





RECHERCHES

SUR

PIERRE L'HERMITE.

TYPOGR. DE MALO ET LEVASSEUR, A TOURNAI.

HISTOIRE DE FRANCE.

RECHERCHES

SUR

PIERRE L'HERMITE

ET

LA CROISADE,

PAR

LÉON PAULET.



PARIS.
Ve JULES RENOUARD,
rue de Tournon, 6.

BRUXELLES.
A. DECQ,
rue de la Magdelaine.

MDCCCLVI.

PRÉFACE.

Il existe entre notre tems et le onzième siècle un tel contraste qu'il faut à l'écrivain qui aborde cette époque un désintéressement des plus grands pour rester dans le vrai. Il lui faut abdiquer toutes les préoccupations du moment, et se transporter en esprit à une époque dans laquelle il ne trouve aucun rapport avec la sienne.

De là deux écueils. Il passionnera son lecteur par le prestige de sa phrase, au point de ne pas le laisser libre de juger, ou il se placera dans un isolement qui jettera sur ses récits de la froideur.

Juger une époque d'une manière absolue est une grande erreur. Il en est de l'humanité comme de l'homme. Nous apprécions rarement les hommes à leur juste valeur, parce que nous les jugeons comme ils sont et non pour quoi ils sont.

La véritable histoire, celle qui porte avec elle quelque enseignement utile, remonte des effets à la cause. C'est par ce moyen qu'elle cherche comment les passions des hommes se sont développées et quelles actions elles ont produites.

Pour bien juger le onzième siècle, il faudrait se transporter en esprit dans les siècles qui l'on précédé et, grâce à quelques ramifications, retrouver au milieu de l'obscurité des évènements le germe de l'avenir. L'étude est lente et demande une hauteur de vues dont nous pouvons bien avoir une idée, mais qu'il n'est pas donné à notre faiblesse d'atteindre.

Nons nous contenterons donc, avant d'aborder nos recherches sur la vie de *Pierre l'Hermite*, de jeter un coup d'œil rapide sur son siècle, comme le décorateur prépare la scène sur laquelle doivent se mouvoir ses héros.

On a généralement le tort d'attribuer l'idée des Croisades au seul *Pierre l'Hermite*. L'idée existait; *Pierre l'Hermite* lui a donné un corps. Pour qu'une idée éclate, il faut qu'elle soit dans les masses.

De tout temps ce besoin de l'inconnu, qui tourmente les populations de l'Occident (la fabrique du genre humain, comme l'appelle le Goth Jornandès), les a poussées vers ces belles contrées orientales, cet Eden du monde, avec son ciel bleu, sa riche végétation, ses belles femmes et ses imaginations poétiques.

La Gaule était trop étroite pour les descendants des vieux Germains qui l'avaient conquise. Il leur fallait l'Orient. Qui donc attire la race Franke vers le Bosphore, vers la Syrie, vers l'Egypte ? Est-ce parce que la race Franke, si perfectible, comprend que Constantinople doit devenir la capitale du monde ? Alexis Comnène le comprit bien quand il vit arriver les croisés : il eut peur (1).

Mille ans avant *Pierre l'Hermite*, les pélerinages étaient nombreux à Jérusalem, et le pélerin qui revenait avec son bourdon et sa panetière non-seulement était un objet de vénération et de curiosité pour les populations, mais il voyait l'épée du seigneur barbare s'abaisser devant son simple bâton. Ils commençaient à connaître quelque chose de supérieur à leur fer, ces hauts barons. L'idée représentée par le christianisme intimidait la force brutale.

Les périls étaient grands pour les pélerins qui allaient à Jérusalem. Il fallait du courage pour les braver. De ceux qui partaient peu revenaient. Les fatigues, la peste et la famine prenaient souvent ceux que le Turc avait épargnés, quoique, à vrai dire, le Turc fut plus cupide encore que féroce, et meil-

---

(1) Je n'ai jamais compris l'idée de Napoléon de promettre Constantinople à l'empereur Alexandre. Il fallait que sa haine des Anglais fût bien forte.

leur chez lui que les Occidentaux, sinon par bonté du moins par ruse, les pélerins lui apportant de fortes sommes qu'il prélevait sur eux pour leur laisser libres les lieux saints. L'Occident gémissait sous la misère et la servitude. Tous les regards se tournaient vers le tombeau du Christ, profané par le Sarrasin, le plus cruel ennemi des Chrétiens de ce temps. Les haines religieuses du christianisme d'alors se résument dans le mot Sarrasin, que nos vieux romanciers ne prononcent qu'avec cette terreur dont la tradition est loin d'être perdue. Le monde n'est pas encore divisé par les sectaires, mais cela ne tardera pas.

Le moine Gerbert (Sylveste II) est un des hommes à qui vint des premiers l'idée de délivrer les lieux saints de la profanation des Musulmans et les Chrétiens d'Orient de la servitude. L'idée devait mûrir. L'an mil pesait encore sur le monde.

Il fallut que le siècle reprît son cours, que l'enthousiasme religieux réédifiât les temples que les terreurs de l'an mil avaient laissés en ruines, que le monde revêtît la robe blanche des églises, selon l'expression d'un chroniqueur, pour que la parole passionnée d'un moine pût remuer les masses.

Quand *Pierre l'Hermite* revint de Jérusalem, encore ému des souffrances des Chrétiens, que son imagination fougueuse lui montrait plus terribles que la réalité même; quand il raconta ces souffrances avec passion et les larmes aux yeux, l'idée était mûre. Il ne fit que mettre le feu aux poudres. L'incendie gagna l'Europe. Nous verrons cette idée diminuer de siècle en siècle, et quand, cinquante ans plus tard, saint Bernard prêchera la Croisade, on n'entendra plus le cri de *Dieu le veut,* mais : *Seigneur, ayez pitié de nous !*

Alors le monde est moins malheureux. La misère a disparu avec ses causes : la communauté de malheurs a uni les hommes. Les bourgeois ont posé les fondements de la liberté. Avec la liberté le bien-être arrive. L'homme ne vague plus çà et là, comme un chien errant. Son cœur a pris racine. Il com-

prend le mot de patrie. Il s'attache au sol. L'amour de la propriété, sentiment exclusif, mais nécessaire, lui est venu; avec lui la société s'est améliorée par le travail. L'homme en pratique la sainte loi et la respecte dans autrui. Il récolte enfin le prix de ses sueurs : qu'a-t-il besoin de courir les aventures? N'est-il pas heureux chez lui?

L'idée de délivrer les lieux saints n'était pas la seule qui influençât les populations. A ce désir de délivrer l'Orient, il se mêlait un besoin impérieux de briser le joug des hommes de fer qui pesaient sur l'humanité. L'Occident était livré à des Sarrasins chrétiens. Les hauts barons avaient enserré l'Europe dans leurs forteresses; on eût dit les mailles d'un filet (1). Ce n'était plus la fureur des Normands que les bourgeois redoutaient : les Normands campaient chez eux.

Jamais le monde n'avait été aussi malheureux. La force seule régnait. L'homme oubliait qu'il était homme; abruti par la misère il était devenu le bœuf de son seigneur. Les hauts barons écrasaient les villes, rançonnaient les voyageurs, pillaient les marchands. Heureux qui ne résistait pas! Toujours en guerre les uns avec les autres, ces vautours ne descendaient de leur nid que pour faire des campagnes environnantes de vastes charniers humains.

La chevalerie n'était pas encore née. On rencontrait sur les routes des cadavres à moitié dévorés par les chiens et les loups, et dont les restes putréfiés amenaient la peste. La mort et la famine avaient pris possession du monde. On avait vu des gens manger de la chair humaine et des bouchers en exposer sur leur étal. Il faut lire dans les chroniqueurs cette histoire de sang et de larmes!

---

(1) « Il n'y avait pas de château qui ne recelât un brigand, ou le fils » d'un brigand. »

J. De Maistre; *du Pape*.

Tout contribuait à donner au monde un aspect terrible, et les récits mensongers des légendaires augmentaient encore la terreur et le mal (1). Tantôt c'étaient deux soleils qui apparaissaient au monde, d'affreux tremblements de terre qui renversaient des villes entières. Les phénomènes les plus simples de la nature étaient convertis par leur imagination crédule en signaux effrayants : les comètes se montraient le jour avec la clarté de la foudre. L'Italie était inondée d'une pluie de sang. Il naissait des pourceaux avec des têtes humaines, des animaux ailés à quatre pates; on voyait des dragons parcourir les airs en jettant feu et flammes, et le soir l'air était rempli du cliquetis des armes. Les hommes ne connaissaient que la peur et ne faisaient plus usage de leur raison, abrutis qu'ils étaient par l'ignorance, la misère et la servitude (2).

Les malheurs de la terre sainte n'étaient rien, comparés aux maux de l'Occident. L'Eglise le comprit et vit le parti qu'elle en pouvait tirer : « soldats du Diable, s'écria Urbain, devenez les « soldats de Dieu ! » (3)

Alors fut proclamée la *Trève de Dieu* qui donna un peu de répit au pauvre monde (4), et quand *Pierre l'Hermite* fi tentendre

---

(1) Pourtant c'est dans la légende que nous retrouvons les idées de justice. La charité, l'amour, le devoir et le droit se sont réfugiés dans les livres. On est surpris de trouver dans les légendes un fond de charité aussi grand, quand on les compare aux malheurs du temps.

(2) L'habitude de la servitude avait tellement dégradé ces malheureux serfs du moyen âge, qu'au XIV siècle même il fallait les forcer à devenir libres.

(3) Une chose remarquable du concile de Clermont, c'est de voir ceux-là mêmes qui tous les jours violaient la justice et les plus saints devoirs, qui commettaient les forfaits les plus exécrables, *frémir d'indignation* au récit des malheurs des chrétiens d'Orient. On a tant vanté ce mot de Clovis : *ah! si j'avais été là avec mes Franks!* Ce mot ne peint que la barbarie.

(4) *Cette trève* ou *paix* nous peint bien les mœurs de l'époque. *Du vendredi au lundi* il est défendu de commettre des assassinats, des incendies, des viols etc., sous peine : pour les hommes libres de perdre leurs fiefs ; pour les esclaves

sa parole, disant durement la vérité aux grands, protégeant les petits, vivant de peu, distribuant son superflu au peuple, rétablissant la paix dans les familles, ramenant à leurs femmes et à leurs enfants les maris que des passions brutales en avaient éloignés, les peuples crurent ouïr un prophète et furent prêts à suivre celui que ses mœurs, ses pauvres vêtements et son langage rapprochaient de lui.

Joignez à la pensée religieuse, le besoin de se débarrasser de la misère et le désir de conquérir des terres promises aux vainqueurs, et vous aurez une idée de l'ébranlement de ces masses. C'était Israël qni se mettait en marche pour Chanaan, mais Israël pécheur et débauché, car ces armées ne marchaient qu'accompagnées de filles de joie et de bateleurs, et c'est en semant leur route d'exécrables forfaits qu'elles allaient chercher au loin la rémission de leurs fautes. C'est en massacrant les Juifs partout où elles les rencontraient que ces bandes se préparaient à être agréables à Dieu. Ce dût être un spectacle inouï et effrayant, et Pierre eut à se repentir souvent de s'être fait chef d'une telle armée ! Mais quelque éloquent que fût cet homme, il était barbare comme ses troupes, et ces sacrifices sanglants lui paraissaient peu de chose pour arriver à son but.

L'idée de justice est morte dans ce siècle, qui n'a qu'une idée religieuse, barbare comme lui (1). Les Franks sont encore ces

---

d'avoir la main coupée.... Et pourtant *la trève de Dieu* fut un progrès ! (A).

(A) *La trève de Dieu* n'est pas l'œuvre du pontificat d'Urbain ; elle était fort peu respectée de son temps ; il lui fallut la renouveler au concile de Clermont.

Une des belles figures de ce temps, est celle de Henri, évêque de Liége, qui mérita d'être appelé *le pacifique*.

(1) « Il n'y avait plus en Occident, ni religion, ni justice, ni équité, ni bonne » foi ; les églises et les monastères étaient abandonnés au pillage : on n'était en » sûreté nulle part ; les crimes les plus horribles restaient impunis. Dans l'inté- » rieur des familles, les mœurs étaient si corrompues que les liens du mariage » en étaient méprisés. La prodigalité, le jeu, la débauche, l'ivrognerie régnaient » partout. Le clergé ne donnait pas l'exemple d'une conduite régulière ; les » évêques eux-mêmes étaient débauchés et simoniaques. »

G. de Tyr.

Germains qui n'ont des qualités qu'en germe et d'unique vertu que la force. Ils ont enté le christianisme sur leurs mœurs sauvages : de là un mélange hybride qui n'est pas une des moindres singularités de l'époque. Ils ne parviennent à Jérusalem qu'à travers des cadavres, et les populations chrétiennes mêmes doivent s'armer pour dissiper ces hordes dont les brigandages les effraient. Attila n'avait pas causé plus d'effroi.

Voyez-les à Jérusalem, ces Franks ; ils massacrent tout, et quand il n'y a plus rien à égorger, ils vont nus pieds, les larmes aux yeux et se frappant la poitrine, adorer le tombeau de celui qui a pardonné à ses ennemis.

Mais les hauts barons, les hommes d'armes partis, l'Europe respire. A voir le mouvement commercial et industriel de ceux qui restent, on dirait que tout est à faire et que le monde a été créé de la veille. Les villes n'ayant plus à leurs portes ces hommes farouches qui à chaque instant fondaient sur elles, renaissent à la vie : le commerce fleurit, les communications s'établissent, les hommes se comptent, et quand les hauts barons ou leurs fils reviendront de la Palestine, ils entendront sur tous les points le mot *Commune !!* que quelques-uns, avant leur départ, ont entendu comme le bruit sourd du vent avant l'orage. C'est la démocratie qui naît, c'est la liberté qui respire.

Le grand bienfait des Croisades, c'est le départ des croisés : avec eux, suivant l'expression d'un moine contemporain, « l'humanité retombait dans l'état sauvage. »

C'est l'œuvre de l'Eglise, aussi elle ne s'oublie pas. Elle acquiert domaines sur domaines. Au milieu des bouleversements, le principe d'autorité grandit. L'unité politique fondée par Charlemagne, et que ses faibles successeurs avaient laissé tomber, l'Église la ramasse et fonde à son profit l'unité religieuse. L'évêque de Rome devient le chef de la chrétienté ; il en profite pour réformer les abus, car le haut clergé, aussi féodal que les barons, était corrompu autant qu'eux. La démocratie se réfugie dans

les abbayes, la partie la plus démocratique du clergé, la seule classe de la société organisée sur le principe électif, le piédestal de la liberté (1). C'est de là que nous voyons sortir les fils des manants qui parleront aux grands de la terre au nom de l'égalité chrétienne. C'est là que se réfugie la science, grossière il est vrai, mais qui n'en relie pas moins le monde ancien au monde moderne. Bientôt vont naître les gloires littéraires de l'Église et la langue nationale, mélange informe du latin et du teuton, va, en s'épurant, nous donner les trouvères et leurs poèmes dont la forme épique nous étonne encore.

Grégoire VII, cette grande figure historique, venait de mourir. Il était fils d'un pauvre charpentier. La démocratie s'était assise avec lui sur le trône pontifical. Il était mort à la tâche, mais non sans avoir abaissé la royauté (2). L'Empereur avait dû rester trois jours à la porte de sa demeure, nu-pieds, vêtu de laine et ne pouvant manger que le soir. Ce n'est qu'après ces trois jours qu'il avait pu obtenir l'absolution ; ce n'est qu'après cette honte qu'il avait pu désarmer le fils du charpentier. Triste orgueil qui va bientôt inonder l'Europe de

---

(1) Toutes les abbayes sont loin d'avoir des mœurs sévères. Quand saint Bernard poursuivit Abélard de sa jalouse haine, Abélard se réfugia dans l'abbaye de Saint-Gildas, d'où il dut fuir le poignard des moines, qui tentèrent même de l'empoisonner jusque dans l'hostie. « Ces moines, dit Abélard, leur supérieur, » étaient indomptables et débordés. Passant leur vie à la chasse, ils ne se réveil- » laient qu'au son du cor et aux cris des chiens. Sans aucun frein, ils étaient tou- » jours en guerre avec les seigneurs voisins. Ils étaient tour à tour opprimés et » oppresseurs. » Ce furent les seigneurs qui durent arracher Abélard aux mains des moines.

La grande figure de cette époque, n'est pas le sombre saint Bernard, mais Pierre *le vénérable*, abbé de Cluny, dont la douceur évangélique continua la tradition du Christ sur la terre. Les lettres de cet homme de bien sont un des plus beaux monuments du cœur humain.

(2) Grégoire VII est l'homme de la démocratie, malgré sa vaste ambition. « Il est inouï — s'écrie un prélat du temps — que les évêques de Rome aient le « pouvoir d'anéantir le nom de roi, de changer à leur gré les oints du Seigneur, « et de les réduire comme des vilains à la condition du peuple. « (*Lettre de l'évêque de Verdun.*)

sang ! Les petits paieront pour les grands, et pape et empereur, pour conserver leurs privilèges, oublieront tous deux qu'ils sont chrétiens et se feront une guerre acharnée qui ne finira que par la mort de l'un d'eux. Pourtant ce pape avait l'amour de la justice et la haine de l'iniquité ; mais le pouvoir, qui rend mauvais les faibles, aveugle presque toujours les meilleurs esprits. (1)

L'orgueilleux Grégoire VII était un homme de mœurs sévères ; il avait réformé de nombreux abus, et sous lui les honteux trafics des hommes d'Église avaient disparus. En abaissant la royauté, Grégoire VII fit son devoir. La royauté était turbulente, injuste et oppressive ; seulement il manqua de prudence, en outrant son rôle. Cet homme allait plus vite que son temps. « Vous n'avez pas de droits, dit-il aux rois, vons n'avez que des « fonctions, et les fonctions sont des charges que vous devez « remplir au profit du peuple. »

Les abus renaîtront dans l'Église, mais le libre examen va bientôt battre en brèche le principe d'autorité ; des luttes, des luttes terribles s'en suivront, et ce que le monde a acquis, le monde le gardera ; ces bourgeois et manants sauront lutter contre leurs oppresseurs. Le noble n'aura plus seul la devise : *malheur à qui s'y frotte*, et plus d'un grand seigneur, en passant sous la porte d'une ville, y pourra lire ces mots qu'il pensait

---

(1) Une chose qui peint bien la confusion de cette époque, c'est de voir Godefroi de Bouillon, le futur chef du royaume de Jérusalem, dans les rangs de l'empereur Henri IV. Il assiége le pape dans Rome même, où, d'après quelques chroniqueurs, il entre le premier. La féodalité a ses racines dans le sol : avant le pape qui l'excommunie, le dévot Godefroi est l'homme de son suzerain.

Un écrivain catholique de nos jours ne se contente pas de placer dans les rangs des adversaires du pape, Godefroi de Bouillon, il y place aussi *Pierre l'Hermite*. Le fait est assez curieux pour mériter d'être relevé. Il est vrai que le livre qui le rapporte (*Chron. de Godefroi de Bouillon*, par Collin de Plancy) ne s'appuie sur aucune autorité, et qu'on aurait tort d'aller chercher là l'histoire et les graves enseignements qu'elle nous donne.

n'avoir été créés qu'à son profit. De hardis penseurs ne tarderont pas à éclairer le monde.

Les Croisades, malgré les maux nombreux qu'elles causèrent, ont été un progrès pour l'humanité. C'est la grande idée démocratique du moyen âge. A ne les envisager qu'avec la froide raison, comme les encyclopédistes, on recule d'horreur devant tant de sang répandu pour si peu de résultat. Mais, pour être juste à l'égard de ces expéditions et avoir le droit de les apprécier d'une manière aussi absolue, il faudrait donner aux hommes d'alors cette raison et cette tolérance qui font, assure-t-on, la gloire de notre temps et que nous devons aux siècles qui nous ont précédés.

Envisageons donc les Croisades comme un fait historique qui eut sa raison d'être, et pleurons sur la pauvre humanité qui semble ne devoir faire de progrès qu'en avançant dans le sang.

Avant les Croisades, l'homme ne vivait que par la matière et pour la matière ; à part les abbayes où s'était réfugié un reste de civilisation et de charité, le monde était livré pieds et poings liés à la force brutale. Le seigneur ne connaissait que lui. Jouissons : après nous la fin du monde.

L'existence des hauts barons se passait entre les murs de leurs châteaux dans des orgies perpétuelles, à la chasse aux bêtes fauves ou aux hommes ; ou à la guerre, à laquelle ils conduisaient leurs vassaux, quelque fois leurs serfs, qu'ils vendaient ensuite comme des bêtes de somme. Les serfs étaient des choses qui ne comptaient pas dans l'humanité. Le mâle était attaché à la terre ; la femelle et ses petits comptaient parmi les produits du château. (1)

Depuis longtemps l'humanité était stationnaire ; elle avait

(1) J'ai quelques chartes du XII[e] siècle, où les serfs sont vendus détachés de la terre. L'usurpation des tenures serviles n'eut donc pas lieu d'une manière absolue au IX[e] siècle.

bien fait quelques pas après l'an mil, mais elle s'était soudain arrêtée comme un esclave à qui l'on a coupé les muscles. Les Croisades vinrent changer la face des choses. Les aspirations, les désirs prenaient un corps. Ces hauts barons qui ne vivaient que pour eux et qui faisaient si peu de cas de la dignité humaine, on les vit, à la voix d'un pauvre ermite, vêtu de bure, partir pour délivrer des Turcs les habitants de Jérusalem; quelques-uns, il est vrai, en vue des conquêtes, mais parmi ceux qui quittaient leurs familles et leurs domaines, il y avait des seigneurs terriers plus puissants que le roi de Fançe. (1)

Quels sont donc ces habitants de Jérusalem pour exciter ainsi l'intérêt de ces hommes si fiers?

Des barons? des ducs? des comtes? des rois? non, ce sont de pauvres pélerins, des serfs, des gens de bas lieu. Qui les anime, qui les pousse à délivrer *leurs frères? Pierre l'Hermite.*

Il fallait qu'ils fussent bien las de l'existence, il fallait qu'il pesât un grand malaise sur le monde pour qu'on pût ainsi les forcer à courir les hasards de ces grandes aventures, où devait s'engloutir leur prépondérance! Il est vrai que le besoin des aventures était inhérent à leur nature batailleuse (2). Les romans du cycle de Charlemagne sont pleins de leurs prouesses, et les Normands, quoique attachés depuis longtemps au sol de la conquête, ne peuvent apercevoir une barque sans ressentir des tressaillements. Le vieil homme n'était pas encore mort : Guillaume venait de conquérir l'Angleterre, tandis que ses hardis sujets s'emparaient merveilleusement de la Sicile.

---

(1) Nous devons dire, pour être exact, que beaucoup de chevaliers qui partirent pour la Palestine, ne pensaient pas aller aussi loin. La plupart avaient une si singulière idée de la distance, qu'ils partaient avec leurs chiens de chasse, le faucon au poing et leurs concubines, dans des litières portées par leurs serfs.

(2) « La guerre était toute l'existence des barons, aux mœurs rapaces et » féroces, qu'on ne voyait sur les chemins que pour se battre, voler, ou cher- » cher des aventures. »

Raoul Glaber.

Pierre l'Hermite serait venu prêcher la paix et la concorde à ces barons inactifs dans leurs repaires qu'il n'eût pas été écouté. La paix ! qui ose nous parler de paix ? Ne sommes-nous pas toujours les fils de Sigfrid et de Karl-le-Grand ? Pour les éloigner de chez eux, pour détourner au profit du monde chrétien, leurs besoins de combats, il fallait plus que la foi grossière et stupide d'alors, qu'ils alliaient aux mœurs les plus dissolues ; il fallait du nouveau. Ils commençaient à être las de l'Occident. Pierre leur montre le tombeau de Jésus, profané par les infidèles, des Chrétiens à venger, des Turcs à détruire ; des Turcs alors plus civilisés qu'eux, n'importe ? (1) Qu'est-ce que cela peut leur faire, la civilisation ? Qu'Alexis les laisse aller à leurs instincts, et vous verrez bientôt les merveilles de Byzance disparaître.

Au fond, l'événement est terrible et fait frémir la raison et l'humanité. Mener, l'évangile en main, des peuples au massacre d'autres peuples. Et pourquoi ? pour un tombeau ! comme si Dieu ne pouvait pas être adoré partout ! (2) S'il ne se mêlait à cet événement la pensée généreuse de délivrer des frères d'un joug sanglant, il faut le reconnaître, les Croisades seraient une des plus grandes folies de l'espèce humaine ; mais cette pensée de charité jette sur tous ces massacres un manteau qui en couvre les horreurs, et n'en laisse voir que le côté chevaleresque.

---

(1) Les Arabes, à coup sûr, l'étaient bien d'avantage. Ils connaissaient la médecine, la physique, la botanique, la chimie. Ils étaient habiles dans les sciences exactes, dans la poésie, dans la philosophie. etc. On leur doit le papier et cent découvertes utiles, qui annoncent un grand peuple.

(2) « Croit-on que le Saint-Esprit abonde chez les habitants de Jérusalem et » qu'il ne puisse venir à nous ? »

Saint Grégoire.

« Le seigneur n'a pas dit : va en Orient et cherche la justice; navigue jusqu'à » l'Occident pour recevoir le pardon de tes fautes. »

Saint Augustin.

« Le ciel est aussi accessible de l'Armorique que de Jérusalem. »

Saint Jérôme.

Disons cependant que la papauté profita de cet enthousiasme pour fonder de plus en plus ses deux puissances, spirituelle et temporelle, et que *ne tenant pas pour homicides* ceux qui *tuaient les excommuniés*, elle habitua les hommes à répandre le sang. Ce n'est ni par la corde, ni par le sang, ni par le feu que Jésus-Christ est venu prêcher sa doctrine. La papauté manqua à son devoir. Si la papauté eut l'idée des Croisades, elle ne l'eut que pour fonder sa domination en Orient et renverser l'Église grecque; le peuple seul y mit des vues de charité: il partit. Peu de prêtres se croisèrent. Le devoir de la papauté eût été de marcher à la tête de ces bandes et de ne pas fuir le danger après y avoir exposé les peuples; elle aima mieux rester en Europe pour fonder son pouvoir.

Pourtant, au milieu de la barbarie de cette époque, l'idée germe, l'idée grandit. Les voyez-vous, ces barons dont les chevaux piétinaient quelque fois les manants sans qu'ils s'en retournassent le moins du monde, les voyez-vous faire trois ou quatre mille lieues pour délivrer de pauvres gens de l'oppression des Turcs? L'homme commence à vivre pour autre que lui. La matière n'est plus la loi du monde. Les hauts et puissants seigneurs de la terre devinent, malgré eux, que sous des pauvres gens il y a des cœurs d'hommes, *des frères*. La solidarité humaine s'établit et nous ne tarderons pas à voir, dans cette Jérusalem qu'elle va conquérir, cette race féodale, si fière de son origine, faire, chose étrange! des nobles avec des manants. Le vaincu jouit pour la première fois des avantages du vainqueur. Combien de temps ne faudra-t-il pas pour que la race conquise absorbe la race conquérante, et combien ne faudra-t-il pas de sang pour voir l'égalité arriver au bout du chemin, où nous venons d'apercevoir les premiers jalons plantés! Les rois vont s'emparer de cette idée à leur profit, pour combattre ceux-là mêmes qui l'ont mise en avant, jusqu'au moment où eux-mêmes disparaîtront dans la grande tempête qui engloutira tout

2.

le monde féodal; alors comme, aux jours des Croisades, il y aura du sang répandu. L'humanité est une femme qui tient un fruit dans ses flancs, il faut que ses entrailles se déchirent pour le donner au monde.

Tout change depuis cette époque. Le christianisme grandit, grâce au contact des croyances qui lui sont inférieures. Ses pratiques s'épurent et épurent en même temps les institutions. Charles-le-Grand avait bien fait des capitulaires, mais qu'étaient devenues ses lois sous de faibles successeurs qui avaient laissé les comtes démembrer à leur profit le grand empire de leur aïeul? Godefroi de Bouillon crée un code au milieu de cette anarchie féodale : *Les assises de Jérusalem*. Il n'y a pas jusqu'aux détails qui ne changent d'aspect. On dirait que la société a fait peau neuve.

L'ogive, produit de l'Orient, s'introduit dans l'architecture des occidentaux et sort de leurs mains plus belle et plus hardie.

La littérature ne tardera pas à refléter les traditions et les images orientales; et quand les trouvères nous parleront de Godefroi de Bouillon, ce sera sous la forme d'un géant qu'ils le chanteront. Les armoiries naissent et avec elles les couleurs nationales. La médecine fait quelques progrès et, chose remarquable, les vainqueurs apprennent des vaincus : les croisés dérobent aux Arabes quelques-uns de leurs secrets. Le goût des arts, dont ils n'avaient pas l'idée, leur vient, malgré eux, en voyant les merveilles de Constantinople. L'ours s'est apprivoisé.

Bientôt ces châtelains barbares vont prendre goût à la poésie et devenir habiles dans la *gaie science*. Avec la poésie naîtra l'amour, et l'élégie remplacera ces chants lamentables qui finissaient par le *Kirie eleison* et qui jettaient la terreur dans les âmes.

De la confusion même naît une des choses les plus importantes de notre monde social actuel : les noms de famille.

Pourquoi ne rendrions-nous pas à ce siècle la part qui lui revient dans l'histoire des destinées sociales? Pourquoi ne ren-

drions-nous pas à *Pierre l'Hermite* sa part de progrès dans un siècle dont il est à lui seul la personnification? Nòble et homme d'armes, il touche à ces chefs puissants possesseurs de la terre. Prêtre, il touche à l'Église qui étend partout sa suprématie. Moine, il touche au peuple, car c'était alors dans le peuple que la plupart des abbayes se recrutaient.

Ces massacres qui épouvantent l'esprit, devons-nous l'en accuser? Peut-on accuser un homme, quand un siècle entier est son complice? Les grands évènements se personnifient d'ordinaire dans un homme qui résume presque à lui seul l'esprit du temps.

Presque tous les hommes de ce temps sont barbares et cruels, aussi bien les hommes d'église que les hommes d'épeé; il y a bien dans la foule quelques grandes figures, qui se détachent du fond du tableau, mais elle ne semblent placées là que pour mieux faire ressortir la barbarie de celles qui les entourent. Les réformes de Grégoire ont peine à prendre, et plus d'un évêque porte encore la cuirasse sous la chape; seulement ils ne se servent pas d'épées, mais de massues. Que l'homme meure, peu importe, mais qu'il ne saigne pas. L'Église défend de verser le sang.

Voyez *Pierre l'Hermite*. Le voilà, lui moine, général d'armée; seulement il semble mieux comprendre sa mission; c'est la croix à la main qu'il conduit ses troupes, ce qui ne les empêche pas de se livrer au pillage et de massacrer les Juifs sur leur route.

Quant à Pierre, est-ce l'esprit de conquête qui le pousse? le désir des richesses et des honneurs? l'amour de la gloire? Non, rien de tout cela n'occupe son esprit. Dans cette âme ardente il n'y a pas de place pour ces misères. Esprit mobile et fougueux, il vise plus haut. Tourmenté de l'inconnu, il eût reculé les bornes du monde pour découvrir ce qu'il n'est pas donné à l'homme de trouver ici-bas.

Cet homme ne vit pas comme le commun des hommes : sa nourriture c'est un peu de pain, du poisson et un peu de vin ; ses habits sont les plus grossiers du temps ; il n'a pas un palefroi de bataille, mais un âne. Quelque humble qu'il soit, il vise à imiter Jésus, son maître. Quant à sa vie, elle se passe dans les oraisons, les prédications et les rêves. Cette âme est entrée à pleines voiles dans le mysticisme qui a la divinité pour objet et qui mène au fanatisme par l'amour.

Jérusalem ne lui suffit plus ! La ville sainte il l'abandonne. Cet homme est une image de l'humanité. Il a besoin d'espace, de changement. Rien de terrestre ne peut contenter son âme, mais au fond de ses actions il y a le principe de la charité, un amour de l'égalité comme le comportait le temps : aussi les chevaliers ne l'aiment-ils pas. C'est l'homme du peuple, l'homme de la souffrance (1).

Quand Jérusalem sera conquise, nous verrons les populations « rendre de grands honneurs à *Pierre l'Hermite* et n'attribuer « qu'à lui — après Dieu — le bonheur d'avoir échappé à la « dure servitude sous laquelle elles gémissaient. » (Guil. de Tyr.)

Cet esprit qui poussait les hommes du nord en Orient, n'est-ce donc pas ce besoin qui s'agite toujours en nous ? Cet inconnu, que nous poursuivons sans cesse, n'est-ce pas cette roue qu'Ixion tourne toujours dans les enfers ? Ces désirs inassouvis ne sont-ils pas de tous les temps, de tous les lieux ? Humanité, quand donc trouveras-tu cet Eden vers lequel nous marchons comme les croisés vers Jérusalem ? Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir ?

Pierre, dans ses actions, n'a fait que donner un développement à ces hautes aspirations.. Il offrit à Dieu des massacres dont Dieu n'avait pas besoin, mais dans ce sang répandu l'hu-

---

(1) Un chroniqneur du XV siècle lui fait dire à Godefroi-de-Bouillon : « Ne » taillez plus vos vassaux, vendez vos biens, ainsi Dieu sera avec vous. »

manité puisa de nouvelles forces et reprit sa course avec plus d'ardeur. Horrible condition, que lui crée sans cesse la folie des hommes !

Quant à *Pierre l'Hermite*, la conquête faite, il doute s'il a été agréable à Dieu. Découragé il laisse son ouvrage à demi fait. Il revient dans le fond d'un cloître obscur. Les ressorts de cette âme de feu semblent s'être brisés. Quel changement dans cet homme ! Cet empressement de se dérober à la foule, lui qui ne vivait jadis que par elle, cette règle sévère à laquelle il s'astreint, cette humilité de vouloir être enterré en pleine terre ; toutes ces choses annoncent chez Pierre un revirement, un remords peut-être ? Quelque grand que l'on soit, quelque destiné que l'on se croie à être le bras droit du Très-Haut, on touche à l'humanité par tant de points que l'on ne doit pas apercevoir sans effroi le sang que l'on a fait répandre. De quelque côté qu'il s'échappe, le sang répandu est le sang d'un frère et laisse toujours après lui une trace que celui qui l'a fait verser doit revoir souvent dans ses rêves. La retraite de Pierre dans le fond d'un cloître n'est peut-être qu'une expiation. On dirait le bourreau de la sainte expédition : la besogne finie, il se cache.

Ne nous empressons cependant pas de juger avec l'esprit de notre temps cette grande époque. Ne serait-ce pas être injuste que de nous montrer trop sévères à l'égard de ce moine. L'humanité, je le sais, réclame toujours ses droits. La justice est une, mais l'humanité ressemble à l'homme ; elle aussi doit partir de la faiblesse pour arriver à la force, et en histoire nous devons tenir compte des temps et des lieux.

Mons, 1er août 1854.

RECHERCHES

SUR

PIERRE L'HERMITE.

RECHERCHES

SUR

PIERRE L'HERMITE.

Réponse à M. Charles De Thier.

Monsieur,

« J'ai reçu l'*Organe de Huy*, monsieur. J'y trouve la réponse que » vous me faites l'honneur de m'adresser. J'aime ces réponses subi» tes, qui annoncent l'amour de la lutte et le désir de la victoire.

» Ma réponse est longue, monsieur, n'ayant que deux mots à » réfuter ; mais ce n'est pas le seul but de vous répondre qui m'a » fait écrire cette brochure. J'ai voulu examiner de près l'homme » qui nous occupe, et plutôt étayer solidement mon opinion que » réfuter la vôtre qui ne s'appuie sur *aucun texte* (je ne crains pas » de souligner ces mots) ce qui, dans pareille discussion, est le point » principal. Il ne s'agit pas ici de métaphysique et notre raisonne» ment doit découler des faits.

» Vous avez tenté de replacer la discussion sur son véritable ter» rain, et si vous ne parvenez pas, au dire de bien des érudits, à » renverser mes objections (je dois dire mes preuves), la faute en » est bien plutôt dans le sujet lui-même que dans votre talent. » Quelque faible que l'on soit, la vérité prête des armes à qui combat » pour elle.

» Je vous ai laissé le temps de « voyager dans les chroniques, » » de consulter les textes : nous sommes tous deux armés de pied en » cap. Nous n'avons plus qu'à combattre : entrons donc dans la » carrière, et voyons pour qui *Dieu le veut*......

RECHERCHES SUR PIERRE L'HERMITE.

—

I.

PIERRE L'HERMITE a passé sinon une partie de sa jeunesse, du moins un temps assez long *au pays de Liége*.

Le fait m'est attesté : 1° par Guibert de Nogent, qui lui fait mener une vie d'hermite, ou de solitaire, *dans une contrée de la Gaule supérieure;* 2° par les rapports intimes entre Godefroi de Bouillon et lui, rapports que le *Roman du chevalier au Cygne et de Godefroi de Bouillon* nous fait connaître avec tant de naïveté et de vérité (1); 3° par le récit de Gilles de Liége, moine d'Orval : *ad partes Leodienses revertitur,* rapproché de plusieurs textes qui ne permettent pas de se tromper sur la portée de ces expressions; 4° par les manuscrits qui ont servi au père d'Oultreman et à presque tous les historiens Liégeois du XIII° au XVIII° siècle.

A part les deux mots du nécrologe de M. Grandgagnage : *Natale solum,* dont nous verrons plus loin la juste valeur, et la chronique Saint-André de Bruges, écrite de 1465 à 1480 (2), je ne vois rien, dans aucun auteur, dont vous puissiez arguer en faveur du *sol natal*; aucun corollaire qui, dans les chroniqueurs, vienne fortifier votre opinion.

---

(1) Peut-être me ferez-vous observer que ce livre est un *roman*. C'est vrai, mais c'est un de ces romans qu'un écrivain judicieux se garde bien de ne pas interroger. Les romans de ce temps sont tout simplement des chroniques en vers. Les trouvères ont beau confondre les temps et les lieux, ils rapportent si fidèlement les détails, qui sont véritablement les mœurs du temps, qu'on ne les consulte jamais sans fruit.

Je vous montrerai dans ma dissertation n° 2 comment l'auteur de cette chanson de geste donne une origine Picarde à *Pierre l'Hermite* :

» Il estoit né d'Amiens ; ce nous dist ly romans ;
» Mais il avoit esté hiermites moult lonc temps. »

(Tome 2, v. 5827. 98.).

(2) Cette chronique de Bruges est plus que crédule, elle est fautive. Un chapitre est consacré à l'origine de l'abbaye. Le comte Robert de Flandre ayant été visité la nuit, à Antioche, par saint André, fait vœu de bâtir un monastère en son honneur. Ce monastère, élevé par Robert, c'est le monastère de Saint-André lez-Bruges. — Plus loin l'auteur oublie sa légende et avoue que son monastère était commencé avant les Croisades. Je ne vous fais pas compliment sur le choix de vos autorités.

Vous avez beau citer Albéric : Albéric ne répond pas à votre appel.

Ad terram nativitatis suæ, dit ce chroniqueur, en parlant de Conon de Montaigu et de son fils Lambert, et non en parlant de *Pierre l'Hermite.*

Ces mots ne vous prouvent-ils pas qu'Albéric savait parfaitement que *Pierre l'Hermite* n'était pas Liégeois? Eût-il manqué de s'en servir en parlant de lui? Cette distinction qu'il établit par ces mots entre Conon de Montaigu et *Pierre l'Hermite*, doit vous prouver clairement, monsieur, que la patrie du prédicateur lui était connue et que le texte qui contient *Amiens* au lieu d'*Ambianis*, n'a subi qu'une simple traduction.

II.

Il n'est donc pas exact de dire, comme vous le dites, monsieur, en interprêtant mes paroles d'une façon arbitraire : *si les autres historiens parlent de* SOL NATAL, *c'est qu'ils confondent le lieu où il a passé sa jeunesse avec celui de sa naissance.* Aucun historien — à part le nécrologe — ne parle du *sol natal.* Et je n'ai fait cette réflexion qu'à l'égard du petit article de M. d'Héricourt, et vous savez pourquoi, sans que j'aie besoin de le répéter ici.

III.

Revenir au pays de Liége (pardon d'y revenir, malgré vous et M. de la Palisse), ne signifie pas *être né au pays de Liége.* Si je me suis appesanti sur ces mots de M. Du Mortier : *Evidemment, s'il revient au pays de Liége, c'est qu'il en était parti*, c'était pour constater par une opinion de plus (et les opinions de mes adversaires me sont friandes) le séjour de *Pierre l'Hermite* dans les environs de Huy. Qu'il y soit né, comme vous le voulez, qu'il l'ait seulement habité, comme je le soutiens, le fait est acquis à la discussion.

Avant sont départ pour la Terre Sainte, *Pierre l'Hermite* habita le pays de Liége (1).

---

(1) Molanus l'appelle *Ermite teutonique*, ce qui m'explique l'épithète de *pélerin hongrois* que lui donne M. Des Michels dans son *Histoire du moyen âge.* Paris, 1846.

Pierre l'Hermite mena la vie d'hermite non-seulement dans le pays de Liége, mais dans l'Amiénois, dans le Forez et dans quelques autres endroits.

IV.

Mélart, dites-vous, a puisé ses renseignements dans le père d'Oultreman. Qui me le prouve? Pourquoi donc Mélart et le père Ambroise surtout, qui tous deux habitaient Huy, n'auraient-ils pas consulté les manuscrits du Neuf-Moustier (1)? Je croyais Mélart trop consciencieux pour aller chercher ses preuves *dans des romans*, quand il avait sous la main des pièces authentiques : des pierres

---

(1) Vous êtes, Monsieur, dans une complète erreur en disant que le P. Ambroise a copié la vie de *Pierre l'Hermite* dans l'ouvrage du P. d'Oultreman, *ce véritable roman.*

Si les deux versions de ces deux auteurs sont à peu près semblables, c'est — il est facile de s'en apercevoir — qu'ils ont tous deux puisé aux mêmes sources. Ces sources sont les manuscrits de Neuf-Moustier, qui remontaient à l'époque de la fondation de ce monastère. Le manuscrit de Gilles d'Orval les cite, Mélart les cite, le P. Ambroise les cite, d'Oultreman les cite : entre autres ceux d'un Jacques de Vitriac, dont M. Gorrissen déplore la perte. J'ai cru voir dans ce Jacques de Vitriac, Jacques de Vitry, mais d'Oultreman fait une distinction entre ces deux noms.

Quelques rapports qu'aient entre eux les ouvrages de P. Ambroise et du P. d'Oultreman, il y a dans l'œuvre de ce dernier un esprit de critique assez élevé, tandis que le P. Ambroise n'est qu'un esprit crédule et mesquin qui se contente de copier la légende telle qu'il la trouve. Critiquer les manuscrits d'une abbaye lui serait un crime, il s'en garde bien.

Le P. Ambroise a copié servilement les manuscrits de Neuf-Moustier. Le P. d'Oultreman, lui, s'en est servi, mais il n'en accepte les récits que lorsque des autorités viennent les confirmer. C'est ainsi qu'il ne fait pas mention des rapports d'amitié qui existaient entre *Pierre l'Hermite* et Urbain II, alors que ce dernier était religieux à Cluny (A). Un des points les plus importants de notre discussion, la vie d'hermite menée par Pierre au diocèse de Liége, d'Oultreman ne le présente que sous forme dubitative, tandis que le manuscrit raconte cette vie de façon à ne laisser aucun doute à l'esprit. D'Oultreman dit : *soit que ce fut au pays de Liège, ce qui est assez vrai semblable*. Le manuscrit de Neuf-Moustier, lui, dit : *Il se retira dans une retraite qu'il s'était choisie au pays de Liège*. (Je vous prie de remarquer les expressions *qu'il s'était choisie*). Le manuscrit appelle la fille de *Pierre l'Hermite Aléide* : D'Oultreman l'appelle *Alix*. Le manuscrit raconte le miracle opéré dans l'univers par le *Diex el volt*, miracle que je ne trouve consigné que dans l'histoire universelle de Sabellicus, écrivain crédule et sans judiciaire, dans Maimbourg, historien peu estimé et qui paraît — si ma mémoire est fidèle — avoir emprunté cette fable à Robert le moine : d'Oultreman examine ce miracle et n'y ajoute pas foi. Le manuscrit

(A) Ce fait nous est cependant confirmé par quelques historiens.

tombales, des manuscrits, des nécrologes, des traditions. Mélart, homme si instruit, aurait-il donc eu besoin d'un étranger pour lui apprendre l'histoire de son pays? Cela n'est pas à supposer.

Il faut convenir que *tous les historiens* modernes qui ont recopié le père d'Oultreman (entre autres Du Cange et Dom Grenier, qui en font grand cas) sont ou bien simples, ou bien peu judicieux, puisque un *roman* a pu leur en imposer pendant 214 ans. Pauvres historiens! Pauvres biographes!

Admettons ce fait inadmissible pour les écrivains postérieurs au père d'Oultreman. Mais les écrivains antérieurs ne peuvent, à coup sûr, avoir copié ce livre ou, si vous y tenez, *ce roman*. Ce sont donc ces écrivains qui sont des *romanciers*, puisque d'Outreman ne cite presque pas un fait sans invoquer ses autorités. C'est Paul Emile, c'est Laurent de Liége, moine du XIIe siècle, c'est Du Haillan, Mariana, Blondus, Barland, Vollaterran, Molanus, P. Virgile, Platina, Delannel, Bergomas, Guillaume Aubert, Saint-Antonin, etc.; tous auteurs qui se sont occupés de Pierre l'Hermite et qui ont servi de guides au père d'Oultreman et dont il n'admet l'autorité qu'alors qu'elle lui paraît de *bon aloi* : « car les fausses perruques et le » fard — dit-il dans sa préface — ne se trouvent point parmi les » meubles d'une véritable beauté. »

Le père d'Oultreman s'appuie, il est vrai, sur deux autorités que nous ne connaissons plus; que nous pouvons supposer être exagérées, mais envers lesquelles nous n'avons aucune bonne raison pour nous inscrire en faux.

Ces deux autorités sont : 1° « Un manuscrit de Nicolas de Campis, roi d'armes du roi catholique, surnommé Bourgogne, qui a » curieusement ramassé ce qu'il a pu trouver de la vie et postérité » de *Pierre l'Hermite.* »

J'avoue que la légende trouve une grand part dans ce manuscrit, ce que d'Oultreman sait fort bien distinguer, car à propos de l'origine fabuleuse du nom de l'*Hermite*, racontée par l'auteur de ce

---

raconte que *Pierre l'Hermite* fut vice-roi de Jérusalem sous Bauduin ; d'Oultreman n'en dit rien.

Je pourrais pousser plus loin les comparaisons. Ces différences suffisent pour vous montrer que le P. Ambroise n'a rien emprunté à d'Oultreman, mais qu'il a copié comme ce dernier les manuscrits de Neuf-Moustier, qui font naître *Pierre l'Hermite* à Amiens et lui font mener la vie d'hermite dans le diocèse de Liége.

livre, non comme chose vraie, mais comme récit curieux à conserver, il dit : « Cette pièce n'étant autorisée d'aucun historien, nous » la laisserons passer sous silence telle qu'elle est, sans y rien » ajouter ni diminuer de son crédit. » (*Page* 2)

Cette sage réflexion serait-elle venue à l'esprit d'un romancier ? n'est-il pas du domaine de l'historien de rapporter les fables mêmes, sous lesquelles on découvre quelquefois des origines? Cette réflexion du père d'Oultreman fait pressentir la science moderne.

2.° La deuxième autorité est le livre intitulé : *Fechos Hercios de la Cavalleria Europena, en la conquista de Jerusalem, par don Alonzo Gomez de Minchaca.*

Ce don Alonzo Gomez de Minchaca, dont le manuscrit se trouve à la bibliothèque de l'Escurial, vivait, suivant d'Oultreman, en 1315. Voici ce qu'il dit de *Pierre l'Hermite :* « *De nacion Francez,* » *de la Provincia de Picardia, de casa noble.* »

Ces manuscrits, d'Oultreman dit les avoir vus de son temps entre les mains de *Martin l'Hermite, sieur de Betissart,* qui fut, si j'ai bonne mémoire, enterré dans une des églises de Malines (1).

La vie de *Pierre l'Hermite,* par d'Oultreman, nous montre, d'après ces deux autorités et d'autres qui leur sont antérieures, notre grand homme *noble* et *marié.* — (Je me suis occupé dans une dissertation, qu'imprimera bientôt la Société des Antiquaires, de *Pierre d'Achéry,* dont vous ne parlez plus et que j'ai tout lieu de croire le même personnage que *Pierre l'Hermite*) (2). Aujourd'hui occupons-

---

(1) Un manuscrit de la fin du XVI[e] siècle, que possède un de MM. les vicaires généraux du diocèse de Tournai, nous montre les descendants de *Pierre l'Ermite d'Amiens* demeurant dans les Pays-Bas; à Nimy près de Mons; à Laroche, à à Houfalise, etc., etc. Ne serait-ce pas dans ce manuscrit généalogique que le P. d'Oultreman a puisé ses renseignements? Nous donnerons à la fin de ces Recherches le texte entier de ce manuscrit.

(2) Les rapports de *Pierre l'Hermite* avec la Picardie se découvrent dans le choix qu'il fit d'un capitaine pour commander son corps d'armée. Il choisit qui? un picard, un gentilhomme des environs d'Amiens, Gautier *sans avoir*, neveu du seigneur de Poix, dans l'Amiénois :

« L'an de l'incarnation du Seigneur 1096, au mois de Mars, le moine *Pierre* » *d'Achery,* homme illustre par sa science et sa hardiesse, partit de France pour » la Palestine et conduisit avec lui Gautier de Poix (a) avec ses neveux, Gautier, sur » nommé *sans avoir,* Guillaume, Simon et Mathieu et plusieurs autres françois » illustres tant chevaliers que gens de pied, au nombre d'environ quinze mille. »

(Ordéric. Vital. liv. IX).

(a) C'est celui-là même qui tua à la chasse Guillaume *le roux,* roi d'Angleterre.

nous du père d'Oultreman. Voilà donc, d'après lui, Pierre noble et marié, assertions qui se rapportent non-seulement avec la tradition, mais aussi avec la plupart des historiens, et dont la deuxième s'appuie sur des preuves authentiques, rapportées par M. Hardouin. Une de ces pièces concerne Albert, évêque de Bethléem, en 1179 ; elle nous le montre comme un descendant de *Pierre l'Hermite* : « *Petri Eremitæ nepos fuit.* » (*Italia Sacra* t. 3, col. 1097, c. vet. édit. Paris, 1730 in-f° p. 1279, de la collection intitulée l'*Oriens christianus*) (1).

C'est ce même Albert qui voyagea avec Guillaume de Tyr, de Palestine à Rome, pour assister au concile de 1178 et qui figure dans la généalogie rapportée par d'Oultreman. (Voyez aussi : Onufrius, Myreus, Etienne de Chypre, etc., etc.)

Nierez-vous maintenant, monsieur, que ce fait soit exact ? D'Oultreman, en parlant du mariage de Pierre l'Hermite, ne connaissait pas, remarquez-le bien, les pièces authentiques citées plus haut et qu'il vous est si facile de vérifier. Voilà donc les actes du concile de 1178 qui donnent raison au père d'Oultreman. *Pierre l'Hermite* fut marié avant d'être prêtre.

Quant à la qualité de *noble* (2), donnée à Pierre par d'Oultreman, je vous prouverai par le *rôle des hommes levés* par Eustache, comte de Boulogne, *en Picardie*, qu'un de ses vassaux Picards s'appelait *Pierre d'Achéry* (Petrus de Acheriis). *Hermita quidam Petrus Achiriensis* (chronique des comtes d'Anjou). Ces hommes d'armes furent appelés sous les bannières du comte de Boulogne, en 1071, *pour les guerres de Flandres.* Vous voyez donc bien, monsieur, que Pierre d'Achéry a très-bien pu recevoir une blessure à la bataille de Cassel (3) et être fait prisonnier et se dégoûter du métier des armes. Cette nouvelle assertion de d'Oultreman est non-seulement conforme au

---

(1) L'art de vérifier les dates a donc raison de dire :

« Albert, dit l'Hermite, français de nation, petit neveu du fameux *Pierre* » *l'Hermite*, fut nommé par le pape Célestin 3, évêque de Bethléem, puis suc- » céda au patriarche Héraclius. Il mourut en 1194.

(2) Du Tillet l'appelle *Pierre d'Amiens* et le fait figurer dans le catalogue des nobles qui partirent pour la Croisade. Du Tillet, *Hist. de France.* 1580.

(3) Il prit la conduite du deuxième corps d'armée, car, dit la chronique du Mont-Saint-Quentin : « *Il était bien duit au fait des armes.* »

caractère mobile et inquiet de *Pierre l'Hermite*, mais se trouve encore confirmée par les rôles de ce temps, qui reposent à la Bibliothèque nationale de Paris et dans les archives de l'ancien pays d'Artois.

Maintenant, monsieur, avons-nous le droit d'appeler d'Oultreman un romancier ?

Voyons donc ce livre qui est si mauvais et que tout le monde a copié, même Michaud.

Le livre du père d'Oultreman loin d'être, comme vous le dites, *un roman*, me paraît au contraire fort bien digéré. Il est en outre empreint d'un certain esprit d'indépendance qu'il était rare de trouver de son temps. Ce livre a de la judiciaire et les faits, avant d'être acceptés par l'auteur, sont passés à l'étamine de sa critique.

Remarquez ce qu'il dit à propos du cri de *Dieu le veut* : « Sabel-
» lic *et la vie manuscrite de Pierre l'Hermite* (1) disent que par un
» miracle fort prodigieux, ce cri prononcé au concile de Clermont :
» *Dieu le veut*, fut entendu au même temps par tout le monde (2).
» Mais les auteurs des temps n'auraient pas tu cette merveille, si elle
» était arrivée de la sorte. » (p. 37.)

Connaissez-vous beaucoup d'hagiographes aussi prudents que le P. d'Oultreman ? Combien ne se seraient pas empressés d'ajouter un miracle de plus à la vie de leur saint.

Permettez-moi, monsieur, de relever une erreur qui s'est glissée involontairement dans votre article *Pierre l'Hermite et sa statue*, où vous parlez des enfants naturels de ce prêtre célèbre. Le mot *naturel* est employé par d'Oultreman dans le sens de légitime. (3)

---

(1) *Et la vie manuscrite de Pierre l'Hermite*, dit d'Oultreman. Vous voyez donc bien qu'il a consulté les manuscrits du Neuf-Moustier.

(2) Je trouve ici la preuve que la vie manuscrite dont parle le P. d'Oultreman est la même qu'a copiée le P. Ambroise, au Neuf-Moustier. La vie manuscrite du P. Ambroise dit *que tous les échos répétèrent* : *Dieu le veut ! Dieu le veut !* Sabellic et le P. Maimbourg, deux écrivains assez crédules, rapportent la même fable, qu'ils ont puisée, je pense, dans Robert le moine.

Vous avez donc tort, Monsieur, de dire, sans examen, que le P. Ambrois a copié d'Oultreman. Il est évident qu'ils ont puisé aux mêmes sources.

(3) Dans les réflexions que vous faites (*Pierre l'Hermite et sa statue*) au sujet des l'Hermites, *famille plus ou moins noble de la Picardie*, vous faites entrer... de par d'Oultreman qui n'en peut mais... ce fameux bourreau de Louis XI, Tris-

Plus loin vous reprochez à d'Oultreman de s'appuyer sur un manuscrit qui fait mourir *Pierre l'Hermite* à Constantinople. Le reproche n'est pas juste. Ce manuscrit de Campis est un rassemblement de pièces variées; l'auteur a donc extrait de la cosmographie de Teuet, imprimée en 1502, une tradition orientale, que ce voyageur raconte lui avoir été narrée par les Arméniens et qui est très-bonne à recueillir, en ce sens qu'elle nous montre l'effet produit par le nom de *Pierre l'Hermite* sur les Turcs et les Grecs. D'Oultreman loin de donner crédit à ce récit, le critique un peu vertement même :

« Quant à moi, dit-il, je ne trouve rien à disputer sur ce fait, » vu que l'autorité d'André Teuet est de bas aloi. »

Et plus loin :

« Mais il n'y a personne qui ne voie combien ces pièces sont de » petit effet, pour renverser une opinion reçue de tout le monde. »

Vous voyez donc bien, monsieur, que cet *historien* n'est pas aussi crédule, aussi léger et aussi ignorant que vous le dites.

Si bien des faits vous paraissent fabuleux dans d'Oultreman, peut-être ne vous semblent-ils ainsi qu'en l'absence de documents qui, comme vous l'avez vu et comme vous le verrez plus loin, ne sont pas introuvables.

A part l'esprit légendaire de certains passages, je vois dans la marche de ce livre un agencement, une action simple et régulière qui annoncent une très-bonne méthode pour le temps où il fut écrit.

La harangue de *Pierre l'Hermite*, il est vrai, réminiscence du Tasse et du Chevalier au Cygne, est une harangue de fantaisie. Mais Tacite et Salluste ont-ils fait autre chose ? N'est-ce pas le même fait, moins l'élévation des idées et la hauteur du style? Accusez-vous Tacite et Salluste d'être des écrivains mensongers ?

Vous reprochez au P. d'Oultreman d'entrer dans de grands détails, de faire poser *Pierre l'Hermite* devant lui. Voilà, moi, où je place son mérite et, quoique verbeux, les détails dans lesquels il entre

---

tan l'Hermite, *qui pour réparer les injustices qu'il avoit commises faisoit tomber deux têtes pour une*. Le P. d'Oultreman ne le nomme pas dans sa généalogie : il vous dit seulement : « qu'il est fort vraisemblable que Tristan soit de » cette maison, de même que d'autres maisons possédant en France de riches » terres, mais que les recherches qu'il pourroit faire à ce sujet étant aussi mal » aisées que de peu de profit, il les laisse sans s'en inquiéter davantage. » Vous en voulez à ce pauvre P. d'Oultreman.

sont pour moi d'un grand attrait, surtout quand ils s'appuient sur des autorités. N'oubliez par que le père d'Oultreman écrivait une monographie et que la plupart de ces livres n'intéressent que par l'abondance des détails. Comme vous le remarquez, les chroniqueurs gardent le silence alors que le père d'Oultreman raconte, mais observez que les chroniqueurs écrivaient des *histoires générales* et qu'ils étaient bien moins que l'historien de Pierre à même de remonter aux sources, confinés qu'ils étaient chacun dans son monastère.

Permettez-moi, monsieur, d'examiner brièvement le petit livre de d'Oultreman, intitulé :

La vie du vénérable Pierre l'Hermite, par le P. Pierre d'Oultreman. *Valenciennes*, J. Vervliet, 1632.

Aussi bien, monsieur, les historiens de Huy entrent dans très-peu de détails sur ce grand'homme, qui mourut à Huy. N'est-il pas bon de faire connaître aux Hutois ce qui a été conservé de sa mémoire ? C'est ce qui m'a engagé à m'écarter un moment de la discution, pour justifier d'Oultreman et examiner avec impartialité son œuvre qui, du reste, a pour l'instant une grande actualité.

Ce petit livre étant fort rare, on me saura gré de le faire connaître autrement que par son titre.

Après avoir cité ses autorités et les traditions fabuleuses ayant trait au nom de l'*Hermite,* d'Oultreman ajoute que le nom de famille de cette maison lui a été donné d'un endroit nommé l'*Hermite* ou *l'Hermitage*. Quoique cela soit inexact, à notre point de vue à tous deux, puisque Pierre s'appelait *d'Achéry*, une telle origine n'a rien d'invraisemblable.

Puis d'Oultreman fait voyager Pierre en Grèce, en Italie et, outre les deux manuscrits de Campis et de Gomez de Michaca, il cite encore des écrivains qui rapportent le même fait et dont quelques-uns — entre autres un de vos compatriotes — écrivaient dans le XII[e] siècle. Ces écrivains sont : l'auteur belge du roman du Chevalier au Cygne et de Godefroi de Bouillon ; Laurent de Liége ; Du Haillan, Paul Emile, etc.

A son retour d'Italie, *Pierre l'Hermite* entre en qualité de gouverneur chez Eustache, comte de Boulogne, père de Godefroi de Bouillon. (1) Pour appuyer ce fait aucune autorité, mais l'intimité

(1) Quelques auteurs qui se sont occupés de Godefroi de Bouillon, nous apprennent qu'il connaissait la langue latine, plusieurs autres langues et qu'il était versé dans les lettres sacrées :

qui existait entre ces deux grands hommes, le respect du roi de Jérusalem pour *Pierre l'Hermite*, l'affection de ce dernier pour Godefroi, que *par sa barbe fleurie*, il trouve l'homme *le plus loyal où tous les cœurs puissent se fier*; tous ces détails intimes que nous fait connaître l'auteur du Chevalier au Cygne ne sont-ils pas autant de corrélations qui viennent à l'appui du fait avancé par d'Oultreman?

M. Hardouin a donc raison de dire : « La retraite de *Pierre l'Hermite* au pays de Liége après la Croisade, dans les domaines cédés » à l'évêque Otbert, par Godefroi de Bouillon, semble d'ailleurs in- » diquer d'autant mieux la préexistence de relations entr'eux, que,

---

Voyez entre autres : Dierixens. Prévault. Hist. litt. de la France. Henne. etc.

M. Henne (Trés. nat. 1842) est de l'avis du P. d'Oultreman et dit qu'il eut pour précepteur le fameux *Pierre l'Hermite*, et M. Henne est d'accord en cela avec dix ou douze auteurs, antérieurs ou postérieurs au P. d'Oultreman.

Ordéric Vital dit que Pierre d'Achery était un moine d'une grande sagesse et d'une érudition profonde, d'une vaste science. (A)

Le goût des voyages savants vers l'Italie ne se rencontre pas seulement chez *Pierre l'Hermite*. De bien des pays divers nous voyons quelques moines éprouver le besoin d'abandonner leur pays barbare, pour cette Grèce et cette Italie dont nous ne parlons jamais sans désirs. Vers l'époque où partait Pierre l'Hermite, Siegfuson, habitant de l'Islande, quittait sa patrie pour visiter l'université de Cologne et celles d'Italie. C'est à son retour qu'il écrivit le célèbre livre de l'Edda. Alfred *le grand*, roi d'Angleterre, avait également voyagé dans le midi pour en connaître les mœurs et les lois.

(A) Je ne comprends pas M. Paulin Paris (chanson d'Antioche) venant nous dire : « Ordéric Vital touche à l'absurde quand il nous dit que Pierre était un homme d'une grande science. » De quelle autorité se sert-il pour nier ce fait? Là ne s'arrête pas la seule erreur de M. Paulin Paris « *Il est fort douteux*, dit-il, *que Pierre soit revenu de la croisade* » (Chans. d'Ant. p. 353). Voilà M. Paulin Paris d'accord avec Teuct. Que va dire M. Grandgagnage? M. Paulin Paris fait de *Pierre l'Hermite* un homme d'une naissance obscure et d'une éducation grossière, ayant le don de la parole, mais pas celui de la sagesse, méprisé de la chevalerie, oracle de la populace, menteur, superstitieux et gourmand. Il nous le donne comme un courtier de pélerinages, allant, pour compte d'autrui, à Saint-Jacques et à Jérusalem et ne vivant jamais qu'avec les truands et les goujats. S'il en est ainsi, les Amiénois n'ont pas eu la main heureuse.

La chanson d'Antioche fait naître Pierre en Arménie :

Il fut né en Ermine, s'i avoit sa maison
Amés fut et créus de la terre environ.

M. Paulin Paris dit que l'on doit lire .

« En Aminois fu nés et s'i ot sa maison. »

(Chanson d'Antioche. T. I. p. 13).

» d'après Gilles d'Orval, c'était bien d'un retour et non d'une pre-
» mière arrivée qu'il s'agissait : *ad partes Leodienses revertitur.* » (1)

Puis d'Oultreman le fait assister à la bataille de Cassel, où il reçoit une blessure et où il est fait prisonnier. Nous avons vu plus haut que ce fait est quasi une certitude. Dans l'intervalle, Laurent de Liége (Hist. des évêques de Verdun. XII° siècle), lui fait faire — grâce à une confusion de noms — la guerre dans le Verdunois. Le père d'Oultreman rectifie judicieusement cette erreur.

Pierre l'Hermite se marie. D'Oultreman cite ses autorités, que nous avons vues confirmées par des pièces authentiques. La femme de Pierre meurt. Il se fait moine dans l'évêché d'Amiens.

Ici nous avons encore des preuves authentiques de son entrée en religion, dans l'abbaye du Mont-Saint-Quentin près de Péronne (Somme), commandée par l'illustre Godefroi, oncle d'Ida, mère de Godefroi de Bouillon. Remarquez encore, monsieur, que d'Oultreman ne connaissait pas ces preuves.

La première : 1.° est un bref de recommandation des défunts aux prières des religieux de Corbie, au XIII siècle et dont voici un extrait:

Domino Petro, cognomine Heremitæ, priori Sancti-Quintini de monte.... « (Dom. Grenier. Bibl. nationale, paquet 2. liasse 11. art. 8.) Voyez aussi Mabillon (Ann. Bén. T. V. l. 68 et 86 (2).

La deuxième : 2.° est l'extrait d'un manuscrit provenant de l'abbaye du Mont-Saint-Quentin, qui se trouve aux archives du département de la Somme. Voici cet extrait :

« Sur la fin de l'onzième siècle, certain personnage nommé *Pierre*
» *l'Hermite*, natif du diocèse d'Amiens, voulant se consacrer au

---

(1) Tout, jusqu'à cette envie d'aller à Jérusalem, qui tourmente l'enfance de Godefroi et qui semble lui être soufflée par *Pierre l'Hermite*, nous annonce cette intimité. Qui conseille à Godefroi de vendre ses domaines à l'évêque de Liége ? Jehan d'Oultremeuse nous l'apprend : c'est *Pierre l'Hermite*. Le séjour de Pierre au pays de Liége, aussi bien que l'idée de la croisade se révèle dans ce simple fait.

Malbrancq (*De Morinis*) parle d'une alliance de famille entre les comtes de Boulogne et les l'Hermite. — Le Jésuite G. de Waha s'étend aussi sur cette partie de la vie de *Pierre l'Hermite*.

(2) Il paraît que les religieux de ce monastère étaient des moines nobles. (*Pierre l'Hermite*. Ode par M. Breuil.)

» service de Dieu, *se rangea* et prit l'habit de religieux, en ce mo-
» nastère du Mont-Saint-Quentin. » (1)

Poursuivons :

Pierre l'Hermite vient dans le pays de Liége vivre en hermite et ce fait, rapproché du texte de Gilles de Liége, me semble exempt de doute. Il quitte *son hermitage*, part pour la Terre-Sainte, vient trouver le pape Urbain, le décide à prêcher la croisade; parcourt les villes et les bourgs, prêchant partout; va en Angleterre, où, ne l'oublions pas, les chevaliers parlaient alors la langue d'*oil* (2); commande avec Gautier *sans avoir* un corps d'armée; arrive à Constantinople, à Jérusalem; se mêle aux évènements, puis revient en Europe, avec des chevaliers et des bourgeois de Huy; fonde un monastère dans cette ville, avec le secours de ces seigneurs et y meurt.

Je vous le demande, monsieur, n'y a-t-il pas dans ce livre une marche chronologique des plus simples? Trouveriez-vous beaucoup d'hagiographes qui, ayant à écrire l'histoire d'une existence aussi aventureuse que celle de notre héros, eussent été aussi sobres d'évènements extraordinaires?

Pour faire connaître les qualités de notre moine, qualités qu'on peut très-bien supposer dans un religieux, sans invoquer d'autorités, d'Oultreman va jusqu'à les prendre à témoin, tant il y met du scrupule. C'est ainsi qu'en parlant de l'abstinence de *Pierre*

---

(1) Il est juste de dire que l'auteur de cette chronique ne fait partir Pierre pour la Palestine qu'après avoir obtenu la permission de son abbé.

Les mots *se rangea* nous font bien voir qu'il quitta le monde et que d'Oultreman a raison, mais aucun renseignement sur sa vie d'hermite. Pierre disparaît pour le chroniqueur, qui ne le retrouve qu'à son retour de la Palestine, environ 15 ans après ce temps. Que fait-il pendant ces quinze années? On ne le sait que plus tard. Il est parti de son monastère *avec ses habits de moine* (Guib. de Nogent.) et son imagination exaltée l'a conduit *dans un lieu solitaire* (Guib. de Nog.), *dans un ermitage... dans les bois* (chron. n° 9492 B. des d. de B.) d'où il ne sortira que pour conserver à jamais le nom d'*Hermite* qu'il donnera à sa famille, sans souci du sien propre, *Pierre d'Achery*, que nous ne trouvons que chez quelques chroniqueurs curieux de détails.

— Le comte de Beaumez, croisé français, donne au monastère du Mont-Saint Quentin, à son retour de la Terre Sainte, un morceau de la vraie croix pour remercier ce monastère d'avoir donné *Pierre l'Hermite* au monde chrétien.

(Chronique; lieu cité).

(2) *Du Haillan* rapporte le même fait, page 362. Hist. de France. 1576.

Il est à croire même qu'il fut aussi en Ecosse. Guibert rapporte que dans sa troupe on voyait *des Ecossais, la cuisse nue, la Clamyde sur le dos.,.... Ils venaient du pays des brouillards.*

l'Hermite il dit : « Vollaterran et Blondus disent que son abstinence était illustre. » Puis vient la liste des écrivains qui se sont occupés des qualités de *Pierre l'Hermite* et dont quelques-uns, je vous l'avoue, me sont inconnus : Molanus ; Alfonse Ciaccon ; Polydore Virgile ; De Lannel ; Platina, Bergomas ; Mauclerc ; Bonfin ; saint Antonin, archevêque de Florence (1) ; Guillaume Aubert, etc., etc., car il suffit d'ouvrir quelques livres pour voir combien d'auteurs, depuis le XII[e] siècle jusqu'au XVII[e], se sont intéressés à cet homme, dont nous nous occupons avec tant d'ardeur depuis quelque temps.

Un seul évènement extraordinaire, qui donne droit à vos allégations, est rapporté avec de grands détails, c'est l'exhumation de *Pierre l'Hermite* en 1242. Tout en ayant de l'indulgence pour le caractère de l'auteur et, eu égard à l'esprit du temps, je me réserve d'examiner ce fait qui, selon toute apparence, a été puisé par d'Oultreman dans les manuscrits de Neuf-Moustier et qui pourtant n'est pas d'accord avec le nécrologe, qui lui même n'est pas d'accord avec Maurice, auteur de la note manuscrite de Gilles de Liége et par les soins duquel eut lieu cette inhumation. Le nécrologe dit que *toute la communauté* de Neuf-Moustier, *touchée d'une inspiration divine*, résolut de transférer dans l'église les restes de Pierre, qui avaient été inhumés au-dehors. Maurice, lui, ne parle pas d'*inspiration divine*, mais attribue simplement cette pensée d'exhumation *au livre de Jacques de Vitry*, qui, dit-il, *étoit parvenu jusqu'à nous* ; ce qui fait faire à M. Grandgagnage cette réflexion : « On peut donc présumer que, » avant cette époque et dans ces temps d'ignorance, le grand nom » de *Pierre l'Hermite* avait perdu de son éclat au sein même de l'ab- » baye qu'il avait fondée, » (2) réflexion qui ne l'empêche pas d'at-

(1) Le récit de saint Antonin est des plus curieux. Il trouve dans les croisades l'explication de l'apocalypse. « Le 7[me] ange, dit-il, est l'empereur Alexis ; c'est » l'opinion de certains, mais je ne l'approuve pas. Le 7[e] ange c'est *Pierre l'Her-* » *mite.* » Saint Jean serait bien étonné s'il revenait au monde.

(2) La réflexion de M. Grandgagnage est on ne peut plus juste. L'indifférence des moines de Neuf-Moustier pour leur fondateur n'a rien qui surprenne sous un prélat aussi vicieux qu'Henri de Gueldre, ce bandit mitré, qui doit compte à l'humanité de tant de corruptions et de sang répandu. La vente faite en 1273 par les religieux du Neuf-Moustier à la ville de Huy de la *Neuf feste laquelle commençoit la nuicte delle feste Saint Mathieu, apostle et évangeliste* et se terminait la nuit huit jours après, dans le cimetière et la prairie qui entouraient le monastère, nous montre la foule attirée à cette foire faisant *mains, mains, mains*

tribuer à Maurice lui-même le procès-verbal de la cérémonie et d'ajouter : « *que la note communiquée par Maurice à Gilles d'Orval » n'est qu'un extrait de ce procès-verbal.* » Vous avez vu dans ma dissertation quelle contradiction existe entre ces deux procès-verbaux, sortant, d'après M. Grandgagnage, de la même main.

Le récit de d'Oultreman, sous ce rapport, se rapprocherait plutôt de celui de Maurice que de celui du nécrologe. Ceci soit dit sans nuire aucunement à votre manuscrit.

» On ouvre donc le cercueil *à petit bruit* et *devant peu de gens.* » Craignant que ces os, qui avaient été cachés 127 ans en terre, ne » fussent réduits en cendres. » (page 98.)

Jusqu'ici tout est simple. Les moines ont besoin d'un miracle, mais ils ont peur d'être punis de l'indifférenee qu'ils ont montrée pour leur fondateur. Ils marchent *à petit bruit.* « Mais, chose étrange ! — Je vais copier textuellement d'Oultreman :

« Mais, chose étrange ! on trouve non-seulement ses os, mais tout » le corps entier *sans aucune corruption ni pourriture*, même la » barbe, qu'il avoit toujours portée longue, à la manière des pèle- » rins, fut trouvée telle qu'elle étoit le jour qu'il mourut. »

C'est cette même barbe encore retrouvée, suivant le jésuite Fisen, *toute entière* en 1342, mais qu'on ne retrouve plus en 1633, ni en 1793.

Le P. d'Oultreman sent lui-même ce que ce récit a d'improbable; il l'accepte parce que les manuscrits du monastère sont là, mais il ajoute :

« A quel degré de gloire devoient-ils penser que Dieu avoit élevé » l'âme de leur fondateur, puisqu'il avoit favorisé et privilégié son » corps de la sorte *pardessus toutes les lois de la nature.* »

La vérité sort de lui malgré lui et on peut dire, sans le moindre scrupule, qu'il est impossible que le corps de *Pierre l'Hermite* se soit conservé entier pendant 127 années, inhumé qu'il fut en pleine terre

---

deshonnesteté, péchés et vilains dont mains perilles pouvoient avenir et advenus en estoient, et cela sans que les moines s'en retournassent, car l'histoire nous les montre au milieu de toutes ces fêtes mondaines et n'étant pas les derniers à en prendre leur part. Il y a loin de ce temps à celui où la démocratie et ses mœurs austères épuraient les abbayes et trônaient sur la chaire de Saint Pierre, dans la personne du fils du charpentier, Hildebrant. Singulière époque où les moines vendaient les vices comme des privilèges. Peut-être cette vente fut-elle *une inspiration divine.*

dans un cercueil de bois probablement, puisque en 1242 il faut, suivant Maurice, un petit coffret... et suivant Fisen un cercueil de marbre, ce qui est une surabondance de luxe, que Villenfagne, témoin oculaire, détruit d'un seul mot, comme vous le verrez plus tard.

Concluons de tout ceci que le manuscrit dans lequel d'Oultreman aura puisé le récit de cette exhumation était une de ces amplifications de rhétorique, si communes au moyen âge, et que le caractère dont le père d'Oultreman était revêtu l'aura empêché d'examiner avec sa critique habituelle.

Je me suis étendu sur ce livre du père d'Oultreman. Je suis entré dans d'assez longs détails, parce que ces détails touchent à l'histoire. Je les ai rapportés tels qu'ils sont, sans les défigurer, ni leur enlever, pour quelques-uns, leur caractère légendaire. Ce livre ne mérite pas le mépris dont vous voulez le couvrir. Ce n'est pas un *roman*, c'est au contraire un petit livre fort curieux et je loue les historiens modernes qui, l'ayant consulté, l'ont trouvé *un petit livre très-soigné*.

Pour en finir avec ce livre et nous résumer, disons : ou le père d'Oultreman a écrit un mauvais livre, alors tous les écrivains modernes qui ont puisé à cette source se sont montrés peu judicieux et ignorants, ou le livre du père d'Oultreman est bon : alors... Mais je m'aperçois que je n'ai qu'un dilemme au lieu d'un syllogisme, aussi je vous demande grâce pour la troisième proposition.

Voici (pour que vous puissiez le comparer au livre du P. d'Oultreman) ce que dit Paul-Emile, qui écrivait sous Louis XII, et qui a consacré à son histoire de France, tant vantée par Erasme lui-même, plus de 20 années de recherches :

« Un gentilhomme Picard, appelé Pierre, après avoir passé sa » jeunesse dans les études, entra dans le métier des armes, mais » ayant remarqué la vanité des choses humaines dans les états de » la vie, il quitta les armes et se retira, pour les oublier, dans un » hermitage duquel, à peine guéri, il lui prit envie de partir pour » voyager dans la Terre-Sainte. Il s'habilla le plus pauvrement qu'il » pût, pour mieux pénétrer chez les barbares. C'étoit un homme » d'un esprit cultivé, mais laid de figure et petit de taille et d'un » abord si vulgaire qu'on n'auroit jamais pu le croire aussi habile. »

Cet auteur écrivait à peu près dans le même temps que le religieux de Bruges.

Les savants auteurs de la Gaule chrétienne (qui font mourir *Pierre l'Hermite* le 8 des ides de juillet 1115.... âgé de 62 ans) (1), ont donc raison de dire : « *Pierre l'Hermite*, gentilhomme d'Amiens, » qui, après avoir étudié les lettres et pris les armes, se maria et » se fit cénobite. »

Et Michaud pouvait bien, à son tour, sans crainte de passer pour un romancier, écrire :

» L'étude des lettres, le métier des armes, le célibat, le mariage, » l'état ecclésiastique ne lui avaient rien offert qui pût remplir son » cœur et satisfaire son âme ardente.

V.

Revenons à nos moutons, c'est-à-dire à vos graves accusations. Vous dites, monsieur, *que je me garde bien d'interroger les chroniqueurs contemporains*. Je vois, monsieur, « Que vous aimez à rire quand l'occasion s'en présente, » car vous trouverez peu de pages de ma brochure qui ne s'appuient sur ces chroniqueurs mêmes que vous m'accusez de ne pas interroger. *Guibert de Nogent*, mais je vous en parle aux pages 12, 20; *Albéric*, à la page 19, *Jacques de Vitry* à la page 21, etc., etc., etc.

Eh quoi ! vous dites, monsieur, que je n'interroge pas les chroniqueurs et vous m'accusez de contradiction à propos des chroniqueurs. Je cite Jacques de Vitry dans un sens qui ne m'est pas favorable et vite me voilà en contradiction avec moi-même; comme si je pouvais changer, moi, le texte des chroniqueurs. Il n'appartient pas à tout le monde, monsieur, de déplacer des virgules et de traduire comme personne n'a traduit. Je laisse les textes tels qu'ils sont, et s'ils me contredisent, j'en suis fâché, mais je ne tiens pas à les altérer pour avoir raison.

Rassurez-vous, monsieur, et ne vous mettez plus en embuscade. Je ne réfute pas à la page 20 ce que j'ai avancé à la page 13. Voici du reste les deux textes en regard et vous pourrez vous convaincre

---

(1) M. Grandgagnage, en reproduisant l'article de M. Ch. De Thier : *Pierre l'Hermite et sa statue*, donne la date de la mort de ce moine et la fixe, d'après le nécrologe, à 1117. (Chaudfontaine, p. 180). Il rectifie cette date dans son nouvel article : *Pierre l'Hermite* Liégeois ou Picard, et donne 1115.

que s'il y a contradiction elle ne vient pas de moi qui n'en peu: mais. Il est facile, les chroniqueurs n'étant pas là pour embrouille: la question par des subtilités, de les mettre d'accord, car j'espèr bien, monsieur, que vous ne poussez pas le rigorisme jusqu'à vou loir que des chroniqueurs, qui vivaient à de grandes distances le uns des autres, soient aussi exacts qu'un officier de l'état-civil.

GUIBERT DE NOGENT.

» J'ai découvert que cet homme,
» originaire, si je ne me trompe, de
» la ville d'Amiens, avoit mené d'a-
» bord une vie solitaire, sous l'habit
» de moine, dans je ne sais quelle par-
» tie de la Gaule supérieure. Il partit
» de là, j'ignore par quelle inspira-
» piration, mais nous le vîmes alors
» parcourant les villes et les bourgs
» et prêchant partout. »

JACQUES DE VITRY.

» Le Seigneur, voyant l'affliction e
» l'humiliation de l'Eglise d'Orient
» inspira à un homme pauvre et reli-
» gieux, originaire du royaume d
» France, qui menoit une vie d'hermit
» dans l'évêché d'Amiens et que l'o
» appeloit *Pierre l'Hermite*, le des-
» sein de se rendre à Jérusalem. »

Ce n'est pas à Amiens, comme vous l'avez vu plus haut, que *Pierre l'Hermite* devint prêtre, mais au monastère du Mont-Saint-Quentin, près de Péronne. Qui mieux que Guibert de Nogent saurait si Pierre avait mené la vie d'hermite dans le diocèse d'Amiens? Guibert n'était-il pas en communauté de prières avec le monastère du Mont-Saint-Quentin? N'aurait-il pas pu connaître ce fait, qui s'était passé dans sa propre patrie, à quelques lieues de la maison de sa mère? Eût-il manqué de le dire? Mais non, il prend soin de consigner que Pierre, poussé par son esprit mobile, est parti de là. Pour où? Guibert ne le sait au juste, mais d'après ce qu'il en a entendu conter, c'est pour *un lieu solitaire*, qui se trouve *dans quelque partie de la Gaule supérieure* (1).

Guibert eût eu le dessein de se renseigner exactement sur cet homme qu'il n'aurait su le faire. La distance qui sépare le pays de

(1) Ce lieu solitaire, voici un chroniqueur qui nous le montre avec toute la naïveté de l'époque :

« Entre les autres vint à Jherusalem un pelerin qui estoit du regne de France, » nez de l'evesché d'Amiens, c'est-à-dire Pierres, qui avoit esté hermites el » bois, parce l'appeloit-on Piéron lermite, etc. »

(Bib. des ducs de Bourg. XIII[e] S. n° 9492).

Le père G. de Waha place ce lieu solitaire dans un endroit montagneux, couvert de forêts, sur les limites du pays de Liége.

« On dit qu'il se retira au pays de Liége, *loin de sa patrie.* »

B. Fisen.

Liége de l'abbaye de Nogent était trop grande pour que, dans un moment de communications et si dangereuses et si difficiles, il n'en eût pas été empêché.

Remarquez aussi, monsieur, que les chroniqueurs ne s'occupent de cet homme que lorsqu'il est devenu célèbre. Avant c'était un simple moine, un pauvre solitaire qui n'attirait point les regards, et les renseignements que les chroniqueurs durent prendre sur lui sont antérieurs à la Croisade. Le texte de Guibert vous indique les recherches qu'il a du faire en Picardie pour s'enquérir de *Pierre l'Hermite* : *j'ai découvert*, dit-il; ceci suppose des renseignements pris. Quels sont ces renseignements? *Il est né dans le diocèse d'Amiens* (1). Mais où? Guibert ne peut nous le dire au juste. Cet homme n'avait plus de nom. Il n'était plus connu que sous celui de l'*Hermite*, ce qui devait plaire à une nature aussi fougueuse et aussi mystique; mais les moines du Mont-St-Quentin ne durent pas manquer de faire connaître à Guibert sa qualité de Picard. Que devient cet homme? Ici Guibert a encore interrogé, et la réponse il nous la donne : Cet homme? il est parti; on ne saurait indiquer sa demeure, mais on sait vaguement que c'est *dans une partie de la Gaule supérieure*. Il est impossible d'entendre la Picardie par *cette partie de la Gaule supérieure*, Guibert écrivait en Picardie et le lieu qu'il désigne se comprend bien plus facilement du pays de Liége, surtout quand on rapproche la tradition de ce texte.

M. Dumortier, en déplaçant la virgule, fait mener à Pierre une vie d'hermite en pleine ville d'Amiens (2). On voit ce que cela a de forcé. Si cette leçon, suivant M. Dumortier, *ne répugne pas à la latinité du moyen âge*, elle répugne à la tradition, et la chronique du Mont-Saint-Quentin, que nous avons citée, est là pour nous prouver que le texte de Guibert de Nogent ne doit pas être défiguré, puisque le chroniqueur, qui habitait à quelques lieues d'Amiens,

---

(1) « *Pierre l'Hermite*, du territoire d'*Amiens*, » dit la chronique du chanoine de Laon, écrivant du vivant ou quelques années après la mort du prédicateur.

(2) Les hermites de cette époque vivent seuls ou en communauté, dans le milieu des bois. C'est vers ce temps qu'on leur voit ériger des chapelles qui plus tard deviennent des monastères. Presque tous venaient de pays étrangers au leur, et beaucoup même terminaient leur vie sans être sorti de leur hermitage.

n'eût pas manqué de consigner cette particularité dans ces annales. (1)

Jacques de Vitry, lui, écrivit sa chronique en Italie. Elle ne vint en Gaule que fort tard, puisque c'est ce livre, inconnu au Neuf-Moustier vers 1242, qui fut cause de la translation des cendres de *Pierre l'Hermite* et non *l'inspiration divine* dont parle le nécrologe et dont on voit ici le peu d'exactitude.

Jacques de Vitry sait que *Pierre est originaire du royaume de France*. C'est le dire universel. Il le transcrit. *Il menoit*, dit-il, *une vie d'hermite dans le diocèse d'Amiens*. Le détail ne pourrait-il pas s'appliquer aussi bien à la qualité de moine qu'à celle d'hermite? Je n'oserais me prononcer, mais lorsque Jacques de Vitry écrivit sa chronique, il était loin de la Picardie, peu à même de vérifier une question de détail, qui pour lui était d'une importance secondaire.

Jacques de Vitry, qui écrivait plus de 100 ans après la mort de Pierre, fut bien moins à même que Guibert de Nogent de se renseigner sur ce point, qui n'est, remarquez-le bien, monsieur, important que pour nous et qui pour lui n'était qu'une de ces mesquines questions de détail auxquelles son esprit n'était pas habitué. Jacques de Vitry est un écrivain descriptif, qui passe légèrement sur les choses qu'il n'a pas vues de ses yeux, mais qui dans ces dernières, s'élève à une finesse d'observation qui le rapproche de la science moderne.

Ce qu'il lui importait de savoir c'était l'origine de l'homme extraordinaire dont il avait à parler; pour cela il n'avait qu'à recueillir le récit des Croisés; il l'a fait, il vous le dit : *originaire du royaume de France*. Quant au reste, peu lui importe : il en fait un

---

(1) Décidément M. Dumortier veut pour lui tous les hommes remarquables de la Croisade. — L'appétit vient en mangeant, dit l'honorable M. Grandgagnage. — Létal et Engelbert ne furent pas les premiers chevaliers qui entrèrent dans Jérusalem. Le premier, qui monta sur les murs de Jérusalem, fut Robert ou Raimbaut Creton, chevalier d'Estourmel, qui escalada le cinquième jour, avec la seule échelle que possédassent les Croisés, les murs de la ville sainte. Tancrède fut arraché de cette échelle par ses amis : Robert Creton y monta à sa place, arriva sur les murailles et fut blessé par les Turcs. M. Dumortier peut lire le récit en entier dans Ordéric Vital, qui lui a déjà rendu quelques services. Il le trouvera également dans Raoul de Caen. La chanson d'Antioche est remplie des hauts faits de Raimbaut Creton.

homme pauvre, et en cela il se trompe, comme il se trompe au sujet de l'endroit où Pierre a passé sa vie d'hermite.

Mais je suis étonné, monsieur, de vous voir attacher autant d'importance à l'autorité de Jacques de Vitry. Est-ce le seul plaisir de me mettre en défaut qui en est cause? Je serais tenté de le croire, si cette autorité, dont vous réclamez l'authenticité, ne se tournait pas contre vous, car enfin, ou vous acceptez, ou vous n'acceptez pas l'autorité de Jacques de Vitry. Or vous l'acceptez : alors suivant vous, et vous appuyant sur sa chronique, *Pierre l'Hermite* a mené une vie d'hermite dans l'évêché d'Amiens. Or donc si Jacques de Vitry est exact pour ce temps de la vie de *Pierre l'Hermite*, il n'y a aucune raison pour qu'il ne le soit pas pour l'indication du lieu de sa naissance, et comme il dit positivement que *Pierre l'Hermite était originaire du pays de France*, il s'ensuit, — d'après vous-même — que *Pierre l'Hermite* n'est pas votre compatriote. Je ne vous demande pas autre chose que votre propre aveu.

Mais sans avoir recours à ces subtilités, monsieur, que je n'emploie ici que pour répondre aux vôtres, je vous oppose deux cents chroniqueurs, historiens, poètes, commentateurs, critiques, biographes, contemporains et autres, qui tous le font naître à Amiens ou dans le diocèse d'Amiens.

Et vous m'opposez quoi? un seul chroniqueur, Goethals, qui vivait à 400 ans de l'époque qui nous occupe et dont nous avons vu plus haut le peu d'exactitude (1). Je ne connais que lui et Belleforest qui ne fassent pas de *Pierre l'Hermite* un Picard. Pourquoi, sur une pareille donnée, la ville de Blois ne réclamerait-elle pas le grand prédicateur, en se basant sur les mots de Belleforest, dans ses Annales de France : *Pierre l'Hermite*, natif de Blois (2)? Cela me

(1) Un des contemporains de Geothals, flamand comme lui, dit en parlant de la croisade que « la cause en fut, selon que les histoires le mentionnent, un » prêtre d'Amiens, nommé Pierre. »

P. d'Oudegherst. Les chroniques et annales de Flandres. *Anvers*, Plantin, 1571.

(2) Il faut voir, à ce propos, la colère de Teuet, qui le fait mourir à Constantinople. « Natif d'Amiens et non de Blois, écrit-il, ainsi que nous l'a laissé par » écrit le nouveau Munster, qui se vante que chacun lui dérobe ce qu'il a de » bon de ces vieilles recherches, encore qu'il ne fasse autre chose que de se

rappelle ce biographe qui voulait absolument que le général Foy fût de son département, parce que lui, trois étoiles, y était né.

A part votre chroniqueur (j'allais dire votre *romancier*) de la fin du XV[e] siècle, il ne vous reste que deux mots, car vous avez si mal défendu votre tradition orale qu'il est facile de voir que vous n'y avez pas grande foi. Ces deux mots, *natale solum*, qui « *grâce à l'élasticité de la traduction de MM. GGGG et surtout des commentaires successifs dont il l'a enrichie*, comme le fait très-bien observer M. Hardouin, sont votre tour de défense; vous comprenez que devant autant d'autorités ils doivent tomber, comme les murs d'Antioche devant les Croisés. Nous vous ferons connaître plus loin l'opinion des vôtres sur ces deux mots, et nous vous dirons que si ees deux mots n'ont pas été traduits dans le sens que vous leur donnez maintenant, c'est que la vérité est plus forte qu'une traduction que l'on peut appeler, comme celles de Perrault d'Ablancourt, une belle infidèle. C'est que, pour donner à ces mots une valeur historique, il faut terrasser et la tradition et les autorités, qui de siècle en siècle, ont transmis aux âges futurs le nom de Pierre et sa patrie et que ces traditions et ces autorités se déplacent beaucoup moins facilement que des virgules et des inversions.

VI.

Mon rôle devient plus facile. Il me reste à répondre à vos paragraphes IV, V, VI, VII. Quant au paragraphe IV, qui concerne l'*hermitage*, il me sera d'autant plus facile de vous donner raison sur ce point que je n'ai jamais fait *une preuve* de cet hermitage, que je vous abandonne *provisoirement*, d'autant plus qu'il est acquis à la discussion qu'avant son départ pour la Palestine, *Pierre l'Hermite* habita le pays de Liége. Mais il m'eût pourtant été agréable d'avoir des renseignements sur *la montagne du Picard*. Espérons que vous serez plus heureux que moi, et que vous découvrirez sur cette montagne le village d'*Achéry* qne j'ai été assez mal avisé pour rencontrer en Picardie, dans mes courses archéologiques. Vous voyez que je suis

---

» remplumer des plumes d'autrui. » — Que dirait Teuet s'il vivait aujourd'hui ?

L'erreur de Belleforest prouve tout bonnement qu'il était un mauvais érudit et qu'avec un peu de recherches, il eut trouvé que ce *Pierre l'Hermite* n'était pas notre prédicateur, mais un oncle maternel de Guillaume, archevêque de Bourges, que l'église a placé au rang des saints et qui vivait au XIII[e] siècle. La vie de cet archevêque a été écrite par un anonyme.

de bonne composition, monsieur, je vous laisse l'hermitage et je ne retiens que la tradition..

VII.

Vous me demandez : *pourquoi Pierre l'Hermite est-il venu chercher dans sa vieillesse un asile à Huy?* Et de là vous en induisez qu'il a obéi à *ce sentiment naturel, le plus puissant de tous les documents intimes,* et partant, *ce fait a toute la force d'un fait historique incontestable, rapproché*, non des chroniqueurs, s'il vous plaît, mais du *natale solum.*

J'admire la merveilleuse facilité avec laquelle vous voulez tous, messieurs, enchaîner les affections de notre prédicateur. Ceci est du despotisme archéologique.

S'il était d'Amiens, dit M. Dumortier, il aurait emmené des Picards; comme s'il nous était possible de tracer l'itinéraire de cet homme, après son départ de Clermont. Nous n'avons rien de précis sur la composition du corps d'armée de Pierre. A coup sûr il y avait des Picards : les sires de Breteuil et de Monchy, entre autres, des environs d'Amiens et de Péronne; des Franks (dit Albéric), des Souabes; des Bavarrois; des Lorrains etc. Il remua le pays de Liége et la Picardie par ses prédications; mais d'où son corps d'armée fut-il tiré? Les chroniqueurs nous le disent : c'était une macédoine de peuples, et les Picards, qu'Albéric appelle Franks, devaient s'y trouver en grand nombre, si j'en juge par les noms de quelques seigneurs obscurs de cette province, qui nous ont été conservés et que j'ai recueillis dans les chroniqueurs.

Il est venu mourir à Hui, donc il y est né. En thèse générale vous pourriez avoir raison cent fois, mais ici, « malgré Aristote et ses prémisses » il suffit que vous puissiez avoir tort une seule fois pour que je n'admette pas votre raisonnement. Je ne sais pas pourquoi vous voulez enchaîner la vie d'un homme, sur lequel vous n'avez que de faibles données, qui vous le montrent mobile, fougueux, emporté et fanatique. En mettant en pratique votre propre raisonnement je vous demanderai pourquoi tant d'abbayes de cette époque ont été élevées par des moines étrangers au pays où ces monastères s'élevaient ?

Pourquoi donc cet homme, s'il est né à Huy, est-il allé se faire soldat sous Eustache de Boulogne, en Picardie? Pourquoi, s'il est né

à Huy, est-il allé se faire moine à l'abbaye du Mont-St-Quentin, en Picardie? Pourquoi, s'il est né à Huy, est-il allé passer sa vie d'hermite en Picardie ?

N'avait-il donc plus alors ce sentiment naturel, *le plus puissant des documents* intimes, qui retient l'homme à la patrie? Quel charme avait donc la Picardie pour qu'il lui sacrifiât sa charmante et pittoresque patrie ? Pourquoi la Picardie plutôt que tout autre pays?

Je n'acuse point vos *nombreux témoignages* d'avoir pris le lieu de naissance de Pierre pour celui qu'il habita pendant sa jeunesse ; je n'ai fait cette réflexion qu'à l'égard de M. d'Héricourt, et le raisonnement qui sert de conclusion à votre paragraphe V serait juste si Albéric disait : « un prêtre né dans la ville de Huy, » et si Guibert disait : Pierre originaire, si je ne me trompe, de la ville de Huy; mais vous savez qu'aucun d'eux ne s'exprime ainsi.

Maintenant que *Pierre l'Hermite* soit parti de Huy, ce qui est probable, qu'il soit parti du Mont-St-Quentin, ce qui est possible, pour se rendre à Jérusalem, peu m'importe. Le fait qui nous est acquis par Guibert de Nogent, par les manuscrits cités et surtout par la tradition, c'est qu'il a habité le pays de Liége; je ne demande rien de plus. Il me sera facile de vous faire voir d'où vient la prédilection de Pierre pour ce pays et la dissertation, qu'imprimera bientôt la Société des antiquaires de Picardie, vous montra quelques données à cet égard.

VIII.

Je n'ai qu'un mot à répondre sur votre paragraphe VI.

Je n'ai pas dit que dès 1835 M. Grandgagnage s'appuyait sur la tradition : il ne la connaissait pas alors, puisqu'il fallut que M. d'Héricourt *vînt* dans le pays pour lui faire connaître cette tradition qui n'existait pas et qui depuis se trouve partout, ce qui n'est pas un des faits les moins curieux de cette discussion archéologique. Je ne sais quel légendaire appelle les environs de Huy *la terre des miracles*. Je n'avance cette expression que sous forme dubitative, n'ayant pas le loisir de la vérifier; mais vous conviendrez, au train dont marchent les choses, qu'on peut bien l'accepter sans réserve.

Je vous ai dit que M. Grandgagnage en s'appuyant en 1844 *sur une tradition locale attestée par un auteur français*, se citait lui-même. Voilà ce que j'ai dit et sur ce « je n'ai pas lu la notice de M. GGGG !

» Je n'ai pas lu les historiens belges, chez lesquels l'opinion de » M. GGGG n'a pas eu le moindre écho !! etc. »

J'ai vu tout cela, monsieur, ne vous déplaise, et vous verrez tout à l'heure si j'ai bien lu la notice de M. Grandgagnage, *qui n'a pas eu d'écho en Belgique*.

Voyons d'abord les historiens dans lesquels M. d'Héricourt a puisé sa tradition et que, toujours suivant vous, monsieur, *je n'ai pas parcourus*. Ouvrons-les et nous trouverons : dans M. Juste, Histoire de Belgique, 1re édition : *Pierre l'Hermite, d'origine liégeoise*. M. Juste ne cite pas son autorité, il est vrai.

Dans la Belgique monumentale, sorte d'ouvrage où les étrangers puisent d'ordinaire des renseignements : « *de savantes recherches* » ont démontré qu'il était né dans la contrée que nous parcourons. » (E. Gaussoin, T. 2, p. 172) art. *Huy*. Les savantes recherches d'alors consistaient dans les seuls mots *natale solum*. (1)

M. Alex. Henne (Godefroi de Bouillon — *Trésor-national*. Brux. 1842), le place dans la liste des *Croisés belges* qui ont fait partie de la première Croisade.

« Quelques savants croient que *Pierre l'Hermite* était né à *Achers* « (sic) ou *Acherstrardt*, à trois lieues de Verviers, » dit monsieur Collin de Plancy, qui cite aussi la chronique de saint André-lez-Bruges. » (Chron. de Godefroi de Bouillon. Bruxelles, 1842). Quelques savants ! Lesquels ?

Vous voyez, monsieur, que, grâce au Nécrologe, l'erreur a déjà passablement voyagé.

Quand j'avance un fait, monsieur, j'ai la preuve sous les yeux et pas plus que M. Hardouin ne consulte sans le dire — d'après M. Dumortier — les *Gesta Dei per Francos*, je ne fais de citations sans les avoir vérifiées (2).

---

(1) M. Gaussoin ajoute : « C'est là que son corps, *qu'on avait retiré du tombeau, fut exposé pendant plusieurs siècles* aux regards des visiteurs, dans un état de conservation etc... » voilà encore un texte qui penche pour *le petit coffret* de Maurice.

(2) On pourrait avec plus de raison reprocher à M. Dumortier de confondre la chronique d'Albert d'Aix, avec la chronique d'Albéric-des-trois-fontaines, que je regrette bien de ne pas avoir sous la main et qui, si elle a été, suivant Villenfagne, rédigée par Maurice lui-même, doit contenir des détails assez curieux sur le Neuf-Moustier, mais qui ne pourraient nous servir, la chronique s'arrêtant en 1241, une année avant l'exhumation de *Pierre l'Hermite*.

Il est singulier de voir les grands journaux et les revues s'attacher plutôt aux

Quant au mot *articulet* que vous me reprochez d'avoir écrit, je n'y ai pas mis autant de malice. Je vois que vous êtes habitué à donner de l'extension aux mots. *Articulet* — je ne sais si le mot est français — signifie *petit article*. Je n'ai pas voulu dire autre chose.

Je n'avais pas attendu votre observation sur le mot Gorrissen que j'ai écrit Corrissen, et d'avance j'avais prié la Société des antiquaires de Picardie de corriger cette faute, qu'un exemplaire assez usé de l'Histoire de Huy m'a fait commettre..... ou peut-être mon imprimeur. (1)

Vous vous rejettez sur de bien petites choses.

IX.

Avouez, monsieur, que vous défendez bien mal la tradition qui sort de toutes les bouches. Vos historiens avaient fait, dites vous, *comme tout le monde;* ils avaient accepté, *en aveugles*, l'opinion *la plus répandue* sur la naissance de *Pierre l'Hermite*. Singulières gens que vos historiens! Vous ne leur faites pas beaucoup d'honneur.

---

noms de mes contradicteurs qu'au fait lui-même. Aucun des savants qui ont lu et critiqué les articles de MM. Grandgagnage et Dumortier, n'a vu le Nécrologe et personne d'eux ne doute de sa date. Il est contemporain de *Pierre l'Hermite*, écrit sous ses yeux, par lui peut-être! Il y a tout lieu de croire que ce Nécrologe lui est postérieur.

Que diraient ces messieurs si quelque paléographe venait leur prouver que ce Nécrologe est postérieur de quelques siècles à *Pierre l'Hermite*, et qu'il fut fait de mémoire? C'est ce qui pourrait fort bien arriver à ce livre, comme à beaucoup d'autres de ce genre, composés après coup, et dans lesquels les annotations, au lieu d'être écrites *au jour le jour*, comme le veut M. Dumortier, ne sont transcrites que quelques siècles après, au moyen de documents et quelquefois même de souvenirs.

Il en est ainsi d'Acher, que personne ne connaît, mais qui présente *tous les caractères de la certitude*. Parbleu! ne faudra-t-il pas l'inventer pour donner raison à ces messieurs?

Il est triste de voir les gens qui s'occupent d'érudition traiter aussi légèrement ces questions, et trouver que *tout est clair* et *complet* parce que cela flatte leur vanité.

Le pauvre père d'Oultreman n'est pas non plus en odeur de sainteté près de ces messieurs. Il est vrai qu'ils ne savent pas trop pourquoi.

(1) Soyez sûr, M., que cette faute lui coûtera moins cher que le malheureux *u* que les frères Etienne substituèrent à l'*a* dans cette phrase de leur fameux Missel : *Ici l'officiant doit ôter sa calotte*. Je ne serai pas plus difficile que l'imprimeur de l'Encyclopédie et puisque M. Didot laisse *Corrisa* au lieu de *Gorrissen*, je ne ferai pas plus que lui de *carton* pour changer mon *c* en *g*.

J'avais donc raison quand je vous disais : j'ai interrogé la tradition; elle m'a répondu : il n'est pas né ici.

Maintenant vous ajoutez que la *tradition toujours vague et obscure après un millier d'années*, parlait cependant *assez haut* pour être entendue, mais qu'on ne pouvait l'invoquer, *parcequ'elle n'était appuyée sur aucun document écrit*. Vous dites que vous avez interrogé *de plus près* la tradition, que vous avez recherché les traces de *cette voix du passé* et que vous les avez retrouvées *encore vivantes et nombreuses*... et cependant, plus haut, vous avouez que les *historiens et tout le monde* donnaient Amiens pour lieu de naissance à *Pierre l'Hermite*. Vous *retrouvez vivantes et nombreuses* les traces d'une tradition *vague et obscure* que vous êtes obligé de *rechercher*.

Si je relève ce curieux passage de votre réponse, ce n'est pas pour le stérile plaisir de vous trouver en défaut, mais pour vous faire comprendre que quelque talent qu'on apporte à soutenir l'erreur, la vérité se montre malgré tout. La vérité, c'est une voûte; il faut prendre garde d'en ôter la clé.

Et pourquoi donc, M., ne pas recueillir les traditions? Elles sont quelquefois l'histoire. Combien de fois ne doit-on pas y recourir pour suppléer à l'insuffisance des textes? « Je n'ai pas d'au-
« tre garant que Cambry, dit Michelet, en citant un fait; pour tous
« les autres que je lui ai empruntés, ils m'on été confirmés par les
« hommes du pays. »

X.

Je n'ai qu'un seul mot à répondre à votre paragraphe VII. C'est que j'étais loin de m'attendre au bruit qu'allaient faire mes *lettres familières*. Quand j'écrivis la première, je n'avais pas un livre sous la main; la deuxième, je venais d'acheter le charmant ouvrage sur Chaufontaine, par M. GGGG, que je crus sur parole. Il ne m'y prendra plus. Je n'ai pas l'habitude de voyager avec les historiens de la France.

Je n'ai pas *mauvaise grâce*, monsieur, à vous reprocher *vos erreurs*, et je comprends d'autant moins que vous ayez dit *que les chroniqueurs se taisaient* (1), que dès longtemps vous vous êtes occupé avec

---

(1) M. de Thier écrit : « Nous n'avons nullement dit que tous les historiens se
» taisaient, mais que parmi ceux que nous avions consultés, et nous n'avions pu

ardeur de cette question, dans des articles plus sérieux que des lettres familières, reproduction d'impressions de voyage et rien de plus. Il est singulier de vous entendre dire que c'est M. Hardouin qui a découvert *trois textes*, qui avaient échappé à *nos* recherches. Je n'avais fait aucune recherche, monsieur, et la réponse de M. Hardouin va droit à l'adresse de M. Grandgagnage. M. Hardouin, dites-vous, a découvert *trois textes*. Eh quoi, monsieur, vous vous êtes dès longtemps occupé de *Pierre l'Hermite* et des Croisades et vous ne connaissiez pas Albéric, Guibert de Nogent, Guillaume de Tyr et Jacques de Vitry! Vous appelez ces auteurs *trois chroniqueurs qui ont échappé à vos recherches*. Mais où donc, monsieur, avez-vous fait vos recherches, et quelle confiance voulez-vous que l'on ait dans votre opinion, si vous ne connaissez pas les témoins les plus intéressants à interroger?

Laissez donc mes lettres familières pour ce qu'elles valent. Je n'y attache pas la moindre importance, et je ris de bon cœur d'apprendre qu'elles vous ont servi d'*autorités*. Je n'y cite aucun texte et suis d'autant plus surpris de vous voir prendre là vos preuves, que c'est un édifice que vous avez *démoli de fond en comble*, dans la *grande réfutation* que vous savez.

Je n'ai pris cette question à cœur qu'à dater de ma dissertation imprimée chez Rouvroy à Namur (juin 1854 in-8°), réponse trop promptement faite pour avoir eu le temps de rechercher tous les textes nécessaires à l'élucidation du fait qui nous occupe.

Je me suis donné depuis, non la peine, mais le plaisir de faire à travers les chroniques ce petit voyage dont vous parlez.

J'ai pris mon bâton de pélerin et suis allé heurter à la porte des moustiers. J'ai frappé, on m'a ouvert.

» les consulter tous, nous, n'avions rien découvert sur la naissance de *Pierre l'Hermite*. » Permettez-moi de rétablir votre propre texte :

» Dans tous les écrivains *du temps des Croisades* que nous avons pu consulter
» nous n'avons rien, rien absolument découvert, etc. »

Le nombre des écrivains n'était pas cependant si grand que vous n'eussiez pu les consulter tous. M. Dumortier vous l'a dit :

Il en est jusqu'à trois que je pourrais citer.

Nous n'irions cependant pas loin pour en trouver davantage, mais nous ne chicanerons pas M. Dumortier sur ce nombre restreint. Ces trois autorités sont en effet les trois principales, et M. Hardouin n'a pas trop mal pensé en les *choisissant*. Quoique puise dire M. Dumortier, M. Grandgagnage n'a pas *haché si menu les tenants de son adversaire*, et *les bottes qu'il lui a portées* l'ont laissé sur ses arçons.

Je n'ai eu qu'à marcher pour rencontrer en route des annalistes et des légendaires, qui m'ont donné aide et protection, entre autres un dont le style est si curieux que je ne puis m'empêcher de le citer ici, pour vous montrer que les chroniqueurs ne se taisent pas. Cet écrivain vous tient d'assez près; on l'appelle Jehan d'Oultremeuse. Voici ce qu'il dit :

« Sous l'an XI c et XVI, le VIIIe ides de Jule, morut *Pire ly*
» *Heremite*, ly fondateur de Neuf-Mostier, à Huy. Et fut ensevelis
» devant l'aultet saint Etienne en la dicte Englise. Mais après cha
» fut-il oistet, l'an M. II^c et XLII (1242) le xvij kalendes de Novem-
» bre et fut translatet en le crypte de le dite Englise, devant l'aultet
» des XII apostles. Chez vers furent fais pour *Piere l'Heremite* et ata-
» chiez al chief de son sépulcre en mure del grotte, là il fut translatées. »

Suivent les vers :

« *Inclita per merita*, etc. »

» Item encore eu chez aultres verses, qui le estoient atachiez al
» mure estoit aussy escript :

« *Nasceris Ambianis, Petre, mundi, spretor inanis*
« *Ac ibi degis ita quod diceris hinc Eremita*
« etc. »

Vous connaissez le reste.

Le passage de Jean d'Oultremeuse est d'autant plus curieux que, se rapprochant beaucoup plus de l'époque qui nous occupe, il nous montre qu'en 1242, lors de la translation des restes de *Pierre l'Hermite*, on était convaincu dans son monastère qu'il était d'Amiens, puisqu'à cette époque Godwin (1), religieux de ce monastère et dont j'ai déjà parlé, sans savoir à quelle époque il vivait (trompé que je fus par Chapeauville), disait de lui :

Nasceris Ambianis, Petre, etc.
(Jehan d'Oultremeuse. Bib. des D. de B. n° 10465).

Les mots *Nasceris Ambianis*, *Petre*, je vous le demande, monsieur, ne sont-ils pas bien plus précis — surtout écrits par un religieux du Neuf-Moustier — que *natale solum* dont nous examinerons plus loin

---

(1) Ce nom de *Godin* est fort ancien à Huy et dans les environs. Nous le retrouvons encore en 679. Cette fois ce n'est plus un industriel qui répand l'aisance autour de lui : c'est, dans ces temps barbares et remuants, un seigneur qui assassine son parrain, Anchise, duc d'Austrasie, malgré les richesses dont il l'avait comblé. Cet Anchise, qui avait épousé une fille de Pépin de Landen, fut enterré à Andenne en 679.

attentivement la vraie signification? Godwin dut, avant d'écrire ces vers sur le tombeau de *Pierre l'Hermite*, se renseigner sur la patrie du fondateur de son monastère (1). Il n'avait que deux ressources : la tradition et les manuscrits de Neuf-Moustier. Evidemment les manuscrits dans lesquels il se renseigna devaient être contemporains de *Pierre l'Hermite*, et quelles raisons auraient eues les auteurs de ces manuscrits de faire naître Pierre à Amiens pour en déposséder la ville où était leur monastère? Je ne sache pas que vous puissiez répondre à ce fait d'une manière péremptoire (2).

XI.

Nous arrivons au passage le plus important de la discussion, suivant vous : au *natale solum!*

Je ne m'inscris pas en faux contre le nécrologe. Je ne l'ai pas vu, et ne suis pas paléographe. Je me suis — usant de mon droit, comme vous avez usé du vôtre à l'égard du copiste d'Albéric — montré sévère envers un livre plein d'additions et de surcharges. Il n'y a dans ce fait aucun dédain magnifique ou autre. Je ne nie pas que votre nécrologe existe, mais je nie que les mots *natale solum* doivent nous renfermer dans la ville de Huy.

Vous écartez la discussion de son véritable chemin en disant : *Voilà donc le nécrologe en contradiction flagrante avec un chroniqueur digne de foi, etc.* Je vous ai fait observer que M. Grandgagnage (Chaufontaine, p. 191.) attribue *la note*, mise en marge de Gilles d'Orval et concernant la translation des cendres en 1242, à Maurice, religieux du Neuf-Moustier, et il a raison. Après avoir reconnu ce fait exact, M. Grandgagnage dit (p. 191) : « *La note de Gilles* » *d'Orval n'est pour ainsi dire qu'un extrait de notre manuscrit*.. (3), » *etc.*, plus bas :.. *Ce fut probablement Maurice qui redigea la notice* » *de la translation que nous venons de rapporter.... comme ce fut*

---

(1) J'étais dans l'erreur en disant, dans ma dissertation (Rouvroy, Namur, 1854) que Godwin vivait il y a 250 ans. Le texte de Jehan d'Oultremeuse prouve que j'avais été mal renseigné par Chapeauville.

(2) Ces vers de Godwin, mis à leur place, décideraient seuls la question si ce n'était pas un parti pris de ne voir que le *natale solum*.

(3) Peut-être votre manuscrit n'est-il au contraire qu'un extrait falsifié de la chronique dans laquelle Gilles d'Orval a pris ses renseignements.

» *sans doute par lui que le corps fut levé du cercueil.* » Eh bien, voilà l'homme—d'après vous-mêmes, messieurs,—qui a relevé du cercueil les restes de *Pierre l'Hermite* et quand cet homme vient nous dire qu'il a fait enfermer ces restes dans un *petit coffret*, vous ne voulez pas que je le croie: vous voulez que je donne crédit à un manuscrit dont l'infidélité m'est nettement démontrée. Pourquoi voulez-vous que j'aie plus de confiance dans un manuscrit que les plus érudits l'ayant eu en mains n'ont pas consulté, que dans le récit d'un homme prudent comme Maurice, reconnu par son impartialité, auquel Gilles de Liége envoie lui-même son livre à corriger et qui a présidé à l'exhumation de *Pierre l'Hermite*? Cet événement il le rapporte simplement, et son récit est bien plus conforme à la saine raison que tous ceux des légendaires sur lesquels vous vous appuyez et qui ne sont que des amplifications de rhétorique, composées par des moines ignorants, crédules et mensongers (1). Usons des manuscrits, mais après un examen attentif; sachons y découvrir l'intérêt que le légendaire a eu en vue, en racontant des faits merveilleux, et n'acceptons pas ces faits avec une crédulité qui répugne à la saine critique aussi bien qu'à la raison.

Votre Nécrologe parle d'abord d'*une inspiration divine*, tandis que c'est simplement le livre de Jacques de Vitry qui fut cause de l'exhumation de *Pierre l'Hermite*.

M. Grandgagnage le reconnaît. C'est ce livre qui, lu par Maurice, lui inspira cette idée. Il fit la demande de cette exhumation à son abbé et à l'évêque de Liége; c'est alors qu'on ouvrit le cercueil qui n'était pas de pierre, mais un cercueil ordinaire, un cercueil de bois et qui était enterré en pleine terre, ce qui explique bien pourquoi on ne trouva que *des restes*, qui furent enfermés dans ce que Maurice nomme un *petit coffret* et qui dut être un reliquaire.

Peut-être même le corps de *Pierre l'Hermite* n'avait-il été enterré qu'entre deux planches, coutume assez suivie alors pour les classes pauvres et les simples moines.

Supposons que le Nécrologe ait raison, et que le corps retrouvé entier, malgré les lois de la nature, soit replacé dans un cercueil de

(1) Il faut remarquer que cette note du Nécrologe est écrite non dans le corps du manuscrit, mais sur une des marges, c'est-à-dire après coup. Il en est de même pour la date et la mort de *Pierre l'Hermite*. L'acte de décès est écrit à l'encre rouge et la date superposée à l'encre noire.

pierre. Pourquoi faut-il (suivant Fisen, que je passais sous silence, parce qu'il est le seul auteur qui rapporte cette fable) que ces restes soient transportés cent ans après, dans *un cercueil de marbre?* (1) Pourquoi, à ces restes encore intacts, en 1242, Fisen ajoute-t-il *une grande barbe* (2), quand le Nécrologe n'en parle pas, et quand il eut pu se convaincre que les statuts de l'ordre défendaient d'en porter. Du Nécrologe ou de Fisen il y a un menteur, et pourtant vous réclamez ces deux autorités à la fois.

Pourquoi donc ce *cercueil de marbre* n'empêcha-t-il pas qu'on dut de nouveau placer les cendres de *Pierre l'Hermite* en 1633 dans une *caisse décente*, ce qui ferait supposer que la boite qui les contenait auparavant n'était guère solide et pourrait très-bien n'être que le *coffret* de Gilles d'Orval ? Pourquoi donc cette *caisse décente* de 1633, vue en 1786 par Villenfagne, n'est-elle *rien moins que décente?* Et pourquoi Villenfagne dit-il que *ces restes étaient alors dans une caisse de bois très-mesquine qu'on avait placée dans la sacristie* (3) et.... que *la tête était ce qu'il trouvait de plus remarquable?* Si le corps eût été entier eût-il manqué de le dire? Je ne vois pas qui aurait obligé les moines de retirer un cadavre d'un cercueil de marbre pour le laisser sans soins dans une sacristie? Il est à croire que *le petit coffret*, dont parle Maurice, fut un reliquaire (4) et que le sou-

---

(1) Il est à croire que le cercueil, exposé aux regards des passants et sur lequel on plaça en 1242 une plaque de marbre, sur laquelle on grava l'inscription :

Inclita per merita etc.

fut un cercueil vide et que les restes de Pierre l'Hermite furent déposés dans la sacristie.

(2) Voyez la note page 57 au sujet de la grande barbe. On m'oblige, bien malgré moi, à parler d'autorités subalternes qui n'ont (pardon de l'expression) de valeur qu'en choc en retour. Il eut été plus simple de résoudre la question par les écrivains contemporains ou postérieurs de cinquante à cent ans à *Pierre l'Hermite.*

(3) Il paraît qu'il était d'usage à Huy de conserver les ossements dans la sacristie. La tête de sainte Odile reposait en l'église Sainte-Croix de Huy, dans un reliquaire qui se trouvait dans la sacristie.

(4) Ma lettre écrite, j'ouvre par hasard les Belges aux Croisades de M. Van Hasselt, intéressant ouvrage que je regrette de ne pas avoir lu plus tôt : j'y trouve cette note dont M. Van Hasselt n'indique pas la source, mais qui me paraît se rapprocher de la vérité : « Enterré d'abord, selon sa demande expresse, dans le cimetière commun du moustier, il fut levé de terre en 1242 et transporté dans une petite grotte construite sous la tour de l'église, où les passants pouvaient voir son cercueil à travers une grille de fer qui donnait sur la rue. »

venir de *Pierre l'Hermite* s'effaçant de plus en plus des esprits, *le petit coffret* qui contenait ses restes, aura été porté dans la sacristie, où, par ordre du nonce apostolique Dom Aloyse Caraffa, il fut placé en 1633 dans *la caisse décente* dont parlent le père Ambroise et Villenfagne (1).

Je ne vois pas trop, monsieur, que mes arguments me servent si mal et que mon induction logique me tourne le dos (2). Si quelqu'un me tourne le dos, c'est vous, monsieur : on dirait que vous avez peur de la vérité. Allons, monsieur, du courage, car il me reste encore quelque chose à vous dire.

Le fond de tout ceci c'est que le récit de votre Nécrologe est mensonger ; qu'il n'y a pas eu d'inspiration divine ; que le souvenir de *Pierre l'Hermite* était mort ou à peu près dans l'esprit des moines de son monastère en 1242 ; que Maurice seul, moine intelligent et lettré, pensa à faire exhumer les restes du fougueux prédicateur enterrés en pleine terre, dans le cimetière commun. Que ces restes devaient reposer dans un cercueil de bois... par un effet de son humilité... rapportent les manuscrits.. la tradition.. et le Nécrologe et qu'ils n'auraient pas été — malgré le Nécrologe — recouverts d'un beau marbre tumulaire, ce qui n'eût pas été bien humble ; que *la grande barbe* dont parlent les manuscrits, Fisen et autres n'a pu se retrouver intacte (3), attendu que les chanoines n'en portaient pas et

---

(1) Je ne sais plus que croire des légendaires. Il est certain que le souvenir de *Pierre l'Hermite* fut d'assez bonne heure éteint dans son monastère même. Que croire alors des pélerins qui visitaient son tombeau ? Pourtant ces pélerinages durent avoir lieu à l'église du Saint-Sépulcre à Huy, tant que durèrent les Croisades. Cette église avait obtenu le privilége d'absoudre ceux que l'autorité ecclésiastique condamnait au voyage d'Orient et qui pouvaient s'acquitter de cette pénitence dans l'église du Neuf-Moustier. Quant aux miracles opérés à ce tombeau, ils rentrent dans la légende.

(2) Je ne sais comment accorder le récit de Jehan d'Oultremeuse avec ceux puisés dans d'Oultreman, les manuscrits de Neuf-Moustier, Foulon, Fisen et le Nécrologe, qui font inhumer *Pierre l'Hermite* en pleine terre, au dehors de l'église. Il y a dans Jehan d'Outremeuse : *Il fut enterré devant l'autel de la dite église, consacré à saint Etienne.*

(3) Je me défie des légendaires dans ces récits où un intérêt religieux les pousse à exhalter les actions de l'homme dont ils écrivent la vie. D'ordinaire si exacts dans les questions de détails, ils tombent alors dans des exagérations dont leur esprit crédule et prévenu les empêche de voir l'absurdité.

Cette légende de la *barbe fleurie* de *Pierre l'Hermite*, rapportée par d'Oultreman, par le P. Ambroise, par Fisen et autres, vient de la même source ; elle vient évidemment des manuscrits du Neuf-Moustier, composés par quelque légen-

que le Nécrologe aussi bien que les manuscrits auront été écrits par quelques moines légendaires qui n'auront trouvé rien de mieux qu'un miracle pour colorer leurs récits et rehausser la gloire de leur patron.

A propos de cette *grande barbe*, vous me reprochez de « *passer sans façon Fisen sous silence.* » Vous auriez eu pour autorités la Barbe-bleue et l'empereur Barbe-rousse que j'en eusse fait tout autant. Cette légende sur la barbe retrouvée entière est dans l'esprit du siècle; elle provient du vieux respect que l'on avait pour cet ornement naturel de l'homme. La barbe est un signe de force : à cette époque l'homme jure sur sa barbe; il en donne les poils en nantissement et le contrat est si bien observé qu'il trouve des usuriers pour lui prêter de l'or sur un gage aussi aléatoire. Le serf et le manant ne portaient ni cheveux longs, ni barbe : aux seigneurs, aux évêques appartenaient ces droits chevelus.

Vers le même temps que celui qui nous occupe, on ouvre le cercueil de Robert le Frison, comte de Flandre, celui-là même sous lequel *Pierre l'Hermite* fut fait prisonnier à Cassel. Que trouve-t-on? Non-seulement sa barbe entière, mais sa barbe grandie de moitié. Je m'étonne, monsieur, que vous qui « *aimez tant à rire*, » preniez ces légendes au sérieux. Les légendes méritent d'être conservées, parce qu'elles reflètent les mœurs de l'époque, mais je trouve qu'il faut aimer beaucoup la fable pour les accepter avec la crédulité d'un moine du Xe ou XIe siècle (1).

---

daire du moyen âge et que tous ces auteurs ont copiés : d'Oultreman et le père Ambroise d'après les manuscrits du Neuf-Moustier, et les autres d'après ces deux derniers. Comme nous l'avons vu plus haut, le père Ambroise n'a pas, comme le dit M. de Thier, copié d'Oultreman. Les différences que nous avons remarquées entre eux viennent de ce que le P. Ambroise s'est contenté de copier servilement les manuscrits du Neuf-Moustier, tandis que d'Oultreman s'en est servi en les examinant, au moyen d'autres autorités qu'il avait à sa disposition.

Il en est de la grande barbe de Pierre comme de la vive lumière de *clair lieu* à Huy et de l'apparition de saint Lambert, vêtu d'une armure d'or et guidant les Liégeois au massacre des Albigeois. La plupart des légendaires de ce temps font intervenir la divinité et les saints dans des choses infâmes. Je suis surpris de voir les écrivains postérieurs Liégeois, hommes de talent, accepter ces faits monstrueux sans examen.

(1) Une jolie légende de ce tems est celle d'Héloïse et Abélard. A la mort d'Héloïse, au moment où l'on ouvrit le cercueil d'Abélard, pour y placer sa

XII.

Voyons donc, puisque vous le voulez, monsieur, le Nécrologe à l'endroit duquel je n'ai aucune rancune, je vous prie de le croire. Examinons ce livre, ou plutôt ces *deux mots*, la seule autorité qui vous reste. Je vous ai cité trop d'autorités contemporaines de la chronique de Bruges, pour qu'elle ose se présenter devant un corps d'armée aussi nombreux.

Ce pauvre Goethals n'est pas, je pense, un géant, pour renverser d'un coup de plume tant d'illustres chroniqueurs et annalistes, et j'ose croire, sans prétention aucune, que cette fois la Germanie sera vaincue par la Gaule.

Je n'ai aucune raison pour m'inscrire en faux contre votre Nécrologe, auquel j'aurais rendu visite si j'avais l'honneur de connaître son gracieux et spirituel propriétaire, à l'humeur vive et quelque peu caustique, mais tant soit peu paradoxale, ce qui n'est pas du reste un grand défaut, tant de gens n'ayant que des préjugés.

Je dois vous avouer ici que je ne suis pas un vieil antiquaire à besicles et que je n'ai jamais su lire couramment un diplôme sur parchemin du Xe ou XIe siècles !.... C'est pourtant ainsi et votre Nécrologe serait falsifié de la tête aux pieds, chose assez commune à ces livres, que mon peu de connaissance dans la paléographie serait cause que je n'y verrais que du feu. S'il était du XIIIe siècle, je ne dis pas. J'aime donc mieux vous croire sur parole : votre Nécrologe est authentique, très-authentique, fort authentique !

Il y a dans ce livre deux mots après lesquels vous vous accrochez tous, comme le malheureux qui se noie se tient au pauvre roseau du rivage.

Voyons donc (sans même examiner l'époque où ce Nécrologe fut écrit, quoique je sois quasi certain qu'il n'est pas du XIe ou du XIIe siècle) ces deux mots dont vous voulez réserver tout le bénéfice à la seule ville de Huy. Franchement signifient-ils autre chose que le retour de Pierre en Europe? Je vais vous prouver par la vie manuscrite de *Pierre l'Hermite*, copiée sur les manuscrits mêmes de

---

femme, les bras du squelette s'ouvrirent pour la presser. N'y a-t-il pas dans ce récit un charme que l'amour seul pouvait faire naître? On voit que nous avons changé d'époque.

Neuf-Moustier et qui contient les mots *natale solum* aussi bien que votre Nécrologe, que c'est là leur vraie signification.

Votre Nécrologe n'en dit pas plus. Il énonce quelques actions de la vie de *Pierre l'Hermite* et n'établit aucun rapprochement entre le retour au pays natal et la fondation du Neuf-Moustier. Voici l'acte de décès, tel que le donne votre Nécrologe.

Le huitième des ides de juillet, l'an du seigneur* 1115, *est décédé Dom Pierre, de pieuse mémoire, vénérable prêtre et hermite, qui mérita d'être déclaré par le seigneur le premier prédicateur de la sainte croix, lequel après la conquête de la Terre-Sainte, lorsqu'il fut retourné au pays natal, à la demande de quelques hommes nobles et non nobles, fonda cette église, en l'honneur du saint sépulcre et du bien heureux saint Jean-Baptiste, dans laquelle il choisit sa sépulture à son gré. (1)

Voilà bien le retour indiqué, *cum reversus fuit ad natale solum*. Mais où est ce sol natal? Est-ce la terre d'Europe, la terre de France? Le lieu où il débarqua après une longue et périlleuse absence? Il est probable que ces mots *sol natal* doivent être pris dans cette large acception, et ne pas se rapporter plutôt à la Picardie qu'au pays de Liége. Il y aurait du reste pour la Picardie une priorité que je n'invoque pas et que je ne fais que mentionner : c'est que Pierre, après être débarqué en France, dut se rendre au monastère du Mont-Saint-Quentin, dont il était religieux, pour obtenir l'autorisation de quitter cette abbaye et d'en fonder une à Huy, à moins d'avoir obtenu une autorisation spéciale du pape. Nous ne voyons nulle part que Pierre ait été de nouveau à Rome, et nous ne connaissons nul acte papal qui le rélève de l'obéissance qu'il devait à son abbé. Le *retour au pays natal* s'entendrait donc de la Picardie, si le chroniqueur avait pensé à restreindre ce retour dans un aussi petit espace, car il toucha ce sol avant de se rendre à Huy. Mais le chroniqueur a si peu

---

(1) 1115.
Julii. anno Domini MCXV.
VIII. id.
Obiit domnus Petrus Pie memorie venerabilis sacerdos et heremita, qui primus predicator sancte crusis a domno meruit declarari. Hic post aquisitionem Sancte Terre, cum reversus fuit ad natale solum, (A) ad petionem quorumdam virorum nobilium et ignobilium fundavit ecclesiam istam in honore santi sepulchri et beati Johannis Baptiste, in qua idoneam elegit sibi sepulturam.

(A) Du verbe REVERTI. basse latinité, est venu le vieux mot français *revertir*, employé pour *retourner*.

pensé à donner à ces mots une portée aussi mesquine, qu'ils se retrouvent encore dans les manuscrits mêmes du Neuf-Moustier, contemporains, dit-on, de *Pierre l'Hermite*. Après avoir rapporté la tempête pendant laquelle les compagnons de Pierre firent vœu de bâtir une église, la vie manuscrite de *Pierre l'Hermite* dit : *arrivés après tant de périls au sol natal*, ce qui n'empêche pas le même chroniqueur de dire : *Pierre l'Hermite né à Amiens dans le courant de l'année* 1053.

Voilà la véritable explication du *natale solum*. Fisen la comprend ainsi : *Ils revinrent* DANS LEUR PATRIE (Conon et Lambert) et *confièrent à Pierre la réalisation de leur vœu* (in patriam reversi) ce qui confirme bien la distinction établie par Gilles de Liége entre un retour et une première arrivée. *Ad partes Leodienses revertitur... Ad terram nativitatis suæ*, dit Albéric, en parlant de Conon et de Lambert, et non de *Pierre l'Hermite*.

» On tient, dit encore Gilles d'Orval, que *Pierre l'Hermite*, lors-
» qu'il quitta la Terre-Sainte *pour retourner en France*, etc.... »

Tout ceci revient à dire qu'il se rendit, lui, à Huy, prié qu'il en était par les seigneurs avec lesquels il avait voyagé.

Michaud, que vous invoquez, Michaud que l'*Indépendance* du 15 juillet 1854 accuse de ne pas se prononcer, quoiqu'il ne parle que d'une origine Picarde (1), Michaud qui n'avait pas connaissance de votre Nécrologe, Michaud, quoique en le faisant Picard, ne se prononce pas moins largement, parce qu'il comprend qu'à cette époque le sol natal d'un pélerin c'est la chrétienté, le sol où germait le christianisme, là où trônait l'église. « L'hermite Pierre revenu *dans sa patrie*, se déroba à l'empressement des fidèles et s'enferma dans un monastère qu'il avait fondé à Huy. » Michaud donne ici sans doute à vos deux mots la seule valeur qu'ils doivent avoir contre tant d'autorités.

---

(1) « Anne Comnène l'appelle *Cucupiettre*, qui paraît tiré du mot Picard *kio*
» *kio*, *petit* et du mot *Petrus*, Pierre : petit Pierre. »

Michaud, Hist. des Croisades, T. 1.

« *Keukiot*, petit (picard). *Pierre l'Hermite* portait le surnom vulgaire de
» *Keukiot Pierre*, que les Grecs modernes ont rendu par *Coukiou*. »

L'abbé Corblet ; Glossaire Picard.

Voyez ma 4e lettre sur *Pierre l'Hermite*. Bulletins des antiquaires de Picardie, 1854.

Encore si vous faisiez suivre vos deux mots de corrélations, d'indices, à défaut de preuves, on comprendrait que vous y attachassiez une grande importance. Mais rien, *absolument rien,* comme vous dites, monsieur. D'où vient que nous trouvons en Picardie où, suivant vous, il n'est pas né, des preuves de sa naissance, de sa jeunesse, de son âge mûr, et que chez vous il ne reste rien sur la première partie de l'existence de *Pierre l'Hermite*? c'est assez étrange, avouez-le.

Evidemment si *Pierre l'Hermite* était né à Huy, le moine auteur du Nécrologe n'eût pas manqué de nous faire connaître sa famille, d'autant plus qu'il était noble et que cette particularité était intéressante pour un monastère, daus un temps où les religieux recherchaient la faveur des hommes nobles. Le silence que garde le Nécrologe ne prouverait qu'une chose, c'est qu'alors *Pierre l'Hermite* s'entourait de mystère. Ce n'était plus l'homme de noble race, le savant érudit, c'était tout bonnement le pauvre hermite au capuchon de bure, qui las et désillusionné, était revenu sans bruit de la Palestine. Qui sait? Peut-être ne connut-on jamais dans son monastère le vrai nom de ce moine qui remua le monde.

XIII.

Enfin pour me résumer je ne trouve rien de mieux que de rapporter ici l'opinion des commissaires nommés par l'Académie en 1835, pour se prononcer sur la question du *natale solum*, quand elle fut posée par M. Grandgagnage à ce corps savant, et qui se trouve énoncée dans ces paroles du rapporteur, secrétaire perpétuel de l'Académie :

« *D'après les termes de cette annotation, on pourrait présumer que*
» *Pierre l'Hermite est né dans le pays de Liége, si l'on pouvait res-*
» *treindre le sens de NATALE SOLUM à ce pays.* »

Ces commissaires s'appelaient de Reiffenberg, Raoux et Dewez.

« Je devrais, monsieur, m'excuser de ma prolixité si je n'avais
» eu en vue que le stérile plaisir de vous réfuter. J'ai visé plus haut,
» monsieur, je vous le dis avec franchise. J'ai cherché à prouver
» d'une manière péremptoire que le grand homme qui nous occupe
» était Picard, non pour la Picardie elle-même, mais pour détruire,
» autant qu'il est en mon pouvoir de le faire, cette rivalité de na-

» tion à nation toujours si pénible aux cœurs généreux. Il me sem-
» ble que ces questions d'origine sont dignes, quoique l'on en dise,
» d'occuper l'attention des gouvernements. Ne serait-il pas bon
» qu'ils fissent de chaque côté examiner, par des hommes compé-
» tents, les travaux de ceux qui se sont intéressés à ces questions?
» Une commission serait nommée de part et d'autre, et cet aréopage
» déciderait sans appel. On éviterait par là ces aigres reproches de
» *vol* qui, pour n'en pas conduire les auteurs sur les bancs de la
» cour d'assises, n'en sont pas moins pénibles à entendre et irritent
» plus les esprits qu'on ne le pense.

« Quant à vous, monsieur, j'espère que, mettant de côté tout
» esprit de nationalité mal entendue, vous trouverez dans les textes
» que j'ai rassemblés assez de preuves pour laisser à la Picardie
» *Pierre l'Hermite*,

Et par droit de conquête et par droit de naissance.

« Quant à moi, monsieur, qui ne suis que le truchement des tra-
« ditions et des historiens, j'ose espérer que ces textes vous suffi-
« ront, car la vérité m'est tellement demontrée qu'il ne me serait
« pas possible de trouver rien qui prouvât mieux la naissance
« de *Pierre l'Hermite* en Picardie que les récits de tous les auteurs
« que j'ai rassemblés.

« Il me reste donc à vous remercier de m'avoir fourni l'occasion
» de ces recherches, qui, quelque arides qu'elles soient, m'ont
» procuré le plaisir de me plonger pendant quelques jours dans les
» événements d'un siècle qui a tant pesé dans l'histoire du monde.

Permettez-moi de terminer ma lettre par ce vers de la *chanson d'Antioche*, que le pape adresse à *Pierre l'Hermite* et que je puis bien me permettre de lui adresser après le Saint-Père.

« En France dont venistes, biaus amis, retournés. »

Veuillez agréer, monsieur, ma considération la plus distinguée.

LÉON PAULET.

Mons, 1er août 1854.

(NOTE.) Il n'est peut-être pas inutile de rapporter ici une tradition conservée dans le Pays Hamois (dép^t. de la Somme) c'est que *Pierre l'Hermite* et sa famille habitèrent longtemps ce pays. Je ne rapporte ce fait que d'une façon légendaire. Cependant, je dois ajouter qu'il y a quelques années, vivait encore à Ham une femme appelée *la femme l'Hermite*. Un fait singulier, c'est que cette femme ressemblait en tous points au portrait de *Pierre l'Hermite*, tiré des manuscrits d'Abbeville : elle était à *corps brusque* et de *grande corpulence*, d'un *maintien farouche* et un *peu louche*. Elle vivait dans la plus grande misère et servait de risée aux enfants, auxquels elle inspirait cependant assez de terreur. Elle est morte il y a quelques années, brûlée dans son lit et au milieu du plus grand dénuement. *Sic transit gloria mundi.*

APPENDICES.

N° 1. Vie de *Pierre l'Hermite*, tirée des manuscrits du Neuf-Moustier.

N° 2. Vie de *Pierre l'Hermite*, tirée d'un manuscrit en la possession de M. Descamps, vicaire général du diocèse de Tournai.

N° 3. Liste des manuscrits consultés par le père d'Oultreman.

N° 4. *Pierre l'Hermite*, picard ou liégeois, par M. Polain, de l'Académie royale de Belgique.

N° 5. *Pierre l'Hermite* et les croisades, ou la civilisation chrétienne au moyen âge, par M. Vion. *Amiens*, Lenoel-Herouart, 1853.

N° 6. Développements historiques. *Considérations sur les croisades.*

N° 1.

VIE DE PIERRE L'HERMITE.

Copiée par le P. Ambroise de Huy, sur les manuscrits de Neuf-Moustier, en 1659

ET

Traduite par M. GORRISSEN, de Huy,

DANS

son *Histoire de la ville et du château de Huy. Huy*, Dehaise, 1839.

Le vénérable Pierre l'Hermite, né à Amiens dans le courant de l'année 1053, descendait de la noble famille des Ermites, que l'on prétend être un rameau de l'illustre maison des comtes de Clermont de l'Auvergne.

La nature l'avait doué d'un heureux caractère et s'était plu à l'orner de tous ses dons, si on en excepte la beauté corporelle (1). Pendant toute sa jeunesse, il s'appliqua, tant en Italie qu'en Grèce, à l'étude de la littérature (2); et lorsqu'il eut acquis une connaissance approfondie des arts libéraux et des langues, il revint en France. Godefroid, évêque de Paris, n'ayant pas tardé à le distinguer, voulut l'initier aux ordres sacrés. Mais reconnaissant que ses penchants l'entraînaient vers la carrière militaire, il l'envoya avec des lettres de recommandation à son frère Eustache, comte de Boulogne. La fortune fut loin de le favoriser dans ses premières armes : dans un combat livré pour le comté de Flandre, contre Robert-le-Frison, il fut vaincu et fait prisonnier avec le comte Eustache.

Cet échec l'ayant dégoûté du métier, il épousa Béatrix de Roussi, d'une noble famille normande. Après trois années de mariage, elle mourut, laissant deux enfans : Pierre et Aléïde (3). Ce nouveau revers affligea bien plus profondément l'Ermite et lui fit enfin comprendre que Dieu l'appelait à autre chose. *Ayant donc confié la tutelle de ses enfants* (4) à *quelques amis, il prit les ordres sacrés,* (5) et

---

(1) Tous les écrivains le font très-laid. Dans ce corps si laid était une volonté puissante, dit G. de T.

(2) Roman du Chevalier au Cigne. Paul Emile, etc.

(3) D'Oultreman dit Alix.

(4) Autorités : Vitriac etc. Tous les hist. qui se sont occupés de lui nous le montrent marié.

(5) Ce fait est très-fréquent dans ce siècle, où l'idée si sainte de la famille est quasi morte. On abandonne père, mère, épouse, enfants pour des visions. Triste époque!

5.

se retira pauvre et ignoré, *dans une retraite qu'il s'était choisie au pays de Liége* (1). Ainsi, Ermite de nom, il le fut encore par la manière austère dont il vivait : silencieux et solitaire, la méditation des choses saintes l'occupait nuit et jour.

Adonné à la pratique des vertus les plus pures, il conçut le désir de visiter les saints lieux que le seigneur a foulés de ses pieds, rougis de son sang, arrosés de ses larmes et consacrés par les mystères de notre rédemption (2). Il passa en Syrie et visita tous les lieux sanctifiés par le Christ. Ayant remarqué qu'ils étaient, ainsi que les habitants chrétiens, accablés sous le poids de la tyrannie des infidèles, il se rendit auprès du patriarche Siméon, personnage aussi recommandable par sa sainteté que par son zèle pour le bien public. Après avoir, avec la plus scrupuleuse attention, examiné avec lui les moyens de délivrance, il lui conseilla et finit par lui persuader d'exposer dans des lettres adressées aux princes de l'Europe, les communes misères des chrétiens soumis à la domination des barbares et de réclamer leur assistance ; promettant, pour sa part, de les remettre à destination dans l'Occident, d'ajouter de vive voix le récit des calamités dont il avait été le témoin oculaire, et de ne négliger aucun moyen pour susciter une guerre sainte.

Ils travaillent tous deux dans le même but ; et tandis que Pierre, le cœur brûlant, demandait avec instance à Dieu, dans l'église de l'Ascension, de hâter l'entreprise en l'aidant de sa grâce, un doux sommeil s'empara de lui, et il entendit le Christ approuver ses pieuses intentions, l'encourager à les mettre à exécution, et terminer : les temps sont venus où j'ai résolu de soumettre la Palestine à la puissance des catholiques, et vous serez le levier de cette grande entreprise (3).

A cette vision, Pierre transporté et enflammé, prend les lettres de Siméon et se met en route. Un vent favorable le fait aborder dans la Pouille. Le souverain Pontife, Urbain II, ancien cénobite de Cluni *qu'il avait connu autrefois*, (4) le reçoit cordialement et lui accorde puissance complète d'exciter partout les fidèles à prendre les armes : le Très-Saint-Père s'engage même à passer bientôt les Alpes, et à le seconder de tous ses efforts. Sous de si heureux auspices, l'Ermite soulève les populations catholiques contre les infidèles descendants d'Agar ; il parcourt toute l'Italie, franchit les monts, arrive en France, et, poussé avec toute l'énergie de son ame, son cri de guerre s'étend au long et au large ; il est accueilli, rendu, répété par tous ceux qui ont eu le bonheur d'entendre l'éloquent promoteur. Il est puissamment secondé par les légats que le pape avait envoyés de toutes parts pour concourir à imprimer la direction convenue à l'humeur naturellement guerrière des peuples de cette époque. L'an 1095, le pontife romain

---

(1) D'Oultreman dit : soit que ce fut au pays de Liége, ce qui est assez vraisemblable.

(2) Cette idée de voyage existe chez bien des hommes de cette époque.

(3) Tous les chroniqueurs rapportent cette vision ; elle est dans l'esprit du temps, temps de rêves et de misères ; temps affreux, où une vision armait les hommes pour le massacre de leurs frères.

(4) Où Pierre avait eu un oncle religieux, dit je ne sais quel historien.

étant venu en France, une réunion générale fut indiquée à Clermont. Il y eut un tel concours de peuples de toutes les nations que ni cette cité, ni les villes, ni les bourgs et les villages voisins ne purent contenir cette multitude : le champ le plus vaste fut à peine assez grand. Présageant d'heureux succès, le pape ouvre le concile, et ordonne à l'Ermite d'exposer l'humiliante et dure servitude des chrétiens d'Orient. Celui-ci démontre avec chaleur et véhémence la sainteté de la Palestine et la cruauté des barbares qui la souillent, et ces paroles prononcées par un témoin oculaire n'en acquièrent que plus de force. Immédiatement après, Urbain dont le ton grave et solennel contraste avec la fougue du premier, entraîne à tel point les suffrages par le poids de sa parole puissante, que toute la sainte milice s'écria d'un cœur et d'une voix unanimes : DIEU LE VEUT ! que tous ces peuples rassemblés firent entendre le même cri, que tous les échos répétèrent : *Dieu le veut ! Dieu le veut !* (1).

Allez donc, reprit le pontife, allez où Dieu vous appelle ; vous êtes sous sa garde ; hâtez-vous et prenez pour cri de guerre ce mot solennel que vous venez de prononcer : Dieu le veut !

Il fut convenu que tous ceux qui étaient inscrits pour la guerre sainte porteraient une croix sur l'épaule droite. Urbain et Pierre avaient tellement ému l'assemblée que 600,000 hommes marqués de la croix se levèrent et furent placés sous les ordres de Godefroid de Bouillon. Trop nombreuse pour marcher en un seul corps d'armée, cette multitude se divisa. Le premier corps se mit en marche sous la conduite de l'Ermite, *dont les exploits furent moins remarquables pendant le voyage que la vertu qui le distinguait et qu'il cultivait surtout.*

Ce que l'homme saint, combattant pour son Dieu, fit et endura, est surhumain. Il jeûnait journellement, ne portait aucun vêtement de lin, mais seulement de laine, ne prenait qu'une très-petite quantité de pain et se contentait d'un seul coup de vin ; il allait nu-pieds, faisait cesser les querelles dans le camp, chassait les femmes de mauvaise vie, ou bien les mariait et les faisait doter ; prodiguait généreusement au soldat pauvre les riches dons qui lui étaient offerts (2) ; enfin il se distinguait à tel point par la pureté de ses mœurs et par toutes les qualités qui conviennent à un soldat, que tous les évêques, et ils étaient nombreux, que tous les chefs s'en rapportaient à lui seul, suivaient ses conseils, marchaient sous ses ordres, *le chérissaient comme un père* (3).

Cette expédition composée d'hommes portant la croix fut cause que toutes celles qui dans la suite eurent le même but furent appelées Croisades. On dit que ce fut pendant cette campagne que Pierre inventa le Rosaire de la Sainte-Vierge, ou manière de réciter des *pater* et des *ave* sur des petites boules enfilées (4) dont S. Dominique fut, 120 ans plus tard, le propagateur dans tout le monde chrétien (5).

---

(1) Sabellic. Maimbourg.

(2) Guibert de Nogent.

(3) Ceci est par trop légendaire. Pierre n'était pas aimé de la chevalerie, vu ses mœurs populaires.

(4) C'est de là-que viennent les armes des l'Hermite.

(5) Il est remarquable que les grands tueurs de peuples inventent presque toujours des pratiques dévotieuses.

Lorsque le duc Godefroid, généralissime de toute la sainte milice, arriva avec le gros de l'armée, Pierre, qui avait été plus heureux avec le bourdon qu'avec l'épée, lui conduisit les tristes débris de sa troupe. Antioche, Nicée et d'autres villes ayant passé sous le joug, Jérusalem se rendit enfin non sans de glorieux assauts, le 15 juillet 1099. Les chrétiens, oubliant toutes leurs calamités passées, se réjouissaient de leur triomphe, et pleins de leur bonheur, *faisaient retomber leurs félicitations sur Pierre, l'auteur de cette illustre entreprise* (G. d. T.). Mais toujours humble et modeste, il rejetait ces éloges pompeux qu'on lui prodiguait de toutes parts, pensant et disant hautement que tout devait être rapporté à l'éternelle providence de Dieu.

Les suffrages universels de Pierre et de tous les princes croisés, appelèrent au trône de Jérusalem, Godefroid de Bouillon, *qui prit pour vice-roi celui qui eut la première* (1) *idée de l'entreprise* et qui ensuite y avait joué un si grand rôle. *Il remplit la même charge sous Bauduin, successeur* (2) *de Godefroid.* Confiant alors dans l'heureuse étoile du nouveau royaume qui allait s'agrandissant et prospérant, il crut que dorénavant il pourrait se passer de ses travaux, et animé du désir de mener une vie plus tranquille, *il voulut repasser en Europe.* Il eut pour compagnons de voyage le comte Conon de Montaigu, le omte Lambert de Clermont-sur-Meuse, d'autres chevaliers et beaucoup de bourgeois de Huy, qui, dégagés de leurs vœux, regagnaient leurs pénates.

Faisant voile au milieu de la mer soulevée par une horrible tempête, ils furent sur le point d'être engloutis dans les abîmes entr'ouverts. Tous perdent courage: Pierre seul, animé d'une foi vive, ne craint rien (3).

Il exhorte ses compagnons à implorer le secours du ciel, il les ranime, il leur communique le courage, la confiance. Son espoir ne fut pas déçu. A peine avaient-ils fait vœu de fonder une église en l'honneur du saint Sépulchre et de saint Jean-Baptiste, si la providence les sauvait du naufrage, que le ciel qui était orageux s'apaisa, redevint calme et serein; et ils atteignirent le port sains et saufs. *Arrivés, après tant de périls, au sol natal* (4), ils supplièrent l'Ermite, cause première du vœu, de se charger de l'accomplir : il y consentit, tous ayant fourni l'argent nécessaire à la construction de l'édifice promis.

Une vallée fertile, agréable, suburbaine de Huy, sur la rive droite de la Meuse, où les Hutois avaient coutume d'aller danser, fut le lieu où il éleva une église semblable à celle de Jérusalem (5). Il y adjoignit un couvent, appelé aujourd'hui *Neufmostier*, l'attribua à des chanoines réguliers de saint Augustin et assimila ces derniers aux Arcètes de l'église de Jérusalem.

---

(1) Voir les Généalogies, faitz et gestes des sainctz Pères, Papes, Empereurs et Roys de France. Paris, 1518.

(2) D'Oultreman n'en dit rien.

(3) Albéric raconte le même fait.

(4) Rapprochez cette phrase de « né à Amiens en 1053 » et vous aurez la véritable définition « de sol natal ».

(5) Evidemment cette vie de *Pierre l'Hermite* a été copiée sur les manuscrits de Guy de Basoches ou d'Abéric-des-Trois-Fontaines. Le P. d'Oultreman n'y est pour rien.

Forcé de les présider, lui qui aurait préféré d'obéir et de mener une vie toute privée, il donna des règles au nouveau couvent. Mais peu d'années après, l'an 1115, la 62e année de son âge, plutôt épuisé par les fatigues et les malheurs qu'il avait essuyés, que chargé d'années, son ame abandonna son enveloppe mortelle, pour aller jouir de l'éternelle paix de la céleste Jérusalem, en récompense de la liberté qu'il avait procurée à la terrestre.

Toujours rempli d'humilité, il avait demandé en mourant d'être enterré en plein air. La postérité (et cet hommage était dû à ses éminents services) lui éleva un monument plus solennel : la 42e année du siècle suivant, son corps ayant été exhumé ne présenta aucune marque de putréfaction, sa longue barbe était parfaitement conservée; il fut déposé dans une tombe en marbre dans la crypte de l'église.

Enfin en 1633, grâce à une vénération toujours croissante, ses saints ossements *retrouvés intacts*, furent, d'après mandement du très-révérend Dom Aloyse Caraffa, nonce apostolique, retirés du sein de la terre, et déposés religieusement dans une fierte honorable (1).

[L'auteur a écrit cette vie d'après les manuscrits du Neufmostier.]

(*Sacrarium Huense*).

N° 2.

Copie d'un manuscrit qui se trouve entre les mains de M. Descamps, vicaire général du diocèse de Tournai.

En tête se trouvent les armes de la famille l'Hermite.

De sinople, au simple dizain d'or, enfilé et houppé de même et mis en chevron, accompagné de trois quinte feuilles d'argent, percées; deux en chef et l'autre en pointe.

Devise : DIEU LE VEULT.

Généalogie de *Pierre* l'*Ermite* (2).

---

(1) J'ai copié textuellement cette longue légende, reproduction ridicule de manuscrits anciens, sur lesquels le père Ambroise a encore renchéri.

(2) Le P. d'Oultreman poursuit cette généalogie depuis *Renaud* l'Hermite, père de *Pierre l'Hermite*, jusqu'à *Martin* l'Hermite, sieur de Bétissart, aïeul des l'Hermite des Pays-Bas. Il n'entre pas dans mes vues de faire des recherches sur cette généalogie et de m'intéresser aux prétentions de plusieurs branches de cette famille, qui firent dans le milieu du XVIIe siècle assez de bruit dans le monde héraldique, pour revendiquer l'honneur de descendre du fameux hermite; mais qu'il me soit permis de remarquer ici que plusieurs parties de la généalo-

L'an 1053, *Pierre l'Ermite*, françois de nation, fils de *Renaud l'Ermite*, de la noble maison d'Auvergne, seigneur de Herrymont, Baraumont, et d'*Alide de Montaigu*, de la noble maison de Picardie (1), est né dans la ville d'Amiens, en France.

Pierre dès sa jeunesse s'adonna à l'étude des bonnes lettres et ayant vu les académies d'Italie et de Grèce, il retourna à Paris, où il se mit à l'école de Mars, pour apprendre le maniement des armes.

Godefroy, évêque de Paris, l'envoya à son frère Eustache, comte de Boulogne, où, après avoir demeuré quelque temps, il fut allié par mariage à *Béatrix de Roussy* (2), de la noble maison de Normandie, de laquelle il eut un fils de son nom *Pierre*, et une fille appelée *Ailide* (3).

Pierre affligé de la mort de sa femme, la troisième année de son mariage, quitta le monde et se fit prêtre solitaire, laissant ses deux enfants en la tutelle de ses parents, avec l'administration de leurs moyens.

De là il s'en alla à Jérusalem, où, étant arrivé, il traita avec le patriarche (4) pour la délivrance de la Terre-Sainte qui lui fut révélée de Dieu et commandé de l'annoncer à tous les princes chrétiens, comme il fit et les suivit en cette glorieuse entreprise.

PIERRE, son fils fut nommé châtelain d'*Antioche* (5) sa sœur *Ailid*

---

gie, rapportée par le P. d'Oultreman, s'appuyant sur des preuves authentiques, il pourrait très-bien se faire que le reste ne fût pas aussi frauduleux qu'on veut bien le dire. A ceux que cette généalogie intéresse à faire des recherches, je n'ai aucune prétention à la science de d'Hozier et décline ici mon incompétence sans le moindre scrupule.

(1) *Mont-aigu* (non loin de Achery) est un bourg voisin de Laon. Il eut dans les temps reculés une forteresse imprenable. Ce village eut aussi des seigneurs particuliers.

(2) Je trouve en Champagne *Roucy*, ville sur la rivière d'Aisne. Une des filles d'Hilduin II, comte de Roucy, qui assista en 1059 au couronnement de Philippe Ier, s'appelait Béatrix; elle devint femme de Geofroi, comte du Perche.

(3) D'Oultreman l'appelle *Alix*, et la vie m. s. de *Pierre l'Hermite*, tirée des archives de Neuf-Moustier, l'appelle *Aléide*. Voyez Guillaume de Tyr.

(4) Ce patriarche, suivant d'Oultreman, s'appelait *Arnoul*. Il était né à Choque, diocèse de Thérouane, en Artois. *Pierre l'Hermite*, avec lequel il était lié d'amitié, obtient de lui des reliques, puis des privilèges pour le Neuf-Moustier.

(5) D'Oultreman le fait seigneur de *Haab* et de *Cassabelle*, en Palestine. Voy. Guillaume de Tyr.

(d'Oult. dit *Alix*) épousa *Geofroy de la Tour*, gentilhomme Limousin, seigneur de *Cœsarée* (1), qui procréa *Amérius* (2), patriarche d'Antioche.

BAUDUIN, fils de ce Pierre, mourut sans hoirs à Baruck.

EUSTACHE I, qui lui succéda, et *Timerède* (d'Oultreman dit *Tancrède*), chevalier du Temple, qui l'an 1191 fût tué devant Acre· *Eustache* 1er, qui épousa *Agnès Dupuis* en Auvergne, procréa quatre fils :

1° PIERRE, qui l'an 1179 fut tué à Constantinople.

2° EUSTACHE II, qui épousa la fille de *Honfroy* comte *de Thorone*. (3). 3° *Guy*, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, fondateur de la ville d'*Ermite* en Chypre (4), et 4° *Albert*, qui fut patriarche de Jérusalem et donna aux pères Carmes la règle et la manière de vivre qu'ils gardent encore à présent (5). *Eustache* II procréa : 1° *Etienne* et 2° *Guion*, qui l'an 1199 furent tués à Jaffa, avec leur mère, par les Turcs.

3° SIMON, qui épousa *Agnès de la Rivière*, fille du seigneur de *Beauval* (6). (D'Oultreman le fait seigneur d'*Haab*).

Pierre l'Hermite fut le premier inventeur du chapelet.

En mémoire de quoi ses enfants, par octroi des rois de Jérusalem, chargèrent leur écu de ces dixains ou patenôtres d'or et les ajoutèrent aux trois quinte feuilles d'argent qu'ils portaient auparavant, en champ de sinople (7).

Le château de l'Ermite est situé en Auvergne, en France, à une demi-lieue de Souliers et environ dix lieues de Limoges (Ruiné par les Anglais).

---

(1) D'Oultreman dit : seigneur de *Cassard*. Il lui donne pour héritiers : *Geoffroy, Pierre, Haimeric*, patriarche d'Antioche, et *Marie*, mariée à *Guy de Sabran*. (*Cassard* ou *Cœsarée*.)

(2) *Aimeri*, gentilhomme limousin, homme sans lettres et d'une vie peu régulière. Mort en 1181. (Bolland). *(Art de vérifier les dates)*.

(3) D'Oultreman le fait seigneur de *Haab* et nomme sa femme *Emancette* qu'il fait dame de *Saronne*. (*Sarone* est une ville de la Palestine).

(4) Voyez Balthasard Alexio, Description de Chypre.

(5) D'Oultreman le fait mourir en 1213 et l'Art de vérifier les dates en 1194. Je ne sais pourquoi l'Art de vérifier les dates le fait *arrière petit neveu du fameux Pierre l'Hermite*.

(6) La généalogie finit à ce Simon. D'Oultreman la continue.

(7) D'Oultreman avance le même fait.

La race vit cependant encore aujourd'hui en France, aux Pays-Bas, à Nimy, proche Mons, en Hainaut, en Ardennes, à La Roche, Houffalise, à trois lieues de Bastogne, etc., etc., portant le même nom et les armes desdits l'Hermitte.

Pierre l'Ermite mourut du temps de saint Frédéric, 27e évêque de Liége; il fut inhumé dans l'église du Neuf-Moustier à Huy, qu'il avait fait faire. Tous les chanoines de Liége et les plus nobles du pays ont assisté à ses obsèques.

Fin du manuscrit.

N° 3.

Liste des manuscrits consultés par le père d'Oultreman.

1° Un très-ancien manuscrit, que possédait en 1630 le seigneur de Bétissart, de la maison de l'Hermite. Ce manuscrit finissait au temps du duc Philippe de Bourgogne et du comte de Charolais. Il contenait la vie de *Pierre l'Hermite* et de ses enfants. Il était de diverses écritures, écrit de diverses mains et avait été composé d'âge en âge, à mesure que quelqu'un de la maison de l'Hermite venait à mourir.

2° Les manuscrits de Dom Alonzo Gomez de Minchaca qui — suivant d'Oultreman — se trouvent à la bibliothèque de l'Escurial et contiennent entre autres curiosités : *Fechos Hercicos de la Cavalleria Europena*, *en la conquista de Jérusalem,* par Dom Alonzo Gomez de Minchaca (1). La copie de ce manuscrit était entre les mains de de Nicolas Campis en 1632. Ce Dom Alonzo Gomez de Minchaca, vivait, suivant d'Oultreman, en 1313.

Il fait naître (chap. III.) *Pierre l'Hermite* dans la *Provincia* de *Picardia.* Il lui donne pour père *Raynaldos* et pour femme *Béatriz de Roussia, de noble y gran casa de Normandia*, de laquelle il eut *Pedro* seigneur de *Haab*, etc.

3° Une vielle chronique des annales France, finissant en 1380.

---

(1) Voyez : *La famosa conquista de Hiérusalem,* dans : Historia Pontifical, y catholica etc. *Burgos,* 1578.

4° Divers manuscrits, écrits à différentes époques, en possession, vers 1632, du seigneur de Bétissart.

5° Monnaie du cabinet de Philippe II, en la possession, en 1632, du seigneur de Bétissart, représentant un écu chargé des armes de l'Hermite, autour duquel était écrit : ALBERTUS : PATRI : HIEROSO. Cette monnaie datait de l'année 1206.

6° Un épithalame composé par Jean le Bouteiller, seigneur de Froymont, à l'occasion du mariage d'Etienne l'Hermite, chevalier, seigneur de la Fage et de Catherine La Croix, célébré le 25 janvier 1419.

Cet Etienne l'Hermite était petit fils de Tristan l'Hermite, grand prévôt de l'hôtel du Roi Charles V. Il suivit le parti des Bourguignons et fut le grand père de Martin l'Hermite, seigneur de Bétissart, qui vivait du tems de d'Oultreman (1).

7° Recueil de toutes les pièces sur la vie et postérité de *Pierre l'Hermite*, recueillies par Nicolas de Campis, dit Bourgogne, roi d'armes du roi catholique.

8° Vers d'un certain héraut d'armes, dit Bourgogne, adressés à messire Jean de Vergy, seigneur de Fouvans et Vignory, chevalier de l'ordre de la Toison d'Or, créé par le bon duc Philippe en 1433 (2).

9° Lettres patentes de Philippe III, roi d'Espagne, données à Valladolid, en faveur de messire Jean l'Hermite, chevalier, aide gentilhomme de la chambre. Datées du 15 février 1602. Ces lettres permettent à la famille l'Hermite de changer de timbre et de porter la couronne sur le heaume au lieu du bourrelet. Les lettres patentes reconnaissent que Jean l'Hermite est issu du fameux *Pierre l'Hermite*, conducteur des Croisés et de plus fraîche date de Tristan

(1) Ces l'Hermites avaient la prétention de descendre de loin. — Jean, petit fils du fameux compère de Louis XI, fit voir, au rapport de l'historien Mathieu, à Thenet, le cosmographe, des titres contenant l'alliance que les seigneurs de cette maison avaient eue avec les anciens romains. Il y a de ces familles qui ont trouvé le moyen de descendre d'Hector ou de Priam. Quelques-unes remontent à Noé, qu'elles font roi et auquel elles donnent des armoiries. Je sais tel historien, Charron, je crois, qui date d'Adam sa généalogie des rois de France. Voyez-vous monsieur le marquis Adam, épousant madame la comtesse Eve, et ayant pour fils monsieur le duc Caïn et le baron Abel?

(2) Mort en 1460. Le père Ménestrier rapporte ces mêmes vers sur l'origine des armoiries, t. I. p. 550, et après lui M. de Reiffenberg dans son Histoire de la Toison d'Or. Voyez aussi V. Chrystin, Jurisp. heroica. t. I, p. 205.

l'Hermite, chevalier, seigneur de l'hermitage, en Auvergne, et finalement de messire Etienne l'Hermite, seigneur de la Fage, dont nous avons parlé sous le n° 6. Les Hermites des Pays-Bas prétendent descendre de cette maison (1).

10° Goncalo Diez de Lasarti (livre d'armoiries) de la collection Campis. D'Oultreman n'assigne aucune date à ce manuscrit. Le manuscrit en la possession de M. le vicaire général Descamps et dont la généalogie s'arrête en 1199, ne serait-il pas un extrait de cet armorial ?

---

(1) M. Marchal, conservateur des manuscrits à la bibliothéque de Bourgogne, possède d'autres lettres patentes ou reconnaissance de noblesse par le roi d'Espagne, accordées à Jacques l'Hermite, receveur du conseil d'état des Pays-bas et à son frère Antoine l'Hermite, licencié en droit à Malines, pour services rendus au roi, par un membre de cette famille, au siége de Dunkerque, en 1594, durant les guerres de religion. Ces lettres datent du 22 janvier 1630. Elles font remonter la noblesse de cette maison à Tristan l'Hermite et « en troisième à » *Pierre l'Hermite* d'Amiens, auteur de la guerre sainte, et premier conducteur » des troupes chrétiennes des Croisés, qui, environ l'an 1095, passèrent outre mer » à la conquête de la Terre Sainte, en laquelle il s'acquitta si bien et valeureu- » sement de son devoir que Godefroi de Bouillon, roi de Jérusalem, en son ab- » sence, lui confia ordinairement le gouvernement de la dite ville. »

M. Marchal prétend que cette généalogie est fausse. Il ne trouve une de Roucy qu'en l'année 1375, tandis que nous en avons vu une en l'année 1059 (Voyez : page 72).

M. Marchal se trompe en parlant de *Tristan*. Ce Tristan n'est pas le bourreau de Louis XI, mais le grand prévot de l'hôtel de Charles V, ce qui diminue de plus de cent années la filiation héraldique calculée par M. Marchal.

M. Marchal affirme que *Pierre l'Hermite* n'a jamais été marié ; nous avons vu le contraire prouvé pas des actes authentiques.

Quant aux armes de *Pierre l'Hermite*, elles peuvent être très-authentiques, vu que c'est après la première Croisade que l'usage s'en établit et que nous trouvons ces armes sur une monnaie de la première année du XIII siècle, ce qui nous prouve que dès longtems elles étaient connues. Voyez : *Notice sur Denis l'Hermite*, par le chevalier Marchal. (Bul. de l'Acad. royale de Belg., n° 8, t. XXI, 1854.

M. Hardouin a donc eu tort de relever ironiquement la découverte de ces lettres patentes, faite par feu de Reiffenberg, nous les montrant comme ayant été connues du P. d'Outreman. — Les Lettres patentes rapportées par d'Outreman ne sont pas celles que M. de Reiffenberg nous a fait connaître et que possède actuellement M. Marchal.

N° 4.

PIERRE L'HERMITE,

PICARD OU LIÉGEOIS.

Par M. Polain (1).

Mes recherches sur *Pierre l'Hermite* étaient sous presse, quand j'appris qu'un des membres les plus érudits de l'Académie de Belgique avait occupé cette compagnie de la question de *Pierre l'Hermite*.

Ce savant, plus à même que quiconque de trancher la question d'une façon péremptoire, est le dramatique et judicieux auteur de l'Histoire de Liége, M. Polain, à qui le pays doit déjà tant de travaux historiques et de pièces rares enfouies dans les archives provinciales dont il est conservateur, et qu'il a fait sortir de l'oubli avec la patience et le savoir d'un bénédictin.

Son travail sur *Pierre l'Hermite* est sans réplique, et les pièces qu'il apporte à l'appui de sa dissertation donnent une fois de plus raison à ceux qui font naître ce grand homme à Amiens.

M. Polain a su être impartial, qualité qu'on doit presque louer de nos jours, tant elle est rare.

M. Polain, après avoir fait ressortir que *la tradition et tous les textes anciens semblent généralement d'accord pour faire naître Pierre l'Hermite dans le diocèse d'Amiens, au royaume de France*, montre que M. Grandgagnage se trompe en reportant aux premières années du XII° siècle la transcription de l'acte du décès de *Pierre l'Hermite*, dans le nécrologe du Neuf-Moustier, attendu *que les plus anciennes annotations qui s'y trouvent* (et celle de *Pierre l'Hermite* est du nombre) *présentent toutes les apparences de la gothique du XIII° siècle.*

M. Polain pense que le nécrologe, auquel M. Grandgagnage assignait pour origine les premières années du XII° siècle, a dû être formé de 1230 à 1240, pendant la vie du chanoine Maurice, à qui Gilles de Liége dédia son livre.

Le nécrologe de M. Grandgagnage devient, comme je m'en étais douté, une pièce d'une importance secondaire dans la question qui

(1) Bulletin de l'Académie de Belgique, n° 8, T. XXI. 1854 (Bruxelles, Hayez)

nous occupe et ne peut nuire aux écrivains contemporains de *Pierre l'Hermite qui ne sont pas des autorités aussi méprisables qu'on a bien voulu le dire.*

M. Polain, après avoir fait l'historique de la chronique d'Albéric-des-Trois-Fontaines, moine du Neuf-Moustier, œuvre collective de plusieurs moines, allant de 1127 à 1241, cite le passage suivant de cette chronique, qui n'est qu'une copie de Guy de Basoches, chroniqueur écrivant dans la deuxième moitié du XII[e] siècle : « autorité » — dit M. Polain — qu'il faut ajouter à celles que l'on a citées » jusqu'à présent, autorité antérieure au nécrologe du Neufmos- » tier et qui doit avoir d'autant plus de poids à nos yeux, que sa » version a été adoptée sans commentaire par un moine de cette » abbaye, qui de la sorte l'a faite sienne, et qui l'aurait assurément » combattue, si l'opinion contraire eût prévalu dans son monastère. »

Voici ce passage :

« Parmi ceux que la dévotion et la prédication poussaient vers » Jérusalem, arriva un certain prêtre, nommé *Pierre, du royaume* » *des Francs* et *de la ville d'Amiens*, surnommé l'*hermite.* »

Puis vient l'histoire du retour de Pierre en Europe, avec des seigneurs Liégeois et du Brabant, entre autres les comtes de Montaigu et de Clermont, *tous deux du diocèse de Liége* (1), et des bourgeois de Huy; la légende de la tempête et la fondation du Neuf-Moustier. *Pierre l'Hermite* cède aux prières de ses compagnons et *se rend à Huy*, où il fonde le Neuf-Moustier. Tout cela est extrait de la même chronique (2).

M. Polain reproche à mes adversaires et à moi de nous être servis de Mélart, Fisen, Ambroise, Gorrissen, etc... Que MM. Grandgagnage et De Thier ne se soient pas servis de la riche mine qu'ils avaient sous la main, aux archives de Liége, cela a lieu de surprendre de la part des collègues de M. Polain à l'Institut archéologique de Liége; mais éloigné que j'étais des archives de Liége, et pensant que les manuscrits du Neuf-Moustier se trouvaient à Munich, je dus faire usage de ce qu'il m'était permis de consulter. Je n'ai pris du reste pour autorités, dans l'énonciation de certains faits, Fisen, Foulon et le P. Ambroise, que persuadé que j'étais (et je ne me trom-

---

(1) Nous en donnerons le texte plus loin.

(2) Et non du Beauvaisis, comme le veut M. Paulin Paris.

pais pas) qu'ils avaient puisé le fond de leurs récits dans les manuscrits du Neuf-Moustier. Ils étaient pour moi dans la position où est pour nous Albéric des Trois-Fontaines à l'égard de Guy de Basoches.

M. Polain, après avoir parlé de la copie du nécrologe faite au XVIIe siècle, qui contient *des additions qui ont été faites après la translation du corps de Pierre l'Hermite et qui ont de l'importance dans la question qui nous occupe*, nous parle d'un curieux petit registre des archives de Liége, contenant les origines et priviléges du Neuf-Moustier, ainsi que le récit de la translation des restes de *Pierre l'Hermite.*

Voici le titre de ce manuscrit, écrit de 1130 à 1150, par un témoin oculaire de la translation des restes de *Pierre l'Hermite*, et que M. Polain suppose être Maurice lui-même, *le même, à notre avis*, dit M. Polain, *qui a transcrit ou fait transcrire sous ses yeux les les premières commémorations du nécrologe* (1).

ORIGINES, indulgentiae, privilegia Neomonasteriensis ecclesie, necnon relatio de gestis et translatione Petri venerabilis eremite, fideliter ad verbum EX ANTIQUO MANUSCRIPTO collecta anno Domini 1628, jussu admodum reverendissimi D. Erasmi ab Xhencheval, abbatis.

Puis vient le texte de la fondation de Neuf-Moustier, extrait du même registre, et dont nous avions déjà une leçon dans les cahiers de Dom Grenier à la bibliothèque nationale de Paris :

« Anno millesimo centesimo primo, cum Cono comes de Monteacu-
» to et Lambertus, ejus filius, comes de Claromonte, Leodiensis dioe-
» cesis, cum aliis etiam viris nobilibus et ignobilibus, *inter quos etiam*
» *erat venerabilis sacerdos Petrus heremita, cum quibusdam burgensi-*
» *bus, qui cum duce Godefrido de Bullone in subsidium sancte terre*
» *fuerunt, ad natale solum reverterentur... etc.* (2) Puis... « Cumque

---

(1) Il me semble que M. Polain se hasarde en avançant ce fait.

(2) Evidemment voici le passage qui a servi à la rédaction du nécrologe et « qu'on a — dit M. Polain — » écourté pour le renfermer dans l'espace réservé » à chaque commémoration, et dont, en l'abrégeant, on a dénaturé le sens. » Le *natale suum* (A) ou *solum* a, en effet, dans ce récit, une toute autre signi- » fication que celle qu'on a pu, à la rigueur, lui attribuer, d'après le texte de la « commémoration de *Pierre l'Hermite.* » p. 382.

Le texte de cette chronique peut être de Maurice, mais les annotations du

(A) Variante de quelques manuscrits de la chronique d'Albéric des Trois-Fontaines.

» ad Galliam Belgicam predicti peregrini Dei pervenissent, volen-
» tes satisfacere voto promisso *Petrum herimetam accesserunt*,
» exorantesque ac plurima munera sibi largientes, quatenus Deo
» adimpleat quod promiserunt; *qui zelo Dei beatus heremita accinc-*
» *tus*, INSTINCTU PREDICTORUM, HUYUM VENIENS, ad orientem pla-
» gam ejusdem oppidi, in loco ubi choreas soliti erant burgenses
» ducere, ecclesiam fundavit in honore sepulchri Domini ac beati
» Joannis Baptiste, ob venerationem et recordationem ecclesie Hie-
» rosolimitane, in quorum honore eadem ecclesia dicitur esse
» fundata.... »

TRADUCTION. « L'an 1101, lorsque Conon, comte de Montaigu,
» et Lambert son fils, comte de Clermont, *du diocèse de Liège*,
» (avec d'autres hommes nobles et non nobles, *parmi lesquels se*
» *trouvaient* le vénérable prêtre *Pierre l'Hermite* et quelques bour-
» geois qui avaient accompagné le duc Godefroi de Bouillon à la
» terre sainte) *revinrent au pays natal*.... etc.

Puis... « quand lesdits pélerins furent arrivés dans la Gaule
» Belgique, voulant satisfaire à leurs vœux ils allèrent à *Pierre*
» *l'Hermite*, le priant et lui offrant les plus riches présents, le priant

---

nécrologe ne sont pas à coup sûr de lui. Maurice aurait-il été dénaturer le sens de sa chronique ? cela n'est pas à croire. Comment, la chronique attribuée à Maurice a soin de nous faire comprendre que les comtes de Clermont et de Montaigu, revenaient, eux, *dans leur patrie* et que c'est à leur sollicitation que *Pierre l'Hermite se rendit à Huy*, et l'auteur de cette chronique aurait fait transcrire *sous ses yeux* une version fautive de son manuscrit ? Ce n'est pas à croire.

Si cependant cette chronique qui contient le récit de la translation des restes de *Pierre l'Hermite tel qu'il existe dans l'obituaire*, appartenant à M. Grandgagnage, est de Maurice lui-même, que devient alors *le petit coffret*, dans lequel, d'après le même Maurice, furent déposés les restes de *Pierre l'Hermite* ? Ici nous avons *une tombe dans laquelle on place, suivant l'usage antique, un calice plein de vin pur en signe de sacerdoce.*

Il est à croire que par gloriole ou spéculation les moines érigèrent à *Pierre l'Hermite* un sépulcre vide, ou contenant seulement quelques parties de cet homme remarquable, et que la tête, ainsi que les autres restes dont parle Maurice, furent renfermés comme ceux de sainte Odile, *dans ce petit coffret* que nous retrouvons en 1633, dans la sacristie du Neuf-Moustier, dans un grand état de vétusté, et tombant probablement en lambeaux en 1786, quand les vit M. de Willenfagne. Pourquoi, s'il en était autrement, ces restes, vus en 1786, étaient-ils dans la sacristie au lieu de se trouver dans le tombeau de 1242, *dans la petite chapelle, bâtie exprès au bout de la nef, où le tombeau pouvait être vu des passants, au travers des treillis de fer* ?

» d'exécuter la promesse qu'ils avaient faite à Dieu ; pressé par eux » et plein de zèle pour la gloire de Dieu, le bienheureux hermite » *vint à Huy* et vers le côté occidental, de la ville, où les bourgeois » avaient l'habitude de conduire leurs danses ; il fonda une église, » en l'honneur du saint sépulcre et de Saint Jean-Baptiste, en sou- » venir et vénération de l'église de Jérusalem. »

C'est la même leçon, mais plus complète, que celle de la chronique d'Albéric-des-Trois-Fontaines.

» Mais nous n'avons pas tout dit, ajoute M. Polain, nous allons » rapporter un témoignage plus décisif encore que ceux dont nous » avons invoqué l'autorité jusqu'à présent. C'est celui d'un homme » qui vivait à Huy même en 1242, et que le premier auteur du né- » crologe appelle son grand ami. »

Ce témoignage se trouve dans les vers de Godwin, qui les écrivit l'année de la translation, en 1242 : *sous les voûtes mêmes de l'église du Neuf-Moustier* :

Nasceris Ambianis, Petre, mundi spretor inanis.

Ce fait (nous l'avions aussi remarqué dans nos recherches) prouve plus que tous les nécrologes passés, présents et futurs. Jehan d'Oultremeuse nous avait fait connaître que l'auteur de ces vers était contemporain de la translation (voyez Recherches. p. 53).

M. Polain finit sa notice par ces mots :

« Nous terminons une discussion qui n'a plus d'objet. Laissons » *Pierre l'Hermite* à la Picardie, qui le glorifie en ce moment. La » Belgique n'a point donné le jour à celui qui prêcha la première » Croisade, elle a fait mieux ; c'est un de ses enfants qui en fut le » héros ; les bandes indisciplinées conduites par Gautier-sans-avoir » périrent misérablement et sans gloire dans les plaines de Nicée ; » les soldats de Godefroi de Bouillon ont les premiers planté le dra- » peau chrétien sur les murs de Jérusalem. » (1)

---

(1) Je reçois à l'instant l'*Organe de Huy* (1er octobre 1854), qui contient un article critique relatif à la brochure de M. Polain. Ces messieurs ne se tiennent pas pour battus.... Ce que M. Polain a publié peut tourner à l'avantage de Huy ?.. Je ne m'en serais pas douté... *Le Nécrologe n'est pas la seule preuve de la naissance de Pierre l'Hermite à Huy !*... Je serais bien curieux de connaître les autres. Serait-ce un nouvel autographe de *Pierre l'Hermite ?* Une chronique de sa main ? Son auto-biographie ?... M. Grandgagnage *saura rendre toute leur valeur aux premières inscriptions de* SON *Nécrologe*.... Aucun de nous ne met en

doute l'érudition de M. Grandgagnage, mais quelque savant que soit le spirituel Alfred-Nicolas, il ne peut faire que sa gothique du XIII[e] siècle soit l'écriture du commencement du XII[e], et M. Polain est assez habile paléographe pour que l'on *admette* son dire sans réserve.

Les mots *natale solum* n'ont pas été appliqués *par erreur* au promoteur des Croisades : l'article de la chronique d'Albéric étant trop long, on a tout bonnement couché le susdit article sur le lit de Procuste, et de là l'erreur signalée si judicieusement par M. Polain.

Quant à la *nouvelle traduction* de la chronique d'Albéric, elle ne *répugnera* pas, j'en suis sûr, à M. Dumortier; mais je suis convaincu que M. Grandgagnage, malgré son grand désir de défendre son Nécrologe, y regardera à deux fois avant de traduire le texte d'Albéric comme M. de Thier veut le traduire.

Quand à Godwin, ce n'est pas M. Polain qui le *pense* un auteur du XIII[e] siècle, et l'on peut s'en convaincre en lisant Jehan d'Oultremeuse que j'ai cité.

Il est singulier de voir interpréter le *nasceris Ambianis*, par M. de Thier, d'une façon aussi large, quand lui et M. Grandgagnage reprochent tant à M. Hardouin de donner au *nisi fallor* une signification aussi *poétique*. En latin comme en français, *tu nais à Amiens* n'a pas besoin de commentaires, et il était facile à Godwin de s'écrier, au lieu de *tu nais à Amiens* : —« O Pierre ! O Belge ! » O Liégeois, c'est Amiens qui te posséda lorsque tu vécus de manière à te » faire donner le nom d'Hermite ! » Et Godwin n'a pas *dépassé les bornes de la licence poétique*, en s'écriant : *Tu nais à Amiens et tu y vis de façon à te faire donner le nom d'Hermite*; ce qui n'est pas du tout *faire de Pierre un véritable hermite dès sa naissance.*

Nous devons avouer à M. de Thier que cette critique de la brochure de M. Polain ne nous semble pas sérieuse. C'est par des textes et non par des subtilités qu'il faut nous répondre. Trouvez-en et nous déposerons les armes. A tous nos textes vous ne répondez rien, et vous profitez de nos découvertes pour les alambiquer et les torturer. Ce n'est pas là nous répondre par des *titres parlants.*

M. de Thier, qui se connaît en tradition, voudra-t-il nous donner son avis sur celle recueillie par Malbranq, qui rapporte que le père de *Pierre l'Hermite*, Regnault *Boulonnais*, ayant épousé une femme de la Picardie, qui y possédait de vastes domaines (*dans le Ponthieu*) vint s'y fixer sur les instances de sa femme et fut de la sorte *Boulonnais des deux côtés.*

» Et cùm peribeatur ejus parens sibi Adelidem seu Alicem in Picardiâ connexuisse uxorem, gemino fonte dici forsan possit Bononicus; quæ in Pontivo » vulgari amplas sibi vindicans possessiones, et eò conjugem attrahens sedem » fixurum, innuit oriundam se vel à Bononico simul et Ambianensi comite, vel » à Pinisniacensi Barone, seu Vidamo Ambianensi. » (Malbrancq; de Morinis.)

Ce qui s'accorde très-bien avec les manuscrits de M. Tillette d'Acheux, qui écrivent : « *Pierre l'Hermite*, d'Amiens, gentilhomme *natif* du BAS-VIDAME, » en la ville d'Amiens. » et avec la tradition Amiénoise qui fait de son père le *gouverneur du Castillon d'Amiens*, pour Henri 1[er], Roi de France ?

Cherchez et vous trouverez, dit-on. Nous avons cherché et nous avons trouvé. Nous attendons l'œuvre de M. Grandgagnage, que nous promet M. de Thier.

DÉVELOPPEMENTS HISTORIQUES.

DÉVELOPPEMENTS HISTORIQUES.

I.

Mon livre imprimé, je reçois de son auteur : *Pierre l'Hermite et les Croisades* (1), par M. Michel Vion d'Amiens. Au moins voici de l'érudition, de la science ! Je regrette vivement de n'avoir pas connu plus tôt ce travail remarquable, qui est non-seulement une biographie complète, mais en même tems un cours d'histoire des XI[e] et XII[e] siècles : je n'aurais pas écrit mon livre.

Cette œuvre de l'érudit d'Amiens résout la question et ne laisse aucune prise à nos adversaires. Ce ne sont plus deux mots qui servent de fondement à ce travail de bénédictin, mais les documents que nous ont laissés tous les siècles sur *Pierre l'Hermite*.

Quoique mes recherches deviennent presque inutiles par cette publication remarquable, je suis heureux (moi qui me trouvais en dehors des grands centres bibliographiques) de m'être rencontré avec M. Vion sur presque tous les points diplomatiques de la discussion, et d'avoir comme lui réhabilité le père d'Oultreman des injurieux dédains de MM. Grandgagnage et de Thier.

Là ne s'est pas arrêtée l'œuvre de M. Vion ; il a répondu, à MM. Grandgagnage, président à la cour de Liége, Dumortier, *ancien ministre* (pas que je sache) et Ch. de Thier, — un *dernier*

(1) *Pierre l'Hermite* et les Croisades, ou la civilisation chrétienne au moyen âge, par M. Vion. Amiens, Lenoel-Herouart, 1853, in-12 de 528 pages.

mot sur le lieu de naissance de *Pierre l'Hermite* (1) — où les arguments de ces Messieurs sont battus en brèche de tous les côtés, ainsi que leur chère *tradition* si *ingénieuse* et qu'aucun de leurs compatriotes ne connaissait avant qu'ils en eussent fait l'ingénieuse découverte. M. Vion fait ressortir le ridicule de la position dans laquelle se sont placés ces messieurs en interpolant le texte des chroniqueurs et en soutenant à la légère une thèse insoutenable, sans autre motif qu'un esprit de nationalité mal entendu (2). Il montre que le *natale solum* était connu par plusieurs érudits, par d'Oultreman et par le consciencieux et si savant Dom Grenier et que tous, devant les témoignages historiques si nombreux, l'ont interprété dans un sens contraire à l'opinion de M. Grandgagnage et des *grands journaux* et *Revues*, qui, sans se donner la peine d'étudier la question, la résolvent en faveur de Huy avec une légèreté qui ne devrait jamais se rencontrer chez un critique, *critiquant*, comme le dit maître Alcofribas, « abstracteur de quinte essence. » Il vaut mieux se taire que de parler sans savoir.

M. Vion relève dans cette note, ainsi que je l'ai fait, les suppositions inadmissibles de MM. Grandgagnage et Dumortier au sujet d'*Albert d'Aix*, et montre une fois de plus que le témoignage de *Guibert de Nogent* a été défiguré en tous sens par M. Dumortier, qui pour le faire servir à son usage a traduit

(2) *Un dernier mot sur le lieu de naissance de Pierre l'Hermite*, adressé à MM. Grandgagnage, président à la cour de Liége, Dumortier, ancien ministre, membre de la chambre des représentants et de l'Académie de Belgique, et M. Ch. de Thier, avocat à Liége, par M. Michel Vion. *Extrait de la Revue du nord de la France*. Lille, Lefebvre-Ducroc, 1854, 15 pages.

(2) « Ce n'est pas la première fois qu'on essaie, sans témoignages suffisants, » de rattacher à la Belgique des célébrités étrangères. Nous avons assez de » grands hommes sans qu'il faille encore prendre ceux de nos voisins. Des pré» tentions semblables, trop souvent répétées, finiraient par nous rendre ridi» cules. » — *Indépendance*, 27 août 1854. Compte rendu de sa séance de l'Académie de Belgique, du 3 août 1854.

comme personne n'avait songé à traduire avant lui, ce qui n'empêche pas les *grands journaux* et *Revues* de donner raison à MM. Dumortier et Grandgagnage. Heureux M. Dumortier! Heureux M. Grandgagnage ! mais plus heureux celui qui aime la vérité et la justice !

II.

Quant à la partie synthétique du livre de M. Vion, sans crainte de passer pour sceptique, je dirai que je ne la puis admettre d'une manière absolue. Toujours glorifier et excuser son héros tient, je l'avoue, à un sentiment honorable, mais qui prend plutôt sa source dans l'imagination que dans la justice. Où donc alors est l'enseignement de l'histoire ? Laissez l'homme avec ses faiblesses, il n'en paraîtra que plus saisissant et plus vrai.

Pierre l'Hermite était un esprit mobile et insconstant, qui dut quelque fois sortir des bornes de la sagesse, et les reproches que lui adressent quelques chroniqueurs, tout en louant sa sainteté, son courage et son éloquence, n'ont pas besoin de justification. Cet homme était de son temps : il devait en avoir les défauts.

Partir de ce principe et le pousser dans ses conséquences est une erreur. Vouloir, par exemple, que *Pierre l'Hermite* ait calculé les suites des Croisades, et faire de lui un fondateur de société est, devant les faits, une impossibilité qui saute aux yeux. M. J. de Maistre a beau s'écrier : « Ainsi c'est un simple particulier, qui n'a légué à la postérité que son nom de » baptême, orné du modeste surnom d'hermite, qui aidé » seulement de sa foi et de son invincible volonté, va soulever » l'Europe, épouvanter l'Asie, briser la féodalité, anoblir les » serfs, transformer le flambeau des sciences et changer l'Eu- » rope. » M. de Maistre se trompe, il n'y a rien de tout cela

dans le départ des Croisés. Quoique dans l'humanité les faits marchent d'une façon régulière, il y a toujours beaucoup de hasard dans les événements, qui ne sont que les détails d'un ensemble dont la pensée nous échappe (1).

Vouloir que *Pierre l'Hermite* ait eu l'idée que lui prête M. de Maistre, c'est vouloir que Klodion ait eu, en envahissant la Gaule, la résolution de détruire la civilisation romaine, pour la remplacer par la civilisation chrétienne qu'il ne connaissait pas.

Aucun des hommes de cette époque ne se doutait du résultat. Le vent les poussait vers l'Orient ; ils marchaient (2).

Expliquez les Croisades par les invasions des barbares, mais ne les justifiez pas par ces invasions. Le fait du reste n'est pas le même ; il n'y a chez les barbares qu'une idée brutale de conquête, une pensée native de jouissance, qui les poussent avec cette violence que les peuples primitifs apportent dans leurs entreprises; tandis que chez les Croisés il y a bien encore cette sensation du mouvement, ce besoin inquiet du changement, mais il y a aussi l'idée religieuse, informe, il est

---

(1) M. Vion présente aussi dans son livre la légende sous une forme trop affirmative. C'est ainsi qu'il ne met pas en doute le miracle de la *sainte Lance*, sainte supercherie d'un esprit supérieur à son temps, qui se sert de ce moyen pour rehausser le courage des siens. Si Dieu permettait alors que des miracles se fissent en faveur des Croisés qui s'étaient souillés de tous les forfaits, que réservait-il donc aux humbles, aux charitables et aux justes? Certains passages du livre de M. Vion sont trop hypothétiques ; c'est ainsi qu'il suppose que Pierre se trouve à la guerre contre Harold, et que c'est là que lui vient sans doute l'idée d'une guerre sainte contre les infidèles. Il suppose aussi que l'hermite qui habitait le Mont-des-Olives, lors du siège de Jérusalem, pouvait très-bien être *Pierre l'Hermite*. Quoique présentées sous la forme dubitative, toutes ces suppositions auraient dû disparaître d'une monographie aussi remarquable. M. Vion a tort également d'appeler les historiens liégeois des historiens flamands. Il est singulier que M. Vion n'ait pas remarqué *la chanson d'Antioche*.

(2) Hildebrant cependant semble avoir deviné un peu de l'avenir. Pour me servir d'une expression commune mais imagée je dirai qu'il poussait à la roue. Guibert-de-Nogent, lui aussi, paraît entrevoir l'avenir, mais d'un air boudeur. Il n'aime pas la Croisade et le mot de commune, *cette nouveauté*, il ne le prononce qu'avec un sentiment de dédain qui annonce le regret et la peur.

vrai, fanatique et dépravée, mais qui donne aux événements une couleur locale, et ne permet pas de les confondre avec ceux des temps plus reculés.

Certaine école ne voit dans les Croisades que la pensée religieuse : ils avaient la foi, s'écrient les historiens de cette école!

Ah! que n'avaient-ils la charité!

Singulière foi que celle de ces « forts qui saisissaient les faibles sur les chemins, qui les déchiraient, les rôtissaient et les mangeaient (1); » qui, au siége d'Antioche, sur la route même qui conduit au tombeau du Christ, mangent encore de la chair humaine, dernier degré d'abaissement où l'humanité puisse tomber!

Véritables cannibales! affreux barbares! Au siège de Marrah, ils tuent femmes, enfants, vieillards, et *pour en avoir plutôt fait*, suivant l'expression d'un moine contemporain, ils pendent plusieurs corps à la même corde. Ils amènent par leurs forfaits la peste et la famine, et pour se dérober au supplice de la faim ils mangent les cadavres qu'ils viennent d'égorger. Ah! ne cédons pas à la faiblesse de ne pas retracer ces horreurs; montrons-les dans leur nudité, pour faire voir aux hommes ce que peuvent la barbarie et le fanatisme et que ces attrocités servent d'exemple.

Singulière foi que celle de ces évêques turbulents qui refusent d'obéir aux salutaires réformes de Grégoire VII (grand homme, à qui, malgré ses erreurs l'humanité doit beaucoup); qui débauchés et simoniaques, trafiquent des reliques sur les marchés publics (2).

---

(1) Michelet, cité par M. Vion.

(2) Les laïcs n'étaient pas en arrière des prélats, et le roi de France lui-même, Philippe Ier, était un grand trafiqueur des choses saintes, ce qui n'empêche pas un auteur moderne de dire : *il fut pieux chevalier*.

Quand Ebbe de Roucy voulut incendier l'église de Reims, Louis *le gros* marcha contre lui et l'on vit tous les barons du pays venir au secours de Ebbe de Roucy, et pourtant cet homme avait quitté la France, en vue de religion, pour combattre les sarrasins d'Espagne.

Singulière foi que celle de ces prêtres qui choisissaient les temples de Dieu pour y étaler avec leurs concubines ces parades qu'on a tant reprochées à la révolution française, et qui à cette époque barbare, ont un cachet d'indécence qui ne permet pas de les décrire! (1)

Singulière foi que celle de ces moines dont Abélard et les chroniqueurs nous racontent la vie et les excès! (2)

Non, ce n'est pas la foi qui domine cette époque, une des plus terribles des annales du monde, c'est quelque chose de barbare qui n'a pas de nom.

Quant à la charité, elle s'est réfugiée dans quelques grands cœurs, qui continuent dans les temps la tradition du bien et qui semblent placés là pour panser les blessures que font à l'humanité les puissants et les méchants.

---

(1) L'église s'opposa toujours à ces fêtes monstrueuses dans l'intérieur des temples, et si quelques-unes, moins indécentes, telles que la fête de l'âne, restèrent, c'est que les mœurs étaient encore plus corrompues que les réformes n'étaient grandes.

(2) Loin de notre pensée d'amoindrir le beau rôle des monastères, qui furent de grands centres intelligents, industriels et agricoles et à qui l'on doit beaucoup; mais à cette époque l'austérité des mœurs est anéantie, et les religieux, en courant le monde, ont rapporté le dévergondage et l'insubordination. Il faut le XII[e] siècle et les intelligences d'élite qui naîtront, pour faire retourner les monastères aux mœurs simples des temps anciens.

Les monastères étaient la nécessité morale de ces époques de confusion. Ils apprenaient la régularité de la vie. Dans une société ravagée par tant de fléaux, il y avait des ames toujours pleines de tristesse. Il leur fallait un abri à ces pauvres cœurs ulcérés par la vue du mal, à ces ames contemplatives, qui se trouvaient continuellement en face de la force brutale; à ces vierges qui avaient vu massacrer leurs mères sous leurs yeux. Le monastère s'ouvrait et se fermait sur ces douleurs.

Outre les monastères, il y avait dans les solitudes, dans les forêts, dans les arides bruyères, des hermites, qui, comme Pierre, dégoûtés des hommes sauvages de ce temps, passaient leur vie en prières, ou recueillaient le voyageur ou le marchand que poursuivait le seigneur. Les mœurs pures se conservaient chez ces hommes agrestes, qui n'avaient pour spectacle que la grande nature et Dieu.

Quelquefois ces hermites étaient des chevaliers qui, couverts de crimes, venaient se repentir vers la fin de leurs jours (A).

(A) De là le proverbe : Quand le Diable devient vieux, il se fait hermite.

C'est quelque pape savant comme Gerbert, que ses hardies découvertes font accuser de sorcellerie par un vulgaire imbécile; quelque grand réformateur aux mœurs sévères, à l'esprit vaste, comme Hildebrand; quelque douce et noble figure, qui respire la bonté et la conciliation, comme Pierre-le-vénérable; quelque savant hardi, poète et musicien, comme Abélard; quelque guerrier, aux mœurs chevaleresques, comme Godefroi, qui sentent tous ce que le temps a de barbare et qui unissent instinctivement leurs efforts pour empêcher les malheurs du monde.

Quelques écrivains modernes n'ont pas assez d'injures à jetter aux Sarrasins *qui pillaient les pauvres pélerins*. Mais que faisaient donc les hauts barons? Si les pélerins étaient des objets de vénération et de curiosité pour les populations naïves, auxquelles leurs voix mensongères racontaient les merveilles de la Syrie; si quelques hauts harons abaissaient leurs épées devant le bourdon du voyageur, d'autres pillaient sans merci ceux qui allaient à Jérusalem ou en revenaient et vendaient aux monastères les reliques qu'ils avaient dérobées aux pauvres voyageurs (1).

---

(1) Ce qu'il y a d'affreux dans ces châtelains du moyen âge, c'est que beaucoup exerçaient leurs brigandages en les appelant du nom de *droits*. Ils dépouillaient sur les routes les voyageurs, et nommaient cet acte *droit de péage* (A). Voici sur les sires de Polignac ce que raconte le *Magasin pittoresque* (août 1834) :

XII[e] siècle. — « Le vicomte Héracle de Polignac, l'orgueilleux roi de la mon» tagne, a repris la campagne. Il s'empare des terres de l'abbaye de Chaise-Dieu. » Il s'avance sous les murs du couvent, saisit quelques moines dont il fixe le » rachat à une énorme rançon. Quand ils l'eurent payée, les raillant lui-même » de leur crédulité en la foi jurée, il fit traîner les uns à la queue de chevaux » farouches, et percer les autres de flèches, par ses archers.

» Des paysans se hasardaient-ils à les secourir, bientôt on les voyait gisant à » terre, baignés dans leur sang, ou pendus aux branches d'un arbre; terrible » vengeance du vicomte, cruel amusement de ses routiers. »

Et l'on trouve des gens fiers de descendre de pareils monstres! Et l'on trouve une école pour vanter la foi et les mœurs de ce temps! J'aimerais autant être le fils d'un Sioux ou d'un Huron que d'être le fils de tels gens. — Le roi de France Philippe 1[er] ne dédaignait pas le métier de voleur de grand chemin et le pape Grégoire VII dut le tancer fortement à ce sujet.

(A) Plus tard ce droit fut *régularisé*, comme le dit un historien de nos jours.

Etaient-ils meilleurs que les orientaux ces hommes du nord auxquels les peuples les plus sauvages n'avaient plus rien à apprendre? Etaient-ils donc plus chastes que les Turcs, auxquels ils reprochaient la pluralité des femmes, eux qui prenaient, renvoyaient leurs femmes, qu'ils forçaient, quand ils en étaient las, à s'ensevelir vivantes dans les monastères et qui les remplaçaient par des vierges, enlevées sous le toit de leurs mères?

Etaient-ils meilleurs que les orientaux ces hommes qui, Jérusalem conquise, massacrent de sang froid, après en avoir délibéré dans un conseil qu'une grande procession avaient précédé, 70,000 Musulmans et Juifs? (1)

Quelle idée les Musulmans durent-ils avoir de la religion du Christ, en apprenant que les Croisés, *au mépris des lois les plus saintes de l'honneur et de la chevalerie* (2), s'étaient souillés d'un tel crime? (3) Aussi furent-ils punis de Dieu et, suivant les pa-

---

(1) Pour justifier ce massacre, on a parlé des prisonniers massacrés par les ordres d'un grand capitaine. Mais cela prouve contre le grand capitaine et non pour les Croisés.

(2) Paroles de Tancrède. — « Une fois leur rage apaisée, — dit quelque part M. Capefigue, avec une naïveté charmante, — ils n'étaient pas méchants. »

(3) Quelques hommes de cette époque s'élèvent contre la barbarie du temps et comprennent même la politesse des mœurs. Albéric déplore souvent la *grossièreté* des Allemands.

Les orientaux étaient succeptibles de comprendre les grandes choses. Haroun-al-Raschild n'avait-il pas, plein d'admiration pour Charlemagne, envoyé à ce grand homme les clés du saint Sépulcre? N'avait-il pas protégé les pélerins qui se rendaient à Jérusalem?

Lors de la triste situation des Croisés devant Antioche, le calife ne leur avait-il pas offert, s'ils mettaient bas les armes, de les laisser en paix comme des pélerins? Comment répondirent-ils aux ambassadeurs? Ils firent courir après eux pour leur remettre deux ou trois cents têtes de Musulmans qu'ils venaient de décapiter, et ils jettèrent autant de têtes dans Antioche. N'est-ce pas la barbarie dans ce qu'elle a de plus sauvage?

La preuve que les Turcs n'étaient pas aussi féroces qu'on le dit, c'est qu'il revenait d'Orient nombre de pélerins qui racontaient les merveilles de Jérusalem.

roles d'un contemporain, *ils épuisèrent la coupe du malheur.*

Il faut lire dans les chroniqueurs la description de cette épouvantable boucherie. Les Croisés marchaient dans le sang jusqu'aux genoux, et c'est au travers de cette mare qu'ils s'avançaient pour massacrer encore. C'est à eux que l'on peut appliquer ces mots de Tacite : las et non saouls.

A l'exception de quelques prisonniers qu'ils gardèrent pour enterrer les morts, ils massacrèrent tout. Ces malheureux prisonniers pleuraient et hurlaient, en enterrant les cadavres de ceux qu'ils avaient aimés. Des chroniqueurs s'étonnent des larmes versées par certains Croisés. Pierre l'Hermite, Godefroi de Bouillon, Tancrède et quelques chefs ne prirent pas de part au massacre.

Quelques écrivains modernes ne craignent pas d'appeler ce massacre, *avoir purifié la ville.* Ah! le Dieu qu'invoquaient ces barbares occidentaux en commettant leurs forfaits dut frémir de colère! Nous sommes tous ses enfants.

Mais l'Église l'avait ordonné. Urbain avait dit aux Croisés : « vous qui aimez à combattre, soyez joyeux. Voici le moment » de montrer si vous êtes vaillants. L'expiation de vos crimes » se prépare; votre glaive vous ouvrira les portes du Ciel. » Allez! anéantissez cette race maudite, détruisez jusqu'au » dernier de ceux *qui ne doivent ressusciter que pour servir » d'aliments au feu éternel.* »

Tristes paroles qui portèrent des fruits sanglants.

L'Église ne se borna pas à ce rôle. Elle connaissait ces hommes : outre la foi, pour les pousser aux combats, il fallait des aventures, des terres, de l'or. Ils étaient cupides et batailleurs. L'Église ne dédaigna pas de faire appel aux instincts grossiers de l'homme.

» Souvenez-vous, leur dit Urbin, de Charles-Martel, de » Charles-le-grand. Egalez leurs victoires et les royaumes d'Asie » sont votre partage. »

Les royaumes d'Asie dont on disait des merveilles!

Jérusalem dont les chroniqueurs ne parlaient qu'avec cette naïveté des premiers âges ! Une ville aux murs de rubis et de saphirs ; où coulaient des fleuves de vin et de lait! Aussi les petits enfants, qui accompagnaient les Croisés, demandaient-ils quand ils apercevaient les murs d'une ville : « Est-ce là Jérusalem ? »

Le rôle de Pierre l'Hermite est plus grand. Il ne promet rien; il prêche la charité. Son éloquence sait intéresser ces hommes barbares aux malheurs des chrétiens d'Orient. Comptait-il sur la faiblesse humaine, qui s'apitoie plus sur les maux qu'on lui peint éloquemment que sur ceux qu'elle a sous les yeux ?

Non, ces hommes n'avaient pas de foi, ils n'avaient que du fanatisme. La foi ne vit que d'amour et de charité et n'habite pas les cœurs sanglants, où la cruauté le dispute à la démence.

Voyez-les! Les uns désertent le camp. Ils n'ont fait quelques mille lieues que pour fuir. Les autres se font musulmans pour conserver leur vie. Ceux-ci joignent l'impiété au sacrilège et poursuivent de leurs railleries les choses saintes pour le triomphe desquelles ils se sont armés (1).

Ceux-là s'égorgent entre eux pour la possession d'un peu de butin, de reliques mêmes. Tous sont dissolus et, suivant l'expression de l'historien des Croisades, « tous les vices de l'infâme » Babylone régnaient parmi les libérateurs de Sion. » On les vit massacrer les guerriers d'une ville qu'ils venaient de prendre et obliger leurs filles à danser devant eux et à leurs servir à boire au milieu de leurs festins.

---

(1) Les guerriers du nord reprochaient à ceux du midi leur poltronnerie et ces derniers les maudissaient pour leur impiété,

A propos de *la sainte Lance*, retrouvée par le prêtre Barthélemy, les Croisés furent divisés en deux camps, les croyants et les incrédules. Le chef des premiers était Barthélemy, qui avait retrouvé la *sainte Lance*, le chef du second était aussi prêtre, il s'appelait Arnold de Rohes ; il prétendait que la découverte de la *sainte Lance* était une fourberie. Vraie ou fausse, cette trouvaille aida au gain de la bataille.

Ah ! racontez ces forfaits, puisque l'histoire est là pour servir d'enseignement aux hommes, mais ne les justifiez pas. Ne les couvrez pas du manteau de la religion ; montrez-les dans leur nudité, afin de faire voir aux hommes ce que peut le fanatisme, joint à la licence.

Ne poussez pas la démence jusqu'à les justifier, jusqu'à en monter la nécessité, comme M. de Bonald. Ne parlons qu'avec réserve du sang répandu : habituons nos enfants au respect de la vie (1).

Et pourtant, à l'insu de ces hommes farouches, l'idée a suivi sa route. C'est au milieu de ces atrocités que les hommes s'humanisent. Souffrant les mêmes maux, il leur faut les mêmes secours. L'homme a besoin de l'homme. Ils sentent qu'avec leurs mœurs l'humanité touche à son déclin ; la passion les emporte, mais quelques ames d'élite unissent leurs efforts pour s'opposer au mal et, par des lois sages pour le temps, régularisent la confusion.

En dehors de son individualité qui l'aveugle et la fait glisser dans le sang, l'Eglise y aide de tout son pouvoir et marche en avant. Son principe, quoique souvent égoïste, est civilisateur, et bien des progrès obtenus sur la barbarie lui sont dus. L'égalité chrétienne, œuvre prêchée par l'Eglise, aide à fonder l'égalité civile. Le beau rôle de l'Eglise s'explique sans justifier les massacres qu'elle ordonne. Mais à cette époque il lui est difficile de dompter le torrent qui emporte tout. Elle est barbare et féodale comme la société, et le génie de quelques-uns des siens se brise contre ce monde granitique de la société féodale,

---

(1) Si le pape était le chef de la *Croisade perpétuelle que l'église a toujours soutenue contre la révolte perpétuelle du paganisme,* pourquoi ne partait-il avec les peuples? Quand le Turc se fut emparé de Constantinople, l'héroïque Pie II se mit à la tête des troupes pour l'aller combattre et, indigné de voir ses prédications rencontrer si peu de sympathie en Europe, il expira de fatigue et de douleur, en vue des navires qui l'allaient conduire à Constantinople.

contre le fer dont sont revêtus ces cœurs de pierre. Il est passé le temps où l'Église, la civilisatrice du barbare, lui demandait : « As-tu fait quelques blessures, coupé les pieds ou les mains, « arraché les yeux d'un homme ? »

Les évêques eux-mêmes étaient descendus dans l'arène sanglante où se jouait la vie des hommes, et nous ne tarderons pas à entendre un prêtre, un représentant du vicaire de Jésus-Christ, proférer ces paroles hideuses : «*frappez ! frappez ! Dieu » reconnaîtra les siens* ! »

La pensée de la papauté n'était pas de délivrer le tombeau du Christ. Cette pensée, Grégoire VII même ne l'avait pas. Quand les Turcs s'avancent en armes vers Constantinople, Grégoire VII ne parle pas de la Palestine, mais fait appel aux nations de l'Occident pour défendre Constantinople.

L'idée de délivrer les chrétiens d'Orient et le tombeau de Jésus-Christ appartient à ces pauvres pélerins dont *Pierre l'Hermite* est la personnification. Si elle vient au pape, elle ne lui vient que pour étendre son pouvoir, pour se débarrasser de ces barons turbulents, qui gênaient son autorité. Les lettres de Grégoire VII ne nous laissent pas de doute à cet égard. Cette pensée était celle d'un grand politique.

Grégoire VII est l'idée pontificale dans ce qu'elle a de plus grand. Urbain II est l'action. La papauté du moyen âge peut se résumer dans ces deux hommes : grands hommes, ambitieux, mais réformateurs. Grégoire VII avait rêvé l'indépendance de cette Italie qui gémit encore dans la servitude ; non l'indépendance qui procède du peuple et par le peuple, mais une grande unité gouvernée par le principe sacerdotal, œuvre rêvée plus tard par saint Thomas et Campanella.

Mais quelque grands que fussent ces deux hommes, ce n'est pas à eux seuls que l'on doit rapporter le progrès humain. Le progrès est multiple, il n'est pas donné à un seul homme de le tenir dans les plis de son manteau. Les communes émancipèrent

le monde plus encore que les réformes papales; les réformes papales ne portaient généralement que sur les grands feudataires et les clercs et laissaient trop souvent en dehors le peuple de la misère et de l'esclavage. Encore n'opéraient-elles que peu d'effet sur les seigneurs : « D'où vient que ces prêtres nous » prêchent la continence et la chasteté? n'ont-ils pas chassé » avec nous la bête fauve, montés sur nos palefrois en tenant » nos chiens en laisse? N'ont-ils pas bu dans nos festins, dans » la même coupe que nos concubines et les leurs? Qu'ils » renvoient leurs femmes s'ils le veulent, mais qu'ils nous » laissent les nôtres. (1) » Ainsi parlaient les hauts barons.

La papauté était trop exclusive; ses intérêts étaient trop engagés dans la lutte. Il est vrai que les barons lui donnaient de la besogne. La grande question des investitures occupe tout un pontificat. Comment la papauté, au milieu de ces luttes politiques, eût-elle pu entrer dans ces mille détails journaliers, qui, après tout, sont la vie, et que les violences et les caprices des barons rendaient si insupportables à leurs subordonnés?

La papauté règle bien les grandes questions d'humanité; défend les assassinats, les viols, les incendies, mais peut-elle

---

(1) Tous les évêques n'avaient pas ces mœurs. Ceux qui, sortis du peuple, n'avaient ni fiefs ni terres, et qui avaient passé leur vie dans la science et l'humilité, furent de grands prélats, qui guidèrent le mouvement communal. De ce nombre nous devons citer le grand Godefroy, évêque d'Amiens, fondateur de la commune de cette ville. Il fut un des compagnons d'études de *Pierre l'Hermite*. Quand on vint lui apprendre sa nomination au siége d'Amiens, le pauvre moine tout troublé s'enfuit. Le fardeau lui faisait peur. On courut après lui et force lui fut d'accepter. Touchante humilité d'un homme simple.

Quand on apprit à Suger, qui revenait de Rome, qu'il venait d'être choisi pour abbé de S[t]-Denis, il se mit à foudre en larmes. Quelle belle figure que celle de Suger! Quel esprit d'ordre et de justice, et qu'il est bien plus grand dans son humble sphère que tous les grands réformateurs de ce siècle!

Pourquoi toujours vanter les conquérants? N'ont-ils pas mille fois plus de droits à nos hommages ces régulateurs de société, ménagers du sang et de l'argent du peuple, que les conquérants qui, par une ambition mesquine et égoïste qu'ils affublent de grands noms, ensanglantent la terre? Un honnête homme est plus grand qu'Alexandre-le-Grand.

surveiller l'observation de ses ordonnances, et puis sur le grand nombre de ces barons qui pillent les églises, sans vergogne, que peuvent les ordres d'un pauvre évêque qui demeure à Rome et dont le pouvoir est encore incertain? Le pape est grand dans cette lutte, mais le pauvre monde n'en est pas moins opprimé journellement; il faut bien qu'il n'attende son secours que de lui-même. A distance, le rôle de la papauté est beau, mais il faut pénétrer dans les chroniques pour voir quel peu d'effet ces réformes produisaient sur les classes misérables et quel courage durent avoir les populations en soulevant le joug des oppresseurs.

Les clercs prêchent bien aux souffreteux la soumission et l'humilité, l'abstinence et la pauvreté, mais quelle confiance peuvent avoir en eux les pauvres gens? Il ne les voient qu'avec des concubines, dans les festins, ou partant pour la chasse, sur de beaux palefrois. Ils mentent donc ces hommes qui prêchent l'abstinence et qui s'enivrent des voluptés de la terre? L'obéissance qu'ils commandent, que ne la mettent-ils en pratique? Les récompenses futures dont ils parlent, ne les montrent-ils aussi belles que pour tenir les hommes plus longtemps sous le joug? Ainsi raisonnait la foule. Alors ils mirent la main à l'œuvre, les pauvres et les souffreteux, et ils firent leur besogne eux-mêmes, pour être mieux servis.

Si la papauté d'alors représente, dans les combats qu'elle soutient contre les féodaux, l'intelligence luttant contre la matière, les communes représentent la victoire de la liberté sur le despotisme.

« Quels droits les barons et les évêques féodaux ont-ils de
» nous couper les bras et les jambes, de nous arracher les
» yeux et la langue quand nous voulons devenir libres? De
» quel droit viennent-ils nous dire : « nous sommes les
» seigneurs dans toute l'étendue de notre ressort, sur cou
» et tête, sur eau, vent et prairie. » « Dieu a-t-il créé la terre

» pour eux seuls? Ne sommes-nous pas des hommes comme
» eux? Ils ne sont forts que de notre lâcheté! Osons et nous les
» verrons rouler dans la poussière, ces hommes féroces qui
» ne s'engraissent que de notre sang! » (1)

Et les voilà, les bourgeois, les vilains et les serfs, à la voix de la cloche qui gronde, sortant de leurs maisons et se répandant par la ville!

C'était au tour des barons à connaître la peur. Ils cherchèrent à gagner par la ruse ce que la force leur arrachait : ainsi fait tout pouvoir despotique pour conserver et perpétuer son usurpation.

Les barons durent céder. Pourtant le nombre des féodaux était si grand que la France eut besoin qu'eux et les brigands qu'ils traînaient à leur suite partissent pour qu'elle pût respirer.

A peine les oppresseurs partis, les bourgeois commencent à revivre. Ils se rappellent l'organisation municipale de l'antique Gaule, dont les traditions étaient loin d'être perdues, et s'arment pour la reconquérir. Les murs des cités sont relevés, les milices se recomposent, les magistrats sont respectés, la justice est rendue et l'on ne voit plus aux portes des riches abbayes la multitude demander à grands cris le pain qui lui manque. Les professions mécaniques se perfectionnent et nous verrons bientôt les édifices porter au front le cachet de la liberté. Otez la force brutale du monde, le progrès vient de lui seul.

La race agricole cesse à peu près d'être serve. Les serfs deviennent des paysans et sous ce nom nous les verrons réclamer la liberté à haute voix et, après l'avoir obtenue, souvent par la force, verser leur sang pour la patrie et l'illustrer par des hauts faits.

---

(1) Voyez sur les révoltes du peuple les chroniqueurs de l'époque.

On ensemence les champs. L'Eglise n'a plus besoin de déclarer l'inviolabilité des charrues; elle profite de la paix pour aider l'agriculture : les abbayes créent des fermes, où s'enseigne la science agricole ; la peste et la famine ne viennent plus frapper à la porte du pauvre monde.

Avec la paix naît le bien-être, avec le bien-être la dignité. Le monde marche.

Nous devons les Croisades aux pélerinages (1), et au départ des Croisés les progrès de l'humanité (2).

Aussi, cinquante ans après la prédication de *Pierre l'Hermite*, un autre prédicateur, aussi fougueux, aussi éloquent, mais moins populaire, saint Bernard échoue-t-il dans son entreprise. « Qu'a-t-il besoin, ce moine, de nous exciter à courir les » hasards? Qu'avons-nous à gagner d'aller au loin verser » notre sang? Pourquoi nous prend-il notre roi qui nous pro- » tégeait contre les seigneurs rapaces? N'est-il donc si élo- » quent, ce moine, que pour nous entraîner dans un abîme de » maux? » (5) Ainsi criait la foule, et saint Bernard dut se justifier et rejetter sur les barons le pauvre résultat de l'expédition. Que n'étaient-ils chastes, ces barons, au lieu de savourer le vin pétillant dans des coupes d'or, avec des filles de joie? Que ne combattaient-ils l'infidèle, au lieu de chasser la bête

---

(1) On serait dans l'erreur en pensant que tous les pélerinages de cette époque sont de pieux, voyages, occupés par la prière. Les choses les plus saintes se ressentent de l'esprit du temps. Du reste il avait toujours régné de grands désordres parmi les pélerins de Jérusalem, et du temps de saint Jérôme même, cette ville était, suivant ses propres expressions, *pire que Sodome*.

(2) La Flandre n'avait pas eu besoin du départ des Croisés pour se civiliser. A cette époque, la justice était chez elle aussi régulière que le comportait le temps. Son commerce et son industrie avaient des réglements qui annonçaient le progrès. Ses villes et villages avaient des chartes qui garantissaient la liberté. La plupart de ces chartes étaient, il est vrai, des transactions libres entre les communes et les seigneurs.

(3) Voyez les historiens de la 2e croisade.

fauve, le faucon au poing et montés sur des chevaux de parade ?

Pierre l'Hermite n'avait pas eu besoin d'excuses semblables.

Saint Bernard se trompait sur le mauvais résultat de l'expédition. Les barons étaient les mêmes, mais le reste du monde avait changé. Les seigneurs enverront encore leurs fils en Palestine pour les former au métier des armes, c'est la mode du temps, mais que peuvent quelques seigneurs sans la foule ?

Le besoin d'invasion qui, depuis six cents ans, tourmente les les Francks, a disparu. La raison arrive. Ils comprennent enfin les lois et les devoirs de la famille. Les murs de leurs forteresses s'élargissent ; le château donne des fêtes. Il n'est plus entouré de sombres forêts, qui s'harmonisaient si bien avec les mœurs sauvages de ses habitants : les moines et les serfs les ont défrichées, car le seigneur, lui, ne quittera la barbarie que le dernier ; il ne touche pas à la terre ! N'est-il pas un homme libre ?

Mais enfin il a suivi le progrès ; il a dû cesser ses brigandages ; il a dû se mêler au mouvement ; il connait les lois ; il rend la justice ; il sort sans son armure. Il se mêle aux fêtes, non pour y porter le désordre et la licence, mais pour en prendre sa part, et lors de sa mort nous verrons sur son tombeau le paisible lévrier, couché à ses pieds, remplacer ce vieux lion des batailles qui ne se nourrit que de carnage (1).

Quant à la liberté, elle veut sa part du progrès : sans elle la fête n'est pas complète, mais comme toujours, ceux qui boivent le lait, lui garderont le sang. « Pourquoi ne sommes-nous pas » tous égaux ? Pourquoi ces cardinaux se promènent-ils sur de » riches mules, revêtues d'or, tandis que nous n'avons que des » haillons ? Est-ce ainsi que le Christ est venu sur la terre ? » Pourquoi ces riches églises, ces somptueux monastères ? Ne

---

(1) Peu de tombes des X[e] et XI[e] siècle ont des lévriers, mais presque toujours le lion, indiquant que le seigneur est mort à la guerre.

» peuvent-ils revenir à la simplicité des temps anciens, ces prê-
» tres rapaces, qui ne désirent les biens de la terre que pour
» eux ? » (1) Ainsi criait la grande voix du peuple, à la tête duquel marchait un moine, car pendant tout le moyen âge c'est de l'Eglise même que sortiront la sape et la mine ; les flammes des bûchers éclaireront les grandes figures monacales qui se dévoueront pour l'humanité, tandis que leurs persécuteurs, puissants, riches et honorés, jouiront de toutes les délices de la terre.

Ce moine avait nom Arnaud de Brescia. Il voulait la réforme des mœurs scandaleuses du haut clergé de l'époque ; il prêchait la pauvreté et l'égalité. Disciple d'Abelard, il s'était humilié comme lui vis-à-vis du Saint Siége, et sa parole n'annonçait rien de contraire aux doctrines de l'Eglise. Il remua l'Italie et chacun prit les armes pour abattre l'oppression. Mais les puissants étaient armés : la parole dut le céder au glaive. Arnaud s'enfuit et ne revint en Italie que lorsque le peuple, las des seigneurs, souleva de nouveau ses chaînes. Cette fois le glaive fut plus fort encore que la parole, et le malheureux réformateur monta sur le bûcher. Adrien IV l'avait ordonné.

Ses restes furent jettés aux vents ; mais on dit que les vents qui emportaient ces cendres vinrent murmurer aux oreilles de quelques ames nobles et fières les dernières paroles du pauvre moine et qu'elles n'en laissèrent jamais mourir la tradition sur la terre.

---

(1) Voyez les chroniqueurs italiens des XII[e] et XIII[e] siècles.

CATALOGUE

DES ARTICLES ET BROCHURES PUBLIÉS DANS LE DÉBAT ARCHÉOLOGIQUE, AYANT TRAIT A *PIERRE L'HERMITE*.

N° 1. ***Fragments d'un essai sur la vie de Pierre l'Hermite***, par M. Hardouin. (Bullet. des Ant. de Picardie. 1852.)

N° 2. ***Un ancien manuscrit. Pierre l'Hermite***, par M. J. Grandgagnage.

N° 3. ***Pierre l'Hermite et sa statue***, par M. Ch. de Thier. (Bull. de l'Inst. arch. Liégeois (t. I, 1852).

N°s 4-5. ***Lettre sur Pierre l'Hermite.*** N°s 1 et 2, écrites à M. le secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, par L. Paulet (Bull. des Ant. de Picardie, 1853).

N° 6. ***Pierre l'Hermite et les Croisades***, ou la civilisation chrétienne au moyen âge, par M. Vion *Amiens*, Lenoël-Herouart, 1853, in-12, 528 pp.

N° 7. ***Pierre l'Hermite et les Antiquaires de Picardie***, par M. Ch. de Thier (*Organe de Huy*, 18 mars 1854).

N° 8. ***Lettre*** à M. L. Paulet, de Mons, en Hainaut; par M. H. Hardouin (Bull. des Ant. de Picardie, 1854).

N° 9. ***Pierre l'Ermite***, par M. Ch. de Thier (*Organe de Huy*, 2 avril 1854).

N° 10. ***Pierre l'Hermite, Liégeois ou Picard***, par le président Grandgagnage. *Liége*, Carmanne, 1854.

N° 11. ***Pierre l'Hermite et M. Grandgagnage***, par M. B.-C. Dumortier (*Emancipation*, 29 mai 1854).

N° 12. Le même, avec des notes de M. Nève (*Revue catholique*. Louvain, juin, 1854).

N° 13. *Dissertation sur la naissance de Pierre l'Hermite*, par L. Paulet. *Namur*, Rouvroy, 1854.

N° 14. *Un dernier mot sur la naissance de Pierre l'Hermite*, par M. M.el Vion. *Lille*, 1854.

N° 15. *Notice sur Pierre l'Hermite*, par. M. A. D. *Amiens*, Lenoël-Herouart.

N° 16. *Pierre l'Hermite*, réponse à M. L. Paulet, par M. Ch. de Thier. (*Organe de Huy*, 9 juillet 1854).

N° 17. *Quel est le berceau de Pierre l'Hermite?* (*Indépendance*, 15 juillet 1854).

N° 18. *Pierre l'Hermite, Picard ou Liégéois*, par M. Polain (Bullet. de l'Académie de Belgique. N° 8, t. XXI, 1854). *Indépendance*, 27 août 1854.

N° 19. *Troisième lettre sur Pierre l'Hermite*, par L. Paulet (Bullet. des Ant. de Picardie, 1854).

N° 20. *Notice sur Denis l'Hermite, le sauveur de la ville de Dunkerque et sur Pierre l'Ermite, l'auteur des Croisades*, par M. Marchal. (Bull. de l'Acad. de Belgique, n° 8, t. XXI, 1854)

N° 21. *Inauguration de la statue de Pierre l'Hermite à Amiens*. (*Amiens, Ami de l'ordre*, 1854.)

N° 22. *Charlemagne. — Pierre l'Ermite. Leur naissance*. Par M. Ch. de Thier (*Organe de Huy*, 1er octobre 1854).

N° 23. *Lettre de Pierre l'Hermite*, (Ch. D.). (*Organe de Huy*, 9 avril 1854.)

N° 24. *La question de Pierre l'Ermite fait des progrès*, par Ch. de Thier; (*Organe de Huy*). 4 juin 1854.

N° 25. *Pierre l'Hermite liégeois ou picard*, par le président Grandgagnage. (*Moniteur de l'enseignement*, Tournai, 10 juin 1854).

N° 26. *Cantate pour la fête d'inauguration de la statue de Pierre l'Hermite*, par M. Vion. Amiens, Duval et Herment, 29 juin 1854, in-8°.

N° 27. *Pierre l'Hermite*, ode par M. Breuil. Amiens, 29 juin, 1854, Yvert, in-8°.

N° 28. Les comptes-rendus des journaux français et étrangers de l'inauguration de la statue de *Pierre l'Hermite*.

N° 29. *Séance de l'Académie de Belgique*, du 31 juillet 1854, compte-rendu (*Indépendance*, 27 août 1854).

N° 30. *Pierre l'Hermite liégeois ou picard*, par M. GGGG. *Dissertation sur le lieu de naissance de Pierre l'Hermite*, par M. Léon Paulet. Compte-rendu. *Revue trimestrielle* (avril, mai, juin). Bruxelles, 1854.

N° 31. *Dissertation sur la naissance de Pierre l'Hermite*, par Léon Paulet. (Compte-rendu). Annales archéologiques de M. Didron. *T.* XIV. V. liv. Paris, septembre et octobre 1854.

N° 32. *Ami de l'Ordre* de Noyon, 8 octobre 1854. (Avis sur les recherches de M. L. Paulet, sur *Pierre l'Hermite*).

N° 33. Lettre de M. Paulin Paris, à M. L Paulet (voyez-en un extrait), pages 129, 130.

N° 34. *Lettre de M. Léon Paulet à M. Paulin Paris, sur Pierre l'Hermite*. Voyez pages 161 suivantes.

N° 35. *La Picardie*, Revue. Amiens, 15 janvier 1855. (Quelques notes).

N° 36. *De la patrie des grands hommes. Pierre l'Ermite, picard ou liégeois*, par M. Polain. *Pierre l'Hermite*, deuxième lettre, par M. Léon Paulet. *Pierre l'Hermite et les Croisades*, par M. Michel Vion. *Sur la naissance de Charlemagne à Liége*, par M. F. Henaux. (Compte-rendu, *Revue trimestrielle*. 1855. 6 v. 2e an. T. 2.)

N° 37. Réimpression de la *Vie de Pierre l'Hermite*, copiée par le père Ambroise sur les manuscrits du Neuf-Moustier en 1659. (Histoire de Huy. Huy, Delhaise, 1839.) Voyez page 67.

N° 38. *Copie d'un manuscrit généalogique de la famille des l'Hermite*, entre les mains de M. Descamps, vicaire général du diocèse de Tournai. Voyez page 71.

N° 39. *Pierre l'Hermite picard ou liégeois*, par M. Polain. (Compte-rendu par L. Paulet). Voyez page 77.

N° 40. L'assemblée générale des quatre classes réunies de l'Institut historique de France, le 30 mars, nomme rapporteur de la *deuxième lettre à la Société des antiquaires de Picardie sur Pierre l'Hermite, par M. Léon Paulet*, M. Hardouin, avocat au conseil d'état et à la cour de cassation de Paris. (L'*Investigateur*. Février et mars 1854. Paris, in-8°.)

N° 41. *Pierre l'Hermite est-il picard?* compte-rendu de la brochure de M. Polain, par M. Nève, *Revue catholique*. Novembre 1855. — Conclut comme M. Polain.

N° 42. *Description des tombeaux de Godefroid de Bouillon et des Rois latins de Jérusalem*, par le baron de Hody. *Bruxelles*, Goemare, 1855, in-12 de 529 pp. et 11 gravures.

N° 43. *Lettre à M. Hody sur Pierre l'Hermite*, par L. Paulet. Voyez cette lettre page 109.

N° 58. *Lettre à l'Académie de Belgique*, par M. Hardouin, avocat au conseil d'État et à la cour de cassation de Paris (inédite.)

N° 59. *Vie de Pierre l'Hermite*, par le même (inédite).

N° 60. *Rapport sur Pierre l'Hermite*, par M. Léon Paulet, lu par M. Hardouin, à l'assemblée générale des quatre classes réunies de l'*Institut historique de France*, le 27 juillet 1855. *L'Investigateur*, octobre 1855.

N° 61. La statue en bronze de M. Forceville, érigée le 29 juin 1854, sur la place Saint Michel à Amiens.

Cette statue a été gravée au 30e et lithographiée par Félix Dufourmantelle, d'après un dessin de Le Tellier. — (Paris, imprimerie de Jacomme et Ce) 1854.

N° 62. *Recherches sur Pierre l'Hermite et la Croisade*, par Léon Paulet, in-8. *Paris*, Ve J. Renouard; *Bruxelles*, A. Decq, 1856.

(N.) Outre ces volumes et ces brochures, nous apprenons que MM. Grandgagnage et M. Hardouin préparent, chacun de son côté, un nouveau travail. Le malheureux *Pierre l'Hermite* va devenir le Sébastopol de l'archéologie.

RECHERCHES

SUR

PIERRE L'HERMITE

ET LA CROISADE.

2me PARTIE.

Nous réimprimons ici les diverses lettres et dissertations que nous avons publiées dans le débat archéologique ayant *Pierre l'Hermite* pour objet.

Séduit d'abord par la poésie que l'on a jetée à pleines mains sur cette époque, nous n'en avions vu que le côté légendaire; mais en pénétrant davantage dans ces annales sanglantes, nous avons cru en démêler la trame et dans la conclusion qui terminera ces *Recherches*, nous avons essayé d'émettre rapidement quelques nouvelles vues, que nous nous proposons de développer dans notre prochaine étude sur les *Arabes et la Croisade*.

LETTRE

A

MONSIEUR LE BARON DE HODY,

SUR

PIERRE L'HERMITE ET LES CROISADES. (1)

Je pensais la querelle sur *Pierre l'Hermite*, terminée, et regardais déjà mes Recherches comme un livre bon tout au plus à être distribué à quelques amis, curieux de ces sortes de choses. Il paraît qu'il n'en est rien, Monsieur, et que ce pauvre homme est né pour être écartelé. Je regrette d'avoir aidé à si méchante chose, mais enfin puisque le fait est consommé, il faut bien en prendre son parti en brave et penser, pour la plus grande gloire de la Croisade, que la Providence a voulu que cette dispute archéologique arrivât.

La Providence veut quelquefois de si étranges choses, que vous n'en serez pas surpris, Monsieur, vous qui la faites agir avec une facilité qui n'a d'égale que votre coyance.

Ce n'était pas assez de MM. Dumortier, Grandgagnage, Paulin Paris et Polain, graves académiciens; ce n'était pas assez de MM. De Thier, Hardouin et Vion; il a fallu que vous et moi, qui n'avons pas le malheur ou le bonheur d'être académiciens, missions le nez dans cette maudite galère, pour embrouiller cette malheureuse question, qui, entre nous et tout bas, ne vaut pas qu'on fouette un chat trop fort pour elle.— Mais nous autres *antiquaires*, que voudriez-vous que nous devinssions si l'on nous empêchait de discuter pareilles matières? Il faut bien que tout le monde vive! Et que deviendraient les pauvres imprimeurs sans nos éruditions in-8° et in-12? Avouons que nous ne sommes pas des égoïstes et que nous n'épargnons pas le papier. Nous tiendra-t-on compte de cette érudition — un peu lourde, il est vrai — qui se traduit par des cinq ou six cents pages? J'ai bien peur que non. Nos libraires nous diront cela plus tard. Je dis nos libraires; il serait plus logique de ne parler qu'en mon nom, car vous, Monsieur, votre livre sera vendu au profit d'un hôpital fondé par un illustre patriarche, dont je n'ai jamais entendu parler, ce qui ne signifie pas que monseigneur Valerga ne soit un habile homme, loin de là. Peut-être eussions-nous mieux fait d'envoyer l'argent directement à Jérusalem, que de forcer le public à nous lire, bon gré, malgré,

---

(1) M. de Hody vient de faire paraître une *Description des tombeaux de Godefroid de Bouillon et des rois Latins de Jérusalem*. Bruxelles, Goemaere, 1855, in-12 de 528 pages avec 11 gravures.

mais enfin chacun a ses petites faiblesses, et voir son nom en tête d'un gros livre savant, qui va faire le tour du monde, est un appât auquel plus modeste qne nous pourrait se laisser prendre.

Mais revenons à *Pierre l'Hermite* et parlons-en. Votre savante dissertation daigne en faire un *envoyé céleste*. Je n'ai rien à dire à cela : peut-être avez-vous vu ses passeports. On a tant trouvé, depuis quelque temps, sur cet homme, de choses introuvables que cela ne me surprendrait pas. Mais puisque vous avez les précieux documents qui font de cet homme *un instrument de la Providence* (page 114 de votre dissertation), pourquoi en concluez-vous, en somme, qu'il était un pas grand chose? Vous faites rapidement du chemin, Monsieur. — Il a fallu plus de temps pour conquérir Jérusalem, et cette conquête qui vous choit si bien, est pourtant l'œuvre de l'homme que vous choyez si peu.

Or donc admettons, puisque vous le voulez ainsi, que cet homme fut l'*instrument de la Providence*. La chose admise, il nous faudra bien avouer que la Providence a eu un singulier goût en choisissant *un original qui avait des éclairs d'enthousiasme* (page 158), *un esprit sans portée et sans intelligence* (page 158). Et vous êtes dans votre droit en vous faisant le maître d'école de cette Providence, et en lui donnant sur les ongles pour avoir choisi un aussi grotesque personnage. *Je le traiterai sévèrement*, dites-vous (page 159), et vous aurez parbleu bien raison: un drôle, un vaniteux, *qui se crut appelé à jouer un rôle au dessus de ses forces* (page 159). Le voyez-vous, cet homme appelé par la Providence, qui se permet d'être de son siècle, de jouer au saint Jean et d'avoir des visions, et qui commet *cette faute immense qui accuse peu de modestie et une grande présomption qu'il faut apprécier sévèrement* (1). Vous n'avez pas tort : à chacun selon ses œuvres; mais cependant la chose devient assez embarras-

---

(1) « Toutes ces visions ridicules, tous ces mensonges qui outragent la divinité, dont les saints personnages de ce siècle et des siècles suivants se rendirent coupables, méritent d'être apréciés *sévèrement.* » Le mot est juste, mais il me semble que M. le baron de Hody devrait bien étendre à tous les effets de sa justice et non au seul *Pierre l'Hermite*. Ces lettres tombées du ciel, comme on l'accuse d'en avoir inventées, ces loups convertis, ces oiseaux et ces poissons qui écoutent saintement les prédications, ces anges et ces saints armés d'épées flamboyantes et guidant les hommes à des massacres, ces démons qui transportent les gens en enfer, ces croix qui apparaissent dans le ciel, ces stigmates sanglants qui illustrent certains personnages, ces yeux de pierre qui pleurent, sont les ruses et les ficelles d'un temps que l'on veut en vain ressusciter. La science s'y oppose et la raison veille. Josué et saint François n'arrêtent plus le soleil. Dieu est élargi, et toutes ces fourberies sont bonnes à peine à fanatiser quelques vieilles dévotes amantes d'extases et de choses hors nature.

Quelques-unes de ces légendes sont pleines de douceur, il est vrai, et le style mystique des légendaires prévient en leur faveur, mais il n'en faut pas moins convenir que tous ces mensonges, même ceux inspirés par de bonnes intentions, étaient peu propres à élargir l'esprit humain. En donnant à la créature le pouvoir de subordonner les phénomènes de la nature au gré de ses désirs, elles outragent la morale et rapetissent Dieu. On s'aperçoit que la plupart furent inventées dans le but d'attirer la domination universelle à certains hommes pour qui le pouvoir a toujours été un appât supérieur au désir d'améliorer l'espèce humaine et de la conduire dans les vraies voies de Dieu : la science et la liberté.

sante. Est-ce vous qui avez raison, ou la Providence qui a tort? Ou la Providence était dans son droit, en choisissant *Pierre l'Hermite* pour *son instrument*, ou vous agissez quelque peu cavalièrement à son égard. A moins que vous vous y connaissiez mieux qu'elle dans le réglement des affaires de ce monde, ce qui ne me surprendrait pas, car nos livres lui font commettre tant de sottises, que je m'étonne qu'elle puisse voir tout cela sans se fâcher, et bien rouge encore; car avouez que, quand on a jeté dans l'espace les mondes avec leurs admirables lois harmoniques, quand on a créé l'homme, son intelligence et son ame, c'est qu'on est quelque peu capable, et l'on doit être médiocrement satisfait quand le premier vermisseau venu (car que sommes-nous, nous autres?) se mêle de nous faire faire ce que bon lui semble, et de nous ravaler à son niveau, en nous prêtant ses passions et ses faiblesses.

Vous me citerez, il est vrai, saint Bernard. J'ai beaucoup de respect pour ce grand saint, bien noir et bien sévère; mais comme le plus saint pèche sept fois par jour, il m'est assez permis de croire que saint Bernard a bien pu dire parfois quelques balourdises, ce qui n'est pas une raison pour que nous en agissions ainsi, nous qui ne sommes pas saint Bernard.

Voyez cependant, Monsieur, ce que vous faites en ne tenant aucun compte de la liberté humaine : votre raison blâme *sévèrement la Providence*, car c'est votre raison qui a parlé dans ce moment, ne vous déplaise, malgré vous, je le sais; vu que si vous aviez pensé dire une pareille énormité, vous vous seriez coupé le bras droit, ainsi que l'ordonnent les Écritures. Qu'allez-vous faire, Monsieur, après un si gros péché? J'ai bien peur qu'il vous faille l'aller dire à Rome.

En attendant ce long voyage, revenons à votre livre et voyons, vos axiomes posés, les conséquences que vous en tirez.

Dieu le veut. L'Occident s'est armé contre l'Orient. Pierre prêche la guerre sainte : chacun veut partir, et voilà notre moine à la tête de 50 ou 60,000 combattants (quelques-uns disent 100,000) qui demandent un chef pour les conduire au combat. *L'instrument de la Providence est tout prêt.* Cet homme est logique. Personne ne veut conduire *ces truands et ces va-nu-pieds;* eh bien, lui, il les conduira. Qui veut la fin, veut les moyens. — Vous l'en blâmez? libre à vous. Mais, dites-moi, que devait-il faire de tous ces gens-là? Aucun baron ne voulait conduire *cette canaille* qui demandait pourtant à être conduite; il fallait bien s'en charger : notre homme prit son parti en brave, il se fit général. Il eût mieux valu, il est vrai, ne rien prêcher du tout et n'avoir personne à conduire : cela est une autre affaire. La nôtre est de savoir s'il employa sur son armée son influence, et si les brigandages que l'on reproche à cette armée d'avoir commis n'eussent pas été plus grands lui n'y étant pas. La chose est avérée : partout nous le voyons user de son influence. Quand les Bulgares massacrent son arrière-garde à Nissa, ne le voyons-nous pas revenir sur ses pas pour contenir ses troupes qui voulaient venger leurs frères? Ne leur persuade-t-il pas qu'il valait mieux négocier que combattre? N'envoie-t-il pas des messagers pour réclamer les prisonniers et les bagages de l'armée, et n'est-ce pas plutôt le refus des Bulgares qui, en exaspérant ses soldats, fut cause de leur défaite que sa maladresse? Après cette grande déroute, n'est-ce pas lui encore qui rallie les fuyards au nombre de trente mille, avec lesquels il parvient enfin à Constantinople? On loue tant Gode-

froi et ses chevaliers d'être arrivés à bon port, mais Godefroi commandait une armée de guerriers, Godefroi avait de l'argent et des vivres, tandis que le pauvre Pierre n'avait qu'une armée de mauvais garnements, de femmes et d'enfants, sans argent, sans vivres, presque sans habillements : les efforts qu'il dut faire pour contenir ces troupes indiciplinées sont énormes, et le talent qu'il dut montrer dans cette occurence, en faisant traverser l'Europe entière à ses bandes, est bien supérieur à celui que dut montrer Godefroi conduisant des guerriers accomplis. Nous avons la triste habitude de justifier toujours le succès et de jeter la pierre à qui tombe.

Saint Bernard pouvait tout à son aise se moquer de *Pierre l'Hermite*, lui qui se contentait de pousser les masses au combat, en restant tranquillement chez lui. Saint Bernard jouait le rôle de Bertrand, le peuple était Raton. *Pierre l'Hermite*, du moins, s'il fit une folie, ne manqua pas de courage. Il décida le peuple à partir, mais il partit avec lui, courut les mêmes dangers que lui et vécut des mêmes privations.

Blâmez la cause des Croisades, car elle est blâmable ; mais reconnaissez que dans ses effets *Pierre l'Hermite* sut se mettre à la hauteur de la mission qu'il s'était donnée.

Vous argüez de la déroute de Nissa pour nier son influence, mais comment concilier votre opinion et celle de Robert *le moine*, contemporain de *Pierre l'Hermite*, qui dit : « Faut-il s'étonner que les petits et les pauvres se » découragèrent lorsqu'ils virent *faiblir Pierre l'Hermite* et Guillaume *le charpentier, qui passaient pour les colonnes de l'armée ?* » Je pense que vous ne trouverez pas mauvais que je m'en tienne à Robert *le moine*, plutôt qu'à vous.

Je sais que vous vous appuyez aussi sur l'opinion de M. Paulin Paris, qui se prononce de la même manière, dans sa remarquable introduction à la *Chanson d'Antioche*, laquelle aurait une grande valeur historique, si elle était exacte. Malheureusement M. Paulin Paris ne nous fait pas connaître les sources où il a puisé ; à part la *Chanson d'Antioche*, il n'en indique aucune, et cependant il avance des faits qui ont besoin de preuves. Le portrait qu'il trace de *Pierre l'Hermite* peut être vrai, mais je ne le reconnaîtrai pour tel que quand j'aurai des preuves à l'appui. L'induction logique donne tort à M. Paulin Paris : pourquoi s'appuyer sur lui plutôt que sur les contemporains ?

Les pèlerinages que M. Paulin Paris fait faire, de sa propre autorité, à *Pierre l'Hermite*, pour son compte et *pour le compte d'autrui... à Saint-Jacques en Galice*, (1) et desquels vous êtes *convaincu*, je ne sais trop pourquoi, puisqu'aucun contemporain n'en parle ; les mœurs de truand et de goujat dont vous gratifiez, vous et M. Paulin Paris, l'*instrument de la Providence*, malgré les chroni-

---

(1) Je sais bien que les pèlerinages à Saint-Jacques étaient fréquents à cette époque, et que les pèlerins fervents trouvaient sur leur route soit des anges pour les y conduire, soit des aurores boréales ou même le diable pour les y transporter, ce qui n'est pas (je le crois du moins) une raison pour y envoyer sans preuves *Pierre l'Hermite*, tout visionnaire qu'il était.

queurs, qui tous (à l'exception de votre relation de 1182 (1) se prononcent dans un autre sens, me préviennent, je dois le dire, contre le travail du savant académicien, auquel je dois cependant de judicieuses observations sur mon travail monographique. Je ne suis donc pas étonné qu'ayant pris pour autorité la préface de la Chanson d'Antioche, la conclusion de votre étude sur *Pierre l'Hermite* débute par en faire l'*instrument de Dieu* et finisse par nous le donner pour un pas grand'chose.

Il aurait dû savoir mourir à Civitot, dites-vous. Vous n'y allez pas de main morte : on voit bien que vous n'êtes point intéressé dans la partie. Mais mourir alors, permettez-moi de vous le dire, eût été une sottise : il agit sagement en ne mourant pas. Il y a temps pour tout. Ayant appris par expérience à se méfier de son influence sur des troupes indisciplinées, il en confia le commandement à plus énergique que lui, à Gautier-*sans-avoir*, qui cependant s'en acquitta plus mal encore, et s'il resta à Constantinople, ce fut pour ne pas donner deux chefs à ces bandes et pour s'occuper d'affaires plus en harmonie avec son caractère.

Du reste, il ne resta que peu de temps à Constantinople, et il ne s'échappa qu'avec peine de l'effrayante tuerie de chrétiens qui commença la Croisade. S'il eut le bon esprit de résilier son commandement, il eut le courage d'accompagner l'armée et il n'échappa au massacre que par hasard.

Vous blâmez *Pierre l'Hermite* d'avoir voulu conduire une armée, et en cela vous êtes (sans nul doute vous ne vous en doutiez pas) d'accord avec ce *turc* de Voltaire, qui lui-même est d'accord avec le grand saint Bernard. Voici un singulier amalgamme : M. de Hody, saint Bernard et Voltaire ! (2)

Trois noms hurlant d'effroi de se voir accouplés.

S'il m'était permis d'avoir voix au chapitre, je dirais que vous, saint Bernard et Voltaire vous vous montrez bien sévères, car puisque les hauts barons refu-

---

(1) *Chronique à l'usage du monastère de Poelde, dans le duché de Brunswick, depuis le commencement du monde jusqu'à* 1182, citée par M. de Hody, page 163.

Voici ce que dit une relation transcrite à la suite de ce manuscrit :

« Les premiers Croisés suivirent un certain Pierre, que plusieurs traitaient d'hypocrite : ce-
» lui-ci était parvenu à se faire suivre non-seulement par le peuple, mais encore par des sei-
» gneurs, des évêques, des prêtres et des moines. Il portait une lettre qu'il prétendait être
» tombée du ciel, et d'après laquelle toute l'Europe chrétienne devait se porter en armes sur
» Jérusalem, pour en chasser les païens et en prendre à toujours possession. » L'abbé de Stade rapporte aussi le même fait dans sa chronique.

J'ai déjà eu l'occasion de remarquer cet esprit de ruse à côté de l'esprit de charité qui anime certains hommes. Singulier temps que celui où une lettre tombée du ciel suffisait pour conduire au combat le peuple, les évêques et les prêtres.

Aucun écrivain de la première Croisade ne parle de cette lettre. On s'aperçoit aisément que la chronique est postérieure au XI[e] siècle. Ce n'est plus la foi aveugle des chroniqueurs : le scepticisme est né. Abailard a passé par là.

(2) *Pierre l'Hermite* fut entraîné malgré lui à prendre le commandement de cette armée improvisée. Ces bandes étaient si impatientes qu'elles n'attendirent même pas pour partir que leur général fût prêt.

saient de se mettre à la tête de la *canaille*, il fallait bien que quelqu'un s'en chargeât.

Le fait, du reste, n'est pas unique; je l'ai déjà fait remarquer pour la première Croisade. Plus tard, sous Louis VII, ne voyons-nous pas Suger, le bon Suger, victime des erreurs de son temps, lever, tout abbé qu'il était, une poignée d'hommes avec lesquels il voulait, lui pauvre vieillard de 70 ans, marcher à la conquête de Jérusalem? Heureusement la mort vint à temps pour l'empêcher de ternir sa gloire et la tacher de sang.

Plus tard encore, Foulques de Neuilly, *ce saint homme qui parlait moult saintement de Dieu*, ne fait-il pas la même chose ? et cependant les historiens louent Suger et Foulques. (1)

Mais si vous êtes d'accord avec Voltaire sur un point où je ne suis pas d'accord avec vous, vous prenez votre revanche et blâmez ce mécréant d'avoir méconnu *la légitimité* des Croisades. Voyez maintenant comme les rôles changent : je suis d'accord avec Voltaire et ne le suis pas avec vous, car avouons, puisque nous y sommes, que Voltaire n'avait pas si grand tort de trouver mauvais que les gens d'Occident allassent s'emparer à brûle pourpoint de la propriété des gens d'Orient, eux qui dans leur pays étaient devenus propriétaires, on sait comment.

Il est de bon goût dans certain camp de trouver mauvais tout ce que Voltaire a écrit, mais croyez-moi, Monsieur, on reviendra à sa manière d'écrire l'histoire, qui est bien la plus simple et la meilleure que je connaisse. Il ne torture pas les événements au service de ses idées pour y trouver des symboles et tout un système philosophique plus ou moins ingénieux, plus ou moins vrai. Il les juge quelquefois avec partialité, d'accord; mais sans les changer, mais toujours avec son bon sens, qui est presque du génie, et qui, malgré lui peut être, le prémunit contre ses ressentiments. C'est peut-être trop ancien d'écrire ainsi l'histoire : je trouve que ce n'en est pas plus mal. Nous ne voyons dans les Croisades, nous qui sommes de la nouvelle école, que la lutte perpétuelle de deux cultes; Voltaire, lui, y voit des hommes à demi sauvages, s'inquiétant plus de la satisfaction de leurs passions brutales que de la philosophie de l'histoire, et franchement je crois que le bon sens de Voltaire a plus raison que nos explications mythiques et souvent tirées par les cheveux.

Pour en revenir à *la légitimité* de l'invasion, je vous demanderai si les musulmans, après sept ou huit cents ans d'occupation, c'est-à-dire après l'esprit d'in-

---

(1) A considérer *Pierre l'Hermite* comme général, son rôle n'est pas aussi mince qu'on veut bien le dire. Il avait sur ses troupes autant d'autorité qu'il était possible d'en avoir à cette époque sur de pareilles gens. Il lui fut impossible d'empêcher le massacre de Semlin et quand les Bulgares massacrent les Croisés, nous le voyons dominer cette tourbe indisciplinée. Il persuade à ces hommes avides de sang qu'il vaut mieux négocier, et ces hommes lui obéissent : plus tard, à Constantinople, il réprime encore l'impatience de ses troupes avides de se mesurer avec les Turcs, et quand il se retire, après avoir confié le commandement de son armée à Gautier *sans avoir*, son départ ne fait qu'accroître la licence et les troupes accusent leur nouveau général de manquer de courage. La suite ne donna que trop raison à sa prudence, et cette multitude, qui avait traversé l'Europe sous ses ordres, fut massacrée aussitôt qu'il en eût confié le commandement à plus expérimenté que lui dans les armes.

vasion éteint, étaient venus tout à coup fondre sur Paris pour y planter le croissant sur les murs de Notre-Dame? Certes, nous aurions trouvé la chose fort peu plaisante; nous nous serions empressés de les chasser et nous n'aurions pas eu tort. Ce Voltaire n'était pas tout à fait aussi sot qu'on veut bien le dire, et son bon sens voyait pour le moins aussi clair que le nôtre dans le chaos des choses humaines.

Du reste, Monsieur, le fait que je suppose est arrivé alors que les Arabes en étaient à la période d'invasion, et Karl-Martel n'est en partie célèbre que pour avoir taillé en pièces l'armée d'Abdérame dans les plaines de Poitiers.

Certes, ce grand homme fit bien de s'opposer à l'invasion des Arabes, laquelle n'était rien moins que légitime, malgré leur désir de conquérir *à la foi* les Francks et de détruire leurs églises, qu'ils appelaient *des temples d'idolâtrie*. Mais pourquoi juger les mêmes faits différemment? Les Turcs eurent autant raison de tailler les chrétiens en pièces que Karl-Martel avait eu raison d'anéantir les Arabes, et les chrétiens, en envahissant la Syrie, commirent la même faute que les musulmans avaient commise. Si les Croisades sont *légitimes*, l'envahissement de la Gaule par les Arabes l'est aussi. Mais comme il n'y a rien de légitime dans le vol et le brigandage, Arabes et chrétiens méritent le blâme de l'histoire.

Mais je tremble en écrivant ces lignes, car Dieu sait quel nom vous allez m'infliger. Si Voltaire, *méconnaissant la légitimité des Croisades*, est un *Turc*, si l'abbé Mariti, plaidant pour la dignité humaine, en un *prestolet*, si Luther, ce splendide (1) porte-étendard de la raison, est un *ignoble moine*, pour s'être opposé à une Croisade contre les Turcs, que vais-je devenir, moi qui n'ai pas l'honneur d'être Luther, Voltaire ou Mariti? Je tremble à l'idée du sort qui m'est réservé. Heureusement que nous ne mettons plus personne à la broche, comme le faisaient ces bons Croisés, sans quoi je courrais grand risque d'être rôti. Trouvez bon que je réserve la chose pour une autre occasion, et que je me contente du nom qu'il vous plaira d'infliger à mon *mauvais esprit*. C'est, je crois, le mot employé dans pareille circonstance.

Vous blâmez les Sarrazins, vous blâmez Luther, vous blâmez Voltaire; vous blâmez tout ce qui n'est pas vous et les vôtres avec une aisance que je ne saurais trop admirer. Les mêmes faits sont, venant des uns, des actes de sainteté, et venant des autres, des actes de barbarie. La chose est assez difficile à comprendre et, pour ma part, mon bon sens y perd sa boussole.

Les Sarrazins détruisant les églises sont des brigands et les Croisés brûlant les mosquées avec les gens dedans sont des saints. Luther empêchant la Croisade est un infâme coquin, *un ignoble moine*, et la lèpre qui attaque Baudouin IX est « un signe visible de la malédiction du Christ sur un royaume *condamné* » *par les décrets de la Providence.* »

Pour ma part, je crois que la lèpre est tout bonnement la suite des débauches effrénées des Croisés, et que la perte de Jérusalem vient du mauvais choix que l'on fit des chefs. Mais il pourrait bien se faire que ce fût ma synthèse qui batte la campagne, car vous parlez trop souvent de la Providence pour que je puisse supposer que ce soit la vôtre.

---

(1) Luter Lothaire Illutar) en teuton *le splendide*.

« Comment, dites-vous (page 378), « Voltaire a-t-il *osé demander* de quel » droit les princes d'Occident venaient prendre pour eux des provinces que les » Turcs avaient arrachées aux empereurs grecs? Ce ne fut que six siècles après » les premières Croisades que les puissances chrétiennes *consentirent* à faire » entrer les Turcs dans le domaine du droit des gens européen. »

Vous oubliez de nous dire comment et à quel titre les empereurs grecs possédaient la Syrie. Il est vrai que, pendant six siècles, les Turcs ne furent pas considérés comme des hommes par les chrétiens; mais il est vrai aussi qu'ils se passèrent fort bien de la *permission*, et que malgré leur force sur le droit des gens, les chrétiens n'étaient pas très-rassurés alors qu'ils regardaient du côté de Constantinople, et que du haut des minarets de cette ville, le sultan Bajazet pouvait les voir pâlir en entendant prononcer les sept lettres qui composent son nom.

La paix de Carlowitz, dites-vous, *légitima* la domination turque en Europe. La paix fait accepter les choses, mais moralement elle ne les légitime pas. Les Turcs étaient-ils moins des Turcs après la paix de Carlowitz? Chose singulière! à l'heure présente, les chrétiens sont unis pour défendre ceux-là mêmes contre lesquels s'unissaient les chrétiens pendant le moyen âge, et l'Église catholique, qui prétendait en 1099 que les Turcs *ne devaient ressusciter que pour servir d'aliments au feu éternel*, a maintenant des prières pour les succès de leurs armes. Singulier retour des choses humaines!

Dans le fond (je l'ai déjà fait remarquer), si nous y regardons d'un peu près, ce fut autant si non plus l'envie d'anéantir le culte grec que les mahométans, qui poussa la papauté et les chrétiens, car maintenant que nous avons la force en main, pourquoi laissons-nous les lieux saints au pouvoir des Turcs qui ne sauraient pas les défendre? (1).

Il est vrai que la raison a marché depuis, et que le principe d'autorité, cette négation de la raison humaine, a été assez maltraité. Il est vrai qu'avant d'agir nous ne nous en rapportons plus à ce qu'on nous dit, mais que nous examinons ce qui est juste et injuste et que nous reconnaissons aux mahométans le droit d'adorer Dieu à leur manière comme nous à la nôtre, sans trouver qu'il soit besoin pour cela d'envahir leur pays et de le couvrir de ruines et de sang. Voltaire n'avait pas tout à fait tort d'être turc, avouez-le.

On m'a fort blâmé d'avoir avancé *cette monstruosité* (sic). Jetons les yeux sur les événements contemporains: ils me donneront raison. Ce n'est pas seulement l'Église du moyen âge qui eut cette pensée, nous la trouvons encore de nos jours dans l'esprit de la papauté. En 1828, le pape Pie VIII ne dédaignait pas de faire des vœux pour les Turcs et de se fâcher tout rouge contre ceux-là qui étaient partisans des Russes. « Vous perdez l'esprit, leur disait-il, les Turcs ne » sont pas nos ennemis; notre ennemi, c'est la Russie, c'est l'Église grecque. » « *Siete matti, siete matti. Il vero nemico della chiesa è la Russia.* » Si j'ai

---

(1) Lors de la prise de Jérusalem, les religieux de l'ordre du Saint-Sepulcre fondé par saint Clet, 3me pape, en l'an 81, ne voulurent pas renoncer à reconnaître le patriarche grec et furent, pour ce fait, chassés de leur monastère.

avancé cette opinion un peu tôt, les *Te Deum* que chantent nos prélats ne me donnent pas complètement tort, convenez-en (1).

Ce ne fut pas la faute des Turcs si la diplomatie européenne fut six siècles avant de traiter avec eux d'égal à égal. Les Turcs offrirent presque toujours la paix, même au milieu de leurs succès. L'entêtement des chrétiens la refusa toujours, et quand ils l'acceptèrent, ce fut presque toujours pour manquer à leur parole et dégoûter les mahométans de leur trop de confiance.

Le grand Saladin, moyennant la remise de quelques villes qu'il pouvait prendre et qu'il ne demandait que pour empêcher le sang de couler, offre le passage libre à tous les pèlerins. On rejette cette offre avec indignation : on voulait la guerre, on l'eut et l'on y perdit les avantages qu'on eût pu gagner sans elle.

Saladin, maître de la Palestine, rend la liberté à Guy de Lusignan après lui avoir fait jurer de renoncer au royaume de Jérusalem. Un conseil d'évêques le relève de son serment, et voilà Lusignan attaquant Saladin auquel il devait sa liberté.

Avouez que les musulmans ne devaient rien comprendre à ces subtilités et qu'ils étaient dans leur droit en traitant les chrétiens de menteurs et de perfides. Chaque chose avait son vice à cette époque et la corruption envahissait tout (2).

Vous louez beaucoup la papauté de sa continuelle chasse aux musulmans et M. De Maistre d'avoir dit qu'elle était grande « parce qu'elle n'avait cessé de » leur chercher des ennemis, de les réunir, de les animer, de les soudoyer et » de les diriger. » Libre à vous de louer la papauté et M. De Maistre; mais avouez, qu'à part même la barbarie et le flagrant délit d'injustice, votre raisonnement n'est pas sans quelque danger pour vous-même, car puisque les musulmans n'avaient pas plus le droit d'envahir le pays des chrétiens, que les chrétiens d'envahir le pays des musulmans, il s'en suivra que vous devrez louer les Kalifes « alors qu'ils ne cesseront de chercher des ennemis aux chrétiens, de » les réunir, de les animer, de les soudoyer et de les diriger. » Voyez où nous conduit l'esprit de parti : Omar va devenir aussi grand que Grégoire VII et Meleck Schah aussi capable qu'Urbain II. Mais aussi, pourquoi blâmer dans autrui ce que vous louez chez vous, et présenter les choses de telle sorte que le plus fort sera nécessairement le plus habile?

Pour être juste, nous devons dire que les musulmans n'agirent pas ainsi, et que notre supposition n'est que gratuite, car il ne tint qu'aux chrétiens

---

(1) La destitution du patriarche Siméon, celle des Croisiers, les massacres des Grecs par les chrétiens en Syrie et plus tard la prise de Constantinople le prouvent assez.

Rien n'est nouveau sous le soleil. Nous voyons dans le cours de ces guerres saintes les chrétiens, pressés par des ennemis terribles, ne pas dédaigner de faire alliance avec les musulmans.

(2) On me taxe de *partialité* dans le portrait que j'ai fait des féodaux à qui l'on doit, dit-on, la *Trève de Dieu*. Mais cette trève de Dieu, cette inviolabilité des charrues ne prouve-t-elle pas plus que ce qu'on peut dire? La *Trève de Dieu*, du reste, n'est pas l'œuvre des féodaux; elle est en partie l'œuvre de l'Église et de quelques hommes généreux. Le pape la décréta sur l'avis des moines dont les chevaliers pillaient les tenanciers. Au concile de Clermont, la *Trève de Dieu* fut renouvelée, mais surtout pour mettre à l'abri du pillage des seigneurs les biens acquis par le clergé avant ce fameux an mil, qui ne devait venir que pour les donateurs.

de vivre en paix parmi eux et d'y exercer leur influence. Les chrétiens et la papauté ne le voulurent pas et préférèrent, suivant l'expression de M. De Maistre, *attaquer chez eux les musulmans.* Mal leur en prit, et leurs défaites perpétuelles vinrent enfin, après bien des siècles, leur prouver la folie et l'injustice de leurs entreprises.

Ne pouvant justifier les Croisades comme conquêtes, puis qu'aucun résultat n'en est survenu, on les justifie en disant que les arts et les sciences en furent les fruits. Oui, les sciences et les arts en naquirent. Mais pourquoi? parce que les peuples qu'on allait attaquer étaient savants et artistes et qu'en se frottant à leur contact, on y gagna de se policer et de s'instruire. Il est une injustice criante dans cette justification d'un acte coupable. Nous examinons toujours, nous qui sommes les envahisseurs, ce que nous avons gagné et nous ne nous demandons jamais ce que les musulmans ont perdu ; car vous ne prétendrez pas, j'espère, après vos citations et celles des écrivains catholiques, que les Arabes devaient gagner quelque chose au contact de *ces routiers*, que, d'après votre propre avis, *on mènerait aujourd'hui aux galères;* de ces voleurs de grands chemins, assassinant et volant sans vergogne, par habitude et par métier; *de ces hommes ambitieux, féroces, débauchés et vagabonds, qui étaient pour l'Europe un fléau* et qui durent être de singuliers civilisateurs pour l'Orient, *d'où la civilisation nous est venue avec la lumière*, dit monseigneur Marie-Dominique-Auguste Sibour, archevêque de Paris, dans son mandement du 29 mars 1854, lequel prétend que *Dieu, malgré tous les efforts de la sagesse des nations, malgré le désir et le besoin de tout le monde de conserver la paix, a tout conduit dans ces négociations pour aboutir à la guerre.* Singulier Dieu que *le Dieu de monseigneur Sibour!* Si Urbain II est une des gloires de l'Église pour avoir mis en branle tous ces coquins, avouons que les mahométans ont d'assez justes raisons pour ne pas le fêter dans leur calendrier. (1)

Nous ne louerons pas ici, comme bien vous pensez, les musulmans de s'être défendus, cela va de soi. Tout peuple attaqué est lâche en ne se défendant pas. Mais permettez-moi d'examiner ce que seraient devenus ces mêmes musulmans si les chrétiens avaient été les plus forts. Nous n'avons pour cela qu'à jeter un

---

(1) On me reproche mon *injustice* envers les féodaux, mais les auteurs que je viens de citer sont les chefs de file du parti qui me fait ces reproches. On voit cependant qu'il n'y vont pas de plume morte à l'égard des seigneurs et qu'ils les envoient tout dru *aux galères,* sans autre forme de procès. Or, de leur avis même, puisqu'ils louent tant la tiare d'avoir envoyé en Palestine des gens dignes des galères, je leur conseille, à l'heure qu'il est, de dépeupler Toulon, Brest et Rochefort et d'envoyer ces messieurs à la conquête de quelques colonies païennes pour les ramener aux lois de l'Évangile.

Nous trouvons dans Fauchet une ordonnance de Charles VII qui nous montre que dans ce temps là les féodaux n'avaient pas dégénéré :

« Attendu, — dit cette ordonnance sur la compagnie des Francs-Archers, - - que le peuple
» étant armé et aguerri ne sera plus si aisément foulé par le tyran Gem-pille-homme (sic), qui
» ne pourra tant librement que de coutume prendre le poulet, le chapon, le mouton, le bœuf
» et quelquefois la servante, la fille ou la femme de son sujet devenu franc archer, etc., etc. »

(Fauchet, *de la Milice.*)

coup d'œil sur l'Espagne, qui, à l'heure qu'il est, souffre encore et souffrira longtemps de la terrible expulsion des Maures, par leurs majestés très-chrétiennes, mais très-cruelles, très-peu prévoyantes et très-peu sages.

Je n'ai pas besoin de vous rappeler ici la conquête de l'Espagne par les Arabes et la sagesse avec laquelle ils surent l'organiser, heureuse compensation de l'invasion, leur tolérance qui laissa au vaincu son culte et sa liberté, cela serait un hors d'œuvre dans ma lettre. J'examinerai simplement ce que les rois très-chrétiens firent des musulmans une fois Grenade conquise, afin, par cet exemple, de montrer ce que seraient devenus les Orientaux sous la domination des chrétiens.

En vain le défenseur de Grenade, l'intrépide Mouza, avait dit aux Grenadins : « défendons notre patrie jusqu'à la mort. Ne croyez pas à la parole des chré-« tiens; ils sont menteurs et féroces. Ils veulent notre sang; ils en ont soif, ils « s'en abreuveront. » Grenade se rendit. Les vaincus devaient conserver leur religion, leurs lois, leurs coutumes, leurs magistrats. On sait comment les chrétiens tinrent leur parole. Pour s'essayer à l'intolérance et n'osant manquer le jour même à leur parole, par pudeur ou par crainte, les rois catholiques décrétèrent l'expulsion des juifs et chassèrent de leurs états huit cent mille individus, la plupart industriels, marchands et financiers et par cet acte aussi barbare qu'impolitique, ils commencèrent la ruine de l'Espagne. Cette expulsion dut donner à penser aux Maures. Ils n'en eurent pas le temps. Le pays qu'ils occupaient fut bientôt envahi par des missionnaires catholiques, qui, furieux de voir les Maures leur résister, commencèrent alors les hideuses persécutions qui dépeuplèrent l'Espagne de ses habitants les plus industrieux, pour la donner en pâture à des moines fainéants et fanatiques, qui, en abrutissant les habitants sous le joug de la peur et de la superstition, firent de ce beau pays une des plus misérables contrées du monde. Il fallait un prétexte : on le fit naître. L'intolérance, en levant le masque, fit éclater la révolte. Des juges iniques élevèrent partout des bûchers et le sang coula de tous côtés. L'inquisition n'était pas satisfaite; il lui fallait plus de bourreaux. Le saint roi, qui avait donné sa parole de respecter la religion des Maures, rendit un décret par lequel tous les musulmans qui, dans l'espace de trois mois, n'auraient pas reçu le baptême, seraient marqués au front d'un fer rouge, faits esclaves et condamnés à traîner une chaîne de fer.

C'était horrible ! mais là ne devaient pas s'arrêter les malheurs de ce malheureux peuple. Grâce aux instigations incessantes des papes Adrien VI et Clément VII, Charles-Quint fit conduire, la corde au cou, attachés deux à deux, les musulmans qui n'avaient pas reçu le baptême, afin d'être embarqués pour l'Afrique dans les ports de la Galice. Ceux qu'on ne put atteindre furent pourchassés dans les montagnes comme du gibier.

Les rois très-chrétiens n'avaient pas encore assez fait. Il était donné à l'un d'eux d'anéantir la race Maure. Philippe II, dont des gens sans pudeur n'ont pas honte de vouloir réhabiliter la mémoire, fut ce roi.

Les Maures durent quitter leurs vêtements, ne plus écrire ni parler leur langue. Tous leurs livres furent brûlés et les trésors de science amassés par leurs pères furent détruits par les chrétiens. Il leur fut défendu de chanter, de danser, et les portes de leurs maisons durent rester ouvertes les anciens jours de fêtes

musulmanes, avec liberté aux shires de l'inquisition d'y pénétrer à toute heure. Il leur fut défendu de prendre des bains l'eté. Envain ils envoyèrent des députations à Philippe II : il fut inflexible. Les hommes furent jetés en prison, les femmes insultées ; on leur arracha leurs enfants : leurs maisons furent pillées et tous les bains détruits. La révolte devait naître de telles infamies. Les femmes mêmes se firent soldats pour lutter contre la tyrannie chrétienne, qui joignant la ruse à la déloyauté, fit un appel à tous les Maures pour s'entendre avec eux sur leur avenir. Ce furent les églises qu'on choisit comme lieux de réunion : là on les prit en masse et après les avoir garrotés, on les déporta.

La révolte devint générale. — Don Juan la réprima et le peu de Maures qui survécut ne se déroba à la mort que pour tomber dans les mains de l'inquisition. Enfin le roi d'Espagne rendit un édit par lequel tous les Maures durent quitter le royaume sous peine de mort. On leur accorda trois jours ! La plupart furent dépouillés et jetés à la mer ! Des bannis, au péril de leur vie, allèrent, après d'affreux tourments, trouver le pape. Pape et roi furent inflexibles. — Un million furent expulsés et de ce million, au dire des écrivains catholiques, sept cent cinquante mille furent massacrés.

Il y a de cela, Monsieur, deux cent quarante et un ans : cette mémorable page d'histoire porte pour date l'année 1614. Le nom du roi qui régnait sur l'Espagne.... mais à quoi bon le nom de ce roi ? Les honnêtes gens ne doivent pas salir leur plume.

Eh ! qu'avons-nous besoin d'aller chercher au loin des exemples d'intolérance ? La Belgique à l'heure présente ne ressent-elle pas encore les effets de la grande lutte du XVI[e] siècle, comme la superficie de la terre conserve encore longtemps après leur naissance les mouvements des chocs qui la bouleversent intérieurement.

N'est-ce pas un roi chrétien qui écrivait à un pape chrétien ces lugubres paroles :

« Je tâcherai d'arranger les choses de la religion aux Pays-Bas, si c'est pos-
» sible, sans recourir à la force, parce que ce moyen entraînera la totale des-
» truction du pays, mais je suis déterminé à l'employer cependant, si je ne puis
» d'une autre manière régler le tout comme je le désire, et en ce cas je veux
» être moi-même l'exécuteur de mes intentions, sans que ni le péril que je puis
» courir, ni la ruine de ces provinces, ni celles des autres états qui me res-
» tent, puissent m'empêcher d'accomplir ce qu'un prince chrétien et craignant
» Dieu est tenu de faire pour son saint service et le maintien de la foi catho-
» lique. » (1).

Si nous ajoutons à ce tableau que j'ai affaibli pour ne pas faire de l'horrible, les Saint-Barthélemy, les Révocation de l'Édit de Nantes, les massacres des Cévennes et les cinq ou six millions d'Américains massacrés par l'intolérance des chrétiens, pour les convertir à la foi, nous aurons un chiffre assez présentable, avouez-le, pour ne pas relever toutes les autres peccadiles de même genre qui ne sont plus que de menues questions de détail sur lesquelles nous passerons sans nous arrêter.

---

(1) Correspondance de Philippe II.

Après ce léger aperçu, force nous est de reconnaître que la terrible peur de devenir musulman du charitable M. de Maistre est de bien petite conséquence, et que les Arabes n'eurent pas tout à fait tort de ne pas se laisser convertir à la foi, par la corde, le fer ou le feu, trois manières assez désagréables de faire son salut dans ce monde.

Dans toutes ces luttes effrayantes, du moyen âge à nos jours, les représentants du christianisme firent presque toujours fausse route. Parti de la sagesse et de justice, le christianisme arriva à l'intolérance et au despotisme. L'idée spirituelle qui l'avait fondé s'était matérialisée au contact des ambitieux. Le progrès ne fut plus son but : maître des esprits, il lui fallait aussi le corps : de là naquit cette tyrannie cruelle qui fit plus de mal au monde par ses excès qu'elle ne lui rendit service par ses réformes.

Telle n'est pas, je le sais, l'idée de M. de Maistre ni la vôtre : c'est votre droit, comme c'est le mien d'en avoir d'opposées à vos principes.

Après cela, libre à vous de croire que le Koran est un livre infâme; qu'on peut être *parfaitement heureux et libre sous un gouvernement théocratique*, témoin Rome, où le pape n'ose sortir de sa ville dans la crainte d'être arrêté par des brigands, ou par des troupeaux de mendiants qui ne valent pas mieux. Libre à vous de croire que Philippe II vaut mieux que Marc Aurèle, que M. Veuillot est un esprit plus charitable que saint Vincent-de-Paul; que l'abbé Gaume a plus d'esprit que Voltaire; que Godefroi est un plus grand civilisateur que Mahomet et que ce dernier n'a jamais mis la lune dans sa manche, ce qui cependant n'est pas impossible, vu l'ambition de certaines gens de nos jours, qui, si on les laissait faire, feraient très-volontiers passer la terre dans la leur, malgré son diamètre trois fois aussi grand que celui de la lune.

Libre à vous également de canoniser saint Godefroi de Bouillon, l'*ami de Dieu*, comme *saint Charlemagne dont le sang coulait dans ses veines*. Quant à moi je trouve qu'il n'y a d'*ami de Dieu* que ceux qui le comprennent et qui, amis également de la lumière, vont par les chemins semant la justice, la sagesse et la liberté. Je suis assez de l'avis de M. Boniface (1), et pense que la place de Godefroid de Bouillon était plutôt *une niche d'église*. (2) Quant à *saint Charlemagne*, *le grand empereur*, l'Eglise peut le réclamer longtemps comme sien avant que la raison et le cœur l'admettent parmi les bienfaiteurs de l'humanité.

---

(1) *De l'influence du dogme catholique sur la politique nationale*. Bruxelles, Rozez, 1855.

(2) Je suis loin de ne pas reconnaître le *chevaleresque* qu'il y a dans Godefroi, mais tous ces grands mots là sont de la *couleur* et non pas de la raison.

L'idéal de la féodalité, me direz-vous, n'est-il pas la chevalerie ? C'est vrai, mais le servage n'est pas à coup sûr l'idéal de la justice.

Nos grands faiseurs de systèmes cherchent l'origine de nos communes dans les traditions romaines, c'est là une erreur. Les traditions de Rome n'étaient pas tout à fait éteintes, je le sais, mais les communes n'en sont pas la conséquence; c'est la féodalité et sa tyrannie qui les firent naître. Jetons les yeux sur nos révolutions; elles sont l'histoire des communes. Depuis le commencement de notre histoire, c'est la même lutte qui revêt des allures différentes.

Bref, pour en finir, je vous conseille de relire plus attentivement la vie de *Pierre l'Hermite*, par le père d'Oultreman, *ce véritable roman qui ne mérite aucune créance*, (1), et, en attendant d'avoir trouvé la relation de la première Croisade, écrite par *Pierre l'Hermite*, *pour servir de piédestal à sa statue à Amiens;* de comparer Anselme de Gembloux avec les actes du concile de 1178 que j'ai cités à la page 31 de mes *Recherches* (2); plutôt qu'avec Butler qui ne peut ici servir d'autorité (3); de donner plus de crédit aux écrivains contemporains qu'à Guillaume de Tyr même; de ne pas avancer des faits sans avoir la preuve sous les yeux, comme vous le faites page 129 de votre livre, ce qui déroute les érudits et les rend méfiants; d'être moins partial envers les uns et plus indulgent envers les autres,

Après cela, libre à vous encore de trouver que le *petit Pierre* n'a pas inventé le chapelet, ce que je vous concède de grand cœur (4); de convaincre Guibert de Nogent d'ignorance, M. Grandgagnage d'ambition, M. Dumortier de faux historique, la Providence d'imprudence, *Pierre l'Hermite* de visionnaire et moi de mauvais esprit. Les choses en iront-elles mieux pour quelques erreurs historiques rectifiées? Je ne sais, mais j'ai bien peur que vos 523 pages et mes 300 feuillets n'aient pas changé le monde de place.

Veuillez agréer, Monsieur, la considération la plus distinguée de votre tout dévoué serviteur,

LÉON PAULET.

Mons, 1er mars 1856.

---

(1) « Il épousa Béatrice de Roussy, de noble et illustre maison de Normandie, mais qui » n'était ni jeune ni riche. »...

» *Elle était par conséquent vieille et pauvre et laide sans doute par dessus le marché*, etc. » dites-vous, peu galamment. Je ne m'étonne pas qu'avec de telles idées vous ne compreniez pas le père d'Oultreman. Mais, monsieur, une femme qui n'est ni jeune, ni riche, n'est pas une femme *vieille et laide*. Il y a dans la manière du père d'Oultreman une certaine grâce qui nous fait comprendre que l'affection fut tout le fond de ce mariage et je le loue beaucoup de cette idée délicate.

(2) Voici ce que dit Anselme de Gembloux : « Albertus Eremita, Petri Eremitæ qui belli sacri auctor Urbano II Pontifice fuit pronepos, ex episcopo Bethlemitano Patriarcha Hierosolymitanus port Heraclium, à Celestino III, P. constituitur. »

(3) Butler. *Vies des Pères, Martyrs et autres principaux saints;* traduites de l'anglais par l'abbé Godescard. Édition de Ram. Bruxelles, 1848.

Il dit qu'Albert l'*Hermite* naquit à Castro di Gualteri, dans le diocèse de Parme, d'une famille noble d'Italie.

(4) D'Oultreman, Pascal, Bergier, Wichmam, Favyu, Vion etc., lui attribuent l'invention du chapelet. Je crois plutôt qu'il appliqua au culte catholique cet usage qu'il copia des musulmans, fait assez singulier en lui-même. Quoi qu'il en soit, c'est de là que viennent les armes des l'*Hermite* de France.

LETTRES

SUR

PIERRE L'HERMITE,

ÉCRITES A M. LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE,

PAR LÉON PAULET,

membre non résidant

et imprimées dans les Mémoires de cette compagnie, Bulletin de 1853.

Première lettre.

MON CHER SECRÉTAIRE,

Je viens d'arriver à Huy, conduit par la locomotive le *Pierre l'Hermite*. Ma première visite a été pour le tombeau de notre célèbre Picard, le premier apôtre (1) des Croisades. Je pensais trouver quelque vieille chapelle gothique, aux clochetons en forme de minarets, où l'ogive commence à le disputer au plein cintre. Je pensais, recueilli près d'une antique pierre tombale, brunie par le temps, entendre les chants des moines de Neufmoustier et voir dans le lointain des cloîtres l'ombre du grand conducteur des croisés, m'apparaître, comme jadis, avec sa grande barbe, sa tunique de bure et ses yeux étincelants du feu de la passion. Le *Diex el volt* tintait déjà à mes oreilles, comme un grand écho du XIe siècle. Les dalles du moustier résonnaient sous les pas de Godefroi et de ses chevaliers. Tout a disparu ! et l'église et le couvent fondés par celui que dans la contrée on appelait *le Petite Pierre*, et la tombe où reposaient ses cendres, et l'épitaphe qui disait à l'avenir quels ossements dormaient en ce lieu. De celui qui précipita l'Occident sur l'Orient et qui fut, bien qu'involontairement, une des causes de la civilisation moderne, il ne reste qu'un souvenir. N'est-ce pas le cas de s'écrier : « *Dieu le veult! Diex el volt!* »

Je dis qu'il ne reste rien : je me trompe. Il reste une affreuse pyramide, assez semblable pour la forme à celle de Denain et dont je vous parlerai tout à l'heure. Avant d'arriver à la description de cette horrible cheminée, permettez-moi, fidèle truchement de la tradition orale, de vous transmettre ce que je viens d'apprendre sur notre célèbre compatriote. Ces renseignements compléteront la

---

(1) Je me sers ici du mot apôtre pour me conformer à l'usage.

notice de M. Hardouin et ne seront pas sans intérêt, au moment où la Société va ériger une statue à cet homme remarquable, l'une des physionomies les plus curieuses du moyen âge.

Huy est une charmante petite ville de l'ancien pays de Liége. Encaissée dans des montagnes, elle est baignée par la Meuse, qui coule au milieu d'une des plus fertiles et pittoresques vallées que l'on puisse voir. C'est dans cette vallée que Pierre l'Hermite vint se fixer après son retour des Croisades. C'est là qu'il termina ses jours.

Dès sa jeunesse, Pierre l'Hermite avait habité cette contrée, dans un petit hermitage que l'on montre encore et que l'on appelle dans le pays *la grotte de l'hermite* (1). A son retour de la Grèce et de l'Italie, où il était allé étudier les langues anciennes, dégoûté du métier des armes et brisé par la douleur qu'il ressentit de la perte de Béatrix de Roussi, sa femme, il vint se retirer en entier dans cet hermitage pour consacrer son temps à l'étude et à la prière. Son caractère mobile l'éloigna bientôt de ce pays. La solitude exaltant en lui ce sentiment mystique qui ne l'abandonna jamais, il eut de nombreuses visions. Toutes lui disaient de quitter son hermitage et de partir pour les lieux saints. Une nuit il vit en rêve Jésus-Christ et il résolut de partir pour la Syrie (2).

Je ne veux pas dans une simple lettre faire l'histoire de Pierre l'Hermite. M. Hardouin nous l'a trop bien narrée. Je ne vais reprendre sa vie qu'au moment où, las des grandeurs, il quitta la vice-royauté de Jérusalem, à laquelle l'avait appelé Godefroi de Bouillon et où il revint en Europe pour y finir paisiblement ses jours; encore ne vous ferai-je ce récit que pour vous faire connaître ce qu'il reste de Pierre l'Hermite dans la mémoire des hommes de ce pays.

Résolu à quitter le royaume de Jérusalem, Pierre s'embarqua pour revenir en Europe. Cet esprit aventureux qui lui avait fait chercher des merveilles lui soufflait un vent plus doux, et le petit hermitage où il avait goûté des jours si paisibles, lui apparaissait sans doute comme un oasis au milieu des tracas du pouvoir. Ses compagnons de voyage étaient quelques bourgeois de la ville de Huy et quelques seigneurs de Brabant et du pays de Liége qui avaient quitté leurs foyers à sa voix. Parmi ces derniers on remarquait le sire de Clermont-sur-Meuse, qui fit par la suite plusieurs donations à son abbaye.

En pleine mer le navire qui les portait fut assailli par une horrible tempête. L'équipage et les pélerins avaient perdu courage : le désespoir était le pilote du malheureux navire. Pierre l'Hermite seul eut la force qu'il faut à l'homme de cœur dans les dangers. La même foi qui l'avait animé toute sa vie ne l'abandonna pas. Cet homme aimait les périls. Il rassura ses compagnons et leur fit promettre que si Dieu les sauvait ils bâtiraient à leur retour une église en l'honneur du Saint-Sépulcre et de saint Jean-Baptiste. Le moine n'oubliait pas sa chapelle; c'était dans l'esprit de son temps.

La légende raconte que cette promesse était à peine faite que la tempête s'apaisa et que les flots plus calmes permirent aux pélerins de rejoindre le port.

---

(1) Voyez : *Dissertation*, page 133 et suivantes.

(2) Pour ces visions, voyez tous les historiens hiérosolymitains et ceux cités page 117.

Ils vinrent tous à Huy et arrivés dans cette ville ils prièrent Pierre l'Hermite d'accomplir le vœu qu'ils avaient fait pendant la tempête. Les plus riches mirent leur argent à sa disposition. Dans ce temps-là on avait encore du respect pour la foi jurée. Le sire de Clermont-sur-Meuse fit don d'une terre située sur la droite de la Meuse. On y bâtit une église semblable à celle du Saint-Sépulcre de Jérusalem. Pierre l'Hermite érigea à côté de cette église une abbaye; il fit suivre à ses moines la règle de saint Augustin et mourut paisiblement au milieu d'eux à l'âge de soixante-deux ans (1).

Quelque temps avant sa mort il eut, lui, moine, la fantaisie d'être enterré ailleurs que dans son couvent. Il voulut que son corps reposât *à l'air*. A cette nature mobile il fallait encore l'espace après sa mort. On respecta sa volonté; mais en 1140 ou 1142 (2) son corps fut déterré, mis dans un cercueil de marbre et transporté en grande pompe dans la crypte de son abbaye de Neufmoustier. De graves historiens racontent qu'une odeur suave sortit de sa bière et que sa longue barbe était encore aussi intacte que le jour de sa mort (3).

On grava sur la pierre tumulaire l'épitaphe suivante :

« *Inclita per merita clarus jacet hic eremita*
« *Petrus, qui vita vere fuit Israëlita.*
« *Hac modo Petre petra premeris, quamvis super æthra.*
« *Vivere cum pietra Christo nedaris in æthra.* »

Cette pierre a disparu de la crypte. L'église et l'abbaye furent démolies pendant la révolution de 1793. C'était au tour d'une autre croisade à passer son niveau sur la terre, et, sanglante ironie, la tombe de celui qui remua le monde pour défendre le tombeau du Christ sert de borne à quelque champ.

Les reliques de Pierre furent conservées et transportées dans la cathédrale de Namur, mais le fait n'est pas tellement certain qu'on puisse l'affirmer.

De 1142 à 1633 le tombeau de Pierre l'Hermite, comme celui du Christ, fut, dit-on, fréquenté de jour en jour par une multitude de pélerins venus de tous les lieux. La légende raconte que ses reliques opérèrent des miracles (4). En 1633 on ouvrit le cercueil de marbre et ses ossements encore entiers furent placés dans une châsse pour être exposés aux regards des pélerins.

M. le baron de Catus, dont la propriété est bâtie sur le terrain occupé par le couvent de Pierre l'Hermite, a fait élever une colonne à ce dernier sur les lieux mêmes où il fut enterré. Voici les inscriptions singulières qui sont inscrites sur ce singulier monument.

« 1re FACE. — DIEU.
» L'intolérant l'outrage, insulte à sa grandeur;
» Tel masque qu'il affecte, il n'est qu'un imposteur.
» *Pierre l'Hermite*, 1re croisade 1099.

---

(1) Voyez : *Appendices*, pages 79, 80, 81.
(2) Ces deux dates sont rectifiées dans ma 2me lettre.
(3) Voyez la note A à la fin de cette lettre.
(4) Ces deux faits sont du domaine de la légende. Nous avons vu que la mémoire de Pierre était oubliée, même dans son monastère.

2.e FACE. — LES ILLUSIONS.

» Présent du créateur, sève de l'existence,
» Y survivre est l'écueil de l'être aimant qui pense.
» *Il a terminé sa carrière ici en 1115.*

» 3.e FACE. — LA LIBERTÉ!

» De ton culte idolâtre, au printemps on t'encense;
» Dès l'été, tu n'es plus qu'on vain mot d'espérance.
» *Son monument a été transporté à Rome en 1634.*

» 4e FACE.

» Le siècle du progrès en tours de force abonde;
» L'humaine espèce entière, il la met au pilon,
» Et Racine, et Molière, et Rousseau, Fénelon,
» Ennuyeux barbouillenrs, et ce Voltaire immonde;
» Il vous fait d'un béguin dix bonnets de docteurs;
» La parole aux blancs becs, silence aux persifleurs.
» 1834.

» Soldat du pape Urbain, aux cris de *Dieu le veut*,
» Il a précipité l'Europe sur l'Asie;
» Le péril arrivé, sa sainte frénésie
» N'a plus trouvé qu'un cri : Croisés, sauve qui peut. »

Vous voyez, mon cher secrétaire, qu'il ne reste rien de Pierre l'Hermite et que le poëtique Platon n'avait pas si grand tort de vouloir bannir les poëtes de sa république. Il est vrai qu'il n'aurait pas mis une couronne de roses sur la tête de celui-ci en l'expulsant de son gouvernement, et que s'il eût vécu du temps de Caligula il aurait, sans nul doute, dû effacer avec sa langue ces bouts rimés qu'il a bien voulu appeler des vers.

L'auteur, en disant que Pierre l'Hermite n'a plus trouvé qne le cri de *Sauve qui peut*, fait allusion au siége d'Antioche, quand, après avoir vu tailler en pièces par Soliman les troupes que lui et Gautier de Saint-Sauveur conduisaient sans connaissances stratégiques, il voulut fuir, mais en fut empêché par Tancrède qui lui fit jurer de n'abandonner l'entreprise qu'après sa réussite et d'où, suivant le chroniqueur liégeois, *il se sauva de la tuerie et trouva bon de se conserver pour une autre occasion.*

Quant au transport du monument à Rome, c'est un fait controuvé.

On m'a raconté de curieuses choses sur le monastère de Neufmostier; comme elles n'ont avec Pierre l'Hermite que des rapports indirects, je ne vous en parlerai pas.

Mais un fait curieux de l'histoire de Huy, c'est la fondation de l'abbaye de Clair-Lieu par Théodore de Celles, l'ami du fougueux Saint-Dominique et non moins fougueux qne lui, et l'un des ardents promoteurs de l'horrible croisade contre les Albigeois. Il y finit ses jours dans un âge avancé.

N'est-il pas curieux de voir les deux auteurs de ces deux mémorables et sanglants événements, ériger une abbaye dans le même endroit et y terminer leurs jours?

Pas plus que du tombeau de *Pierre l'Hermite*, il ne reste rien de celui de Théodore de Celles. *Sic transit gloria mundi.*

Note A. Outre les faits légendaires et mensongers que j'ai racontés sur les corps retrouvés entiers après la mort, je dois citer celui-ci, qui n'est pas un des moins curieux de l'époque. Bertolf, comte de Ghistelles, mari de Sainte Godelive, vierge et martyre, de laquelle quelques familles du Hainaut se vantent de descendre, fit étrangler sa femme dans sa propre maison. Le remords le conduisit en Palestine. De retour, il se retira à Bergues, dans l'abbaye de Saint-Winocq, où il prit l'habit de Saint-Benoit. Il y mourut. Quand on ouvrit sa tombe pour y déposer un autre mort, son corps exhala une odeur agréable, *gratissimum spirans odorem*. Lui, qui ne respectait rien, les vers l'avaient respecté. Rien n'est alteré dans ses traits *suavissimum corpus ejus integritate*. Indices d'une véritable sainteté, *sanctitatis argumenta*, dit le père Walloncappelle, le père Ambroise de ce pays-là, et l'abbaye compta un saint de plus, ajoute l'historien qui me fournit ce récit. (De Baecker; Hist. de Bergues 1849).

Deuxième lettre.

Mon cher secrétaire,

Quand je vous disais que la Société eût mieux fait de choisir un vieil évêque communal que de choisir Pierre l'Hermite, n'avais-je pas raison? Voici un archéologue liégeois, M. GGGG, (dans ces 4 G reconnaissez M. Grandgagnage, prédent à la cour d'appel de Liége) qui prêche une croisade contre Amiens et veut lui dérober l'honneur d'avoir donné naissance au promoteur des croisades.

Vous avez dû recevoir le dernier bulletin de l'Institut archéologique Liégeois, dans lequel M. GGGG consacre une note à Pierre l'Hermite... Dans cette note il est parlé d'une découverte qui jette un rayon dans la vie de notre Picard. Cette découverte, c'est le Nécrologe de l'abbaye de Neufmoustier, dont je vous ai entretenu dans ma dernière lettre. On y remarque à l'année 1117 :

« Le huitième des ides de juillet est décédé dom Pierre, vénérable prêtre et » hermite (*heremita*) qui mérita d'être le premier élu du seigneur, pour prêcher » la sainte croix. De retour au *pays natal* (*cum reversus fuit ad natale solum*) » après la conquête de la Terre Sainte, il satisfit à la demande de plusieurs » hommes nobles, en fondant cette église, en l'honneur du Saint-Sépulcre et de » saint Jean-Baptiste. Il y choisit le lieu de sa sépulture. »

Et partant de là, M. GGGG dit : *« Il est donc venu mourir sur le sol natal, »* Il était donc de Huy. *« Ce mot doit nous suffire. »* Ce mot ne suffit pas à moi. Vous avez vu, dans ma précédente lettre, que Pierre l'Hermite avait habité le pays de Huy avant son départ pour la Syrie et que c'est dans son petit hermitage que lui vint l'idée de visiter les lieux saints. Dès longtemps donc il était connu dans la contrée, puisqu'il y avait passé une partie de sa jeunesse et rien de bien étonnant que le chanoine, auteur de l'article nécrologique sur Pierre, ait mis *sol natal*. N'était-il pas parti de son hermitage? N'y était-il pas revenu? Ne l'habitait-il pas depuis assez longtemps pour qu'un moine, qui n'écrivait pas une biographie, mais un acte de décès, mît *sol natal* au lieu *de retour au pays qu'il avait quitté*. Cette preuve sans corollaire n'est pas une preuve.

Une chose plus sérieuse que la chronique de Saint-André de Bruges qui fait naître Pierre l'Hermite dans la Germanie inférieure, c'est la tradition locale qui fait naître notre moine aux environs de Liége (*Encyclopédie moderne, article Huy*, par M. A. d'Héricourt. *Paris, F. Didot,*) 1850. Je ne révoque pas en doute la tradition que rapporte M. d'Héricourt, mais j'ai parcouru le pays et personne ne m'en a parlé; on m'a bien raconté que Pierre vivait dans un hermitage, qu'il était mort en odeur de sainteté, mais aucune tradition orale ne m'a dit: « Il naquit ici. » (1)

Quant à prétendre que les l'*Hermites* de Picardie qui se vantent de descendre de Pierre sont plus ingénieux que véridiques, puisque Pierre l'Hermite s'appelait *Pierre Acher* (*Acheriensis*) et que le mot Hermite fut ajouté à son nom de baptême par le peuple enthousiaste de ses prédications, cela n'est pas juste. Ce nom de Pierre l'Hermite était devenu tellement célèbre que ses descendants durent plutôt tenir à ce nom, qui leur donnait du relief, qu'à celui de *Pierre Acher* qui était inconnu. Si Jeanne Hachette eut des héritiers, je suis persuadé qu'ils durent plutôt tenir à porter le surnom de leur mère que son véritable nom qui n'était pas du tout *Hachette*. Il peut très-bien se faire que les généalogies des l'*Hermites* soient véritables et les condamner sans examen n'est pas judicieux.

Quant à la fondation de Neufmoustier, le Nécrologe, dont je vous ai parlé plus haut, ne fait aucune mention de la légende dont je vous ai entretenu dans ma dernière lettre. Elle ne mérite pas moins d'être conservée comme tradition orale, et c'est à ce titre que je ne l'ai point passée sous silence (2).

La translation du corps de Pierre l'Hermite eut lieu, non en 1140 ou 1142 comme je vous l'ai dit, mais en 1242. Voici ce qu'en dit le Nécrologe que possède M. Grandgagnage.

« En l'an de l'incarnation du Seigneur 1242, indiction quinzième, le dix-sep-
» tième des calendes de novembre, l'abbé Herman et toute la communauté de
» Neuf-Moustier, touchés d'une inspiration divine, résolurent de transférer
» dans l'intérieur de leur église les restes de Pierre l'Hermite, qui, par un effet
» de son humilité, avait été inhumé au dehors dans un cercueil de pierre, recou-
» vert ensuite d'un marbre tumulaire. Un prêtre leva du cercueil la dépouille
» mortelle en présence de l'abbé et de tous les religieux du monastère, faisant
» cercle à l'entour. On trouva que sa tête avait la tonsure cléricale à la manière
» des moines. Les cheveux blancs et crépus abondamment répandus autour de
» la couronne. Un cilice, qui nous a paru tissu de poils de chameau, envelop-
» pait les reins. On transporta ces restes avec pompe, et on les descendit dans
» la crypte de l'église au bruit de toutes les cloches, avec solennité de messes,
» l'abbé et le prieur célébrant en personne les offices des morts. D'après l'an-
» tique usage, on plaça dans sa tombe un calice de plomb plein de vin pur, en
» signe du sacerdoce. »

---

(1) Voyez plus loin ma *Dissertation*.

(2) Voyez pour le récit de la tempête Guy de Basoche et Albéric-des-trois-Fontaines. *Appendices*, page 78.

M. Grandgagnage finit cet article par ces lignes : « Je déclare souscrire pour » cent francs aux frais de la statue que la ville de Huy, aidée de la province et » du gouvernement, ne peut manquer d'élever un jour à la mémoire de *son* » *héroïque fils.* »

Vous voyez jusqu'où conduit la statuomanie. Maintenant Pierre Acher (*Petrus Acheriensis*) autrement dit *petit Pierre, Coucoupète*, ou *Pierre l'Hermite*, est-il Picard? Est-il Liégeois? Est-il né à Amiens? Est-il né à Huy? A défaut des chroniqueurs qui se taisent (1), la Commission devrait bien, avant l'inauguration de la statue, faire des recherches dans quelques dépôts d'archives, afin que l'on ne nous appelle pas voleurs de grands hommes. Nous en avons assez pour ne dépouiller personne et la vérité est une trop belle chose pour craindre de la dire même, aux dépens de l'amour-propre.

L. P.

(1853).

Le savant M. Paulin Paris a bien voulu m'écrire la lettre suivante, au sujet de la querelle historique de *Pierre l'Hermite.* Quoique j'aie lu la chanson d'Antioche, je demande bien pardon à M. Paulin Paris de ne pas être d'accord avec lui sur ce point d'histoire. Nul doute que si la question eût intéressé plus directement l'honorable membre de l'Institut, il aurait fait des recherches qui eussent abouti à une conclusion toute autre que le jugement peu favorable qu'il porte sur *Pierre l'Hermite*, dans son remarquable travail sur la chanson d'Antioche, où , avec le talent qu'on lui connaît, il continue l'œuvre vraiment nationale qu'il a entreprise de réhabiliter nos vieux trouvères, dont on a trop méprisé la forme épique et cette naïveté primitive des temps barbares, qui n'exclut ni la sensibilité, ni même la forme. Le gouvernement devrait bien seconder ces savants modestes qui consacrent leurs veilles à l'étude de nos vieilles gloires. Tous ces poèmes devraient être traduits en langage moderne et mis à la portée de tous. On n'en connaîtrait que mieux notre histoire, et la littérature moderne pourrait y puiser aussi des sujets dramatiques qui rajeuniraient son sang qui commence à se figer. — Voici la lettre de M. Paulin Paris :

« Il y a quelque temps, Monsieur, que j'ai reçu de votre aimable libéralité » une petite brochure *sur la naissance de Pierre l'Hermite*; permettez-moi de » vous en remercier, quoique tardivement. Elle m'a paru écrite avec suffi- » samment de bonnes raisons. Je crois comme vous que *Pierre l'Hermite* était

---

(1) J'ai commis une grosse erreur, en disant que *les chroniqueurs se taisaient*. Ils parlent tous très-haut au contraire.

» Amiénois, c'est-à-dire du diocèse d'Amiens, et la tradition très-postérieure
» qui en fait le fondateur de Neufmoustier où l'habitant de Huy ne peut en rien
» infirmer ce point historique. Je ne suis pas aussi sûr que vous paraissez l'être
» de la retraite du personnage dans un hermitage près de Huy, et permettez-moi
» de vous dire toute ma pensée. Votre dissertation qui annonce un critique exer-
» cé, serait pourtant plus nette si vous l'aviez commencée en résumant en six
» lignes votre opinion toute entière. On voit que vous vous adressez à des gens
» qui sont au courant de la querelle ; mais moi qui avais le malheur de ne pas
» trop y être, j'ai été longtemps avant de reconnaître ce que vous vouliez établir;
» c'est-à-dire que Pierre fut Picard et qu'il eut achevé sa vie dans un hermitage
» près de Huy. (1)

» Le second point me paraît un peu moins susceptible de démonstration. Le
» jour même de la révolution de 1848, j'avais de mon côté publié un ancien
» poème, *la chanson d'Antioche*, qui est resté publié dans l'obscurité qui le
» recouvrait avant de l'être. Là j'y discute aussi le personnage de ***Pierre l'Her-***
» ***mite***, et j'ai des raisons de croire que vous ne seriez pas éloigné de partager
» mon sentiment sur ce curieux personnage. Mais si on ne lit plus les vieilles
» rengaines des chansons de geste, on lira votre Dissertation sur la naissance
» de ***Pierre l'Hermite*** et on ne la séparera pas de l'étude de ce premier prédi-
» cateur et généralissime des Croisés. J'ai bien regretté qu'elle n'ait pas été
» faite avant la conclusion de mon *siége* d'Antioche. Mais enfin mieux vaut tard
» que jamais. »

» Je suis, monsieur, avec de bien sincères remerciments et le tribut de mes
» félicitations, » Votre etc.

» Paulin Paris. »

M. Paulin Paris se trompe. On lit encore les vieilles rengaines des chansons de geste et je connais des gens qui osent avouer qu'ils ont répandu des larmes en lisant le magnifique épisode de la mort de Begon et ceux non moins touchants de Berthe aux grands pieds, qui, grâce au savant signataire de la lettre, sont à jamais arrachés de l'oubli dans lequel ils dormaient depuis des siècles.

L. P.

Mons, novembre 1854.

---

(1) Je comprends et reconnais la justesse de cette observation, mais il me fallait autant répondre aux *articles de fond* de l'*Organe* qu'établir un fait historique, et je n'avais guère le temps d'être laconique.

DISSERTATION

SUR LA NAISSANCE

DE

PIERRE L'HERMITE,

PAR LÉON PAULET,

Réimpression de la brochure publiée chez Rouvroy; Namur, 1854 (1).

A monsieur le rédacteur de l'*Organe de Huy*.

Je compte sur votre impartialité, monsieur, pour vouloir bien insérer dans un de vos prochains numéros la lettre ci-jointe, en réponse à quelques attaques littéraires dont j'ai été l'objet dans plusieurs de vos numéros, notamment dans

---

(1) *A Messieurs J. GRANDGAGNAGE, président à la Cour de Liége, membre de l'Académie de Belgique; B. DUMORTIER, membre de la Chambre des Représentants et de l'Académie de Belgique, et Ch. DE THIER, avocat à Liége.*

MESSIEURS,

Je me disposais à envoyer à l'*Organe de Huy* une réponse à vos attaques, au sujet de la naissance de *Pierre l'Hermite*, publiées dans le *Bulletin archéologique liégeois*, dans l'*Organe de Huy*, et aux recherches de M. Dumortier, insérées dans l'*Emancipation*, le *Journal de Bruxelles*, la *Gazette de Liége*, etc., quand je reçus l'invitation d'assister à l'inauguration de la statue en bronze que va, dans quelques jours, élever la ville d'Amiens à ce grand homme qui, suivant nos Picards, naquit dans son sein. Voulant que ma réponse paraisse avant la cérémonie et lui ayant, entraîné par le sujet, donné plus d'étendue que je le pensais, je préfère, pour ne pas mettre à contribution l'*Organe de Huy*, qui ne parait que tous les dimanches, et ne pas fatiguer plus longtemps ses lecteurs en faire une petite brochure que je vous envoie, messieurs, sans aucun changement, sous la forme d'une *lettre familière* adressée à l'*Organe*.

Il était juste qu'après avoir entamé, bien qu'involontairement, cette querelle historique, je ne me retirasse pas du combat. Vos plumes savantes, plus exercées que la mienne à ces sortes de luttes, ont su joindre l'élégance à l'érudition. Je n'ai pas cette prétention, qui ne conviendrait guère à ma faiblesse; je cherche la vérité et rien de plus. L'ai-je trouvée? Aux érudits à juger.

Quelque infime que soit mon nom dans cette lutte, je n'ai pas craint de l'y mêler. Je me suis rappelé ces sages paroles de Paul-Louis Courrier : « Publiez, publiez; si votre pensée est » bonne, on en profite; si elle est mauvaise, on la corrige . et on en profite encore. »

Veuillez agréer, messieurs, ma considération la plus distinguée.

LÉON PAULET.

Mons, 12 juin 1854.

votre numéro du dimanche 19 mars 1854. Nous cherchons tous la vérité, monsieur, veuillez nous aider dans nos recherches.

Je viens de connaître seulement ces articles par la note d'un travail sur *Pierre l'Hermite* publié récemment par l'honorable monsieur J. Grandgagnage, dans le Bulletin Archéologique Liégeois et dans votre numéro du 4 de ce mois. Il remercie M. Charles De Thier du concours qu'il lui a donné « pour renverser « tout l'échafaudage d'arguments élevé par moi en faveur de la naissance de « Pierre l'Hermite. »

Quoique les attaques dont j'ai été l'objet ne soient que *littéraires*, c'est-à-dire considérées par bien des gens comme des vétilles, je tiens à ne pas les laisser passer sous silence. Il est peu agréable d'être classé dans cette catégorie de voyageurs que Sterne appelle simplement menteurs, et qu'un des vôtres, messieurs, appellerait volontiers d'un nom plus *énergique*, si de pareils mots pouvaient s'employer dans un article de fond de grand journal.

La question, du reste, a pris trop d'importance pour m'écarter du combat après avoir été le premier à l'entamer.

Ce n'est pas toutes roses que d'aimer la vérité.

Je n'ai pas compris, monsieur le Rédacteur, que l'auteur des articles s'évertuât en gaîté, dans votre numéro du 2 avril, à propos d'un renseignement fourni aux antiquaires de Picardie par M. de Marsy, procureur impérial à Vervins; M. de Marsy s'est montré très-judicieux en nous faisant connaître une pièce inédite sur *Pierre l'Hermite*. Rien n'est à négliger quand on cherche le vrai : il n'est tel mauvais auteur qui ne puisse prouver pour l'esprit de son temps.

Les renseignements de Jean-Baptiste Boitel, quoiqu'en disent ces messieurs, ne s'éloignent pas trop de la vérité. Les surnoms de *Petit-Pierre* et *Coucoupète* (1) que les Français et les Grecs ont donnés au célèbre prédicateur, ainsi que le peu que nous connaissons de *Pierre l'Hermite* ne sont pas favorables à sa beauté physique, nouvelle preuve en faveur de son influence, dans un siècle où la force était le droit et où la beauté du corps était la seule considérée.

Rassurez-vous, messieurs, ce n'est pas à l'*abdomen volumineux* de *Pierre l'Hermite* que nous érigeons une statue. Si l'on naît *affreux* sur le territoire d'Amiens, on se dédommage de ses imperfections physiques en comprenant noblement les nobles choses.

Quant à M. Hardouin, conseiller à la cour de cassation de Paris, dont la logique serrée et la vaste érudition prouvent que la patrie de Du Cange n'a pas dégénéré, son nom est assez connu dans les sciences historiques pour le mettre à l'abri des plaisanteries plus ou moins attiques qu'un de ses contradicteurs jette sur les antiquaires qu'il représente. Laissons ces plaisanteries aux écoliers : plaisanter n'est pas répondre.

L'honorable M. Grandgagnage aussi a une tendance à nous reprocher ce qu'il appelle notre légèreté. Ce reproche pourrait trouver son application ailleurs que sur les bords de la Seine.

Parler aussi de la lettre de votre numéro du 9 avril, signée *Pierre l'Hermite*,

---

(1) *Cucupétre* ou *Cucupiètre*, *Cucu Pierre*, *Kiokio Pierre*, etc.

serait *monotone* pour ne pas me servir d'une *expression plus énergique*, comme le dit l'élégant signataire de cette lettre. Je suis trop poli pour lui renvoyer ses traits à la manière des Parthes.

Il me semble que le nom de *Pierre l'Hermite* devrait être assez illustre pour le garantir de pareilles plaisanteries, et que chercher ainsi sa naissance et se servir ainsi de son nom, ce n'est pas se montrer bien digne d'être son compatriote : on ne conquiert pas seulement un grand homme par le hasard de la naissance, on le conquiert par la reconnaissance, et attendant qu'on puisse le conquérir par l'histoire, et la Société des Antiquaires de Picardie, dont vous vous moquez avec tant d'agrément, me semble plus que vous à la hauteur de sa mission. Croyez bien que si la statue de *Pierre l'Hermite* ne reluit pas encore au soleil sur une des places d'Amiens, ce n'est pas pour *donner à ses prétentions quelque fondement dans l'histoire*, mais tout bonnement parce que M. Forceville désire faire une œuvre qui soit digne de l'homme. (1) »

J'ai le droit de parler ainsi, messieurs ; je me suis montré trop impartial pour ne pas avoir mes coudées franches en répondant à vos attaques. J'ai dit à la commission : « Soyez consciencieuse, faites des recherches, laissez votre amour-» propre de côté ; c'est la vérité qu'il nous faut. »

Les recherches ont été faites, et si le résultat n'est pas en votre faveur, ne vous en plaignez qu'au ciel de n'avoir pas fait naître *Pierre l'Hermite* sur les bords du Hoyou.

J'ai fait, l'an dernier, un pèlerinage archéologique dans votre belle et antique petite ville.

Après avoir visité sur le Hoyou les débris qui donnent encore à l'heure qu'il est, à votre cité un cachet moyen âge que Liége perd tous les jours, je suis allé rendre visite à votre belle église primaire, à Saint-Pierre, votre vieille église romane, puis au *tombeau de Pierre l'Hermite*.

Ce pèlerinage me fut l'occasion de deux lettres familières à mon ami Garnier, bibliothécaire de la ville d'Amiens. La Société des Antiquaires de Picardie trouva bon d'insérer ces lettres dans ses bulletins.

Ce sont ces lettres que MM. De Thier et Grandgagnage *réfutent* ni plus ni moins que s'ils avaient affaire à Dom Mabillon et à Dom Luc d'*Achéry*, de Saint-Quentin, en Picardie. Ces messieurs honorent mes lettres des noms d'*article* et de *travail*. J'étais loin de m'attendre à tant d'honneur.

Aussi vais-je faire en sorte de me montrer digne de la bonne opinion que ces messieurs ont eue de moi. Il ne faut pas que la reconnaissance laisse vieillir le bienfait.

Vous dites, messieurs, que je n'ai trouvé ce que j'ai avancé que dans mon

(1) L'inauguration du monument aura lieu le 29 du mois de juin.

(Cette inauguration a eu lieu, et l'œuvre de M. Gédéon Forceville décore à l'heure qu'il est la place Saint-Michel à Amiens.)

imagination, que je n'ai pas vu ce que j'ai vu, ni entendu ce que j'ai entendu. En un mot que, pour avoir le plaisir de dire du nouveau, j'ai inventé.

Voilà ce dont je dois me défendre *par respect pour la vérité*, comme vous le dites.

» M. Paulet, — dit M. De Thier, — aura probablement emporté » (ni plus ni moins que Gargantua les tant grosses cloches de Notre-Dame), « le petit hermi-
» tage avec lui pour en doter le cabinet archéologique des antiquaires de Picar-
» die, » qui n'en a guère besoin, messieurs, attendu que chez nous on conserve religieusement les débris des vieux âges et qu'une richesse de plus ne se verrait pas au milieu de tant d'autres.

M. Grandgagnage, à son tour, avant de revenir sur mes *choses risquées*, me met au défi de citer « quelqu'un connaissant l'hermitage..... et l'historien racon-
» tant le temps de jeunesse que *Pierre l'Hermite* serait venu passer loin de son
» pays dans cet hermitage.

» M. Paulet, — dit M. De Thier, glisse fort légèrement sur la chronique de
» Bruges, pour arriver à la tradition locale qui fait naître *Pierre l'Hermite* à
» Huy, tradition qu'un écrivain français *est venu lui-même constater?* (1) Il
» déclare qu'il a parcouru le pays et que personne ne lui en a parlé. Apres avoir
» découvert un hermitage, qui échappe à tous les regards, nous nous expliquons
» parfaitement qu'il n'ait pas trouvé les traces d'une tradition *qui sort de toutes*
» *les bouches.* »

Ceci dit, la guerre commence, et M. Grandgagnage attend les vacances pour passer le Danube.

Ainsi donc, messieurs, *aucune tradition* ne dit que *Pierre l'Hermite*, dégoûté du monde, vint se réfugier dans un hermitage situé aux environs de la ville de Huy..... *aucun historien* n'avance ce fait! Je l'ai inventé à plaisir, *ingénieusement*, comme vous le dites, pour détruire l'autorité du Nécrologe de M. Grandgagnage.

Je ne vous dirai pas, messieurs: interrogez les Hutois, que j'ai moi-même interrogés la semaine dernière et dans les réponses desquels j'ai trouvé la tradition orale aussi nette que si elle était un fait historique ayant sa date. Vous ne le voulez pas : *la tradition contraire sort de toutes les bouches! Aucun historien n'avance ce fait!*

Ouvrons donc, messieurs, l'historien de la ville de Huy; il va se charger de répondre pour moi:

« Le vénérable *Pierre l'Hermite*, dégoûté du métier des armes et ayant con-
» fié la tutelle de ses enfants à quelques amis, prit les ordres sacrés et se re-
» tira pauvre et ignoré, dans une retraite qu'il s'était choisie au pays de Liége.
» Ainsi, hermite de nom il le fut encore par la manière austère dont il vivait :
» silencieux et solitaire, la méditation des choses saintes l'occupait nuit et jour.
« *Sacrarium Huense*.

---

(1) Nous verrons comment M. d'Héricourt est venu lui-même constater la tradition locale, et comment *aussi* ce n'est plus à Huy, *d'après de nouvelles études*, que la tradition fait naître *Pierre l'Hermite*, comme si une tradition orale pouvait se déplacer.

« (L'auteur a écrit cette vie d'après les manuscrits de Neuf-Moustier). »

F. Gorrissen (de Huy). ***Histoire de la ville et du château de Huy.*** Huy, Delhaise, 1839.

Qu'en dites-vous, messieurs? en voici un et un Hutois encore! un professeur d'histoire au collége de Huy... *Il se retira pauvre et ignoré dans une retraite qu'il s'était choisie au pays de Liége...* et cela est écrit d'après les manuscrits de Neuf-Moustier, dont Pierre avait été prieur.

Et ne croyez pas, messieurs, que ce soit *le seul historien* que je puisse citer. A cent lieues environ de Huy se trouve dans la bibliothèque publique d'Abbeville une compilation de divers manuscrits qui rapporte la même tradition.

N'allons pas si loin, messieurs, ouvrez Gilles de Liége et vous y trouverez : *Ad partes Leodienses revertitur.* (1)

Encore un de vos compatriotes, celui-là, Gilles de Liége.

Et cette tradition ne la voyez-vous pas entière dans Guibert de Nogent, qui a connu *Pierre l'Hermite* et qui le fait naître... *nisi fallor...* dans la ville d'Amiens, deux mots sur lesquels vous arguez et qui s'entendent très-bien de la ville d'Amiens... ou des environs, où *Pierre l'Hermite* avait été religieux. Guibert de Nogent, malgré son style poétique, est trop exact, trop instruit pour confondre le diocèse d'Amiens avec la Germanie inférieure.

Revenons à notre tradition. *Pierre l'Hermite*, esprit remuant et mobile, disparaît du diocèse d'Amiens. Guibert de Nogent le perd de vue et quand, plus tard, il a occasion de parler de lui : « *Pierre*, — dit-il — originaire, si je ne me trompe,
» de la ville d'Amiens.... avait mené la vie d'hermite, *dans je ne sais quelle par-*
» *tie de la Gaule supérieure*, d'où, étant parti, dans je ne sais quelle intention,
» nous l'avons vu parcourir les villes et les villages pour la prédication. » (2)

Ceci m'explique très-bien pourquoi les premiers croisés furent des Belges et non pas des Picards.

La partie de la Gaule supérieure, où Pierre l'Hermite avait mené la vie d'hermite, après son départ d'Amiens, fut, d'après la tradition, les environs de Huy. Ce fut effectivement dans ce pays que les premiers croisés s'assemblèrent et prirent la croix, excités par les prédications de l'hermite Picard. Si donc Pierre l'Hermite était parti des environs d'Amiens qu'il habitait, comment voulez-vous qu'il eût emmené des Liégeois?

M. De Thier demande qui aurait pu engager *Pierre l'Hermite* à venir passer ses jours dans un pays qui n'était pas le lieu de sa naissance? On comprend qu'en l'absence de documents intimes sur le fameux prédicateur, il ne me soit pas possible de répondre à une question qui n'est d'aucun poids dans cette discussion et qui dépend d'un autre ordre d'idées que celui que nous avons adopté, ne voulant baser nos raisonnements que sur des faits connus, des traditions et des écrits, et non sur des présomptions dont le vague pourrait nous égarer.

---

(1) Je ne vois rien dans ces mots d'où l'on puisse conclure que Pierre était de Huy. Malgré M. Dumortier, *revenir au pays de Liége*, ne signifie pas *être né* AU PAYS DE LIÉGE.

(2) M. Dumortier me permettra de prendre le texte de Guibert tel qu'il est, sans user des tortures de la ponctuation.

Pierre l'Hermite, du reste, n'est pas le seul grand homme que l'on voit se plaire hors de son pays. Poussin préférait Rome à Paris. Il y est mort.

Voilà donc des historiens, messieurs. J'en passe et des meilleurs.

Vous m'avez mis au défi de citer, je cite, non le Père d'Oultreman, que je n'ai jamais lu, mais vos historiens eux-mêmes.

Quant à moi, vous le savez, je ne suis pas antiquaire, je n'ai été que le *truchement* de la tradition; je l'ai recueillie dans votre ville même, non chez des savants, où j'aurais pu trouver de la partialité, car, comme le dit M. Grandgagnage, « on sait que les historiens sont un peu sujets à caresser le pays, la ville » dont ils racontent les faits. » Je l'ai recueillie dans le peuple même, chez quiconque avait connaissance de *Pierre l'Hermite*, et quoique vous en disiez, messieurs, la tradition orale est conforme à la tradition écrite.

Quant à l'hermitage, sur lequel vous voulez bien plaisanter avec tant de gentillesse, vous voyez bien que, par induction logique, il a existé, il existe. Je ne vous ai pas dit que j'avais *vu* cet hermitage, mais *qu'on le montrait encore dans le pays*. Les Hutois qui m'ont avancé ce fait m'ont-ils induit en erreur? Je ne le pense pas (2). Je suis revenu dans le pays exprès pour retrouver cet hermitage, et, je dois l'avouer, mes recherches n'ont pas été fructueuses, et pourtant ce fait m'a été rapporté par des personnes de la bonne foi desquelles je ne puis douter et qui m'ont de nouveau répété qu'elles avaient toujours entendu dire que cet hermitage existait.

Peut-être un jour ou l'autre quelques *noms de lieux*, je ne veux pas dire de ceux pris à rebours, mais de ceux qui s'appuient sur une tradition quelconque, me mettront-ils sur la voie. En attendant je dois vous signaler, — sans y attacher plus d'importance que vous le voudrez, — une singularité que m'a fait rencontrer sur ma route la plaisanterie faite par messieurs les Hutois. En cherchant l'*hermitage* voilà ce que j'ai trouvé. C'est que le plateau rocheux qui domine la citadelle s'appelle le *mont Picard* ou *montagne du Picard*. — (Je vous laisse e choix de l'appellation).

N'est-ce pas bizarre, messieurs? Ah! si j'étais M. Dumortier! Ah! si j'étais M. Grandgagnage! Je me rappellerais *Martin-rive*, *Bavo-rive*, *Embour* et les *Eburons* et mon hermitage serait trouvé.

Venons-en, messieurs, à la traditition qui *sort de toutes les bouches* et que de nouveau je n'ai trouvée nulle part à-l'état de tradition orale, ni chez les Hutois actuels, ni chez les Hutois des temps les plus anciens. J'ai consulté le peuple et

---

(2) Si j'avais eu affaire à quelques-uns de vos compatriotes qui n'ont pas l'esprit matacrabolisé, je pourrais le croire. J'ai reçu il y a quelque temps de votre ville une lettre dans laquelle quelques joyeux plaisants me donnaient des renseignements à contre-poils et dans lesquels ces messieurs ne se doutaient guère que je trouverais un fait sinon important du moins curieux. Ces messieurs me disaient que la grotte qui n'existe pas existait, que je devais la chercher *sur Picard* que *Pierre l'Hermite* avait habité. J'ai voulu savoir ce que c'était que *sur Picard*. Vous voyez bien que je ne me rebute pas. En attendant *sur l'hermitage du Picard*, j'ai trouvé *la montagne du Picard*. Je remercie ces messieurs et les engage à mieux choisir. Ah! si j'étais M. Dumortier!

la réponse que j'ai obtenue vous la connaissez aussi bien moi : *Il est mort à Huy*, mais *il n'y est pas né*. Voici pour les Hutois modernes.

Quant aux Hutois des temps anciens, je vous prouverai dans quelques instants, par les écrits de vos historiens mêmes, qu'ils n'ont jamais connu cette tradition.

Je n'ai pas craint de citer M. d'Héricourt, tout en étant convaincu qu'il confondait la naissance de *Pierre l'Hermite* avec ce temps de jeunesse passé au pays de Liége et qu'il n'avait pu trouver dans la contrée une tradition orale qui n'existe pas.... en supposant même qu'il soit venu dans le pays.

Vous en êtes si bien convaincus, messieurs, que vous battez des mains à la nouvelle découverte que vient de faire M. Dumortier et qui ressemble assez bien à l'étymologie de Paris trouvée par Gargantua. Ce n'est plus à Huy maintenant qu'est né *Pierre l'Hermite*, c'est à *Acher*, village du Condroz, et pourquoi, s'il vous plaît? parce qu'il s'appelait *Pierre d'Achéry!* Voyez, messieurs, la merveilleuse découverte que vous venez de faire! Vous faites de *Pierre l'Hermite* un double Picard, car *Achéry* est un village de la Picardie, situé près de Laon; et pour le trouver je n'ai pas eu besoin de changer *éne* ou *ele* en *ry*, j'ai tout bonnement ouvert le dictionnaire des communes de France. Le nom du savant Luc d'*Achéry*, né à Saint-Quentin, en Picardie, aurait dû vous servir de guide (1).

Pour Dieu, Messieurs, ne dansons pas sur des aiguilles. Laissons *Aloianensi* dans lequel nous ne trouverons ni *Huy* ni *Amiens* et battons-nous sur un terrain plus uni. Le religieux d'Huissen vivait du reste 450 ans après *Pierre l'Hermite*, et puisque les contemporains *ne se taisent pas*, écoutons-les plutôt que des écrivains postérieurs qui ne peuvent être invoqués que d'une manière subsidiaire, par rapport à leur éloignement d'abord et ensuite parce qu'ils n'ont pu prendre communication des manuscrits de Neuf-Moustier.

Si j'ai passé rapidement sur la chronique du monastère de Saint-André-lez-Bruges, par Arnold Gœthals, qui fait *Pierre l'Hermite indigène* de la Germanie inférieure, sans assigner à sa naissance plutôt la ville de Huy que toute autre localité, c'est qu'un ouvrage écrit vers 1500 et loin de Huy, a pour moi moins de poids que vos traditions et vos écrivains locaux.

La tradition sort de toutes les bouches. Pourquoi donc, messieurs, avez-vous attendu aussi longtemps pour l'invoquer? Pourquoi donc tous les écrivains Bel-

---

(1) J'ai vainement cherché dans le dictionnaire des communes de la Belgique le village d'*Acher*. J'ai trouvé *Achéne* et *Achele* (province de Namur) dans la direction de Bouillon.

ACHERY. Le texte même d'Ordéric Vital nous porte à chercher ce village dans l'Amiénois. Le choix que fit *Pierre l'Hermite* de Gautier *sans avoir*, neveu du seigneur de *Poix*, en Amiénois, pour commander ses troupes, nous montrerait ses rapports de famille avec ce pays, même si M. Vion ne nous apprenait que la moitié du village d'*Acheux*, dans l'Amiénois, s'appelle *Achéry* depuis les tems les plus reculés. Ce fief relevant du comte de Boulogne, n'en prouverait que mieux la présence de *Pierre l'Hermite* à la cour de ce comte et à la bataille de Cassel.

Nous devons dire cependant en faveur d'*Achéry* près de Laon, que les généalogistes donnent pour mère à *Pierrel'Hermite* Alide de *Montaigu*, dont la seigneurie était située non loin d'*Achéry*. (NOTE *nouvelle*.)

Voyez : *Recherches*, n° 72.

ges ne s'en servent-ils que depuis l'article de M. Grandgagnage? Pourquoi donc M. Grandgagnage est-il obligé de s'appuyer sur un articulet de M. A. d'Héricourt (*Encyclopédie moderne* article Huy), pour connaître cette tradition? Pourquoi donc cet article, écrit à la légère, est-il pour vous d'un aussi grand secours, quand il vous eût été si facile de voir que l'auteur n'avait même pas consulté les deux historiens qu'il cite et qui tous deux font naître *Pierre l'Hermite* à Amiens, Melart et Gorrissen que l'auteur appelle *Corrissa?*

Pourquoi donc la même *Encyclopédie moderne*, article Amiens, fait-elle naître *Pierre l'Hermite* dans cette ville? D'où vient cette ubiquité, si ce n'est d'un manque de critique dans la rédaction de ce livre?

La tradition sort de toutes les bouches! Pourquoi donc dans un de vos articles dites-vous :

« Les historiens modernes étaient unanimes pour placer à Amiens le berceau » du promoteur des Croisades. *On n'aurait jamais songé à lui contester cet* » *honneur*, lorsqu'il y a quelques années, la découverte d'un ancien manuscrit » *vint éveiller* quelques doutes. » ?

Comment! *la tradition sort de toutes les bouches*, et il faut qu'un manuscrit vienne *éveiller quelques doutes!* Avouez, messieurs, que voilà une tradition qui ressemble furieusement à la *Belle au bois dormant.*

Veuillez, messieurs, consulter le peuple comme je viens de le faire, non pas en voyageur qui écrit des lettres *ad familiarem*, mais en homme qui a voulu se rendre compte de la vérité des choses, et vous verrez *que ce qui sort de toutes les bouches* est précisément le contraire de ce que vous avancez. Mettez de la bonne foi dans la discussion, messieurs, vous qui m'accusez d'en manquer, et ne ressemblez pas à ces idoles de bois dont parle l'Ecriture, qui ont des yeux pour ne pas voir et des oreilles pour ne pas entendre.

En attendant, vous plaît-il d'ouvrir avec moi vos historiens, *consultés par M. d'Héricourt qui les cite?* M. Gorrissen, par exemple ; ouvrons le livre et nous trouverons, page 9 :

« Le vénérable *Pierre l'Hermite*, né à Amiens dans le courant de l'année » 1053, descendait de la noble famille des Ermites que l'on prétend être un ra- » meau de l'illustre maison des comtes d'Auvergne.

« F. Gorrissen. *Histoire de la ville et du château de Huy* (*Sacrarium* » *Huense.*)

« L'auteur a écrit cette vie d'après les manuscrits de Neuf-Moustier. »

Il est explicite, j'espère : *né à Amiens en* 1053.

Voulez-vous ouvrir votre autre historien, le naïf et judicieux Melart, *bourgmestre de Huy*, qui est assez remarquable pour avoir droit chez vous à des honneurs que vous réclamez pour les étrangers? Vous y lirez dans son vieux style si chaud et si pittoresque, p. 11 :

« Après le monastère des Croisiers, on voit du costé de la Meuse, reluire et » se pavaner l'abbaye de Neuf-Moustier, ainsi appelé, à raison d'un plus ancien, » qui avoit esté basti long-temps devant en l'honneur de Sainct Blaise, fondée » par *Pierre l'Ermitte*, gentilhomme Picard de la diocèse d'Amiens. » (1)

---

(1) Voilà le *nisi fallor : d'Amiens...* ou *du diocèse* d'*Amiens*, ou, comme le dit Ségur, d'après les traditions : *Cucupiètre*, né aux environ d'Amiens.

Où avez vu, messieurs, que Melart ait copié le père d'Oultreman ? (*Note nouvelle.*)

Laurent Melart, *Hist. de la ville et du château de Huy et de ses antiquités.* Liége, Jean Tournay, M. DC. XL. I.

N'est-il pas désolant de voir vos propres historiens, qui eurent en mains les manuscrits de Neuf-Moustier, rendre hommage à la vérité et faire naître *Pierre l'Hermite* à Amiens... ou dans les environs? De voir Melart lui-même, qui se connaît en hommes remarquables, ne pas revendiquer pour sa ville le grand prédicateur, quand de nos jours encore et 200 et quelques années après lui, la tradition que ce grand homme est né à Huy *sort de toutes les bouches?*

N'est-il pas désolant de voir un de vos poètes dont le nom se rencontre encore à Huy en tête de vos industriels, Godin, qui vivait il y a 250 ans (1), et qui plus est, si je ne me trompe, car avec vous, messieurs, il faut faire ses réserves, était prêtre au Neuf-Moustier, écrire un huitain dont voici le premier vers :

Nasceris AMBIANIS, Petre, mundi, spretor inanis.

Ce vers aurait-il été écrit par un Hutois si la tradition *sortait de toutes les bouches?*

Décidément vos compatriotes ne tenaient pas à *Pierre l'Hermite.*

Je ne connais pas votre père Ambroise et je serais curieux de savoir s'il est pour les Guelfes ou les Gibelins.

Vos compatriotes ne sont pas les seuls, messieurs; tous vos historiens Liégeois des XIIIe, XIVe, XVe, XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, qui ont été, en leur qualité de religieux, à même de consulter les manuscrits du Neuf-Moustier, font naître Pierre dans la Picardie. (2)

Le père Bouille, par exemple : *Pierre l'Hermite, gentilhomme Picard et prêtre.* (*Hist. de la ville de Liége*, t. 1, p. 122.)

Les auteurs des *Délices du pays de Liége : Pierre l'Hermite, prêtre Picard.* (3)

M. le baron de Villenfagne, qui a visité l'abbaye de Neuf-Moustier en 1786, et qui a vu « dans la sacristie les restes du fameux prédicateur, dans une caisse » de bois très-mesquine et qui n'avait pas été ouverte depuis 25 ans... » aurait-il écrit : « Il nous est en quelque façon permis de classer Godefroid de Bouillon et » *Pierre l'Hermite* parmi nos grands hommes, car si l'un Godefroid est né dans » le diocèse de Liége, l'autre y a fondé un monastère et y est mort. » ?

M. de Villenfagne, qui a visité Neuf-Moustier en 1786, n'aurait-il donc pas eu connaissance et de la tradition orale et des manuscrits du Neuf-Moustier? Il faut convenir que le Nécrologe de M. Grandgagnage a eu du malheur d'échapper ainsi à tous les regards des personnes les plus intéressées à le connaître.

Voulez-vous Chapeauville, un de vos plus érudits, celui-là? Vous avez vu dans ses annotations les vers de votre compatriote Godin.

J'en passe et des meilleurs, car la liste de vos auteurs nationaux qui font notre héros Picard devient un peu longue.

---

(1) Godin vivait dans le XIIIe siècle et non dans le XVIIe. J'ai rectifié cette date dans mes Recherches. *(Note nouvelle.)*

(2) Voyez mes *Recherches.*

(3) Ce livre est loin de faire autorité. J'ai donc eu tort de le citer dans la 1ere édition de cette dissertation.

Vous me direz que ces auteurs rapportent cette naissance d'après les chroniqueurs. Je pourrais vous répondre que la plupart de ces auteurs ont eu en mains les manuscrits du Neuf-Moustier, qui tous ne sont pas perdus et dont quelques-uns doivent être dans la bibliothèque de Munich (1). J'aime autant examiner avec vous les chroniqueurs *qui se taisent*, avais-je dit dans ma lettre, d'après M. Grandgagnage, assertion que M. Hardouin m'a attribuée, qu'il a relevée vaillamment, et qui fut cause de la réponse de M. le président à la cour de Liége.

Il y aurait vanité de répondre après M. Hardouin si ce dernier avait connaissance des articles de l'*Organe*, mais comme les numéros de votre journal ne lui sont sans doute pas parvenus, je passe sur cette vanité. Qu'importe d'où vient la vérité, pourvu quelle nous vienne. Ceci, au surplus, n'a pas la prétention d'être une œuvre de style. Ce sont de simples recherches et rien de plus.

M. Grandgagnage ne combat en aucune façon les réflexions de M. Hardouin relatives au passage de la chronique d'Albéric, moine du diocèse de Liége, qui dit : « *Un prêtre nommé Pierre, d'abord hermite, né dans la ville d'Amiens, située à l'occident dans le royaume des Francs.* » En supposant que le mot AMBIANIS (*Amiens*) ait été laissé en blanc par le chroniqueur, en attendant plus ample information, doit-il être remplacé par Huy? Est-ce que Huy est situé *dans le royaume des Francs?* Quant à la forme *située à l'occident* que M. Dumortier suppose gratuitement avoir été empruntée par un copiste à quelque chroniqueur oriental, elle s'entend parfaitement du royaume des Francs; elle équivaut à dire : *Amiens situé à l'occident du royaume des Francs* (2).

Est-ce qu'Albéric, qui, dans sa chronique, suit pas à pas *Pierre l'Hermite*, qui revient si souvent sur les chevaliers de son pays, qui vivait de leur temps, qui demeurait dans le même diocèse que Huy, n'aurait pas su positivement si *Pierre l'Hermite* était de Huy? Le doute dans cette circonstance est une preuve

---

[1] « Ces archives ne sont pas à Munich, comme on l'a supposé, mais bien au dépôt » de l'Etat à Liége, où chacun peut les consulter. » (L. Polain; *Pierre l'Ermite Picard ou Liégeois.*) J'étais loin de m'attendre à trouver ces archives à Liége. Mes adversaires, tout Liégeois qu'ils sont, avaient gardé sur elles un silence si profond qu'il m'était bien permis de croire à leur presque destruction. *(Note nouvelle.)*

(2) « Où est la preuve que le mot *Ambianis* se trouvait dans le texte de la chronique d'Albéric, » dit M. Grandgagnage? Je dirai à mon tour : « Où est la preuve qu'il n'y ne s'y trouvait pas? » Il y a mille à parier contre un que le mot *Ambianis* a été remplacé par le mot *Amiens*, devenu d'un usage plus fréquent et *la patrie de Pierre* que vous supposez avoir été *laissée en blanc* par le chroniqueur, en attendant des renseignements exacts, aura été remplie, ces renseignements étant arrivés. Je cherche en vain quel motif aurait pu engager le chroniqueur à remplacer *Hoyensi* par la ville d'*Amiens*, et je comprends d'autant moins que le *blanc* que vous supposez laissé à dessein dans la chronique, me montre chez l'auteur un grand sentiment d'exactitude. Quant au copiste qui vient après et qui comble la lacune, aurait-il mis *Amiens*, je vous le demande, si tous ses prédécesseurs avaient fait naître *Pierre* dans les environs de Liége? En mettant *Amiens* n'est-ce pas le dire général qu'il a reproduit? Citez-moi un seul chroniqueur qui dise : *Un certain prêtre* ou *hermite, nommé Pierre, originaire du pays de Liége*, et vos prétentions auront quelque fondement, beaucoup plus de fondement que votre *natale solum* que vous grossissez de jour en jour.

contre Huy et le changement d'*Ambianis* en *Amiens*, au lieu de mettre en relief l'infidélité du copiste, prouve, à mon avis, en faveur de son esprit d'exactitude, puisqu'il n'a pas craint de substituer dans une chronique latine au mot latin qui n'était plus en usage le mot roman *Amiens*, pour mieux faire connaître la ville qu'il voulait désigner à ses lecteurs.

Quand au *nisi fallor* de Guibert de Nogent, s'il implique un doute ce n'est pas envers la Picardie, mais en vers la ville d'Amiens. Pierre était prêtre du diocèse d'Amiens et demeura dans les environs. Le *nisi fallor* ne veut pas dire *sauf erreur*, mais s'entend, à mon avis, de l'incertitude où le chroniqueur se trouvait de savoir si Pierre était né à Amiens ou dans un village des environs, car tous les chroniqueurs sont d'accord pour faire *Pierre l'Hermite originaire du pays des Francs.* Jacques de Vitry lui-même, que vous invoquez contre nous et que M. Grandgagnage s'abstient de citer quand il le faut, ne dit-il pas :

« Le seigneur voyant l'affliction et l'humiliation de l'église d'Orient, inspira à » un homme pauvre et religieux, originaire du pays de France, qui menait une » vie d'hermite dans l'évêché d'Amiens et que l'on appelait *Pierre l'Hermite*, le » dessein de se rendre à Jérusalem. » ?

Originaire du pays de France! (1)

Et cela écrit par un religieux, un cardinal, un savant, qui se trouvait dans le monastère même de *Pierre l'Hermite*, au Neuf-Moustier de Huy, environ cent ans après sa mort et dont le livre fut cause de la translation de ses cendres, comme on peut le voir dans cette note du manuscrit de Gilles d'Orval, attribuée à Maurice : « Comme le livre de maître Jacques, était parvenu jusqu'à nous, dans le» quel, ainsi que *dans plusieurs autres*, nous lisions la vie de *Pierre l'Hermite*, » nous avons délibéré, du consentement de notre abbé et du chapitre, de trans» porter le corps de ce saint homme de l'endroit où il avait été autrefois dé» posé dans un lieu souterrain de notre église....... Ceci s'est passé du temps de » Robert, évêque de Liége, et par les soins de Maurice, chanoine de Neuf» Moustier, le 17 novembre 1242. »

---

(1) L'objection de M. Grandgagnage, qui appelle à son secours la chronique de Jacques de Vitry pour expliquer un passage de Guillaume de Tyr, et qui en tire la conséquence que *Pierre l'Hermite* pouvait être un religieux bénéficiaire de l'évêché d'Amiens, tombe d'elle-même.

Si Guillaume de Tyr dit : *un prêtre du royaume des Francs, du diocèse d'Amiens*; Jacques de Vitry qui, lui, ne vivait pas *beaucoup trop loin du pays de Liége*, puisqu'il avait été chanoine près de Nivelles, dit explicitement : *originaire du pays des Francs.*

« Avant d'apparaître sur la scène du monde, quel était cet homme? demande M. de » Thier. — D'où venait-il? Quelle était son origine? Demandez aux historiens de l'époque et » pas un ne vous répondra. »

Voilà les phrases desquelles M. Grandgagnage loue M. de Thier d'avoir soutenu, confirmé et fortifié son opinion. En vérité les bras m'en tombent. *Demandez aux historiens de l'époque et pas un ne vous répondra.* Et je vous dis, moi, que pas un des historiens de l'époque ne fera naître *Pierre l'Hermite* ailleurs que dans le diocèse d'Amiens. Je les ai interrogés tous : tous m'ont répondu. Soyez plus adroits dans les défis que vous portez et n'avancez pas à la légère dans des *articles sérieux* de ces allégations que vous ne permettez pas à un voyageur d'avancer en passant, dans des lettres familières.

Pourquoi donc Gilles de Liége ne fait-il pas mention de la naissance à Huy de *Pierre l'Hermite?* Pourquoi donc Maurice, chanoine de Neuf-Moustier, n'aurait-il pas consigné cette intéressante particularité?

« Je vous envoie, — dit Gilles de Liége à Maurice, à qui il dédie son livre, » — le volume des gestes des évêques de Liége, en vous priant instamment » d'y faire des corrections nécessaires, si vous y rencontrez des choses contrai- » res à la vérité. »

Maurice n'aurait-il pas manqué de réparer l'oubli de son ami, et le judicieux Chapeauville, qui a pu connaître les manuscrits de Neuf-Moustier, aurait-il rapporté en annotations les vers de Godin?

Eh quoi, messieurs, les chroniqueurs, les annalistes, les historiens, les commentateurs ; Albéric, Guibert de Nogent, Guillaume de Tyr, Jacques de Vitry, Gilles de Liége, Godwin, Paul Emile, Bongars, Chapeauville, Pistor, Gilles Boucher, Melart, Bouille, Gorrissen, etc. ne vous suffisent pas? Il faut que vous vous appuyiez sur un texte d'Ordéric Vital, qui ne prouve rien en faveur de votre opinion et que vous fassiez une querelle de mots au religieux d'Huissen.

Il faut, pour en venir à vos fins, que vous invoquiez une tradition qui n'existe que pour vous seuls et de laquelle (pour lui donner quelque crédit) il vous faut rapprocher le texte vague d'un historien qui vivait loin de votre pays 400 ans après la mort de *Pierre l'Hermite* et qui fait naître le grand prédicateur dans la Germanie inférieure et qui a pu, aussi bien que M. d'Héricourt, confondre le lieu de sa naissance avec le lieu de sa mort, ou même le temps de sa jeunesse qu'il passa au pays liégeois.

Pourquoi voulez-vous donc que Gœthals, auteur de la chronique Saint André, soit plus instruit sur la naissance de *Pierre l'Hermite* que ses contemporains et tous vos auteurs locaux des XIIIe, XIVe, XVe, XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles qui ont eu en mains les manuscrits de Neuf-Moustier?

Vous voulez que les chroniqueurs qui vécurent dans des contrées différentes et qui tous lui donnent une origine Franke et Picarde se soient trompés; que ceux qui vécurent quelques années et un siècle après lui se soient trompés ; que les judicieux écrivains qui ont eu en mains les manuscrits de Neuf-Moustier se soient trompés ; que vos auteurs locaux, qui connaissaient les traditions, se soient trompés et que votre religieux de Bruges, qui vivait en 1500, ait seul raison contre tant d'autorités. C'est pousser loin la nationalité, et si vous parvenez à renverser toutes ces preuves *parlantes*, vous n'aurez pas accompli une petite affaire.

Vous avez un nécrologe, mais d'où vient que ce nécrologe a échappé jusqu'à ce jour à tous les regards et qu'il sort tout à coup de vos mains comme Minerve du cerveau de Jupiter? Quel est votre religieux? quelle autorité a-t-il? où est sa garantie de bonne foi? Prouvez-moi que par des écrits antérieurs il connaissait le grand prédicateur? D'où vient donc que dans cet acte de décès, il n'indique ni lieu de naissance, ni âge, choses qui lui aurait été si facile de vérifier si *Pierre l'Hermite* était né à Huy? chose qu'il n'aurait pas manqué de faire pour rehausser la gloire de son monastère?

Un fait est à remarquer dans la translation des restes de *Pierre l'Hermite* en 1242.

Suivant le nécrologe de M. Grandgagnage, « le corps de *Pierre l'Hermite* est « encore entier au bout de 125 ans. On retrouve *sa tête avec la tonsure cléricale*

« *à la manière des moines. Les cheveux blancs et crépus abondamment répan-*
« *dus autour de la couronne. Un cilice, qui nous a paru tissu de poils de cha-*
« *meau, enveloppe ses reins. On place dans sa tombe, d'après l'usage antique,*
« *un calice de plomb plein de vin pur, en signe de sacerdoce.* »

Voilà donc, d'après votre nécrologe, le corps de *Pierre l'Hermite* entier 125 ans après sa mort. Non-seulement le corps est entier, mais les cheveux blancs et crépus sont encore répandus autour de la couronne, mais le cilice tissu de poils de chameau existe encore.

Maurice, par les soins duquel eut lieu cette exhumation, est beaucoup plus simple dans son récit, rapporté en marge de la chronique de Gilles de Liége. Il ne retrouve pas le corps en entier, ni le tissu de poils de chameau, mais quelques restes, *des reliques* qui furent honorablement renfermées *dans un petit coffret.*

Il y a loin de là à la pompe déclamatoire de votre nécrologe. Vous voyez donc bien que vous avez tort d'attribuer la rédaction de la cérémonie d'inhumation à Maurice lui-même. Si la note de Gilles de Liége était, comme vous le dites, un extrait de votre nécrologe, sortant de la même main, il n'y aurait pas une contradiction aussi manifeste : d'un côté *un corps entier* qui a besoin d'un cercueil et de l'autre quelques *reliques* qui n'ont besoin que d'un *petit coffret*.

Quant à l'inhumation de 1342, de laquelle parle le jésuite Fisen, dans ses *Flores Eccles. Leod.*, où l'on retrouve encore *Pierre l'Hermite* tout entier, mais cette fois avec une longue barbe, comme aucun écrivain n'en parle et que son exagération même lui nuit, vous me permettrez de la passer sous silence.

Voilà donc, messieurs, vos preuves pour renverser notre échafaudage :

1° Un nom de commune défiguré, tandis que nous avons en Picardie le nom entier *Achéry;*

2° Une tradition que j'invoque contre vous, qui existe dans un sens contraire à celui que vous lui donnez, comme je le prouve par vos historiens eux-mêmes et qui n'est rapportée que par un auteur moderne qui n'a pas lu vos historiens locaux, qui peut avoir confondu la naissance de *Pierre l'Hermite* avec sa mort ou avec le temps de jeunesse qu'il a passé dans le pays liégeois et qui pourrait bien — comme j'ai tout lieu de le croire — avoir puisé cette tradition non à Huy, où il paraît n'être jamais allé, mais dans les écrivains Belges qui, depuis la Notice de M. Grandgagnage, font naître *Pierre l'Hermite* dans cette ville (1);

---

(1) M. A. d'Héricourt — *(Encyclopédie moderne*, article Huy. Paris, Firmin Didot, 1850;*)* — n'a pas ouvert les deux historiens de Huy qu'il cite en estropiant le nom de l'un d'eux ; sans quoi il eût pu lire dans ces auteurs le contraire de ce qu'il avance. Son petit article n'est tout bonnement qu'une compilation, extraite des historiens belges qui ont écrit depuis 1835, et qui se sont prévalus de la prétendue découverte de M. Grandgagnage pour faire naître *Pierre l'Hermite* dans les environs de Huy. M. Grandgagnage, qui a publié pour la première fois sa découverte dans l'année 1835, en s'appuyant *sur la tradition locale, attestée même par un auteur Français,* se cite donc lui-même à un intervalle de 19 ans, puisque l'article Huy, de l'*Encyclopédie, publié en* 1850, n'est évidemment que le résultat de lectures faites dans les historiens belges qui ont écrit dans cet intervalle. Avant 1835 aucun auteur n'a rapporté cette tradition qui *sort de toutes les bouches,* même Villenfagne, qui n'eût pas demandé mieux que de la connaître en 1817.

3° La chronique Saint-André, de Bruges, dont l'auteur écrivait 365 ou 380 ans après *Pierre l'Hermite* et qui fait de ce grand prédicateur un *saint hermite, indigène de la Germanie inférieure,* fait qui n'a de corollaire ni chez les contemporains de Pierre, ni chez les écrivains postérieurs et que votre moine a puisé on ne sait où;

4° Et le fameux nécrologe qui a, pendant 720 ans, échappé à tous les regards de ceux les plus intéressés à le connaître et où vous trouvez deux simples mots *natale solum*, dont le sens est douteux, et desquels vous argüez pour faire un procès à l'histoire. (1)

Voilà vos titres *parlants* et assez *haut parlants.* (2)

Je laisse, messieurs, le public archéologue juge entre vous et nous; cependant permettez-moi, messieurs, de vous donner un conseil, à vous qui nous en donnez tant. En attendant de nouvelles découvertes, laissez-nous témoigner à *Pierre l'Hermite* notre reconnaissance pour s'être montré charitable dans un siècle où ne régnait que la barbarie et pour avoir su, par son éloquence et sa volonté patiente. entraîner l'Occident au secours de frères malheureux. S'il est fils de votre cité, montrez-vous en dignes; élevez-lui un tombeau respectable, vous qui n'avez pas *osé recueillir* ses reliques (3). Ce n'est pas de trop que deux monuments pour un grand homme.

Défendez Godefroi de Bouillon que les Français veulent vous prendre; Charlemagne que les Allemands veulent vous ravir, et si vous avez les fonds nécessaires à élever une statue de bronze, les restes de Notger, n'attendent-ils pas — *nisi fallor* — dans un grenier de l'église Saint-Jean à Liége, qu'il plaise à votre indifférence de songer enfin à eux? Notger! Voilà un grand homme que personne ne songe à vous ravir! Un homme de haute futaie, celui-là! un grand législateur! Allons, messieurs, à l'œuvre; élevez-lui, sur une de vos places publiques, une statue de bronze; vous devez être fiers de ce héros; ne laissez pas ses cendres dormir plus longtemps dans un misérable recoin et comptez-moi, messieurs, au nombre de vos souscripteurs, quand il vous plaira de sortir de votre indifférence. « Liégeois ou Picards, nous sommes tous des hommes. »

Mons, 12 juin 1854.

---

(1) Vous avouez vous-mêmes que votre nécrologe est *plein d'annotations*, que le copiste *fit faire des additions et des changements qui pouvaient s'accommoder à ses convenances;* que le manuscrit est écrit à l'encre rouge, mais qu'il y a des lignes *superposées à l'encre noire,* même à propos des dates; que les marges de votre manuscrit *sont chargées de notes*, etc., etc. Il me semble qu'avec un pareil manuscrit vous vous montrez bien sévères envers le copiste d'Albéric.

(2) « *Natale solum* — dites-vous —, ce mot doit nous suffire, comme il a suffi à tous les » historiens pour fixer le lieu de naissance de Charlemagne. » Où donc, messieurs, trouvez-vous *tous* vos historiens et que fait l'Académie de Belgique — dont vous êtes membres, messieurs, — elle qui vient tout récemment d'offrir un prix superbe à l'auteur qui pourra lui faire connaître la patrie de Charlemagne?

(3) Villenfagne.

TROISIÈME LETTRE

SUR

PIERRE L'HERMITE,

ADRESSÉE A M. LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE,

PAR LÉON PAULET,

membre non résidant,

Imprimée dans les mémoires de cette compagnie; Bulletin de décembre 1854.(1)

MON CHER SECRÉTAIRE,

Je vous adresse cette lettre en réponse aux nouveaux articles sur *Pierre l'Hermite*, publiés par M. Grandgagnage, président à la cour de Liége, dans le *Bulletin archéologique liégeois*, et l'*Organe de Huy :* par M. B. C. Dumortier, membre de la chambre des représentants, dans l'*Emancipation*, le *Journal de Bruxelles*, la *Gazette de Liége*, la *Revue catholique de Louvain*, etc. (dont presque tous les journaux belges ont rendu compte en termes louangeurs) et par M. Ch. De Thier, dans l'*Organe de Huy*.

Mes lettres, et surtout le savant article de M. Hardouin, ont allumé la guerre et chacun de nous marche à la conquête de *Pierre l'Hermite*, comme autrefois ce dernier à la conquête de Jérusalem, en criant: *Diex el volt !*

Il ne sera pas dit que nous *laisserons tomber notre antique héritage aux mains de l'étranger*, suivant les paroles de Jérémie, rapportées par M. Grandgagnage; nous lutterons d'estoc et de taille contre nos ravisseurs, et, puisque *Pierre l'Hermite* nous appartient, de par les chroniqueurs et les traditions, nous le garderons sans vergogne (2).

---

(1) Le Bulletin des antiquaires de Picardie, auxquels j'avais envoyé cette lettre à la hâte et sans la corriger, me faisant dire par erreur des choses contraires à ma manière de voir et peu en rapport avec la synthèse de mes recherches, je réimprime ici ma lettre à mon ami le secrétaire perpétuel, avec les changements nécessaires.

Cette lettre devait paraître dans le Bulletin de Juillet, mais ce bulletin ayant été retardé par suite de diverses circonstances, elle n'a pu, tout en ayant été écrite avant mes *Recherches*, être imprimée qu'après celles-ci.

(2) Quelques personnes m'ayant reproché de m'être occupé avec tant d'intérêt de *Pierre l'Hermite*, qu'elles ne considèrent que comme un accident historique, je dois dire ici qu'il n'entrait dans mon esprit ni de blâmer, ni de louer cet homme remarquable dans deux lettres familières, écrites dans le simple but de jetter un peu de clarté sur une question nationale et *archéologique*. Quant à l'appréciation du personnage et de ses actes, des historiens exercés l'ont entreprise avec trop de talent pour que j'essaie ici d'aborder longuement une question qui est encore, à l'heure qu'il est, le sujet des disputes de deux écoles d'opinions différentes et que la nature de ces recherches ne me permettait pas d'aborder plus philosophiquement que je l'ai fait.

Voici quelques nouveaux renseignements *pris sur les lieux*, concernant *Pierre l'Hermite*, auquel la ville d'Amiens vient depuis quelques jours d'ériger une statue (1). Permettez-moi de les faire suivre de quelques considérations qui viennent à l'appui de l'opinion que nous avons tous sur la naissance de ce célèbre et singulier personnage.

La pierre qui portait l'inscription que je vous ai rapportée dans une de mes lettres, « s'est rompue, au rapport de *Melart*, lors de la translation de 1634. De » Feller (*Dictionnaire historique*), assure que la pierre sépulcrale, avec l'épi- » taphe de cet homme illustre, a disparu lors des dernières réparations faites à » l'église, et que la grotte (où il fut enterré) a été comblée. L'abbé de Feller » était mal informé quant au dernier point. La grotte n'a jamais été comblée, » elle existe encore aujourd'hui. Quant à la disparition de la pierre, *elle n'a rien* » *qui surprenne : les débris auront été employés comme matériaux.* »

Gorrissen, Hist. de Huy, p. 77.

Vous voyez, mon cher secrétaire, que les Hutois n'ont jamais beaucoup tenu à leur grand homme.

Je trouve dans le même auteur le fait suivant, fort contestable, comme vous le verrez plus loin :

» Les reliques de *Pierre l'Hermite soustraites aux fureurs révolutionnaires*, » ont été apportées, *dit-on*, à l'église cathédrale de Namur. Le squelette, *au* » *dire des témoins oculaires*, était bien conservé. Il accusait un homme de » petite taille; le thorax était remarquable par son étroitesse. »

Gorrissen, p. 77,

Ecoutons maintenant ce que dit M. le baron De Villenfagne dans ses *Recherches sur l'histoire de la ci-devant principauté de Liége*. (Liége, Collardin, 1817).

« En 1242, le pieux *Pierre l'Hermite* était encore en grande vénération dans » l'abbaye de Neuf-Mostier. On tira, cette année, son corps de terre, et les reli- » gieux le transportèrent dessous l'église de cette abbaye (*Chapeauville*). Un » siècle après, selon le jésuite Fisen (dans ses *Flores. eccles. Léod.* art. » *Pierre l'Hermite*), on le renferma dans un sépulcre de marbre que l'on posa » dans cette église; il y était encore alors tout entier, et il avait une longue

---

(1) Le Bulletin me fait ici donner des louanges à M. Gédéon Forceville, qui n'avait pas besoin de mon approbation pour être un homme de talent; la statue de Gresset est là pour le prouver. Je dois cependant avouer que je n'ai pas vu la statue de M. Forceville et qu'il me serait par conséquent difficile de juger de son mérite. Je regrette qu'à propos de l'annonce de ma dissertation, M. Didron ait cru, dans ses Annales archéologiques, devoir attaquer la statue de notre collègue d'une manière aussi vive. M. Didron est assez bon connaisseur des choses d'art pour leur accorder, quelque imparfaites qu'elles puissent être, une critique raisonnée au lieu d'une boutade qu'il n'a pas copiée à coup sûr du Bourru bienfaisant.

» barbe, ainsi que les pèlerins la portaient (1). Un autre auteur nous apprend » (*Diva Virgo Sartensis*, 1659) (2) qu'on le retira de ce sépulcre, en 1633, » par ordre du nonce Caraffa, *et qu'on le mit dans une caisse décente.* »

(VILLENFAGNE, p. 551.)

Il fallait que le *cercueil de pierre*, dont parle le Nécrologe de M. Grandgagnage, ne fut pas plus solide que *le sépulcre de marbre* du jésuite Fisen, pour qu'il y eût nécessité de transporter en 1633 les restes de *Pierre l'Hermite dans une caisse décente*.

Ecoutons encore M. de Villenfagne, il poursuit :

« Si cette caisse est la même que celle qui existait de nos jours, *elle n'était » rien moins que décente.* J'ai eu la curiosité, en 1786, d'aller voir les restes de » ce fameux personnage ; *ils étaient alors dans une caisse de bois très-mes- » quine qu'on avait placée dans la sacristie* ; il y avait vingt-cinq ans qu'on ne » l'avait ouverte. L'abbé du Neuf-Mostier, à ma demande, eut la complaisance » d'en lever le couvercle. La tête de *Pierre l'Hermite* est ce que je trouvai de » plus remarquable ; je comptai toutes ses dents ; il n'en manquait pas une, et » elles étaient encore belles et blanches. » (p. 55).

Voilà bien la scène d'Hamlet, mais où donc est Hamlet ?

M. de Villenfagne continue :

« Dans les tems malheureux du terrorisme, des démagogues impies pillèrent » la sacristie de Neuf-Mostier, brisèrent la caisse dont je viens de parler et fou- » lèrent aux pieds les os de cet homme célèbre dont l'éloquence persuasive, la » contenance et la fermeté surent engager tous les souverains de l'Europe à » s'armer contre l'ennemi commun de la chrétienté ; *je connais une personne » qui les a vus alors*, mais *sans oser les recueillir* ; je ne sais ce qu'ils sont de- » venus. Le possesseur actuel de l'abbaye de Neuf-Mostier a trouvé, en démo- » lissant l'église, la pierre antique sous laquelle le saint fondateur de cette » maison avait été enterré ; il la conserve, et avec raison, comme un monument » précieux. » (VILLENFAGNE, p. 553)

---

(1) Cette barbe joue un grand rôle dans le *Roman de Godefroy de Bouillon.*

Mais Pières ly Hiermites, à le barbe mellée.
Et Pières ly Hiermites, à le barbe florie.....
« As tout le plus loyal où vos cuers plus se fie. »
Dist Pières ly Hiermites : « par ma barbe florie !
C'est ly dus Godefroy à la ciére hardie. »

Il est remarquable de voir combien les corps enterrés dans ce siècle privilégié se conservèrent longtemps en terre. Nous trouvons à chaque pas des corps entiers, cent ans après leur inhumation. Rien n'y manque et l'on peut même reconnaître au visage la profession du mort. Quand on ouvre le cercueil de saint Canut, roi de Danemarck, mort en 1086, le corps est entier, bien conservé. On lit même sur ses traits quelque chose de *religieux* et de *guerrier*. Les corps des hommes d'armes surtout sont privilégiés : on dirait qu'en répandant le sang humain, ils l'ont amassé à leur profit, et qu'ils ont trouvé, dans l'art de massacrer les hommes, celui d'arrêter chez eux les progrès de la destruction. Qui donc nous dit que le moyen âge était barbare ?

(2) La vierge de la Sarte est fort en honneur à Huy. J'ai fait mon possible pour me procurer l'ouvrage cité, sans en venir à bout. Il fut imprimé à Huy en 1654 ou 1659, par Ambroise de Warrem. Il est du père Ambroise.

Je m'informerai si la pierre existe encore et s'il en est ainsi, je vous en enverrai le dessin, comme je l'ai fait pour le tombeau que M. Armand Gillard de Huy a eu la bonté de copier pour moi.

Voici maintenant ce que dit M. Grandgagnage dans son charmant et spirituel volume intitulé : *Chaufontaine*, (Liége, 1853, grand in-12) *Pierre l'Hermite et sa statue* :

« Le monastère du Neuf-Moustier n'est plus : l'église a disparu : la main de 93
» a violé la sépulture du vénérable Pierre. De la primitive abbaye une aile seu-
» lement et quelques arceaux d'un vieux cloître sont demeurés debout. L'art
» moderne a eu la prétention de rajeunir ces restes, de les arranger, de les
» embellir avec beaucoup de soin. L'antique retraite de l'hermite Pierre se trouve
» convertie en fraîche et riante *villa*, artistement encadrée dans les massifs de
» verdure d'un jardin à l'anglaise. A travers les constructions nouvelles et
» l'éclat des peintures, vous distinguez encore deux ou trois ogives et les fûts
» bizarrement cannelés de quelques colonnes du moyen âge. Dans le jardin, au
» milieu de la verte pelouse, on montre au voyageur un caveau en forme de
» croix grecque, où furent déposés les restes du héros sacré de la première
» Croisade. Mais le caveau est vide : aucune inscription, aucune tombe ; la
» pierre tumulaire a été renversée et brisée. Cependant un saint respect vous
» saisit en visitant le souterrain désert. Les Belges, trop longtemps oublieux de
» leurs grands souvenirs, se réveillent enfin dans leur indépendance : le moment
» n'est-il pas venu de consacrer de nouveau ces lieux, où vécut et mourut un
» homme extraordinaire? Oui, nous l'espérons au moins, bientôt le voyageur,
» en pénétrant dans cet antique caveau, lira ces mots écrits en lettres d'or sur
» une table de marbre :

ICI

DANS LA CRYPTE DE L'ÉGLISE QU'IL AVAIT FONDÉE

REPOSA PENDANT SIX SIECLES

LE CORPS DE PIERRE L'HERMITE.

(*J. Grandgagnage*, lieu cité, p. 193 et 194.)

En attendant que les Hutois, ou la Commission des monuments historiques de Belgique se décident à satisfaire au vœu de M. Grandgagnage, nous avons, nous, élevé notre statue au soleil, et, à l'heure qu'il est, la figure de notre Picard resplendit aux regards surpris de contempler cet homme dont la parole fut si influente sur son siècle.

C'est dans le jardin de la charmante villa dont la plume gracieuse de M. Grandgagnage nous a donné la description, que se trouve le tombeau de pierre et de sable, dont je vous ai envoyé le dessin ; en descendant la Meuse on l'aperçoit au milieu d'un massif de verdure. Les lieux n'ont pas beaucoup changé depuis et la situation est une des plus pittoresques que l'on puisse voir.

La Meuse roule toujours ses eaux sur la même grève, et malgré la villa qui remplace l'abbaye, l'aspect de la belle église primaire que surmonte l'impo-

sante citadelle de Huy, prête encore à l'illusion du paysage. Il n'y a pas jusqu'aux deux ponts, aux arches anciennes et hardies, qui n'offrent au coup d'œil quelque chose de moyen âge, et quand on aperçoit sur la montagne voisine la chapelle de la Sarte, l'esprit peut sans effort se transporter au temps où Pierre habitait, près de là sans doute, le petit hermitage duquel il devait partir pour remuer le monde.

Maintenant, puisque nous voici transportés en esprit dans ces temps anciens, jettons y un regard retrospectif, et cherchons d'où peut venir la dénomination de d'*Achéry*, attachée au nom de Pierre par Ordéric Vital, dans son *Historia ecclesiastica*.

Nous touchons, d'après nos contradicteurs, un des points les plus importants de la vie de *Pierre l'Hermite*. Il est évident, les traditions et les historiens en font foi, que *Pierre l'Hermite* était de race noble. Il dut donc porter un nom de terre. (1)

Quel était ce nom sur lequel *s'appuient* nos adversaires et qui doit *nous causer tant d'alarmes?* Ce nom, Ordéric Vital nous l'apprend, c'était celui de *Pierre d'Achéry*, et si nous ne voyons plus notre hermite s'en servir, nous ne devons l'attribuer qu'à son humilité, peut-être à son orgueil. Il est vrai que l'autorité de Guillaume de Tyr contredit celle d'Ordéric Vital : *re et nomine Heremita.* Ceci ne doit pas nous arrêter dans notre examen. Il ne s'agit pas d'un contemporain de *Pierre l'Hermite* : Guillaume de Tyr, qui vivait loin de la Picardie, a très-bien pu se faire l'écho d'une tradition qu'il crut être la vérité et qu'il ne pouvait vérifier.

Prenons au sérieux la dénomination attachée par Ordéric Vital au nom du célèbre Picard, et voyons si notre *Pierre l'Hermite* peut être le même que *Pierre d'Achéry (Petrus de Acheriis).*

M. Hardouin, dans la lettre qu'il me fit l'honneur de m'écrire, imprimée dans les Bulletins de notre société, t. V, p. 264, suppose une altération des mots *de Ambianis* dans les mots *de Acheriis*, extraits de la copie qui dut servir à la première édition d'Ordéric Vital. Ceci me semble être une erreur de M. Hardouin, et voici sur quoi je me base pour le croire :

C'est que nous voyons figurer sur le *rôle des hommes d'armes levés dans les environs d'Abbeville, par le comte de Boulogne, en* 1071, *pour les guerres de Flandre*, un *Pierre d'Achéry* (*Petrus de Acheriis*).

Voilà donc un noble, du comté de Ponthieu, qui s'appelle *Pierre d'Achéry* et qui est vassal du comte de Boulogne (2). L'induction logique va nous conduire

---

(1) Voyez entre autres : *La vie du vénérable Pierre l'Hermite par d'Oultreman*. Ouvrage assez bien digéré, quoiqu'on en dise, qui cite quelques fragments d'un ms. de l'Escurial, par D. Alonzo Gomez de Minchaca, qui vivait en 1315.

(2) La blessure reçue par *Pierre l'Hermite* à la bataille de Cassel, en combattant contre Richilde de Hainaut, n'est donc pas aussi imaginaire qu'on veut bien le dire.

bientôt à reconnaître que ce *Pierre d'Achéry* est évidemment notre *Pierre l'Hermite* (1).

Pierre, d'après quelques historiens (qu'il n'est pas permis d'appeler *des romanciers* parce qu'ils ont puisé à des sources malheureusement perdues), fut précepteur des fils d'Eustache 1er, comte de Boulogne, dont il était vassal. — L'éducation de Godefroi de Bouillon dut donc lui être confiée. C'est probablement de ce tems que date l'affection qui les unit, et nous ne devons chercher que dans cette affection sa prédilection pour le pays de Liége, où, sans aucun doute, il eut occasion de venir avec les fils de son suzerain, dans la partie de terre qui leur appartenait et que Godefroi de Bouillon céda plus tard à l'évêque de Liége. Le texte de Gilles d'Orval ne me laisse, à moi, aucun doute à ce sujet : *ad partes Leodienses revertitur*. La tradition, du reste, vient ici à l'appui des probabilités.

Les rapports de *Pierre l'Hermite* avec le chef de la Croisade se trouvent confirmés d'une manière assez intime dans les romans du *Chevalier au Cygne* et de *Godefroid de Bouillon*, auxquels les érudits assignent pour date les XIIe et XIIIe siècles, et qui ne sont eux-mêmes que les récits paraphrasés des temps antérieurs. *Pierre l'Hermite* joue un grand rôle dans ce roman, l'un des plus intéressants que j'aie lus et qui jette un grand jour sur l'histoire des Croisades.

Les harangues de *Pierre l'Hermite* y sont relatées en langue vulgaire, et, quoiqu'elles lui soient postérieures, elles ont un certain reflet historique que n'ont pas toujours les amplifications de Guibert de Nogent, écrivain trop

---

(1) « C'est en vain, dit M. de Thier, dans un récent article publié par l'*Organe de Huy*, en faveur de la découverte de M. Dumortier, « que nous avons épluché tous les noms des villa-
» ges, bourgs et hameaux de l'ancien pays de Liége, pendant que les Antiquaires de Picardie
» en faisaient autant de leur côté. Vains efforts ! Ce nom n'a pas répondu à notre appel. M.
» Dumortier l'a découvert !...... »

Où M. de Thier a-t-il vu que les Antiquaires de Picardie épluchaient tous les noms de villages, bourgs et hameaux de l'ancienne Picardie ?

M. Dumortier l'a découvert! Que Christophe Colomb ait découvert l'Amérique, passe : mais que M. Dumortier découvre un village inconnu en Belgique, cela est plus fort et pourrait s'appeler de la prestidigitation historique.

Voilà cependant la découverte faite par M. Dumortier, après *un examen attentif des sources historiques*. Examen bien attentif en effet. L'illustre savant a découvert un village qui n'existe pas. Voici la note de M. de Thier : « Le village que M. Dumortier *veut sans doute* dé-
» signer ici (art. *Pierre l'Hermite et M. Grandgagnage*) est le village d'*Achet* ou d'*Acher*.....
» la prononciation de ces deux noms étant la même, *la différence d'orthographe est sans im-*
» *portance* (Ch. de Thier, *Organe de Huy*, 4 juin).

Je ne trouve pas plus d'*Achet* que d'*Acher* dans le Dictionnaire des communes de la Belgique, mais, comme je l'ai déjà dit, je trouve *Achêne* et *Achêle*.

Nous laissons, comme bien vous pensez, mon cher Garnier, à MM. de Thier et Dumortier l'importance de la découverte : il faut rendre à César ce qui appartient à César.

M. Vion a été plus craintif : avant de découvrir *Achéry* il n'osa se prononcer pour *Acheux*.

érudit pour une époque aussi barbare.

Il est singulier qne le trouvère ait passé sous silence le concile de Clermont.

Voici un passage qu'il ma paru curieux de transcrire, tant pour la naïveté vraie de ce discours, dont la forme et la construction du langage aux enjambements poétiques prouvent que rien n'est nouveau sous le soleil, que pour les mots que j'ai soulignés et qui sentent leur *picard* d'une lieue. Je les recommande à mon ami l'abbé Corblet.

Les croisés arrivent devant Jérusalem. *Pierre l'Hermite* aperçoit les murs de la ville sainte et s'écrie :

« Ahy! sainte cité, où Dieux mort endura,
« Liés suy quant je vous voy, et que Dieus donnet m'a
« Le force et le virtu de venir jusqu'à *chà*.
« Je prie à *chelui* Dieu qui sa mort pardonna,
« Sur le mont de Cauvaire quand on le travella,
« Que je puisse véoir le jour c'on y verra
« Nostre gent crestyenne, et que roy y *ara*
« Dou boin pays de France, tel qu'il *apartenra*,
« Pourfitable et poissant, c'on y couronna;
« Et puis volray morir, mais que voie *chela*. »

Ce dernier vers (qui se termine par un mot purement Picard) est d'une grande beauté.

Remarquons, en passant, que dans le roman le trouvère donne à notre prédicateur une origine picarde et que cette preuve antérieure de 300 ans à la *Chronique de Bruges*, de laquelle on nous parle tant, à défaut d'autre, vaut bien qu'on y fasse quelque attention.

Dans le dénombrement des croisés (an 1097) le trouvère cite :

Et Piéres l'Hirmite ot non *bien le puis afremer* (vers 5409).
Et Piéres ly Hiermites, qui les grenons ot blans.
Il estoit né d'Amiens; ce nous dist ly romans (1);
Mais il avoit esté hiermites moult lonc temps.
(*Le Chevalier au Cygne*. Bruxelles, 1848, t. 2, vers 5827.)

Vous voyez, mon cher secrétaire, que le roman vient au secours de l'histoire, et que partout nous trouvons des preuves en faveur de notre Picardie. Non-seulement nous les trouvons chez nous, mais chez les compatriotes mêmes de nos adversaires, car l'auteur du roman est évidemment belge. Je dis belge, de la partie de l'ancienne Belgique qui est actuellement française.

Nos adversaires citent la *Chronique de Bruges*, seule autorité un peu présentable qui donne à notre prédicateur une origine germanique, mais ils se gardent bien de citer leurs savants compatriotes Barlandus et Molandus, professeurs à l'université de Louvain. Adrien Barland, auteur des *Gestes des ducs de Brabant*, vivait

---

(1) Ceci mérite d'être rapproché du passage d'Albéric. Evidemment si le copiste s'est permis de traduire *Ambianis* en *Amiens*, il n'a pas falsifié le texte. Ce passage du trouvère en est bien une preuve.

Loin d'être, comme ils le disent, *un roman*, l'ouvrage du père d'Oultreman est un petit livre consciencieusement écrit, abstraction faite du caractère légendaire qui lui a été imprimé, et que comportait parfaitement le temps dans lequel il fut écrit et le caractère dont l'auteur était revêtu.

Le voyage de Pierre dans les universités d'Italie pourrait fort bien être réel, et n'a rien qui surprenne dans une nature à laquelle le mouvement était nécessaire. Quel sujet de s'étonner de voir *Pierre l'Hermite* parcourir l'Italie pour se former à l'étude des lettres? N'a-t'il pas fait plus? Ne s'est-il pas embarqué pour la Palestine à une époque où ce voyage était un évènement dans la vie d'un homme de l'Occident? Son savoir, du reste, est assez remarqué par les chroniqueurs pour que nous puissions admettre ce fait sans scrupule. « Il ne s'illustra pas moins, dit Ordéric Vital, *par le savoir* que par sa charité. » Et l'influence de Pierre, non-seulement sur le vulgaire, mais sur les hommes les plus instruits de son temps, doit autant être attribuée à son savoir qu'à son éloquence; car, remarquons-le bien, la véritable éloquence n'est pas le fruit de l'improvisation, mais l'art dans ce qu'il a de plus parfait, l'art dans lequel le travail ne se fait plus sentir et qui se confond avec lui dans la perfection. Pierre était éloquent, non-seulement parce que la nature l'avait doué d'une grande vivacité de langage, mais aussi parce qu'il avait développé dans l'étude les qualités qu'il avait reçues de Dieu, et fortifié par la méditation ce sentiment d'exaltation qui influe d'autant plus sur les hommes que l'orateur les oublie pour ne voir que son but. Cette éloquence, du reste, quoique avancée pour son temps, ne fut que relative. Elle ne devait être rien moins qu'attique, et nous aurions tort, après avoir dit que Pierre voyagea en Grèce et en Italie, de croire qu'il eût eu quelque succès en parlant aux hommes sauvages de ce temps le langage des Démosthène et des Cicéron.

Pour se faire comprendre de ces masses barbares, Pierre moins barbare qu'elles, dut se mettre à leur hauteur, et, sans aucun doute... du moins je le suppose... nous n'accepterions plus, à l'heure qu'il est, les arguments moraux dont il se servit pour les faire marcher. Pas plus pour *Pierre l'Hermite* que pour d'autres, ces verdicts du glaive qui tranchent tant de nœuds gordiens, suivant l'expression du savant dom Pitra! Ce siècle est atroce: il n'y a que la charité de Pierre qui puisse lui faire une place à part dans ce tableau de sang. *Pierre l'Hermite* eut plutôt des qualités d'enthousiasme que des qualités morales. La morale ne peut justifier l'atrocité des moyens par la grandeur du but. Raison d'État, raisons religieuses: mensonges, subtilités. En partant de ce principe nous arriverons à justifier un assassin parce que sa victime serait débauchée. Ne justifions jamais le mal, quelque bien qu'il ait produit. Craignons ces mauvais esprits qui s'autorisent de ces justifications pour arriver à leurs fins mauvaises et liberticides. *Pierre l'Hermite* est un mélange de barbarie et de civilisation. C'est l'homme de la transition. Je ne m'explique qu'ainsi son influence sur ses contemporains, à quelque classe qu'ils appartinssent, même celle qu'il exerça sur les nobles qui ne l'aimaient pas et s'il ne nous a pas laissé d'œuvres littéraires, c'est que l'action absorba toute sa vie. Il est fâcheux que les chroniqueurs n'aient pas conservé quelques fragments des harangues de cet homme extraordinaire.

Le père d'Oultreman ne nous aurait pas fait connaître ces renseignements tirés d'anciens manuscrits, que nous pourrions encore juger du savoir de *Pierre l'Her-*

mite par ses savants professeurs. *Pierre l'Hermite* fut élevé dans l'abbaye du Mont-Saint-Quentin (*Mont des Cygnes*), près de Péronne, dont à cette époque était abbé Godefroi, l'oncle d'Ida, mère de Godefroi de Bouillon. Ce fut ce Godefroi qui donna à l'église et à la ville d'Amiens l'évêque Godefroi, et à la chrétienté *Pierre l'Hermite*. On sait que cet abbé fut un littérateur distingué, qu'il composa quelques ouvrages estimés. De son temps vivait, au Mont-Saint-Quentin, Ives, ce moine savant, qui devint prieur de Cluny et qui était né sur le Mont-Saint-Quentin, où se passa son enfance, dans cette abbaye qui était pour lors un centre littéraire remarquable.

Pierre l'Hermite fut-il prêtre ou fut-il moine? Je ne saurais le décider. Le passage suivant recueilli par Don Grenier et rapporté par M. Hardouin, me ferait volontiers pencher en faveur du dernier titre : « *Domno Petro, cognomine heremitæ, priori sancti Quintini de monte.* (*Martyrologe de Corbie*, XIIIe s.)

Quoiqu'il en soit, voici le passage d'une chronique conservée au monastère du Mont-Saint-Quentin, et qui se trouve à l'heure qu'il est dans les archives du département de la Somme.

« Sur la fin de l'onzième siècle, certain personnage, nommé *Pierre l'Hermite*,
» natif du diocèse d'Amiens, voulant se consacrer au service de Dieu, *se rangea*,
» et prit l'habit de religion en ce monastère du Mont-Saint-Quentin. » (1)

Ce manuscrit nous permettrait de croire qu'il fut moine et assignerait à l'entrée de *Pierre l'Hermite* en religion le temps qui s'est écoulé depuis la bataille de Cassel (1075), jusqu'à son premier voyage dans la Terre-Sainte, ce qui laisse un intervalle de vingt-deux ans, pendant lequel il a pu s'instruire dans les langues anciennes, devenir professeur de Godefroi de Bouillon et de ses frères, voyager en Italie, se réfugier dans un hermitage du pays de Liége, sur les terres de Godefroi de Bouillon, et partir pour la Terre sainte, d'où il revint pour décider le pape Urbain II à prêcher la croisade (1095).

J'ai dit dans une précédente dissertation que les premiers croisés étaient des Belges et non des Picards. Pour être plus exact, jaurais dû dire que la tradition voulait que les premières prédications de Pierre eussent eu lieu sur les domaines de Godefroi de Bouillon, mais je ne vois rien dans les chroniqueurs qui autorise à penser que les premiers croisés furent plus belges que français. Je remarque au contraire que la partie de la Belgique qui avoisine le Rhin prit peu de part à la première croisade (2), tandis qu'il n'est presque pas de chevaliers de l'Artois et de la Picardie qui n'aient pris la croix, ce qui m'induit à croire que les sermons de *Pierre l'Hermite* furent prêchés en langue vulgaire, vu leur peu d'influence sur ces parties de pays dont probablement notre Picard ne connaissait pas la langue.

Nous ne devons pas oublier que ceux de l'Artois, de Boulogne, d'Abbeville, de Corbie et lieux circonvoisins, dont la plupart étaient les vassaux du comte de Boulogne, s'assemblèrent à Abbeville, sous les ordres de Godefroi de Bouillon,

---

(1) Sans nul doute cette chronique ne date pas du XIe siècle : elle a été écrite bien après les croisades.

(2) Orientales, Francos, Saxones, Thoringos, Bavarios, Alemannos, propter schisma quod tempore inter regnum et sacerdotium fuit, hæc expeditio minùs permovit. (Albéric).

presque dans le même temps, poussés par les prédications de Pierre, et qu'il y eut dans cette assemblée plus de dix mille cavaliers et quatre-vingt mille hommes de pied, qui prirent la croix rangés sous la bannière de ce célèbre croisé. — Les traditions de la Picardie et de l'Artois en conservent encore le souvenir et ce fut probablement dans cette assemblée, nous avons tout lieu de le croire, que fut consacré pour la postérité le surnom de *Coucou Pierre* qu'il portait encore en Palestine, comme nous l'apprend Anne Comnène, qui lui a conservé la dénomination de *κυχύπετρός* (1).

Ce sobriquet n'a jamais été examiné assez attentivement, à mon avis. Du Cange, malgré sa haute science, a très-bien pu se tromper en traduisant *Petrus cucullus* par *Pierre au capuchon*, comme si la plupart des moines ne portaient pas de capuchons. Ses hautes connaissances dans les langues anciennes l'auront empêché de penser au langage vulgaire et à y chercher l'origine de ce mot, qu'un léger examen lui aurait fait trouver.

De nos jours encore, le mot français *petit* se traduit en picard par *tchou* (2), que les habitants seuls de la Picardie prononcent ainsi et que les Français des autres provinces prononcent *tiot* ou *petiot*, expressions qui se rapprochent plus du français moderne que de la langue d'oil.

Il y a dans l'expression picarde, prise en bonne part, quelque chose de plus amical que dans le mot *petit;* et, prise en mauvaise part, elle semble rapetisser l'individu davantage.

L'expression *chtou chtou Pierre* est donc, à mon avis, le surnom ou sobriquet attaché par les Picards au nom de notre prédicateur, et ce qui le prouve, c'est qu'au concile de Clermont, le peuple n'appelait *Pierre l'Hermite* que *kiokio Pierre* (3).

Une tradition conservée dans l'Artois veut que Pierre n'ait pas eu d'abord tout le succès que méritait son éloquence, que la fougue de ses paroles au lieu d'électriser les hommes le fit regarder comme fou par le vulgaire et que les petits enfants le poursuivaient dans les rues et sur les chemins en criant : « *oh! oh! chtou Pierre, chtou Pierre!* »

Il y a loin de là à ce moment où *le peuple l'entourait en foule, l'accablait de présents et célébrait sa sainteté par de si grands éloges*, que Guibert de Nogent avoue *qu'il ne se souvient pas que l'on ait jamais rendu à personne de pareils honneurs*. Il est vrai qu'au moment dont parle Guibert, le Pape avait consacré les prédications du moine dans la grande assemblée de Clermont et que cette influence, qui se faisait de plus en plus jour n'entrait pas pour peu dans l'enthousiasme.

---

(1) Dans ce temps, comme dans le nôtre, les soldats donnaient souvent des sobriquets à leurs chefs. Si Napoléon était pour ses soldats *le petit chapeau*, pour les soldats du moyen âge *Pierre l'Hermite* fut *le petit Pierre* (*ech'tou Pierre*) comme saint Bruno, évêque de Wurtzbourg, alors chef de l'armée de Conrad le salique (1037) avait été *le petit père*. Il est remarquable que les petits hommes jouent un grand rôle dans ce monde.

(2) Ou *chtou* (ce petit, *ech'tou*).

(3) Mon ami l'abbé Corblet a recueilli en Picardie les surnoms donnés à *Pierre l'Hermite*. Il écrit *kiokio Pierre*.

Quoique peu connue, je trouve que cette tradition ne doit pas être passée sous silence. Il est même curieux de la rapprocher d'une tradition espagnole ayant trait à Christophe Colomb, qui, lui aussi, était poursuivi comme fou par les petits enfants qui lui jettaient des pierres et se frappaient le front, en criant : « *Oh! le fou! le fou! voilà le fou!* » Le costume de Christophe Colomb, aussi bien que celui de *Pierre l'Hermite*, donnait crédit aux malignités du vulgaire, et de ce temps, comme de nos jours, les hommes et les enfants se ressemblent. Pour quiconque connait les mœurs intimes de la Picardie cela n'a rien qui étonne et la réponse que me fit il y a quelque jours un Artésien homme du peuple, à qui je demandais s'il connaissait *Pierre l'Hermite*, me semble empreinte de vérité.

« Quoi! *kiokio Pierre*, me dit-il, celui que les enfants poursuivaient en l'ap-
» pelant : le fou : » (1).

N'est-il pas intéressant de voir deux des hommes les plus remarquables de l'histoire et qui tous deux révaient la conquête d'un monde, subir le même sort et ne triompher des obstacles que par la force de la volonté et la sublimité de la parole. Cette tendance du vulgaire à appeler fous tous ceux qu'il ne comprend pas, est un des bénéfices de la célébrité. Dieu ne veut sans doute que les grandes découvertes soient faites que par ceux-là que le grand nombre méprise, afin d'apprendre aux hommes que les humbles s'élèvent souvent à des hauteurs où il est impossible aux puissances d'atteindre. (2)

Maintenant, si, par un jeu d'esprit assez curieux à entreprendre, nous rapprochons ces deux hommes, Christophe Colomb et *Pierre l'Hermite*, nous trouvons entre eux tant de rapports qu'il n'est pas sans intérêt de les faire remarquer ici. Ces rapprochements ont cela de bon, du reste, que plaçant dans une position similaire des hommes ayant vécu sous des climats différents et dans des temps autres, nous pouvons suivre la marche des passions humaines et connaître l'exégèse d'une certaine portion de l'histoire.

Ces deux hommes, que quatre siècles séparent, ont cela de commun que tous deux cherchent en dehors de leur centre d'action un but supérieur à leur temps. On dirait l'humanité qui veut s'étendre.

Tous deux ont l'esprit mobile, inquiet, aventureux et chercheur. Tous deux ont l'amour des voyages et des découvertes. Tous deux, dominés par les illusions,

---

(1) Une autre légende recueillie sur les limites de la Picardie et de la Normandie *(le chêne-Fée*, par M. Aymar de Belloy. Doullens 1848) nous représente « *Pierre l'Hermite* parcourant les monastères et les châteaux de cette contrée, pour entrainer à l'expédition de la terre sainte, ses anciens amis ou frères d'armes, et ceux-ci abandonnant leurs biens, leurs enfants et leurs femmes *à la discrétion de leur rivaux*, pour obéir à la voix de Dieu.

(Vion. *Pierre l'Hermite*, Amiens, 1853.) »

Il est singulier de voir combien dans ce temps, on quittait avec facilité sa femme et ses enfants, pour les laisser au hasard des évènements ou *à la discrétion de ses rivaux*. Les uns les quittaient pour les guerres lointaines, dans lesquelles la licence n'avait pas de frein. Les autres pour s'ensevelir vivants dans les monastères, ou se faire hermites au fond des bois. Ils y gagnaient le Ciel, me dira-t-on. Soit, mais n'y a-t-il pas dans cette manière de gagner le Ciel un égoïsme révoltant? Comment, vous, homme fort, vous laissez les faibles à la merci de la cupidité et des passions pour ne songer qu'à votre bonheur! La charité était quasi morte dans ce siècle, et où la charité meurt, le monde touche à son déclin.

(2) Ceci, bien entendu, n'est pas une justification des croisades.

s'embarquent à pleines voiles dans le mysticisme. Tous deux préparent le terrain à la génération qui doit suivre et, malgré les détails sanglants qui s'attachent à leurs pas, eux morts, le siècle qui les suit est un siècle brillant. Il y a là une preuve de la progression intellectuelle de l'humanité.

Ainsi que *Pierre l'Hermite*, Colomb, dès sa jeunesse, rêve la délivrance du saint Sépulcre, et si les projets de Colomb sont plus grandioses, il ne faut l'attribuer qu'à la différence des temps.

La pensée de délivrer le tombeau du Christ domine tout le moyen âge. C'est l'idée chrétienne opposée à l'égoïsme féodal. Elle va de *Pierre l'Hermite* à Colomb; de la prise de Jérusalem à la prise de Constantinople et ne disparaît qu'alors que la papauté devenue avide et temporelle, brise l'unité de l'Europe et laisse l'idée chrétienne aux mains de la réforme qui va préparer le champ de l'avenir.

Cette idée de délivrer Jérusalem était encore vivace du temps de Colomb. Dans son traité avec Ferdinand et Isabelle, avant son départ pour les inconnus, il demande qu'une partie des fonds provenant des découvertes à faire soit employée pour conquérir le saint Sépulcre et, comme *Pierre l'Hermite*, il a aussi l'espoir d'amener à la foi catholique les infidèles qu'il va vaincre. Cette idée de conquérir la Palestine le poursuit toute sa vie et, près de mourir, il institue, par son testament, la banque de Gênes dépositaire des sommes nécessaires à armer pour cette conquête les 60,000 hommes que devait commander son fils Diégo.

Comme à *Pierre l'Hermite*, la mort lui enlève sa femme après quelques années de mariage, et comme lui le voilà pauvre et désolé, courant les grands chemins, et pour que la ressemblance soit encore plus frappante, ainsi que *Pierre l'Hermite* avait été accueilli par Simon, patriarche de Jérusalem, qui lui donna des lettres de recommandation pour le pape Urbain, ainsi Colomb est accueilli par le prieur du couvent de la Rabida qui l'envoie à la reine d'Espagne.

Il est vrai, et c'est triste à dire, que Pierre rencontre moins d'obstacles que Colomb. Le premier ne s'adresse qu'aux passions des hommes, à leur férocité, à leur foi bâtarde, il réussit d'emblée. La charité dont il fit preuve doit lui être comptée, mais s'il n'eût employé que ce moyen son entreprise eût avorté. Le second, au contraire, s'adresse à l'intelligence des hommes et leur ignorance met une muselière à son génie. Le premier annonce des fables, des révélations, des miracles, il est cru. Le second annonce la science et la vérité, il est baffoué par les docteurs, qui font de la rondeur de la terre et des antipodes une question d'hérésie.

Tous deux sont accueillis par des souverains qui y trouvent leur affaire. Le pape Urbain voit dans la démarche de *Pierre l'Hermite* le moyen de reconstruire sa prépondérance en Orient, et le rusé Ferdinand voit dans celle de Colomb de nouveaux royaumes à commander. Mais, étranges revers de l'histoire! Constantinople obéit aux infidèles et, des immenses possessions de l'Espagne dans le nouveau monde, il ne lui reste que Cuba et Porto-Rico!

Pierre l'Hermite, malgré sa robe de bure, devient général d'une armée de bandits et d'assassins; le savant Colomb devient le chef d'une troupe de mauvais garnements et pour que rien n'y manque, comme les troupes de Pierre avaient murmuré contre leur général qui les conduisait à travers des pays déserts, celles de Colomb accusent son inexpérience qui les conduit à une perte certaine, à travers des mers inconnues.

Tous deux arrivent à leur but, chose rare dans la vie : l'un voit Jérusalem au

pouvoir des chrétiens, et l'autre plante l'étendard espagnol sur les rivages de Bahama et si les magnificences de Bizance étonnent les Croisés, l'or des Indiens surprend et réjouit les Espagnols.

Aussi bien que dans la Palestine, le sang coulera dans les Amériques. Pierre et Colomb prêcheront la paix, mais leurs troupes indisciplinées, tout en érigeant des croix et en chantant des cantiques, n'en massacreront pas moins les hommes autant que possible. De Pierre à Colomb, quatre siècles ont passé et les hommes sont encore aussi féroces et aussi fanatiques. La croix d'une main, le poignard de l'autre.

Mais dans le nouveau monde la scène change. Les Indiens, prenant les brigands espagnols pour des esprits descendus des nuages, les adorent, tandis que les orientaux, plus civilisés que leurs envahisseurs, et, prenant les Croisés pour ce qu'ils valaient, ne les reçoivent qu'avec des flèches et de la poix bouillante.

Il est vrai que ces pauvres Indiens ne tardèrent pas à se repentir de leur crédulité; qu'ils durent se liguer pour échapper aux massacres des envahisseurs et que ces derniers; afin de mieux ressembler aux Croisés, finirent par s'entretuer les uns les autres, pour la possession de l'or qu'ils étaient venus chercher de loin. L'or, voilà ce que cherchent avant tout les Croisés et les compagnons de Colomb. Jérusalem et le Cathay sont les points de mire de ces hommes cupides et pour y arriver, pour atteindre les pays où cet or coule à flots, ils n'est pas d'horreurs qu'ils ne commettront. Mais, juste punition du ciel! c'est en atteignant les rivages désirés que leur misère sera plus grande et leur avenir moins certain.

Quant à la justice, aucun n'y pense. Les chefs mêmes, qui ont la charité en partage, n'en ont pas l'idée. On massacre les hommes depuis si longtemps, que c'est un droit acquis aux plus forts. La chose faite, on en est quitte pour entonner quelques chants pieux; puis, comme Pilate, on se lave les mains et tout est dit.

En Palestine c'est la population entière de Jérusalem que l'on massacre en entonnant des cantiques d'action de grâces. Dans l'Amérique, c'est après avoir chanté le *Salve Regina* que l'on tue les maris et qu'on enlève leurs femmes.

Comme *Pierre l'Hermite* avait été vice-roi de Jérusalem, Colomb devint vice-roi des nouvelles terres. Tous deux emploient la ruse et la fraude pour tromper les populations. L'un invente des miracles et des révélations; l'autre se sert de sa connaissance des phénomènes de la nature pour en imposer.

Mais ce que nous n'apercevons pas dans la vie de *Pierre l'Hermite*, et ce qui n'est pas le plus beau titre de Colomb à la reconnaissance des hommes, ce sont des populations entières réduites en esclavage et envoyées sur les marchés espagnols pour y être vendues comme du bétail. Il est vrai de dire que si les Croisés eussent été les plus forts, ils en auraient fait tout autant, car le fait, pour n'être pas général dans les Croisades, n'en existe pas moins, à la honte de ce temps.

Mais au moins dans le XV[e] siècle, ces mœurs barbares rencontrent un adversaire, et c'est une femme, la reine Isabelle, qui donne aux hommes une idée de la justice et de la solidarité humaine. Elle ordonne qu'on rende aux Indiens leur liberté et qu'on les renvoie dans leur pays.

Comme *Pierre l'Hermite*, Cristophe Colomb revient en Europe après avoir atteint son but, mais au rebours de Pierre, qui rentre au logis tout penaud et

sans bruit, Colomb revient la tête haute et fière. Le malheureux moine passe inaperçu : la marche de Colomb est celle d'un triomphateur. Il est vrai de dire que Colomb rapportait de l'or, et que le pauvre *kiokio Pierre* ne rapportait que des reliques.

Mais où la ressemblance entre ces hommes se fait de nouveau sentir, c'est dans leur fin. Tous deux meurent découragés, mais après leur mort les villes se disputent l'honneur de les avoir vus naître. De nobles familles mettent leur gloire à les avoir pour ancêtres. *Pierre l'Hermite* n'est plus l'homme au capuchon de bure, c'est le premier de sa race. Colomb n'est plus le fils du pauvre cardeur de laine, dont on eût rougi ; c'est le vice-roi des Indes, le grand amiral, et l'orgueilleux duc d'Albe et les fiers Bragances tiendront à honnneur d'accoler leurs blasons au sien.

De ces deux hommes cependant, Colomb est l'homme supérieur. Il a plus de science, plus de connaissance de la vie et des hommes. Malgré ses malheurs, il les domine. Pierre ne trouve que l'enthousiasme sur ses pas et s'évanouit dès que cet enthousiasme est mort. Colomb, pauvre et de basse extraction, ne trouve que des obstacles : il les brise. Après leur mort l'humanité suit sa marche et profite de leur œuvre, mais les résultats, l'un ne les a pas prévus, tandis que l'autre les a devinés. Des œuvres de *Pierre l'Hermite* rien n'est resté, car les Croisades ne sont pas la cause de la civilisation, mais l'occasion. Colomb au contraire dota l'humanité d'un monde. Cependant, au point de vue de cette humanité même, il y a, dans le caractère de *Pierre l'Hermite*, plus de grandeur que dans celui de Colomb. *Pierre l'Hermite* a du dévouement, c'est l'homme qui s'abandonne au profit d'autrui. Il comprend par instinct que la société réelle ne peut vivre que par le sacrifice et que toute société qui s'étaie sur d'autres principes est unesociété factice. Colomb, lui ne s'appuie que sur l'égoïsme, c'est l'homme qui s'isole, qui s'individualise et si son œuvre a porté plus de fruits que celle de Pierre, c'est que, de son temps comme du nôtre, l'individualisme, c'est-à-dire la plus faible partie du monde, profite de la moindre découverte pour la faire tourner à son seul et propre avantage.

Mais est-il juste, à nous qui n'avons qu'une civilisation factice, et qui, suivant l'énergique impression d'un poète belge, sous

Des dehors policés cachons des mœurs sauvages,

de nous prononcer sur les hommes du passé avec une sévérité qu'il ne convient qu'aux justes de déployer ? Notre société, comme la leur, plus que la leur peut-être, n'est-elle pas livrée à l'égoïsme, à l'individualisme, et si les résultats de notre système sont moins sanglants (le sont-ils ?...), est-ce qu'ils en sont moins funestes au plus grand nombre ?

Mais je m'aperçois que je m'écarte de mon sujet. Il est temps que je cesse. Ce n'est point ici le moment d'écrire l'histoire de nos luttes et de nos souffrances.

Je termine ma lettre déjà trop longue. Et maintenant, après tant de preuves, la certitude historique n'est-elle pas acquise à la Picardie ? Ne pouvons-nous, en passant devant la statue de *Pierre l'Hermite*, le saluer comme notre compatriote, en nous écriant, avec le Tasse : « La vérité vous a été démontrée, vous la » sentez, vous en êtes convaincus ? » — Je n'ai qu'un mot à vous ajouter.

A vous, mon cher Secrétaire, et à tous mes honorables collègues de savoir si j'ai rempli ma tâche avec conscience.

Mons, 1.er *juillet* 1854. LÉON PAULET.

LETTRE

A

M. PAULIN PARIS,

SUR

PIERRE L'HERMITE

ET LES CROISADES.

26 DÉCEMBRE 1854. (1)

Vous êtes vraiment trop bon, monsieur, de vous occuper de *Pierre l'Hermite* et de moi avec autant de sollicitude. Je vous sais gré des éloges que vous m'adressez, sans cependant oser y croire. Il n'est pas possible que quelques pages écrites à la hâte méritent que vous vous occupiez de leur auteur, vous, monsieur, à qui le monde érudit doit tant. En quittant un moment vos travaux sérieux, vous avez voulu m'encourager; merci, monsieur, merci. Je savais, par quelques bonnes relations que j'ai dans la capitale, qu'avant le savant il y avait chez vous l'homme et l'homme au cœur chaud, qui simple et bon, tend aux commençants une main protectrice.

On nous raconte sur les hommes littéraires de Paris tant de hauts faits généreux qui se réduisent à de si petites proportions quand on a l'occasion de les examiner de près, que l'on est heureux quand le hasard vous donne la preuve qu'ils ne sont pas tous mensongers. Les véritables savants sont modestes et le mot jalousie n'a pas de racines dans leur dictionnaire. Aider, c'est créer.

Puisque vous prenez au sérieux ma dissertation, permettez-moi, monsieur, par ce temps de Croisades, de m'entretenir avec vous des Croisades et de *Pierre l'Hermite;* aussi bien, tant de gens ont déjà dit leur mot sur l'un et l'autre que quelques phrases de plus ou de moins ne peuvent pas embrouiller la question beaucoup plus. Peut-être aussi me sera-t-il donné de toucher quelques points historiques laissés dans l'ombre par l'esprit de parti et d'être plus à mon aise dans une simple lettre familière que dans de grands discours qui surprennent souvent la raison, et que je ne me sens du reste ni le talent, ni le courage d'entreprendre aujourd'hui, désirant pour cette œuvre laisser mûrir mes idées.

---

(1) Imprimée seulement le 15 juin 1855.

Je suis d'autant plus touché de vos gracieuses façons, qu'au moment même où vous songiez à m'écrire, j'imprimais une petite épigramme à votre adresse. Je me frappe la poitrine à grands coups. Voici la note d'une des pages de mes *Nouvelles recherches sur Pierre l'Hermite*, qui vont bientôt paraître et que j'aurai l'honneur de vous envoyer :

« Je ne comprends pas M. Paulin Paris (Chanson d'Antioche) venant nous
» dire : « Ordéric Vital touche à l'absurde quand il nous dit que Pierre était un
» homme d'une grande science. » De quelle autorité se sert-il pour nier ce fait?
» Là ne s'arrête pas la seule erreur de M. Paulin Paris : « *il est fort douteux*, dit-il,
» *que Pierre soit revenu de la croisade.* » (Chans. d'Ant. P. 353.) Voilà M. Paulin
» Paris d'accord avec M. Teuet (1). Que va dire M. Grandgagnage? M. Paulin Paris
» fait de *Pierre l'Hermite* un homme d'une naissance obscure et d'une éducation
» grossière, ayant le don de la parole, mais pas celui de la sagesse, mé-
» prisé de la chevalerie, oracle de la populace, menteur, superstitieux et gour-
» mand. Il nous le donne comme un courtier de pèlerinages, allant, pour
» compte d'autrui, à St-Jacques et à Jérusalem (2) et ne vivant qu'avec les truands

---

(1) « Les Arméniens m'ont pareillement asseuré avoir par écrit dans leurs chroniques, que
» pour certes ce Tristan, qui estoit un homme accort, brusc, de grande corpulence, et d'un
» maintien farouche, portant la barbe longue jusqu'au nombril (A), fort espesse et un peu
» louche, fut empoisonné par un médecin grec nommé Zénon, natif du village de Triandæ,
» près de Gallipoli. » Tevet.

Plus loin il ajoute encore: — « n'y ayant historien ancien qui ayt remarqué le lieu où il mourut. »

— Il dit que plusieurs Grecs lui ont assuré que leurs historiens le faisaient mourir dans le patriarchat de Contantinople, d'une fièvre continue qui se déclara quand il vint dans cette ville demander des secours à l'empereur des Grecs.

Singulière destinée que celle de cet homme. Trois villes se disputent sa naissance. Trois pays se disputent sa mort. (B)

(2) Cette coutume n'est pas perdue dans nos climats, où la terre est toujours bonne pour la superstition. Voici ce que je lis à la 4me page du Courrier du nord, 13 mai 1855.

« *Rasez*, ancien soldat, de la classe de 1844, et qui n'a jamais cessé de pratiquer la religion
» dans tous ses principes, s'offre pour faire des *pèlerinages*, n'importe dans quel pays et à
» quelle distance. Les personnes qui auraient besoin de lui accorder leur confiance, le trouve-
» ront *Grande digue*, faubourg de Paris, à Valenciennes. » Avis aux amateurs.

(A) Voyez ce portrait dans les hommes illustres de Teuet.

(B) Voici une nouvelle ville qui paraît sur l'horizon pour revendiquer la mort de *Pierre l'Hermite*. « Après la prise de Jérusalem, il rentra en France, — dit M. Touchard Lafosse — et mourut à Tours. » Histoire des environs de Paris. T. 3. Paris, 1837, in-8.

Tandis qu'une ville se lève pour réclamer la mort de *Pierre l'Hermite*, en voici une autre qui revendique sa naissance : « Au milieu de ces mouvements, de ces besoins de l'Europe, » un pauvre pèlerin de Péronne en Picardie, nommé *Pierre l'Hermite.* » (Boreau. Hist. du moyen âge. Paris. 1842).

Pour peu que la chose continue, *Pierre l'Hermite* va devenir un mythe et les efforts que nous avons faits pour lui constituter une patrie, n'auront abouti qu'à faire douter de son existence. M. Vion n'avait pas tort en comparant *Pierre l'Hermite* à Homère, et quoique cherchée un peu loin, la comparaison ne manque pas de justesse.

» et les goujats. S'il en est ainsi, les Amiénois n'ont pas eu la main heureuse.

» La Chanson d'Antioche fait naître Pierre en Arménie :

« Il fut né en Ermine, s'i avoit sa maison
« Amés fut et créus de la terre environ.

» M. Paulin Paris dit que l'on doit lire :

« En Aminois fu nés et s'i ot sa maison. »

[Chanson d'Antioche. T. I, p. 13].

(*Recherches sur Pierre l'Hermite*, NOTE, voyez p. 35).

Donc, d'après vous, monsieur, *Pierre l'Hermite* est mort en Orient.

Nous voici en face de deux *Pierre l'Hermite*, et pour nous se renouvèle le problème historique qui se dénoua si tragiquement sur la place publique de Lille en 1225. Je veux parler de Baudouin de Constantinople ou de Bertrand de Ray. Mais ici, du moins, nous n'avons point de crime à rechercher et si un *hermite* est encore en jeu, nous n'avons pas une fille à accuser d'un parricide.

A moins de supposer que votre *Pierre l'Hermite* soit ressuscité, je me trouve dans la dure nécessité de vous contredire. Il est vrai qu'à cette époque les morts ressuscitaient avec une étonnante facilité et puisque le chef apostolique de la Croisade, Adhémar, qui était mort de la peste à Antioche, trouva bon de revenir de l'autre monde avec plusieurs chevaliers morts comme lui, pour planter leurs étendards sur les murs de Jérusalem, il pourrait très-bien se faire que notre *Pierre l'Hermite* fût mort de la fièvre à Constantinople et qu'il fut ressuscité pour fonder une abbaye à Huy et nous donner à MM. Grandgagagne, Dethier, Dumortier, Vion, Hardouin, vous et moi, la peine de rechercher s'il a jamais passé de vie à trépas, ou si par hasard il n'aurait pas, comme Elie, été ravi au ciel.

Tout en ayant grand respect pour les chroniqueurs et la résurrection de leurs personnages, je me permettrai de croire que *Pierre l'Hermite* est mort de la mort du vulgaire et que, comme le commun des martyrs de la Croisade, il revint de la Palestine avec cette lassitude qui s'était emparée de son esprit et de celui des chevaliers qui, Jérusalem conquise, revinrent en Europe, en laissant la ville sainte sous la garde de trois cents chevaliers et de deux mille fantassins, trouvant que leur vœu était accompli.

Rien ne montre mieux l'esprit de la Croisade que ce départ.

Disons que cela ne valait pas la peine de venir d'aussi loin, de courir tant de dangers et de massacrer tant de gens au nom du Christ pour abandonner són tombeau au hasard des évènements; car il faut bien avouer que si le petit royaume de Jérusalem ne périt pas dès sa naissance, c'est que les Turcs y mirent de la bonne volonté et ceux qui restèrent beaucoup de courage.

Pierre revint donc purement et simplement comme il était parti; seulement chez lui, comme chez presque tous les Croisés, l'enthousiasme avait disparu. Cette fougue qui fait que les nations, dans les âges qu'on appelle héroïques, se jettent tête baissée dans les évènements, sans en prévoir la fin, avait abandonné les âmes et malgré *la réussite* de l'entreprise, presque tous s'aperçurent qu'ils avaient lâché leur proie pour l'ombre. Il ne leur restait qne le malheur et les remords. Les forts et les ambitieux, qui sont aussi les forts, restèrent seuls.

En Europe, la civilisation marchait sans eux. Quelques chefs, comme on l'a avancé, avaient-ils lu dans l'avenir? En supposant que cela soit, il resterait encore à vider la question de savoir si on a le droit de faire le mal dans l'espérance qu'il en naîtra du bien.

Vous voyez, monsieur, que je ne partage pas votre opinion. J'aurais dû, il est vrai, relever d'une manière moins légère ce que je pense ne pas être exact : je n'ai donc pas d'excuses à vous donner, si non que je suis du pays de Cosnes de Béthune, et que j'ai hérité de nos vieux trouvères Picards, que vous aimez tant, un goût, hélas! trop prononcé pour la gaie science. C'est le cas ou jamais de le regretter aujourd'hui. Me voilà donc à vos genoux, monsieur, pour vous demander l'absolution du gros péché que j'ai commis à votre endroit. Je me dis ce que disait Cosnes de Béthune de sa dame :

Ah! sa pitié couvrira sa puissance! (1)

et cela me console un peu : pas assez cependant pour ne pas regretter le manque de sérieux auquel je me suis laissé aller en relevant votre opinion sur ce malheureux *Pierre l'Hermite*, qui m'a déjà fait courir bien des fourmis dans les ongles.

Je crois donc, monsieur, pour en revenir à nos moutons, que vous êtes dans l'erreur en faisant mourir *Pierre l'Hermite* à Constantinople, ou en Orient. Teuet rapporte ce fait comme une simple légende et voilà tout. Vous savez aussi bien que moi, monsieur, à quoi vous en tenir sur la crédulité du personnage. Le fait que vous avancez et qui implique certain doute, de la façon dont vous le présentez, n'est-il pas détruit par tous les annalistes belges des XIIe et XIIIe siècles, par les épitaphes inscrites sur le tombeau de *Pierre l'Hermite*, par les traditions orales, par le nécrologe même que nous combattons et qui, quelque fautif qu'il soit, mérite d'être examiné cependant? Avouez que pour renverser toutes ces preuves il faut plus qu'un doute. Il n'est pas exact, non plus, je le pense, d'attribuer une origine fabuleuse au Neuf-Moustier de Huy. N'aurions-nous que les chroniques de Guy de Basoche, de Gilles d'Orval et d'Albéric des Trois-Fontaines (cette dernière rédigée en partie par Maurice, moine au Neuf-Moustier, écrivain consciencieux par les soins duquel eut lieu l'exhumation du corps de *Pierre l'Hermite*) que cela nous suffirait; mais nous avons beaucoup d'autres documents; des faits avec corollaires qui ne peuvent être révoqués en doute, des épitaphes, des chroniqueurs des XIIe et XIIIe siècles, etc.

Je suis, sur un autre point, d'accord avec vous, monsieur : la plupart des abbayes ont, dans les légendes, une origine fabuleuse dont la raison fait bien vite justice, mais si nous secouons la poussière des chroniques, il nous est donné de mieux connaître leurs origines. C'est la lassitude, la violence, les remords, qui en sont souvent la cause.

Tantôt c'est un rude soldat qui a bataillé toute sa vie. Il a semé le crime et le temps du châtiment est arrivé. Ce sont des visions terribles qui le poursuivent et en cela la légende est merveilleuse. On dirait la justice qui veille. Le voilà, le féroce chevalier, poursuivi par les furies; ses jours sont un enfer; mais enfin Dieu le touche. Il se retire dans une forêt, il y pleure ses fautes, le re-

---

(1) Voyez Le Romancero français. *Histoire de quelques anciens trouvères et choix de leurs chansons*, édité par M. Paulin Paris, qui, avec le talent qu'on lui connait, venge les vieux poètes Picards de nos injurieux dédains et de notre indifférence envers eux, qui sont cependant si dignes de notre admiration.

mords le purifie. Il bâtit un oratoire dans cette solitude et il y finit sa vie dans les larmes. Le monastère est fondé. Touchant retour vers l'humanité et la raison.

Ou bien c'est quelque grand rapace qui a trafiqué des sueurs et des deniers des pauvres; un puissant dont les passions brutales ont arraché les vierges du sein de leurs mères, les femmes des bras de leurs maris et à leurs enfants. Un chevalier qui a pillé les églises et les pèlerins : tous, esprits mobiles, tour à tour dévots et violents; superstitieux, priant, jurant et bataillant, qui sentent enfin le doigt de Dieu qui les touche dans leur existence ou dans leurs affections et qui ne retrouvent que dans l'expiation et la solitude la tranquillité qui les fuyait. Tous se jettent dans le mysticisme et les macérations et trouvent, en dehors du monde de la violence et de la force, dans l'exaltation de leurs facultés intellectuelles, un bonheur fictif qu'ils croient être celui des élus.

Alors la mort, qui est arrivée pour leurs victimes, arrive aussi pour eux.

Ici commence le merveilleux. Les miracles viennent et tandis que les corps des victimes sont retournés dans la pourriture pour aider à l'œuvre perpétuelle de Dieu, ceux des bourreaux se conservent entiers et exalent de suaves odeurs.

Eux qui mutilaient les pauvres, les voilà qui les guérissent; eux qui massacraient les malheureux, les voilà qui les ressuscitent, et de leurs tombeaux ils peuvent voir les fils de ceux qu'ils ont assassinés les prier d'être leurs intermédiaires auprès de Dieu.

La légende ici manque de logique et accorde trop à l'expiation.

L'Église copie la légende. Elle n'est pas ingrate : elle canonise ces corps morts, elle en fait des saints dans la grande pléïade céleste. Plus ils étaient batailleurs et puissants, plus haut elle les placera dans la vénération des siècles, car, suivant saint Fulgence : « Quoique Jésus-Christ soit mort pour tous les hom- » mes, il est vrai néanmoins que la parfaite conversion des grands du monde » procure des acquisitions plus considérables au royaume céleste. » — Soyez donc simple, humble, charitable et débonnaire toute votre vie !

Mais toutes les abbayes n'ont pas la même origine, et quoique il nous soit permis de supposer que malgré sa foi, *Pierre l'Hermite* devait souvent avoir l'âme inquiète quand il songeait au passé sanglant qu'il avait traversé, nous pouvons admettre que le Neuf Moustier ne doit son origine qn'à l'ancienne affection de Pierre pour le pays de Liége et au souvenir du pauvre hermitage pour lequel il avait jadis quitté le monde, car la légende de la tempête, quelque possible qu'elle puisse être ,·est trop dans le goût du siècle pour que nous en admettions l'authenticité sans scrupule.

Je sais que quelques abbayes *des Flandres* (1) ont dans les chroniqueurs une

---

[1] La plupart des écrivains français commettent l'erreur d'appeler Flandre, le Hainaut, les marquisats d'Anvers et Malines, le Brabant, le comté de Namur et surtout le pays de Liége, ce dont MM. les liégeois, — qui ne sont pas toujours gens très-commodes — sont quelquefois si indignés, qu'ils regardent Walter Scott d'un assez mauvais œil, pour les avoir appelés flamands et V. Hugo comme un gascon, pour avoir commis le même péché, dans son bel ouvrage sur le Rhin. Il y a là une question de races qui est, quoi qu'on en dise, encore bien vivace.

origine fabuleuse, basée sur des visions ou des apparitions (1), mais dans la fondation de Neuf-Moustier de Huy, rien de tel. A part cette légende de la tempête, que je viens de citer, fait assez ordinaire en lui-même et dont ne parlent qu'un ou deux chroniqueurs, tout est simple. Pierre revient à Huy, qu'il avait habité, fonde un monastère, y vit quelque temps et meurt.

Que les légendes orientales le fassent mourir à Constantinople, je le conçois: cet homme, dont les Sarrasins avaient tant entendu parler, et que la plupart avaient vu de si près, disparaît tout à coup: cet homme qui devait leur paraître si étrange, ils n'en entendent plus rien dire. Qu'est-il devenu? Ils n'en savent rien.... Il est mort, et, leur imagination aidant, le fait tombe dans le domaine de la légende.

Ce qui nous prouve encore que la fondation du Neuf-Moustier de Huy doit être attribuée à *Pierre l'Hermite*, c'est la construction même de ce monastère, bâti sur le modèle du Saint-Sépulcre de Jérusalem; ce sont les privilèges des Croisés que quiconque, étant empêché de faire le pélerinage promis à Jérusalem, par cause de maladie ou autre empêchement réel, pouvait obtenir en accomplissant son vœu dans cette église. Evidemment cette bâtisse, ces privilèges ont un trop grand rapport avec les privilèges des Croisés en Orient pour ne pas nous éclairer sur la fondation de ce monastère. Les chroniqueurs nous parlent de ces privilèges et nous disent que Pierre les avait obtenus du patriarche de Jérusalem, Picard comme lui, de même qu'une grande quantité de reliques dont il *enrichit* son église, car dans le budget des voies et moyens des monastères au moyen âge, les reliques étaient des balanciers qui valaient bien ceux de l'hôtel des monnaies.

Quant à la mort de *Pierre l'Hermite*, nous n'aurions pas son acte de décès que la curieuse chronique de Jehan d'Oultremeuse nous donnerait des renseignements certains sur la mort de ce singulier personnage. Voici ce qu'elle dit:

« Sous l'an XIC et XVI, le VIII[e] ides de Jule, morut *Pire ly Heremite*, ly fon-
» dateur de Neuf Mostier à Huy. Et fut ensevelis devant l'aultet Saint Etienne
» en la dicte Englise. Mais après cha fut-il oistet, l'an M II[e] et XLII (1242) le
» XVIj Kalendes de Novembre et fut translatet en le crypte de la dite Englise,
» devant l'aultet des XII apostles. Chez vers furent fais pour *Piere l'Heremite*
» et atachiez al chief de son sépulcre en mure del grotte, là il fut translatées. »
(*Recherches*. Voyez page 53). (2)

Après ces nombreux témoignages d'auteurs contemporains, vivant sur les lieux mêmes où mourut *Pierre l'Hermite*, il est difficile d'admettre l'autorité de la *Chanson d'Antioche* à l'égard de ce moine.

Il est singulier de voir *la Chanson d'Antioche*, qu'on ne saurait trop vous louer d'avoir éditée, si peu d'accord avec les chroniqueurs et les autres chansons de geste au sujet de *Pierre l'Hermite*; même avec Guibert de Nogent, qui est loin d'être toujours favorable à notre personnage. Il y a là quelque chose d'assez bizarre et si votre sagacité ordinaire a été mise en défaut, je ne dois l'attribuer

---

(1) Je l'ai fait remarqué dans mes Recherches, au sujet de la fondation de l'abbaye de Saint-André lez-Bruges. Voyez Recherches, page 26.

(2) Voyez ces vers page III. Godwin.

qu'à ce sentiment paternel qui vous a fait pencher du côté de votre trouvère, plutôt que du côté de notre pauvre moine, pour lequel votre affection n'est pas des plus profondes, il faut bien le reconnaître.

Puisque nous en sommes au chapitre de ses qualités et de ses défauts, il est bon d'examiner jusqu'à quel point votre trouvère est resté dans les bornes de la vérité.

Sans en croire au pied de la lettre les biographes de Godefroid de Bouillon, (Richard de Wassebourg. — G. de Waha, Henne, Prévault, Dumont et autres (1) qui font de notre moine un précepteur accompli, nous ne pouvons supposer que l'homme qui entraîna des populations entières par la magie de sa parole, qui eut sur le pape et sur tous les princes de son temps une influence si extraordinaire, fût une espèce de batteleur, vivant dans les mauvais lieux. L'histoire de ce temps est assez déplorable sans la rabaisser encore par des suppositions que ne peut justifier l'autorité d'un trouvère, seul de son avis.

Guibert de Nogent, contemporain de *Pierre l'Hermite*, qui ne le ménage jamais et qui le tance si rudement d'avoir abandonné Antioche, n'est-il pas plus à croire que l'auteur de la *Chanson d'Antioche*, qui vivait beancoup plus tard?

Guibert et les autres chroniqueurs nous parlent de l'enthousiasme qui jettait les populations sur les pas de *Pierre l'Hermite*, de la vénération que le peuple avait pour lui et du zèle dont il se sentait animé après avoir ouï les discours de ce moine.

« Par ses exhortations continuelles et son appel irrésistible, évêques, abbés,
» clercs, moines, ensuite les laïcs les plus distingués, les chefs des divers états
» entreprirent avec joie ce voyage, » dit Albert d'Aix.

» Il était d'un esprit vif; son œil était perçant et doux; son éloquence natu-
» relle et entraînante, » dit Guillaume de Tyr.

« C'était un homme prudent et puissant en œuvre et en parole, » dit Jacques de Vitry.

» Il était élevé par l'opinion publique au-dessus des prélats et des abbés, » dit Robert-le-moine.

« Amés fut et créus de la terre environ »

dit la *Chanson d'Antioche* elle-même.

« (1) On choisit, dit un des biographes de Godefroi de Bouillon, parmi les chevaliers qui
» servaient dans les troupes de son père, celui qui avait donné les plus belles preuves de vertu
» et de piété. Ce chevalier était Pierre d'Amiens. »

» A l'instruction religieuse il joignit l'étude des langues latine et romane, la rhétorique,
» la philosophie et l'arithmétique. » — Le biographe va plus loin et nous montre *Pierre l'Hermite* dans une position qui le rapproche assez de l'idée que vous en avez conçue. « Il apprit à
» Godefroi à monter à cheval, *à danser* et à faire de la musique. »

Ces biographes qui calquent tous les temps sur le leur sont vraiment curieux. Voici comment l'un d'eux parle du fameux Eustache de Boulogne, un des princes les plus féroces de son temps.

» Dans l'intervalle le père de Godefroid de Bouillon était allé recevoir au ciel la récompense
» de ses vertus. Du moins, ajoute-t-il, l'histoire ne fait plus mention de lui. » Avouons que voilà un homme canonisé à peu de frais.

« On pouvait dire, continue le biographe, que son château était le sanctuaire de l'inno-
» cence. » où la vertu va-t'elle se nicher.

« Un certain Pierre, grand hermite, » dit Baudry. (1)

Est-il possible qu'un homme de mauvaise vie, un courtier de pèlerinage, laid, sale et grêle, ait obtenu un tel succès, de telles marques de vénération?

Vous me direz que ce fait n'est pas unique dans cette époque, où chaque prêtre prêchait la Croisade, et que si d'autres prédicateurs n'eurent pas la même réputation que *Pierre l'Hermite* c'est que leur éloquence s'exerça sur un théâtre moins grand.

Permettez-moi de vous faire remarquer que l'influence de ces prédicateurs sur les populations était en raison directe de la différence que le peuple savait fort bien établir entre leurs mœurs austères et celles de la plupart des religieux de ce temps, qui tous étaient loin d'être des modèles de sagesse.

Nous voyons dans le Palatinat, le prêtre Gondescale avoir autant de succès que *Pierre l'Hermite* en France. Calqué pour ainsi dire sur notre picard, aussi petit que lui et d'aussi mauvaise mine, il n'en exerce pas moins un immense prestige sur les populations. Le peuple le regarde comme un saint, suit ses pas, touche ses vêtements, le comble d'honneurs; mais aussi sa vie est simple et frugale, son caractère est sombre et mystérieux, deux choses qui attirent l'attention; comme Pierre il est enthousiaste, fanatique, et comme lui il fait appel aux besoins de courir qui est inhérent aux hommes de cette époque. Il a bientôt rassemblé vingt mille hommes autour de lui et, comme Pierre, le voilà devenu général de cette armée improvisée.

Mais ces deux hommes avaient visé plus haut que leurs forces. Il n'y avait pas de général sous leur manteau de bure. Leurs troupes indisciplinées répandent la terreur partout où elles passent et les passions du soldat sont plus fortes que les exhortations du prêtre. Enfin les excès auxquels ces troupes se livrent sont tels, que le roi de Hongrie, sur les terres duquel elles passent, se voit forcé de les traiter en ennemies. Il les massacre en entier et la Croisade, organisée pour détruire les Sarrazins, commence par une tuerie de chrétiens. On dirait qu'il y a dans les évènements une justice inflexible.

De cette défaite naquit dans la chevalerie envers *Pierre l'Hermite*, non un mépris, comme vous le dites, mais une méfiance, qui s'accrut de tout le désastre de Nicée et de Civitot.

De là, sans doute aussi, l'idée de son départ de l'Orient. Ces mécomptes durent irriter cet esprit charitable mais ambitieux, et il dut lui répugner de n'avoir souvent dans l'armée qu'un rôle secondaire, lui qui avait brillé au premier rang et qui était en définitive l'auteur désintéressé de cette grande entreprise (2). St-Bernard fut plus adroit; il prêcha la croisade mais il n'eût garde de se croiser.

---

(1) Il est vrai que Guibert de Nogent dit : « Nous racontons ces détails, non comme ayant un » fond de vérité, mais pour satisfaire au goût du vulgaire qui aime les choses extraordinaires. » Mais ces paroles de Guibert, qui ont trait à ce que le peuple trouvait de *divin* dans *Pierre l'Hermite*, ne sont point confirmées par les autres chroniqueurs, qui nous font tous connaître l'influence de cet homme sur toute la société de son temps.

(2) « En forçant tous les peuples à cette expédition, tu les as réduits à la misère qui les » oppresse. Puisque tu as ouvert la marche, subis la loi que ta parole à imposée à tous. »
(Guibert de Nogent.)

Avant cette époque, la réputation d'habileté de *Pierre l'Hermite* était fort grande et, quand il parut à la cour d'Alexis, chacun voulut voir cet homme extraordinaire qui avait ébranlé le monde et mis deux civilisations en lutte. La fille d'Alexis, si indignée contre les Croisés, ne parle de Pierre qu'avec beaucoup d'égards. Il est vrai que le malin empereur sut deviner que si notre hermite avait du zèle, il n'avait guère de prudence et qu'il se débarrassa adroitement de son armée, en l'envoyant à la mort dans les plaines de Nicée, où l'on retrouve encore, à l'heure qu'il est, des ossements blanchis, qui annoncent la folie des hommes.

Pourtant cette méfiance de la chevalerie s'appaisa et l'influence de Pierre dut ne pas cesser, puisque au siége d'Antioche, le conseil des croisés l'envoya en ambassade auprès de Kerbogat, auquel il tint un langage assez énergique pour nous empêcher de croire à sa fuite devant Antioche, à moins qu'il ne voulût réparer par cet acte de courage le mauvais exemple qu'il avait donné. (1)

Nous voyons même les chevaliers désespérés venir réclamer ses conseils (2) :

« Vous avez résolu de garder la continence, leur dit-il, et vous ne l'avez pas » fait. Dieu vous abandonne. Faites pénitence. Couvrez-vous de cendres, priez » et pleurez vos fautes. Je tâcherai de joindre mes prières aux vôtres et d'apai» ser la colère de Dieu. » (Anne Comnène, L. XI, ch. V.)

Est-ce que ces belles paroles sont des paroles de truand?

Il est vrai qu'à côté de cela il y a une idée de ruse qui en détruit le mérite et qui, quoiqu'elle annonce un esprit cultivé, connaissant son époque, ne donne pas une idée bien haute du goût que l'on avait dans ce temps pour la vérité. Pierre recommande aux barons de se mettre en prières et de chercher, au côté droit de l'autel, un des clous avec lequel le Christ avait été crucifié, ce que les barons s'empressent de faire, de trouver et de lui apporter en grande pompe. (Anne Comnène).

Cependant, à côté de la ruse et de la superstition, qui sont de son siècle, la charité brille dans cet homme. Si des discussions naissent dans le camp, c'est

---

(1) L'auteur du roman du Chevalier au Cygne ne nous donne pas cependant une haute idée du courage militaire de *Pierre l'Hermite*. Il le place souvent sur un arbre pour lui faire observer la bataille.

Nous ne demanderons pas raison au trouvère, et pour cause, mais nous pourrions demander à l'auteur du roman historique intitulé *les Fastes militaires des Belges*, de quelle autorité il s'est servi pour dire : *dans les transes d'effroi qui l'avait agité, Pierre avait promis à Dieu de vivre en reclus dès qu'il serait rentré dans sa patrie*. Tous ces messieurs en agissent bien à leur aise; et sans preuves, vous forgent des caractères et des portraits d'après des documents dont ils seraient fort embarrassés de donner les sources. — Cet auteur se sert aussi de l'autorité de la Chronique de Bruges pour faire de *Pierre l'Hermite* un liégeois. — Il lui fait faire de *bonnes études*... à Paris! Je dois dire qu'il a oublié de donner les noms de ses professeurs.

(2) Nous avons encore ici sinon une preuve évidente, du moins une présomption en faveur des capacités de *Pierre l'Hermite*. De tout le camp c'est lui qu'on choisit comme ambassadeur. Il devait donc, en dehors de son influence, avoir une certaine connaissance de la langue arabe. Nous en aurons la preuve plus loin en parlant de la *Chanson de Godefroi de Bouillon*.

Pierre l'Hermite qui les appaise. « Sur ce même emplacement, dit Albéric,
» *Pierre l'Hermite* et Arnould, clerc doué de beaucoup de science et d'élo-
» quence, ayant parlé au peuple, apaisèrent les nombreuses querelles qui
» s'étaient élevées entre les pèlerins en diverses occasions. Leurs exhortations
» spirituelles parvinrent aussi à éteindre l'inimitié qui régnait depuis longtemps
» entre Raimond et Tancrède, et qui provenait de l'injustice du comte Raimond,
» lequel refusait de payer à Tancrède la solde qu'il lui avait promise. Les deux
» princes furent touchés de componction et se réconcilièrent. » (Alb. Aquens. Chronic. Hierosoly., lib. VI).

N'est-ce pas *Pierre l'Hermite* encore qui, sous les murs de Jérusalem, ranima le courage des troupes et leur jura que le dernier jour des infidèles était arrivé?

Quand les Emirs de la Syrie rassemblent cette armée puissante qui devait anéantir à jamais le jeune royaume de Jérusalem, ce n'est pas l'influence de Godefroi de Bouillon qui décide les Croisés à s'armer contre l'effrayante armée des Turcs, c'est la voix de *Pierre l'Hermite* qui sort du silence, pour commander aux Croisés de prendre les armes. C'est son éloquence qui les décide et qui les pousse vers les plaines d'Ascalon, où ils trouveront une éclatante victoire.

Maintenant est-il juste, après ces marques d'influence et de considération, de venir dire que cet homme était un truand qui vivait avec la canaille?

Cet homme ne vivant qu'avec les goujats, voyez-le, dans sa pauvre cellule, rêvant la délivrance de la Palestine, écoutant les voix intérieures qui lui commandent le grand voyage. Voyez-le, prenant son bâton et s'acheminant à travers des pays inconnus vers le but qu'il poursuit, fort de sa volonté : il arrive, et à peine arrivé son plan est conçu. Il séduit par sa parole le patriarche qui avait vu tant de pèlerins, et voilà ces deux hommes préparant, au milieu de leurs ennemis, le grand projet qui doit relever le christianisme de son abaissement. Ce projet poursuivi jusqu'au dénouement, au milieu des périls et des obstacles, n'annonce-t-il pas une nature énergique, pleine de puissance et de volonté? Ces natures là se rencontrent-elles dans des hommes qui se laissent aller au courant des passions grossières?

Il est vrai que quelques chroniqueurs lui reprochent son imprudence et ses mœurs démocratiques; c'est sans nul doute de là que vous induisez que cette race hautaine de barons, qui ne voyait qu'elle sur la terre, méprisait *Pierre l'Hermite*. Ce mépris, s'il existait, ferait sa gloire.

En faire aussi un homme d'une naissance obscure et d'une éducation grossière, n'est pas non plus possible, après tous les témoignages que nous avons de son savoir. Dans l'ordre ordinaire des choses, l'influence va de haut en bas; il en fut de même pour *Pierre l'Hermite*, et ce n'est que son éducation supérieure à son siècle qui put lui donner l'influence qu'il acquit sur toutes les classes de la société, s'il est permis de donner le nom de société à ce cahos du monde féodal.

Cela, Monsieur, n'infirme en rien, du reste, les autres qualités dont vous vous montrez prodigue à son endroit. Qu'il ait été *menteur*, comme vous le voulez, cela peut être : il avait été loin, et vous connaissez le proverbe. Pourtant je ne vois dans les chroniqueurs aucune trace de ce gros péché. *Superstitieux* et *gourmand?* il était moine, et l'on sait comment les chroniqueurs et les trouvères arrangent messieurs les moines sur ce chapitre-là.

Guibert de Nogent seul lui reproche son goût pour le vin et le poisson, lors de la terrible famine d'Antioche :

» Jusqu'ici tu n'avais que la peau collée aux os, tu ne devais te remplir le » ventre que de minces racines et de l'herbe des pâturages. Pourquoi songer à » des mets somptueux? »

Il y a là évidemment une boutade de Guibert, qui quoique écrite en vers, n'est pas des plus poétiques et surprend même de la part d'un esprit aussi cultivé que celui de ce chroniqueur, abstraction faite de son étonnante crédulité, ce qui était du temps. Tous les écrivains de cette époque font *Pierre l'Hermite* sobre *et sa peau collée sur les os*, comme celle du loup de La Fontaine, nous prouve évidemment que l'abbé de Nogent a dû céder à une petite rancune dont il nous serait difficile, à l'heure qu'il est, de pénétrer les motifs.

L'examen des deux passages de ce chroniqueur, qui se contredisent d'une manière grossière, nous en donneront la preuve, s'ils ne nous en donnent pas la clé : « On t'avait vu jadis ennemi de Cérès, mais usant largement de vins et de » poissons, » dit Guibert, au livre VIII de son histoire; tandis qu'il dit au livre IV : « Il allait jambes et pieds nus; se nourrissait de pain, rarement de pois» sons, et jamais il ne prenait de vin. » (1) Laquelle de ces deux versions, sortant de la même plume, devons-nous accepter?

Robert-le-moine dit : « Il ne mangeait ni pain, ni viande, mais il usait de vin » et de tous les autres aliments, et recherchait, au sein des jouissances, une » extrême abstinence. »

Tout en réfléchissant que les *mets somptueux* devaient être rares devant Antioche, je dois cependant vous accorder que cette nourriture de vin et de poissons, en supposant qu'elle ait été la sienne, n'était guère propre à entretenir un homme dans un continuel état de sagesse. Mais ceci touche à la physiologie et sort entièrement de mon domaine.

Après tout, le malheureux m'a donné assez de tracas, pour que, sans égoïsme, je le laisse se défendre lui-même. Je n'irai pas croiser le fer avec vous pour d'aussi minces griefs, et si le petit enragé a été menteur, superstitieux et gourmand, ma foi, tant pis pour lui. (2)

Il est vrai que la manière de se nourrir des Croisés est souvent plus épouvan-

---

(1) Lanea tunica ad purum, cucullo super utrisque talaribus, byrrho desuper induebatur; braciis minime, nudipes autem : pane, vix pisce, nunquam vino alebatur.

(2) Ce malheureux moine a vraiment du guignon. Non-seulement il est laid par droit de naissance, mais le voilà gourmand, menteur, superstitieux, de par Guibert de Nogent, la Chanson d'Antioche et vous. Puis vient le cosmographe Tevet qui nous en donne un portrait qui, je dois l'avouer, n'est pas des plus attrayants. Maintenant c'est M. Didron qui reproche à M. Gédéon Forceville d'avoir trop suivi la tradition et de nous avoir donné une statue incorrecte, grotesque et laide de figure. Les Amiénois et beaucoup d'artistes ne sont pas d'accord avec M. Didron et trouvent ce bronze, sinon sans défauts, du moins une œuvre dont peut s'honorer une ville. Il faut bien conclure de tout cela que *Pierre l'Hermite* était très-laid, chose dont je ne chercherai pas à le justifier, la laideur n'étant pas un des sept péchés capitaux.

table à raconter et que, suivant les chroniqueurs, ces malheureux étaient descendus à un degré d'abaissement et de férocité tels qu'on les vit manger de la chair humaine, et que l'historien qui raconte cette triste époque, que l'on veut tant poétiser dans certain camp, est fort embarrassé devant le récit d'Anne Comnène, qui parle d'enfants mis à la broche, et devant l'ordre de Bohémond de faire couper en morceaux les espions et de les rôtir pour les distribuer en guise de nourriture à ses soldats (1).

Devant de telles monstruosités, pourrait-on avoir le courage de reprocher à quelqu'un des aliments plus ou moins délicats?

Quoiqu'il en soit, n'accusons pas, par un choquant retour, ce bon Ordéric Vital, qui est un des écrivains les plus consciencieux de cette époque. N'oublions pas que sa chronique est aussi une des plus intéressantes du moyen âge et qu'elle est remplie de curieux détails. N'oublions pas non plus que ce chroniqueur demeurait non loin d'ACHERY, pays du Ponthieu, que tout nous porte à croire être la patrie de *Pierre l'Hermite.*

Quant à la forme : *un certain hermite*, *Un certain Pierre l'Hermite*, *Un certain hermite nommé Pierre*, etc., vue à la distance où nous sommes de cette époque, elle semble entacher l'individu qu'elle désigne d'un *certain* cachet obscur et peu favorable; mais, à mon avis, nous ne devons pas nous y arrêter; elle tient à la forme littéraire de cette époque et le fait est tellement vrai qu'elle est employée à l'égard du roi de Jérusalem, de Godefroid de Bouillon, lui-même.. «Un ancien hermite, *nommé Pierre*, associé *à un chef* de Teutons, *nommé Godefroid*, » dit Robert le moine. (2)

Saint Bernard, peu après la mort de *Pierre l'Hermite*, emploie la même formule : « un homme *appelé Pierre*, dont vous aussi, si je ne me trompe, avez » souvent entendu parler.... » dit-il dans ses circulaires. Cette manière d'écrire jette de l'obscurité sur le personnage. Il est vrai que plus tard saint Bernard, qui s'y connaissait, l'appelle « un *prédicateur turbulent*, dont il faut prendre garde de suivre l'exemple. » (3)

---

(1) J'examinerai attentivement dans mon travail sur les *Arabes et la Croisade* la vérité ou le mensonge de ces récits. Les fabliaux anglais et français, de même que les chroniqueurs, me serviront de guides, car Anne Comnène pourrait être partial.

(2) Le fait est tellement exact, que Guibert de Nogent, dans le récit qu'il nous fait d'un homme possédé du démon, nous dit :

« *Un certain moine*, qui avait reçu l'ordre de la prêtrise et *avait été auparavant chapelain* » *de ma mère...* » sans autrement indiquer son nom.

Les relations des hommes entre eux sont si peu fréquentes, que Guibert se donne beaucoup de mal pour connaître le nom du chef apostolique de la Croisade, sans en venir à bout. Ce n'est que longtemps après avoir commencé son livre qu'il finit par l'apprendre d'une manière inexacte même : Aimar au lieu d'Adhémar.

(3) M. H. Prat, dans son travail sur *Pierre l'Hermite et la première croisade*, se basant sur ces expressions : *un certain hermite*, *un certain hermite nommé Pierre*, en conclut que les *chroniqueurs français le connaissaient à peine*, et qu'il faut avoir recours aux chroniqueurs orientaux *qui ont écouté la voix publique*, *fort prompte à dénaturer la réalité*, pour avoir quel-

Ordéric Vital est le seul de tous les chroniqueurs qui parle de Pierre avec cette certitude que donne une connaissance réelle des faits. Il n'y va pas par quatre chemins : « *Petrus de Acheriis, vulgo cognominatus Heremita.* » On voit ici un homme sûr du fait qu'il avance.

J'ai mis, monsieur, bien de l'acharnement dans cette discussion archéologique, mais l'éternel reproche qu'on nous fait de nous emparer des hommes qui ne sont point à nous a servi d'aliment à mes recherches. (1)

Quoique je sois de l'avis de MM. les rédacteurs de la *Revue trimestrielle*, (2) et que je pense que « les hommes qui ont eu quelque influence sur le mouve- » ment général des esprits, appartiennent moins à leur lieu natal qu'à l'huma- » nité tout entière, » je crois cependant que les localités doivent réclamer les grands hommes quelles ont vus naître.

Le lieu de naissance ne nous donne pas un caractère, je le sais. M. Vion a donc tort, à mon avis, d'appeler le berceau, *le signe indiqué providentiellement pour la distinction des grands hommes.*

La providence n'a que faire ici : le caractère vient de la nature, mais si la réunion des circonstances extérieures est pour quelque chose dans la vie des hommes, ne pouvons-nous en induire que les impressions de l'enfance et de l'éducation contribuent à lui donner un penchant que les événements sont appelés à développer et sur lesquels il agit?

N'y a-t-il pas aussi pour l'observateur attentif un puissant motif de réflexions dans la comparaison qu'il peut établir entre les statues d'un pays et celles d'un autre? Cette réunion d'hommes remarquables, qu'il peut encore se rappeler d'une manière plus sensible après en avoir vu les images, ne le conduit-elle pas à examiner les aptitudes de ces génies divers et à étudier non-seulement leur influence sur le temps où ils ont vécu et par conséquent sur l'avenir, mais aussi l'influence exercée sur eux par le climat et les circonstances extérieures, nées des habitudes de race? De là à l'examen des civilisations comparées il n'y a pas

---

ques renseignements sur ce personnage. Cela n'est pas exact, nous l'avons prouvé par des textes, et sans faire, comme fait M. Vion à l'égard des chroniqueurs autres que Guibert, qui ne parlent pas ou peu de *Pierre l'Hermite*, des suppositions désobligeantes que rien ne justifie, nous dirons que la logique se refuse à croire qu'un homme *qui arracha l'Occident pour le précipiter sur l'Orient*, fût inconnu de ses compatriotes.

(1) « Je me suis abstenu — dit un des biographes de Godefroi de Bouillon, — de réfuter les » prétentions des Français à réclamer Godefroi de Bouillon comme leur appartenant. *C'est » leur coutume à eux de s'emparer de toutes les notabilités qui ont existé dans notre pays :* » c'est ainsi qu'ils s'approprient *tous les jours*, les Charles-Martel, les Pépin, les Charlemagne » *et cent noms divers qui leur appartiennent tout aussi peu.* » .....

Je les soupçonne fort ces Français *si charmants*,

dit M. Grandgagnage,

De nous avoir *volé* quelques noms des plus grands :
Mais, de par Charlemagne et Bouillon et Commines,
Il n'y reviendront plus.....

Malgré tout l'esprit de M. Grandgagnage, vous voyez qu'ils y sont revenus.

(2) *De la patrie de hommes illustres.* Bruxelles, 1835, T. VI, p. 280.

loin. Pour la France, par exemple, il remarquera la grande différence qui existe entre les deux peuples que sépare la Loire et que les Français du moyen âge divisaient en langue d'*oil* et en langue d'*oc*; et, sans aller aussi loin que Cuvier, qui devine les caractères et les aptitudes des habitants par les couches géologiques du sol, il pourra en induire que le climat, la nourriture et toutes les circonstances extérieures produisent des phénomènes curieux à observer pour l'historien.

En examinant les statues de Voltaire et de Gresset, ces représentants de l'idée gauloise dans ce qu'elle a de plus piquant et de plus gouailleur, il verra que la race celtique s'est conservée quasi intacte de ce côté de la Loire et que, quoique en disent certaines gens nactieuses, elle a absorbé la race conquérante dans toutes ces grandes luttes dont 93 est la dernière page. Il ne lui sera pas difficile d'apercevoir, qu'à part Rabelais, peut-être, qui se trouve sur les confins de la séparation des deux peuples et dont le Pantagruel est bien plus gaulois que le Gargantua, presque tous les représentants de l'idée celtique sont nés de ce côté de la Loire. Si le Gargantua emprunte leurs reflets aux grands coups de lance et aux féeries orientales, il n'en est pas moins la continuation des trouvères. Panurge, ce type *sans pair*, *incomparable et sans parangon*, est purement gaulois et nous pourrions, nous autres picards, nous reconnaître souvent dans le chapitre qui traite des mœurs et conditions de ce personnage, *lequel machinait toujours quelque chose contre les sergents et le guet.* (1)

Sans parler de nos malicieux trouvères, dont la galerie serait trop longue à passer en revue, depuis que vous et quelques-uns de vos amis leur avez rendu leur patrie, Villon, Boileau, Piron, Beaumarchais, C. Desmoulins, Desmoustiers, Béranger et Alexandre Dumas (2), ne sont-ils pas, chacun dans leur genre, des types de notre vieil esprit gaulois, et si nous voulons descendre les degrés qui séparent la littérature honorable de la littérature de carrefours, ne trouverons-nous pas quelques-uns des auteurs que Boileau a quelquefois si injustement poursuivis de ses dédains, puis les Scarron, les Vadé et autres, qui tous, malgré leurs imperfections ou la bassesse de leur langage, représentent cet esprit au naturel? (3)

Un observateur impartial ne pourra-t-il voir dans cet esprit si vif, si causti-

---

(1) Si nous voulions nous *ramentevoir*, nous pourrions extraire de Rabelais un fort beau catalogue de mots picards, inconnus même en Touraine, et nous n'irons pas loin pour retrouver dans nos coutumes plusieurs des personnages celtiques que Rabelais a personnifiés d'une manière si bouffonne. *Saint Pansart* et *Mardi-gras* sont encore dans le canton de Ham (Somme) l'objet d'un culte populaire que je me propose d'examiner, dans un assez long travail sur nos mœurs et coutumes,

(2) Quoique d'origine exotique, M. Alexandre Dumas est né en Picardie (à Villers-Cotterets). J'espère qu'on ne m'en voudra pas de prendre mon bien où je le trouve.

(3) A voir la plupart des représentants actuels de la littérature *affectée*, on est surpris des rigueurs de Boileau à l'égard d'auteurs qui, de nos jours, ne paraîtraient pas déplacés. Je m'étonne qu'une étude comparative n'ait pas encore été faite à ce point de vue.

que, si pétulant, et pourtant si inquiet, si peu semblable à l'esprit du Midi, la cause de bien des évènements qui ont modifié la société?

Ne verra-t-il pas que le mouvement révolutionnaire et ascendant que l'on attribue au Midi vient du Nord? En étudiant le rôle des hommes dans chacun des siècles de notre histoire, ne lui sera-t-il pas facile de remarquer que les premières révolutions des serfs contre les seigneurs viennent du nord, que ces révolutions ne sont que la lutte de l'idée gauloise contre l'idée germanique? Que la grande voix qui crie *commune!* et *Dieu le veut!* est une voix du Nord, que les Jacques sont des hommes du Nord, que la ligue est l'œuvre du Nord et que les hommes qui depuis 89 à 93, les Robespierre, les Saint-Just, les Marat, les Merlin, les Lebon, les Desmoulins, les Dumont, les Danton, les Fouquier-Thinville et autres personnifications terribles et réformatrices qui ont tant influé sur l'avenir du monde sont du Nord?

Sans avoir besoin de recourir à notre temps, n'y a-t-il pas dans l'énonciation de ces noms seuls assez de motifs pour attirer les méditations des penseurs, et quand nous avons des individualités aussi remarquables, n'avons-nous donc pas le droit de porter nos regards sur elles avec quelque fierté...., de quelque opinion que nous soyons...., car c'est une réticence que nous devons mettre par ce temps de mœurs pudiques, où nous n'osons dire notre pensée qu'en tremblant.... (1)

Partant de là, et reconnaissant que le temps qui marche est le résultat du temps qui est passé, les localités n'ont-elles pas le droit de faire peser sur ceux qui ont entravé la marche du progrès la responsabilité de leurs fautes et de leurs conséquences, mais aussi celui de réclamer leurs grands hommes et de s'en enorgueillir?

N'y a-t-il pas, dans l'érection des statues qu'on leur élève dans leur patrie, un sentiment d'émulation bien plus grand là qu'ailleurs? La contemplation de ces augustes images n'éveille-t-elle pas dans les générations une idée de bien faire et de maintenir le pays à la hauteur où ces morts illustres l'ont placé? N'est-ce donc rien que de pouvoir dire à l'étranger: «Et nous aussi nous avons vu naître » des hommes qui ont marqué dans leur temps, qui ont aidé l'humanité dans » ses efforts et qui ont suivi la liberté dans sa marche? » (2).

---

(1) Je me propose, dans une étude sur la Picardie et le Nord de la France, d'examiner ce qui reste de gaulois dans nos mœurs et coutumes, et quelle a été notre influence dans la civilisation de la France, de même que ce que nous avons gardé des mœurs germaniques et les luttes que nous n'avons cessé de soutenir d'âge en âge contre nos envahisseurs.

(2) En ma qualité de Français, de Picard et de Hamois, qu'il me soit permis ici de déplorer l'inqualifiable inertie de mes chers compatriotes qui, indifférents à la gloire de leur patrie, oublient la reconnaissance qu'ils doivent, comme Français et comme Hamois, à l'un des plus grands hommes des temps modernes. Je dois le dire à leur honte, tous les efforts que j'ai faits pour l'érection d'une statue à l'illustre général Foy ont été vains. J'ai prêché dans le désert. Envahis par les intérêts matériels, mes chers compatriotes oublient que c'est grâce aux puissantes paroles de ces hommes fiers, qui ont toujours marché droit dans la voie du progrès, que le bien-être leur est arrivé. Espérons qu'une voix plus puissante que la mienne saura les réveiller de leur apathie et que la statue que Foy attend depuis trente ans, s'élèvera alors sur la place de Ham, comme la réparation d'une reconnaissance bien tardive et pour prouver à nos fils que les Hamois ont su comprendre les grandes et nobles choses. L. P.

Il est vrai que l'engouement en matière d'érection de statues a produit des monstruosités et que les hommes, dans des moments d'aberration et de servilisme en ont élevé à des personnages indignes et à leurs tyrans. Mais le vent des révolutions a balayé la poussière de ces marbres pompeux, tandis que l'image des bienfaiteurs de l'humanité est restée gravée dans la mémoire et dans le cœur des gens de bien.

Il est vrai aussi que l'on peut reprocher à beaucoup de villes d'avoir méconnu leurs grands hommes pendant leur vie. Cela ne prouve pas contre mon raisonnement, mais contre l'ingratitude de ces cités, qui, après avoir formé des hommes remarquables, les ont abandonnés pour des motifs d'intérêt ou de couardise dont fourmille l'histoire de tous les temps et de tous les lieux.

Maintenant, monsieur, pardonnez-moi de m'être appesanti aussi longuement sur *Pierre l'Hermite* et l'opinion que vous en avez conçue. Vous avez l'esprit trop droit, monsieur, pour me reprocher de vous avoir combattu. La science a ses privilèges : la vérité et la franchise.

L'histoire est un enseignement; tout ressort de ses exemples. Nous devons donc tenir à ce que les actes et le caractère des personnages qui ont influé sur leur siècle, nous arrivent jugés par une saine critique et un esprit impartial : voilà pourquoi, monsieur, je n'ai pas craint de vous adresser cette lettre, persuadé que vous reconnaîtrez facilement que l'auteur de *la Chanson d'Antioche* n'est pas un biographe bien fidèle, et que ses récits demandent à être soumis à un examen que messieurs les poètes, depuis Richard jusqu'au Tasse, n'ont pas toujours eu soin d'apporter dans leurs compositions, qui après tout sont plutôt des compléments historiques que de véritables histoires.

Je n'ai pas besoin de m'appesantir sur un point que vos savantes préfaces m'ont appris à apprécier, et quoique votre siége d'Antioche soit fait, j'espère que vous ne m'en voudrez pas de tenir encore bon dans ma citadelle.

Pardonnez-moi donc de vous avoir distrait un instant de vos graves occupations et d'avoir rompu une lance en faveur de mon moine, contre un érudit dont je suis heureux de me déclarer le féal, et des leçons duquel je serai toujours fier de profiter.

Heureux si, comme vous, monsieur, je pouvais dire plus tard :

Bien commenchier et mieulx conclure,

Quoique, à vrai dire, il soit plus facile d'arriver autrement que par l'étude, dans notre temps de littérature légère, où les moins bons sont les mieux partagés et où Martin Franc pourrait encore écrire :

Il ne faut plus estudier,
Ores pour honneur acquérir;
Car c'est métier pour mendier
Et pour honteusement mourir.

Il est vrai, monsieur, que des hommes comme vous ne travaillent que pour la science, sans s'inquiéter de toutes les mouches qui bourdonnent autour d'eux, et que dans ces nobles occupations, ils trouvent une récompense qui chatouille l'ame, bien autrement supérieure à celle pour laquelle nos freluquets littérai-

res, qui tiennent le haut pavé des honneurs; font une continuelle course au clocher.

Veuillez agréer, monsieur, la considération la plus distinguée de votre bien dévoué serviteur,

LÉON PAULET.

Mons, 26 décembre 1854 (imprimée le 15 juin 1855). (1)

P. S. — Je sais, Monsieur, que vous vous êtes appuyé sur la *Chanson d'Antioche* et (dites-vous, dans vos notes) sur Guibert de Nogent, Guillaume de Tyr et autres. Mais Guillaume de Tyr ne fait pas de Pierre un homme crapuleux. Il lui donne *un esprit vif et un œil perçant*. Quant à Guibert, même dans ses reproches, il ne parle de Pierre qu'avec grandeur. — « En outre — dit-il, — on vit, selon le langage » de l'Apocalypse, *tomber même les étoiles du ciel*, ce Pierre dont j'ai déjà parlé, » *le célèbre Hermite*, atteint aussi de folie, se retira pareillement. » — Ne dit-il pas également que « il ramenait à leurs maris les femmes prostituées, non » sans y ajouter lui-même des dons.... qu'il rétablissait la paix et la bonne in- » telligence entre ceux qui étaient désunis, avec une merveilleuse autorité. » Ne nous le montre-t-il pas fatigué des folies de sa troupe, en confier le commandant à Gautier-sans-avoir et se *retirant sagement à Constantinople ?* Peut-on s'appuyer de ces auteurs pour en conclure que notre moine était un homme de peu de mœurs et méprisé de la chevalerie ?

Après la mort d'Adhémar, ce pieux croisé, cet homme généreux, autant qu'habile et humain, n'est-ce pas *Pierre l'Hermite* qui devient le chef du clergé de la croisade ?

---

(1) Avant de clore ma lettre, permettez-moi de jeter un regard en arrière, en faveur d'Amiens contre Huy. — L'auteur de la *chanson du chevalier au Cygne* nous parle de la ville de Huy en termes trop catégoriques, pour nous laisser supposer qu'il ne la connut pas. Que lui eut-il coûté d'écrire, lui qui était indifférent à la question, au lieu de

Il estoit né d'Amiens; ce nous dist ly romans,

il estoit né de Huy, si la chose eut été vraie ?

Parmi les seigneurs qui vont à la croisade, il cite :

Et l'avoé de Hvi, *une ville frumée*,
Qui conduist les Liégeois, une gent redoubtée.
Godefrois de Bouillon ot ce lost gouvernée,
Car vendut ot Bouillon et la tierre loée
Au boin vesque du Liége, c'est vérité provée,
Pour venir oultre mer acomplir sa pensée.

N'est-ce pas ici le cas de remarquer que ni les l'*Hermite*, ni les d'*Achéry* ne figurent dans la Généalogie des familles nobles du pays de Liége, Namur et autres, du fameux Jacques de Hemricourt, qui a rassemblé sur les nobles de sa patrie ce qu'il a pu trouver, de l'année 1102 à 1398.

Et si, comme vous le dites, *il n'y a que les légendaires du pays de Liége, qui, dans l'intérêt de leurs fondations supposées, ont cru devoir le ramener en Europe*, n'y a-t-il pas, même dans ce seul fait une preuve de plus en faveur des capacités de notre moine ? S'il eût été ce que veut la *Chanson d'Antioche*, quel intérêt les moines du Neuf-Moustier avaient-ils à choisir pour leur patron un homme aussi dégradé que nous le montre Richard le pèlerin, qui vous a servi d'autorité ?

Je comprendrais les vues intéressées des moines et des auteurs postérieurs à la mort de *Pierre l'Hermite*, si leur patron avait été un homme recommandable à tous les titres ; mais quelles vues intéressées pouvaient donc avoir ces moines ou sa famille de descendre d'un homme d'une naissance obscure, d'une éducation grossière, imprudent, menteur, superstitieux et gourmand ?

Si à partir du milieu du XIIIe siècle, tant de gens tiennent à descendre de *Pierre l'Hermite*, il fallait alors que sa réputation fût autre que celle dont lui fait cadeau la *Chanson d'Antioche*.

L'opinion de Richard le pèlerin doit donc être soigneusement examinée, avant d'être admise comme une autorité, puisque elle est contredite par les écrivains contemporains d'abord, et qu'en second lieu, nous n'avons son œuvre que paraphrasée par un trouvère du XIIIe siècle, qui, si j'en juge d'après bien des passages, ne me semble pas d'une gravité et d'une exactitude irréprochables, comme nous le verrons plus loin.

Vous dites, monsieur, que les écrivains vraiment graves du XIIe et du XIIIe siècle se contentent d'en faire un hermite, et que ce n'est que plus tard qu'on en a fait un moine, un soldat, *un lettré* ; mais non, monsieur : je vous ai cité Ordéric Vital, Guibert de Nogent, Robert le moine, Baudry, Jacques de Vitry, et sans autorités même, son influence ne prouve-t-elle pas plus que tout le reste ?

Si Guibert de Nogent est *le plus vrai, les plus clair et le plus contemporain des auteurs de la Croisade*, pourquoi ne pas s'en rapporter à lui ? Nulle part *Pierre l'Hermite* ne figure dans ses écrits sous un aussi triste aspect, et la dernière fois qu'il nous en parle c'est comme *le coopérateur de la pieuse entreprise, prêchant et distribuant des aumônes.*

Je pensais vous parler des Arabes et de la Croisade, mais cette lettre est déjà bien longue et mes recherches sont assez étendues. Je ferai donc de cet objet une étude à part, dans laquelle j'examinerai l'état du peuple arabe avant l'invasion, sa haute civilisation si longtemps méconnue et la Croisade, avec ses causes ; et me plaçant, contrairement aux idées reçues, au point de vue oriental, j'examinerai quels ont été pour la civilisation arabe les résultats de cette expédition si différemment jugée.

Pour effacer la petite plaisanterie dont je me suis rendu coupable envers vous, me permettez-vous, monsieur, de vous dédier cet ouvrage ? S'il n'est pas une digne réparation de mes torts, il sera du moins un hommage que je me plais à rendre à vos connaissances savantes et à l'amabilité de votre caractère : de quelque opinion qu'ils soient, les honnêtes gens doivent s'estimer.

L. P.

CONCLUSION.

SOMMAIRE. Quelques mots sur *Pierre l'Hermite*. En histoire, doit-on consulter les écrivains postérieurs, ou seulement les contemporains? Que nos systèmes historiques sont faux. Ce qu'on doit penser de la Croisade; son histoire. NOTES.

§ I.

Quelques mots sur Pierre l'Hermite. — *En histoire doit-on consulter les écrivains postérieurs, ou seulement les contemporains?*

Avant de terminer cette brochure, qu'il me soit permis de résumer en peu de mots l'ensemble de ces *recherches*, et de répondre à quelques observations qui m'ont été faites.

Comme la plupart de ces observations s'adressent plutôt à la partie synthétique de mon livre qu'à la partie archéologique, je me trouve dans la nécessité de donner ici un aperçu de ma méthode. Je diviserai donc cette étude en quatre parties distinctes. Dans la première, j'examinerai s'il était utile, pour avoir une idée complète de *Pierre l'Hermite*, de consulter les écrivains postérieurs au XII[e] siècle; j'augmenterai ce travail de quelques nouvelles recherches qui formeront le complément de ma monographie hérémitique.

Dans la seconde et dans la troisième, j'examinerai la valeur de nos systèmes historiques et principalement ceux qui jugent des Croisades, sans cependant entrer dans des détails critiques, ayant trait à tel ou tel auteur : je me bornerai à quelques aperçus généraux.

La quatrième sera consacrée à l'histoire des causes de la Croisade, puis viendront des notes historiques qui serviront de réponses aux reproches que l'on m'a adressés, relieront entre elles toutes les parties de mon travail et lui serviront pour ainsi dire de preuves justificatives.

Il n'est peut être pas séant de ne point accepter sans réplique les observations d'érudits aussi experts que messieurs Paulin Paris et Polain de Liége ; aussi le ferais-je si je ne devais convaincre que des personnes convaincues, mais comme je dois répondre à un peu d'amour-propre, à un peu de mauvaise volonté, et à beaucoup de subtilités, je trouve nécessaire de donner quelques explications sur le sentiment qui m'a porté à étendre cette dissertation au-delà des bornes qui lui étaient tracées.

Messieurs Paulin Paris, Polain, de Liége et d'autres érudits, qui ont bien voulu honorer ma faiblesse de leurs savants avis, m'ont reproché, non sans quelque raison, de trop écouter les autorités postérieures au XII[e] siècle. Qui a le plus, ne peut se contenter du moins, disent-ils. Cela est vrai pour ces messieurs, qui ont de bonnes plumes de Tolède et dont les écrits servent d'autorités. Cela ne l'est pas pour moi qui, malgré les louanges trop flatteuses de M. Paulin Paris, ne suis qu'un vermisseau archéologique, que le hasard a conduit au milieu de la mêlée.

Je sais qu'un véritable critique se serait borné à trois ou quatre autorités contemporaines et que, renfermé dans sa citadelle, il aurait attendu qu'on en fît le siége en règle, avant de songer à la défendre.

Les textes : « *Sacerdos quidam, Petrus nomine, quondam* » *Eremita, ortus de civitate Amiens* » d'Albert d'Aix-la-Chapelle.

» *Quem urbe, nisi fallor, Ambianensi ortum* » de Guibert de Nogent.

« *Petrus Heremita de territorio Ambiano, primo monachus* » *apud sanctum Rigaudum in Foresio, post predicator effec-* » *tus* » du chanoine de Laon. (1)

---

(1) Si toute fois le chanoine de Laon — comme me l'assure la lettre d'un académicien — est contemporain de *Pierre l'Hermite*.

» *Dum sancta Hierusalem civitas sub Turcorum dominio*
» *multis et gravissimis esset oppressa miseriis, inter eos qui*
» *causa devotionis et orationis ad eam veniebant, nec tamen in-*
» *trabant, nisi dato prius auro pro tributo, Petrus quidam,*
» *sacerdos de regno Francorum, et pago Ambianensi, vere*
» *cognominatus Eremita quantitate contemptibili, venerabili*
» *sanctitate pervenit* » de Guy de Basoches, lui auraient suffi, comme ayant été écrits par des écrivains contemporains de *Pierre l'Hermite,* et qu'il ne se serait servi des textes :

« *Dominus respiciens cuidam pauperi et religioso homini,*
» *de regno Franciæ, in Ambianensi episcopatu vitam eremiti-*
» *cam agenti, qui et Petrus Eremita dicebatur, inspiravit* » de Jacques de Vitry.

« *En Aminois fu nés et s'i ot sa maison* » de la chanson d'Antioche.

« *Sacerdos quidam Petrus nomine, de Regno Francorum,*
» *de episcopatu Ambianensi* » de Guillaume de Tyr.

« *Il estoit né d'Amiens ; ce nous dist ly romans* » de la chanson du chevalier au Cygne et de Godefroi de Bouillon.

« *Nasceris Ambianis, Petre, mundi spretor inanis* » de Godwin.

« *Vint à Jhérusalem un pèlerin du règne de France, nez de*
» *l'evesché d'Amiens, c'est-à-dire Pierres qui avoit esté hermi-*
» *tes el bois* » de la chronique du XIII[e] siècle, de la bibliothè-
» que des ducs de Bourgogne, n° 9492; des XII[e] et XIII[e] siècles, que comme compléments à ceux des contemporains et qu'il eût laissé ses adversaires combattre tant bien que mal avec des autorités postérieures.

Je répondrai à cela, non sans quelque raison aussi, que ce qui est vrai d'une manière absolue peut ne l'être pas d'une manière relative. Que depuis le XI[e] siècle, bien des chroniques, bien des manuscrits sont perdus ; que ces chroniques et ces manuscrits ont été consultés par les écrivains postérieurs et que puisque

mes adversaires se sont, à défaut d'autres, contentés de ces écrivains, il fallait bien leur répondre avec leur encre, outre que j'ai pensé qu'il n'était pas inutile de les consulter aussi, d'abord pour en examiner la valeur, puis pour connaître s'ils ne pouvaient pas nous mettre sur la trace de quelques curieux renseignements et apporter une preuve de plus à mon édifice. C'était, il est vrai, donner beau jeu à mes adversaires, mais j'aime à combattre à armes égales : la lutte m'affriande.

Pour confirmer ce que j'avance, je demanderai comment nous connaissons la chronique de Guy de Basoches? par la chronique d'Albéric-des-trois-Fontaines. Et le vers

« Il estoit né d'Amiens, ce nous dist ly romans »

n'est-il pas la reproduction du texte d'un manuscrit antérieur? etc.

Je dois avouer, du reste, que mon but n'a pas été de me renfermer dans les mots « NASCERIS AMBIANIS »; que j'ai voulu faire une monographie hérémitique, indiquant aux écrivains qui s'occuperont des Croisades, les sources où ils peuvent puiser, pour avoir une idée de l'individualité de *Pierre l'Hermite.* Puisque cette époque a tant pesé dans l'histoire du monde, n'est-il pas bon d'en connaître exactement l'auteur?

Voilà pourquoi les écrivains subsidiaires ne m'ont pas été indifférents. C'est ainsi que j'ai remarqué que les écrivains des XI[e] et XII[e] siècles faisaient tous de *Pierre l'Hermite* un homme habile dans les lettres. Il fallait bien que ces écrivains eussent puisé ces renseignements quelque part : mais où les avaient-ils puisés? Il ne me semble pas indifférent de le connaître.

Il ne me suffisait pas que Ordéric Vital eût dit que *Pierre l'Hermite étoit un homme illustre par sa science*; que Guillaume de Tyr ait dit que *son esprit étoit vif* : c'était déjà quelque chose, mais ce n'était pas assez pour autoriser des écrivains postérieurs à lui faire fréquenter les académiciens de Grèce et d'Italie, pour

se former à l'étude des belles lettres. (1) Les traditions du Mont S[t]-Quentin, ce centre littéraire du XI[e] siècle, pouvaient être de quelque poids, mais procéder par induction n'était pas procéder par preuves, et, en outre, rien ne nous garantissait que Paul Emile, Duhaillan et autres historiens eussent connu ces traditions : il nous fallait donc des écrivains du XII[e] siècle, ou des écrivains du XIII[e] siècle, ayant copié ceux du XII[e].

Du XII[e] siècle nous avons un chroniqueur wallon, Laurent de Liége, qui rapporte ce fait, et du XIII[e] nous avons l'auteur du *roman du chevalier au Cygne et de Godefroi de Bouillon.* Nous opposerons donc trouvère à trouvère, et l'auteur de ce roman à l'auteur de la *Chanson d'Antioche.*

Je dois dire, cependant, que l'édition de Laurent de Liége que j'ai consultée ne parle pas de ce voyage de Grèce et d'Italie; qu'il n'y est pas question de *Pierre l'Hermite*, si tant est qu'il y ait erreur dans les noms.

D'Oultreman a donc brodé sur les textes en disant, dans un style que je ne puis m'empêcher de rapporter : « Il passa une
» partie de son premier âge en l'étude des bonnes lettres ; et
» ayant hanté les académies d'Italie, il donna jusqu'en Grèce,
» afin d'y humer ce qu'il restait de sciences, lesquelles, à vrai
» dire, étaient fort à la lie, la plupart s'étant écoulées par
» deçà et nommément en France, la ville capitale de la quelle
» a servi depuis de retraite aux muses chassées de leur ancien
» domicile. » (2)

---

(1) Nous avons, dans d'autres pays que le nôtre, des traditions qui viennent pourtant à l'appui de ce fait. Quelques espagnols assurent dans leurs livres que *Pierre l'Hermite* fréquenta les écoles de Cordoue, de Grenade, de Salamanque et de Séville. N'est-il pas curieux de voir les moines de ce temps aller s'instruire chez ceux là mêmes dont ils méditent la ruine?

Hérite-t-on jamais de ceux qu'on assassine?

(2) Je m'étonne de voir M. Vion prendre les textes de d'Oultreman et du P. Waha au pied de la lettre, et surtout la *chronique de Godefroi de Bouillon*, assez mauvaise rapsodie historique, dans la quelle il faut avoir de la bonne

Il est vrai que la version que M. de Reiffenberg a donnée de la *Chanson du Chevalier au Cygne* est, d'après M. Paulin Paris, de la fin du XIV[e] siècle; mais quelque postérieure que soit cette version, je dois la prendre, n'ayant pas sous la main celle qui a servi à Duhaillan, Paul Emile et d'Oultreman pour faire voyager *Pire ly Hiermite* en Grèce et en Italie.

Pierre l'Hermite remplit dans ce roman un rôle tout autre que celui que lui assigne M. Paulin Paris : c'est un homme

On règne d'outremer,
Preudons, de bonne vie, qui voloit Dieu amer.
De maint pèlerinage vot le sien corp pèner.
Cieu sains homs,
Pieres l'Hirmite ot non,

va trouver le pape

Qui bien le reconnu, vèut l'ot de piça.

On voit dans ce roman qu'il connaissait plusieurs langues, parmi lesquelles la langue arabe, ce qui n'était pas si maladroit, dans un temps où les caractères arabes étaient considérés par la plupart des Croisés comme des signes diaboliques.

Dans Pires ly Hiermites sur son asne monta :
Le pays de Syrie tantos achemina,
Le langage savoit de ça mer et de là.
. . . .
Il est venu en l'ost ; payens va saluant;
Le langage savoit oussy bien que rommant.

N'avons nous pas ici une preuve antérieure aux écrivains des XV[e] et XVI[e] siècle, que ces derniers n'étaient pas dans l'erreur à l'endroit des facultés intellectuelles de cet homme extraordinaire?

Dans ce roman, qui n'est que la reproduction d'un poème plus ancien et que tout porte à croire avoir été écrit par un contem-

---

volonté pour chercher de la critique et de l'histoire. La manière dont tous ces messieurs parlent d'Eustache, comte de Boulogne, nous montre à l'évidence que le moyen âge leur était inconnu, et que quand ils n'offrent pas d'autorités à l'appui de leurs dires, il est bon de les écouter les oreilles fermées.

porain de notre moine, loin d'être méprisé de la chevalerie, *Pierre l'Hermite* est en rapport constant avec elle et en cela le trouvère est d'accord avec les chroniqueurs. Le trouvère aurait-il choisi cet homme pour lui faire, dans sa chanson, jouer un rôle quasi aussi grand que celui du héros principal, s'il en avait été indigne, où même si *Pierre l'Hermite* n'eût plus été connu de son temps? Cela n'est pas à supposer.

Mariana, d'après les chroniqueurs Espagnols, nous montre *Pierre l'Hermite* sous un jour qui nous donne une assez haute idée de ses talents, dans un siècle où la guerre était presque toujours une lutte corps à corps et où l'imprévoyance laissait au hasard la réussite des entreprises.

« Comme il n'avait rien que de méprisable dans son air — » dit-il — les Sarrasins ne firent pas attention à lui. Il parcou- » rut toute la Syrie et profita de la liberté que lui donnèrent » les barbares d'aller de tous côtés, pour examiner la nature, » le plan et la situation des lieux, la force du pays, le carac- » tère, le génie et la disposition des peuples. Il ne put voir » sans douleurs les avanies.... ... »

Si le récit de Mariana et des chroniqueurs dont il s'est servi est exact, les maux dont les chrétiens étaient accablés n'étaient pas si insupportables, puisque *Pierre l'Hermite* put parcourir le pays en toute liberté, et la chose est probable puisqu'il revient de là sans la moindre égratignure. Il est vrai alors que l'injustice des occidentaux se montre dans tout son jour. Se servir de la liberté qu'on leur laissait pour aller dans le propre pays des Sarrasins calculer leurs forces et dresser le plan d'une attaque, était habile, sans doute, mais n'était pas d'une moralité exemplaire. En jugeant les Croisades, on accorde trop à l'Occident. N'était-il donc pas juste aux orientaux de tenir les chrétiens en respect, quand ils ne songeaient qu'à s'unir aux ennemis du dehors pour détruire ceux-là mêmes qui les toléraient chez eux?

On voit dans quel sens les écrivains subsidiaires peuvent être consultés.

Nous n'aurions pas ces filons pour nous mettre sur la trace des connaissances littéraires de *Pierre l'Hermite*, que sa présence au concile de Clermont, où le pape lui cède le pas pour haranguer la foule, nous induirait à penser que son éloquence devait être assez élevée pour qu'il lui fût accordé cet honneur.

Il est vrai qu'il revenait de Jérusalem, et qu'à cette époque c'était un titre pour être écouté. (1) Il est vrai aussi que l'on peut me dire que sa qualité de témoin oculaire des avanies dont les Turcs accablaient les chrétiens donnait plus de crédit à ses paroles, surtout, si comme le rapporte Mariana, « il était » accompagné de plusieurs des principaux et des plus vertueux » habitants de Jérusalem et d'Antioche, qui avaient abandonné » leur pays pour se dérober à la barbarie des infidèles. » (2)

On me dira qu'un trouvère parle de *Pierre l'Hermite* dans un sens qui ne lui est pas avantageux, mais puisque j'examine attentivement les autorités qui lui sont favorables, tout prêt à les écarter si elles ne me semblent pas de bon aloi, n'est-il pas juste aussi d'examiner les autres et de leur demander les preuves qui leur ont servi à étayer leur opinion ?

Qu'un trouvère fasse de *Pierre l'Hermite* un homme de bas étage, crapuleux, ignorant et débauché, en supposant même qu'il ait raison, cela ne nous empêche pas d'examiner la valeur de son dire et de nous demander en quelle langue cet homme, qui eut tant de succès en Italie, devait parler aux Italiens. Pour

---

(1) Beaucoup plus tard revenir de Jérusalem était encore quelque chose d'étonnant : quand Rabelais vint en ambassade au près du chancelier Duprat, il ne trouva rien de mieux, pour se faire ouvrir les portes de l'hôtel d'Hercule, que de dire qu'il venait de Jérusalem.

(2) « Ils s'étaient rendus au concile, où par leurs larmes et leur triste narra- » tion, ils touchèrent les assistants de la plus vive compassion, » dit Mariana, d'après les chroniqueurs espagnols.

J'ai déjà remarqué le fait, assez curieux pour cette époque, que cet attendrissement des barons, dont pas un peut-être qui n'eût plusieurs crimes à se reprocher. Il me semble voir ici le commencement de la lutte de l'esprit contre la matière. Il est vrai que la compassion des barons ne fut pas de longue durée.

parler au bas peuple, quelque illétré qu'il soit, il faut connaître sa langue, et nous voyons cet homme prêcher dans les villages, dans les villes, sur les chemins de l'Italie et de la Provence et y obtenir de grands succès. Ces peuples ne parlaient-ils pas un langage autre que celui des Français, des Normands et des Anglais, qui alors parlaient la langue d'*oïl*, la langue naturelle de *Pierre l'Hermite*?

Ce fait seul ne nous donne-t-il pas une idée assez élevée de son savoir? car à cette époque, penser dans une langue et parler dans une autre était un tour de force qui annonçait une grande intelligence et si ces harangues ne nous ont pas été conservées, c'est que de son temps il n'y avait pas encore de grands journaux pour imprimer les phraséologies verbeuses des orateurs qui les leur portent.

En supposant même qu'il n'ait prêché qu'en français ou roman, cette langue lui serait redevable de ses prédications, qui alors n'auraient pas peu contribué à la répandre au dehors et à en faire déjà un lien unissant les diverses nations de l'Europe; car il faut bien reconnaître que la diffusion des langues est, bien plus encore que la différence des mœurs, un obstacle aux progrès de l'humanité. (1)

Enfin, pour en finir avec *Pire ly Hiermite*, je dois avouer que plusieurs de mes amis m'ont blâmé de m'être occupé si longuement de cet homme, qu'ils estiment juste assez pour l'envoyer au diable, suivant l'expression d'un savant académicien, que je me garderai bien de nommer, dans la crainte d'être indiscret d'abord, et de lui faire ensuite avoir de gros

---

(1) Il est vrai de dire qu'entre l'Italien et le Provençal d'alors et la langue vulgaire des Français, il y avait certains rapports communs, nés de la langue latine, qui leur avait fourni des éléments à chacun; mais il fallait être lettré pour les comprendre, car la langue française, au contraire des deux autres, s'était formée du celtique, du latin et du tudesque, tandis que celles-là n'avaient admis que peu de mots de la langue des conquérants.

Certes, quand Quenes de Béthune disait :

mots avec ces messieurs de l'*Univers*, qui ne sont pas toujours très-tendres quand on touche à leurs gens. Mais cela n'a pas dû m'arrêter : *Pierre l'Hermite* est l'homme qui ouvre une époque, il était bon de fixer sa personnalité et je soutiens que sans avoir une juste appréciation de cet homme, il est impossible de bien juger les Croisades, soit en bien, soit en mal. Ses surnoms, les traditions ayant trait à sa personne, sa naissance, que se disputent plusieurs villes, sa mort même, sur laquelle on se dispute encore, tout cela ne prouve-t-il pas l'influence de cet homme sur son temps ?

Cette influence, que prouve-t-elle sinon son génie ? Quant à la manière dont il se servit de ce génie, elle tient au siècle lui-même.

Que cet homme au lieu d'être un homme d'action ait été un littérateur, un homme de lettres, comme on le dit de nos jours, n'y aurait-il pas lieu d'écrire son histoire, aussi bien que celle de saint Bernard ? N'y a-t-il donc que les *lettrés* qui jouent un rôle dans ce monde et desquelles on doive s'occuper ?

Ne cil ne sont bien appris ne courtois
Qui m'ont repris si j'ai dit mot d'Artois,
Car je ne fus pas norriz à Pontoise.

chacun, même ceux d'un dialecte différent, devait le comprendre ; mais que Quenes eût été parler ce langage au bas peuple de Toulouse ou de Perpignan, aurait-il été compris ? Non assurément.

De nos jours encore n'en serait-il pas de même en Picardie, si quelque prédicateur du midi s'avisait de venir nous faire un sermon en langue *d'oc* ?

Que dirions-nous d'un prédicateur qui s'écrierait :

O franc ! O polver ! Or te ensuperbis !
O vaysel de miseria, or te enorgolhis !
Horna te ben, e quer van a beota
La fin te mostrare que tu aures ob'ra.

Les lettrés comprendraient, mais le vulgaire, au lieu d'être touché, ne ferait qu'en rire.

Il fallait bien avoir d'assez grandes connaissances linguistiques pour se faire comprendre de ces peuples, même des Français, des Normands et des Anglais, qui parlaient alors la langue d'*oil*, mais chacun dans un idiôme différent.

Si mon livre n'est pas lu, du moins il pourra servir aux historiens futurs qui écriront sur cet événement, remarquable à tous les titres pour l'Orient et l'Occident, qu'on appelle la Croisade. Quand je parle de mon livre, je suis loin d'oublier celui dont M. Vion a enrichi nos annales.

Dussé-je, après tout, n'avoir fait qu'une monographie d'antiquaire, il me semblerait encore avoir été plus utile de la tracer, que de nous donner celles des plats-pieds et des ventrus du jour, menteurs, hableurs et porteurs de rogatons, qui dans des mémoires ridicules et maussades étalent leurs petites vanités et leurs grosses indécences, afin que nul n'en ignore.

Certes si *Pierre l'Hermite* avait eu l'adresse de ces messieurs, il nous aurait laissé sur sa personnalité de volumineux mémoires. Il est vrai que de son temps messieurs les potentats ne récompensaient pas avec des cordons de toutes couleurs les grosses saletées des bouffons de la littérature, et que l'on ne se croyait pas aussi grand homme pour remuer la foule et ne point parler de soi, qu'on le fait de nos jours pour quelque peu d'ordures et d'indiscrétions malséantes.

Si j'avais la plume de messieurs de la critique, qui savent joindre l'ironie et l'érudition à l'élégance, je me garderais bien de m'occuper de ces individualités grossières, mais dans des travaux sérieux, je ferais connaître à la France, qui a l'air de les ignorer, ces modestes savants qui vont fouiller dans nos archives et dans nos bibliothèques pour nous rendre notre vieille histoire nationale que le peuple connaît si peu, grâce à toutes les drogues qu'on lui sert sans vergogne.

§ II.

Que nos systèmes historiques sont faux.

Dans la plupart des jugements portés par les écrivains sur les Croisades, il y a une pensée coupable, c'est de faire de ces guerres l'œuvre de Dieu (Gesta Dei per Francos). Que les

chroniqueurs du moyen âge, grâce à leurs croyances grossières, aient eu cette idée, je le comprends, mais que nous nous en servions à notre tour et l'érigions en système, il y a de notre part une absence de logique qui ne fait guère honneur à notre raison. (1)

Quel rôle fait-on jouer à Dieu dans tous ces massacres, d'abord, et quelle responsabilité laisse-t-on aux hommes ensuite? Si, comme le dit Guibert de Nogent, *cet événement a été accompli par la seule puissance de Dieu, et par les mains des hommes qu'il a voulu choisir*, quelle leçon pouvons nous tirer des nombreux forfaits de cette épouvantable guerre?

Il est du ressort de l'homme d'être libre, mais aussi doit-il être responsable de ses fautes et du bien qu'ayant pu faire, il n'a pas fait. Il n'y a pas d'histoire sans cette liberté.

Nous sommes, il est vrai, les héritiers du passé, mais nous ne pouvons accepter sa succession sous bénéfice d'inventaire. Si nous héritons du bien, nous devons hériter du mal, quoi que nous fassions. Voilà pourquoi le passé doit être jugé avec sévérité, pour nous servir de leçon, et afin que nos fils ne nous reprochent pas ce que nous pouvons reprocher à nos pères.

Si nous devons un peu de raison et de justice à nos devanciers, nous leur devons aussi beaucoup d'erreurs. Jugeons-les donc comme si nous ne leur devions rien, car la reconnaissance n'empêche pas la justice.

Notre manière d'écrire l'histoire est mauvaise. Nous acceptons les erreurs du passé comme des choses nécessaires à notre état actuel et, en vue de glorifier le présent, nous faisons pas-

---

(1) La naïveté de Guibert de Nogent est vraiment curieuse : « Dieu ayant » *guidé* ses serviteurs dans leur expédition, à travers tant d'obstacles, et ayant » *dissipé* devant eux tant de périls toujours imminens, je n'ai pu hésiter à croire » qu'il me ferait connaître la vérité sur les évènements passés, de la manière » qui lui conviendrait le mieux, et m'accorderait l'élégance du langage, selon » les convenances du sujet. »

ser l'humanité par une série de fautes, qui trouvent leur justification dans nos mauvais systèmes.

Quoique dans l'humanité les faits marchent d'une manière régulière, il ne s'en suit pas que les hommes ne soient pas responsables de leurs forfaits. Il y a des lois morales, comme il y a des lois physiques : les unes et les autres sont nécessaires à l'harmonie de l'univers. Quiconque les viole est coupable. La justice n'est pas relative, elle est immuable et supérieure aux événements : aussi tout acte mauvais porte-t-il sa punition en soi. Un homme, quelque puissant qu'il soit, ne peut pas plus enchaîner les lois de la justice, qu'il ne peut changer le cours d'une planète. Aussi les siècles qui l'oublient sont-ils des siècles ténébreux, poursuivis par la vengeance divine, ou plutôt par cette loi d'harmonie établie de toute éternité pour maintenir l'ordre de l'univers, sans empêcher les hommes d'agir.

Nous avons presque toujours la manie de mêler Dieu à nos événements, ce qui nous conduit à une fatalité historique aussi funeste à la raison qu'à la justice et à la liberté. Nous mettons en cela notre consciense fort à son aise, car si les évènements passés se sont accomplis en vue de la civilisation actuelle, les évènements présents sont d'avance justifiés, en vue de la civilisation future. On voit ce que ce système a d'absurde, combien il entrave le progrès et de quel secours il est à la tyrannie, quelque couleur qu'elle revête.

Si les pères sont punis dans leurs enfants, c'est parce que ces derniers ne savent pas, ou ne veulent pas user des moyens qu'ils ont de s'élever au-dessus de la raison de leurs pères. Nous sommes libres, donc nous pouvons, et nous ne devons nous en prendre qu'à nous-mêmes de ne pas oser secouer nos préjugés.

En mêlant Dieu à nos actions, nous le rendons solidaire de nos crimes, ou plutôt nous les justifions. Laissons Dieu dans ses hauteurs et puisqu'il nous a donné la liberté et la raison, servons nous en pour accomplir ses lois et faire régner le bien sur la terre.

Avec nos faux systèmes, ce ne sont plus les hommes qui agissent. C'est Dieu qui déploie le drapeau de la guerre ; c'est lui qui réduit les populations en esclavage ; c'est lui qui jette l'erreur à pleines mains dans les ames et, monstruosité plus grande encore, c'est lui qui pour les punir de cette erreur qu'il leur a donnée, allume ces bûchers qui éclairent nos annales : et, comme si ce n'était assez qu'il exerce sa furie sur les hommes, il faut que nous le mettions de moitié dans nos absurdités, en nous servant de son nom pour vouer à l'excommunication les plus infimes de ses créatures, les chenilles et les rats, que des tribunaux stupides ne craignent pas d'appeler à leur barre et de maudire en son nom. On voit où nous conduit la fatalité historique.

Ne pourrions-nous pas nous appliquer ces mots de Dieu aux Israélites : « Vous m'avez fait servir à vos iniquités » ?

Nous faisons de Dieu, qui nous a donné la liberté, une espèce de Jupiter, qui ôte la raison à ceux dont il a décidé la perte.

Quos vult perdere Jupiter, dementat.

Il y a dans ce jugement quelque chose d'impie, qui outrage la divinité et abrutit la raison humaine. (1)

Il est temps de combattre ces fausses doctrines corps à corps et de juger le passé comme il le mérite. Il est du devoir de quiconque tient un plume faible ou forte de poursuivre tous ces admirateurs d'un passé sanglant et abrutissant, qui voudraient nous faire rebrousser chemin, et dont les livres impies et liberticides corrompent les esprits qu'ils élèvent pour la tyrannie et empêchent l'émancipation du monde.

---

(1) Nos plus grands écrivains sont quelquefois tombés dans cette erreur. Je suis étonné de voir dans Montesquieu : « C'est leur félicité (dit-il en parlant des » trois puissances commerçantes de l'Europe) que Dieu ait permis qu'il y ait » des Turcs et des Espagnols, les hommes du monde les plus propres à posséder inutilement un grand empire. » Si Dieu a permis qu'il en soit ainsi, nous allons donc à l'encontre de ses intentions et de nos intérêts en cherchant à les relever de leur abaissement ?

Trop longtemps la science a servi de piédestal à ces esprits systématiques qui font branler le monde à leur cadence. Trop longtemps la tyrannie s'est étayée sur toutes ces fausses doctrines. Il est temps d'élargir la conscience humaine et de dire avec Rabelais : science sans conscience n'est que ruine de l'ame.

Quoique la plupart des vices que punissent nos lois soient la conséquence d'un passé corrompu, n'en condamnons-nous pas moins ceux qui s'en rendent coupables? Pourquoi donc les nations auraient-elles un privilége que nous refusons aux hommes?

Ceux qui ne voient dans le passé que le germe du présent, ne sont pas conséquents avec eux-mêmes en punissant les hommes. Si le bien est la conséquence du mal, il est donc nécessaire de passer par le mal pour arriver au bien. De cette manière les vices des pères seraient les vertus des enfants. On voit dans quel cercle vicieux nos faiseurs de systèmes enferment l'humanité.

Non, l'histoire n'est pas un système. Non, l'histoire n'est pas ce qu'un homme écrit : c'est ce que tout le monde pense; ce n'est ni le dénigrement, ni la glorification du passé ; c'est la justice, et puisqu'on la dit nécessaire à notre enseignement et à l'avenir, il serait bien temps d'en faire la cour d'assises de la raison.

Pline raconte que dans un pays lointain les cavales sont fécondées par le vent. La cavale, c'est l'avenir ; il est temps que de généreuses doctrines viennent la rendre féconde, et que nos neveux aient à nous bénir et à nous louer d'avoir rejeté les errements du passé pour leur apporter la bonne nouvelle.

§ III.

Que nos systèmes historiques sont faux. Ce qu'on doit penser de la Croisade.

C'est donc à tort que j'ai dit que les Croisades étaient un fait qui eut sa raison d'être. Les folies des hommes n'ont leur raison d'être que dans leurs passions, et les passions que ne guident pas la raison et la justice sont blâmables, dans quelque temps

qu'elles se soient exercées. Elles ne trouvent leur justification que dans l'état sauvage, encore le sauvage a-t-il une conscience de laquelle il est tributaire. Nul n'échappe à sa conscience, s'il échappe aux jugements des hommes.

Les faits accomplis ne changent pas de nature et cependant nous voyons à chaque siècle éclore de nouveaux systèmes historiques. Nous devons en conclure que l'idée de justice n'est point assise encore dans nos mœurs et que nos historiens jugent le passé avec l'esprit de leur temps plutôt qu'avec la conscience humaine.

Les uns, attribuant aux Croisades le bien dont elles ont été l'occasion, veulent qu'elles aient amené la liberté et la civilisation moderne. Mais, outre que cette idée est fausse, cela nous serait-il une raison pour regarder avec indifférence (ou chose pire et monstrueuse) avec admiration, les massacres qui ont fait route avec elles ? N'est-il pas horrible de justifier d'injustifiables forfaits, parce qu'un peu de bien-être est arrivé après eux, et n'est-ce pas une aberration de l'esprit humain d'aimer le bien alors qu'il naît du mal ? Il y a dans cette pensée un égoïsme révoltant, qui nous fait regarder avec joie les malheurs de nos pères, parcequ'ils sont la source de nos jouissances à nous et en outre, cette manière d'envisager les crimes des hommes nous conduit à un fatalisme attentatoire à la liberté humaine, toujours prêt à justifier la tyrannie et ses suites.

Pour justifier les Croisades, de grands écrivains, en tête desquels je remarque M. de Châteaubriand, disent que puisque les Arabes s'étaient emparés de la Palestine, il était juste que les Chrétiens s'en emparassent à leur tour. Il y a évidemment dans cet argument de mauvais aloi un esprit de parti, qui prend à dessein les apparences de la justice et qui confond sciemment les invasions d'un peuple nomade et sauvage, n'obéissant qu'à des instincts, et celles d'un peuple assis, ayant des lois et occupant le sol depuis des siècles.

En tenant compte de cet argument même, nous demanderons à ses auteurs s'il est une nation de l'Europe qui soit née dans le pays qu'elle habite ? Ne sommes-nous pas tous les fils d'envahisseurs? et maintenant que la conquête est faite et régularisée depuis des siècles, trouverions nous juste qu'on vînt nous déposséder, sous prétexte qu'il y a mille ans, le pays que nous habitons n'était pas la propriété de pères ?

En raisonnant ainsi (outre qu'on va à l'encontre de ses propres idées, en se rapprochant d'un système politique dont on est l'adversaire) l'humanité ne sera jamais assise. La voici condamnée à perpétuité à se traîner dans un cercle sanglant ; car si pour punir les Arabes des conquêtes de leurs pères, nous allons les massacrer sans pitié, ne méritons-nous pas la même punition pour avoir agi à leur égard comme leurs pères avaient agi à l'égard des vaincus ? A moins que nous ne nous considérions — ainsi que nous y pousse souvent notre ridicule vanité — comme les seuls hommes à qui Dieu ait remis ses pouvoirs.

Mais comme Dieu ne remet ses pouvoirs à quiconque, et des pouvoirs sanglants surtout, il s'en suit que presque tous les peuples sont des usurpateurs auxquels on devrait à l'heure qu'il est faire rendre gorge.

Pour répondre à ceux qui justifient l'invasion de la Syrie par les Francks, nous leur demanderons si les chrétiens de la Palestine et les juifs leurs pères possédaient ce pays à plus juste titre que les Arabes ? Si, pour l'occuper, ils n'avaient pas dû en chasser les peuples aborigènes d'origine arabique, et si l'invasion de la Syrie sous Omar ne fut pas une punition des invasions antérieures ?

Que les Arabes, poussés par ce besoin d'invasion qui agitait les peuples du Nord aussi bien que ceux d'Orient et que l'islamisme rendait encore plus violent, se soient emparés de la Syrie, cela se conçoit. Ce besoin est inhérent aux natures sauvages, auxquelles il ne serait pas juste d'appliquer les lois des

peuples civilisés, mais que les Francs, assis sur le sol depuis des siècles, le quittent tout-à-coup par esprit d'envahissement et de conquête, il y a là, malgré la pensée religieuse, un esprit d'injustice que l'idée chrétienne rend encore plus saillant.

Je ne prétends pas ici justifier les Arabes de leurs conquêtes et des horreurs dont certaines furent suivies. Les crimes des uns ne peuvent justifier les crimes des autres, mais il est de la vérité de dire que les Arabes traitèrent toujours les vaincus avec plus d'humanité que les Francs.

On a tant répété que les coutumes barbares des Croisés leur venaient des Arabes et des Turcs, qu'il est bon de détruire ce préjugé et de ne pas faire peser sur une nation plus de crimes qu'elle n'en a commis.

En parlant de l'usage suivi par les chrétiens de couper les têtes des ennemis, les défenseurs des Croisades disent : « Ils suivaient en cela l'exemple des Arabes. » Rien n'est plus simple que d'avançer un fait sans le prouver. Mais y a-t-il de la justice dans une telle manière de faire? Pourquoi charger gratuitement un peuple d'iniquités pour justifier ses propres crimes? Ces mœurs atroces sont antérieures aux Croisades.

Quand Hard-Knut s'empare de l'Angleterre, son premier soin est de faire déterrer le corps de Harald, qui fut jetté dans la Tamise, après qu'on eût séparé la tête du tronc. L'usage de pendre à la selle de son cheval les têtes des ennemis que l'on avait tués, existait chez les Germains aussi bien que chez les Arabes, et nos coutumes picardes en ont conservé les vestiges dans les têtes d'animaux carnassiers que l'on remarque encore clouées aux portes des grandes fermes. (1)

(1) Les habitants d'Alençon, assiégés par Guillaume le conquérant, s'étant mis à battre des cuirs sur leurs murailles, pour lui faire honte de la profession de son grand père le savetier, il fit aussitôt couper les pieds et les mains des prisonniers et lancer dans la ville ces preuves d'une atroce barbarie. Il n'est presque pas une page de l'histoire de ce siècle qui ne fasse frémir de colère. Nons verrons plus loin, dans les notes, si les chevaliers n'étaient pas plus barbares que les Arabes.

Si le christianisme *ne prêche que la tolérance et la paix et l'islamisme, la persécution et la conquête*, comme le dit M. de Châteaubriand, en parlant des Croisades, il s'en suit que les musulmans ont été meilleurs chrétiens que nous, puisqu'avec un code *aussi arbitraire et aussi inhumain*, ils ont presque toujours apporté la tolérance dans leurs conquêtes, laissant au peuple vaincu, qui leur payait le tribut, sa religion et ses mœurs, tandis qu'avec un livre qui prêche la tolérance et la paix, nos conquêtes ne se sont faites qu'avec l'intolérance et furent presque toujours suivies d'éternels massacres,

Pourquoi nous servir d'un livre sublime pour justifier nos actions, quand elles vont à l'encontre de son esprit?

Nous ne cessons de dire que Dieu est une source de miséricordes, que nous sommes de grands pécheurs, qui pour être sauvés, avons besoin de la bonté divine, dont nous sommes indignes. Pourquoi donc nous permettre d'aller contre les lois de Dieu et de massacrer ceux-là que sa miséricorde aurait pu sauver?

Et cette grande loi de ne pas faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qui nous fût fait à nous-mêmes, que devient-elle donc avec nos beaux raisonnements, plus coupables peut-être que nos mauvaises actions?

Nous sommes ainsi faits, qu'il nous en coûte de rendre justice aux qualités de nos ennemis. Lisons les chroniqueurs arabes, et nous pourrons prendre chez eux des modèles de tolérance, alors que nous ne suivions que nos instincts barbares et anti-chrétiens.

En est-il un qui nous offre les affreux récits de nos chroniqueurs? Quand leurs écrivains racontent des massacres et des crimes, c'est pour plaindre les victimes et stigmatiser les coupables, tandis que nos chroniqueurs sont sans pitié pour les uns et pensent à peine à blâmer les autres, quand ils ne trouvent pas moyen de les louer.

Nous l'avons dit : ce qui manque au moyen âge, ce ne sont pas des chroniqueurs qui racontent, ce sont des Tacites qui jugent.

Est-ce, comme on l'avance, le désir d'amener aux lois de l'Évangile les populations qui poussa les Croisés? De prime abord on serait tenté de le croire; mais en examinant ce temps de plus près, on voit que la charité est absente de ces cœurs de tigres, et qu'elle réside dans quelques grandes ames seulement, comme une plante enterrée qui attend le soleil pour percer le sol. Les récits des chroniqueurs donnent un éclatant démenti aux partisans de cette opinion. Les massacres sont loués par eux comme des choses saintes, leur cœur est de glace, et leur indifférence à la vue des cadavres amoncelés dans Jérusalem fait douter de la raison humaine et des bienfaits du christianisme de ce temps.

Les esprits les plus polis de ces siècles barbares voient ces tueries avec joie, et nul cri ne sort de leur ame pour venger l'espèce humaine que l'on assassine au nom d'un Dieu que l'on outrage. On reproche aux historiens latins d'être froids devant les forfaits; mais ce reproche n'est pas juste, car cette froideur n'est qu'apparente. Si Suétone parle froidement des crimes de Néron, c'est pour terminer la vie de ce tyran par un grand trait : « La terre ayant souffert ce monstre pendant quatorze années, l'abandonna enfin. » Ici le crime est puni grandement.

Les chroniqueurs qu'on loue tant, à l'encontre des historiens romains, n'ont rien de semblable. L'idée religieuse obscurcit leur entendement.

« Et certes — dit l'un d'eux, le plus civilisé de tous — avant
» de commencer le jeûne, *il était juste* que les chrétiens fussent
» admis au festin *qu'ils ambitionnaient le plus*, et eussent *la*
» *joie de se rassasier du sang de leurs méchants ennemis.* »

(Guibert de Nogent.)

Peut-on trouver des mots plus affreux ?

« Il était juste que les chrétiens fussent admis au festin qu'ils » ambitionnaient le plus. » C'est le cri de l'hyène.

Des chrétiens ! ah ! ne souillons pas ce nom ! L'idée chrétienne habitait si peu le cœur de ces hommes farouches, qu'on les vit assouvir ce besoin de sang non-seulement sur les musulmans, mais sur les chrétiens eux mêmes :

« Les Arméniens et les Syriens perfides, ajoute le même » Guibert, étaient assimilés aux païens et enveloppés *bien justement* dans les mêmes désastres ; sachant que, forts de » l'appui des Turcs, ils n'avaient cessé de montrer la même » ardeur pour la destruction de leurs frères (1), les nôtres ne » voulurent pas les distinguer, ni leur remettre les peines du » supplice..... *Je dois convenir en effet qu'ils eussent ménagé* » *un trop grand nombre d'hommes, s'ils se fussent appliqués à* » *faire quelque différence entre les païens et ceux qui professaient notre foi.* » Quant aux malheureux juifs, on les enferme dans leur synagogue et on les brûle ; c'est leur lot pendant toute cette époque. Ce sont des victimes destinées par droit de naissance à être offertes au seigneur.

Qu'on lise la vie des premiers khalifes, la tolérance d'Omar ; qu'on étudie le grand Saladin, et qu'on nous dise de quel côté était la raison. D'un côté des vainqueurs, qui laissent aux chrétiens leur religion, leurs églises, leurs prélats, leurs prêtres et qui se contentent du tribut. De l'autre, des envahisseurs, qui, au nom d'un Dieu de paix et de miséricorde, viennent massacrer des gens paisibles, sous prétexte de les défendre

---

(1) N'avons-nous pas dans cette union des chrétiens de la Syrie avec les Turcs une preuve que la domination musulmane n'était pas aussi terrible qu'on veut bien le dire ? Nous examinerons ce point laissé dans l'ombre, et force nous sera bien de reconnaître la tolérance des Arabes quand nous verrons les kalifes eux-mêmes nommer les titulaires aux places vacantes de l'Eglise chrétienne. Des évêques mêmes reçurent leur investiture des kalifes, aussi bien en Syrie qu'en Espagne, et le fait est digne de remarque.

contre ceux-là mêmes avec lesquels ils s'unissent presque toujours pour les repousser. (1)

J'ai dit (grâce à tous les lieux communs que nous suçons avec le lait et dont il nous est si difficile de nous débarasser ; nous grandissons avec nos coutumes comme un arbre avec ses racines) que les Croisades avaient été un progrès et la grande idée démocratique du moyen âge. Il est bien entendu qu'en avançant cette opinion (fort sujette à être controversée du reste), je me suis placé au point de vue occidental et que je suis loin d'admettre l'opinion de M. de Châteaubriand, qui, pour les justifier, se demande s'il ne vallait pas mieux tuer les Sarrazins qui asservissaient les chrétiens que de se massacrer les uns les autres, comme on le faisait en Europe durant ces siècles barbares. Est-il besoin de relever une opinion semblable, et malgré le grand génie de son auteur, n'est-elle pas blâmable ? La raison ne dit-elle pas qu'il valait mieux ne massacrer personne, et laisser en paix des nations lointaines dont on ne connaissait ni les mœurs, ni la religion, et qu'avant de forcer les peuples à ne plus être cruels, il fallait au moins se débarrasser de sa propre cruauté.

Il est vraiment commode d'envahir un pays, de le couvrir de ruines, d'en massacrer les habitants et de venir dire ensuite : « Notre pays était plongé dans la barbarie, la misère nous » rongeait : ces guerres lointaines nous ont sauvés et rajeunis. » Elles vous ont sauvés et rajeunis, bien; mais ont-elles sauvé et rajeuni ceux que vous êtes venus attaquer ?

Puisqu'on loue tant les envahisseurs, n'est-il pas juste de voir si les envahis ont eu raison de se défendre et de pas accep-

---

(1) Bien avant la Croisade, les khalifes s'étaient occupés des religieux catholiques. Par un firman de l'année 1023 le sultan Mouzaffer défend de molester les religieux francs.

Les tombeaux de Godefroid et de Baudouin, respectés si longtemps par les Turcs, furent détruits par les Grecs en 1808.

ter une religion qu'on leur apportait à la pointe du glaive, et la barbarie en place de la civilisation ?

On s'est trop servi du manteau de la religion pour juger ces guerres impies. Il y a là une question de politique et de morale que l'on a rarement soulevée et qui mérite cependant de l'être. Au risque de passer pour turc, ce qui est moins dangereux à l'heure qu'il est qu'au XI[e] siècle, j'essaierai plus loin de remonter à l'origine des Croisades et de donner à chacun sa juste part dans ces annales d'un temps où le crime était en permanence dans la société. La liberté d'un peuple vaut bien la peine qu'on s'en occupe. Les leçons qui naissent de l'asservissement sont bonnes à savoir.

La liberté était-elle donc en Asie pour vous faire le partisan des Arabes, me dit-on? Non, certes; quoique plus avancée que nous en civilisation, la liberté n'y était pas, mais la portions-nous donc à ces peuples ?

Un tort des chroniqueurs et des partisans des Croisades, c'est d'avoir méprisé l'humanité dans les Sarrazins et de n'avoir considéré ces derniers que comme des choses dignes à peine de recevoir la mort de la main d'un chrétien. L'Église est coupable de ce forfait; en damnant d'avance les hommes, elle habitua à les tuer avec plaisir. Les Turcs mêmes avaient à cette époque une idée plus élevée de la dignité humaine. « Pourquoi » — dit l'émir de Césarée aux chrétiens — pourquoi voulez-» vous envahir notre pays et nous donner la mort, puisqu'il » est écrit que Dieu nous a créés comme vous à son image ? » (Aboul-l'-Féda, *Hist. du genre humain.)*

Quelle différence entre la prise de Jérusalem par Godefroi ou Saladin ! Du côté des chrétiens, 70,000 habitants sans défense égorgés ; du côté des Turcs, la rançon des riches prisonniers distribuée aux veuves et aux orphelins chrétiens. — Du côté des chrétiens, les femmes éventrées et les enfants écrasés contre les murailles ; les moribonds assassinés dans leurs lits. —

Du côté des Turcs, la permission aux Hospitaliers de rester dans la ville pour soigner les malades; les prisonniers pauvres délivrés gratuitement.

Dans ces guerres nous ne fûmes pas seulement vaincus par les armes, nous le fûmes aussi par la générosité, la grandeur d'ame et la vertu de nos ennemis.

Quant à l'idée civilisatrice que l'on attribue aux Croisés, rien n'est plus faux. Ils ont fait des lois, me dit-on; mais les barbares aussi font des lois. Gengis Khan crée non-seulement des lois pour ses peuples, mais aussi un code pour les vaincus. Les lois peuvent exister chez une nation sans qu'elle ait pour cela le sentiment de la justice. N'y a-t-il donc pas des lois injustes? D'ailleurs les premiers croisés n'ont pas créé de codes; les lois de Jérusalem sont postérieures à la première Croisade.

La civilisation n'est-elle pas le développement de toutes les facultés de l'homme et de tous les trésors de la nature au profit du plus grand nombre et la féodalité n'est-elle pas — quoiqu'on en dise — l'accaparement de tous et des facultés de tous au profit du petit nombre?

Le mal qu'on se donne pour justifier les Croisades prouve déjà contre elle.

En apercevant tant de systèmes historiques attentatoires à la raison et à la liberté, je me suis surpris quelquefois désirant que tous les livres fussent brûlés, afin que l'on réédifiât un nouvel édifice sur des bases réellement vraies, justes et solides, mais la pauvre nature humaine est si sotte et si fragile que ce sacrifice pourrait bien ne lui être de nul profit.

Le mal vient en partie de notre vanité et de notre promptitude à nous croire le peuple par excellence. Nous nous endormons dans cette idée qui nous charme, et l'assurance que nous avons de notre infaillibilité nous empêche d'apercevoir nos égarements. Nous avons la science infuse et le monde branle à notre

cadence. Il est malheureux que l'on ne sache pas au juste si les planètes sont habitées, car quelque ingénieux esprit trouverait sans doute que c'est un des nôtres qui y a engendré le premier homme.

« *Pierre l'Hermite*, Godefroid et les chevaliers ne furent que » *les instruments de la Providence.* Les papes seuls surent habi- » lement s'en servir. » Et quand on a dit de pareils lieux communs, de pareils sottises, on a tout dit et tout est justifié. C'est avec de pareils mots que l'on perpétue les guerres injustes et qu'on sème le monde de ruines. Tout est justifié d'avance. La Providence le voulait ainsi.

La fausse idée que nous avons de la Providence nuit à l'humanité. Avec elle, nous sommes des enfants que l'on tient toujours au maillot. Ce mot de Providence, nos écrivains nous l'ont tellement ressassé qu'il est devenu un lieu commun qui se glisse partout et nuit à notre entendement. Nous la remercions de nos biens et l'accusons de nos maux, absolument comme font les sauvages avec leurs fétiches. Au lieu de lutter contre le mal, nous nous endormons dans cette idée de la Providence qui doit changer les choses du monde à notre profit. Les opprimés comptent sur elle et meurent opprimés; les tyrans s'en prévalent et se perpétuent.

Au lieu de donner de la force à l'espèce humaine, cette fausse idée l'engourdit. C'est l'opium que prend le moribond pour arrêter son insomnie. La mort n'est pas loin.

Elle console des maux de la vie, dit-on; ne vaut-il pas mieux les prévenir? On n'aura pas à les pleurer.

Vouloir fourrer la Providence dans les affaires de ce monde, c'est détruire la conscience humaine; c'est anéantir l'homme et livrer l'univers à la tyrannie d'un être inconnu.

La Providence combat pour nous, dit-on à chaque instant. Quel mérite avez-vous donc alors à triompher? Etait-il possible aux vaincus de lutter? Non, assurément. Vous faites alors de la Providence un assassin, un égorgeur.

Cette idée de la Providence fait naître d'horribles pensées dans l'esprit des peuples. Avec elle nous les voyons marcher en chantant à de grands massacres d'hommes, comme à des actions louables. Nous voyons de hideux sophistes les encourager à ces horribles destructions, qui vont à l'encontre des idées créatrices de Dieu, qui veut que les hommes s'anéantissent en vertu des lois établies par lui pour règler l'harmonie qui préside à la création. Nous poussons l'aberration jusqu'à remercier Dieu de nous avoir aidés à détruire son propre ouvrage. N'y-a-t-il pas là une pensée dont l'impiété le dispute à l'absurde (1). *Le Ciel ne peut être apaisé que par le sang*, dit un des coryphées de cette idée barbare (M. de Maistre). *La guerre doit régner éternellement pour purger le monde.*

Ne croirait-on pas entendre les paroles farouches de quelques Mexicains barbares, s'apprêtant à égorger des victimes humaines sur leurs sombres autels de pierre?

Voici les résultats d'un système absurde et coupable. Pourquoi donc, si la Providence mène les affaires de ce monde, voyons-nous les peuples civilisés et paisibles, mais faibles, envahis et dominés par de puissants voisins à demi-barbares?

Si la Providence mène les affaires de ce monde, d'où vient que le même germe cultivé par deux peuples voisins éclôt chez l'un et meurt chez l'autre? D'où vient que le peuple chez lequel s'est développé le germe civilisateur et qui marche sous la bannière de la vérité et de la justice, grâce aux traditions de liberté auxquelles il reste fidèle, voit souvent son avenir compromis par celui-là même qui n'a pas su mettre à profit les leçons du temps, et qui ayant

(1) L'idée de la solidarité humaine est grande dans le Koran que l'on dit si abrutissant : « Celui qui aura tué un homme sera considéré comme le meur- » trier du genre humain ; celui qui aura rendu la vie à un homme sera regardé » comme s'il avait rendu la vie à tout le genre humain. » (§ 5. v. 35.) Quoi de plus beau que ces paroles?

abandonné toutes les traditions du juste et du vrai, court à toutes voiles vers le despotisme et l'anéantissement des libertés? La Providence se plairait-elle donc à détruire les bons au profit des méchants, et la force brutale serait-elle donc aussi à ses yeux un titre suffisant pour obtenir la domination du monde? S'il en était ainsi, il n'y aurait plus que des brigands et des martyrs, et les gens de bien n'auraient qu'à se couvrir la tête et à mourir.

Chose remarquable, la personnalité de la Providence change avec nos passions. La Providence d'un siècle n'est plus la Providence du siècle suivant.

Nous nous regarderions comme criminels, à l'heure qu'il est, de la mêler à des actes au sujet desquels nos pères l'ont invoquée et remerciée, ce qui ne nous empêche pas cependant de nous placer derrière elle pour justifier nos sottises et nos crimes. Nous perpétuons ainsi dans le temps les semences de la superstition et du mal.

Prenons-y garde. Nos folies, nos erreurs, nos crimes sont de l'histoire, et quand l'esprit humain dégagé des erreurs et des superstitions qui arrêtent sa marche, aura sarclé les mauvaises herbes de son champ, nous serons jugés avec sévérité et justice, et ce siècle qu'on dit tant civilisé pourra bien être aussi rangé parmi ces époques de barbarie dont rougissent les cœurs généreux et les espris raisonnables.

Pour en revenir aux Croisades, au point de vue de la philosophie et de la justice, les Croisades commencent par une faute. L'attentat à la liberté d'autrui. Chacun est libre de penser ce qu'il lui plaît. La liberté de conscience est un sanctuaire où nul ne doit pénétrer; la violer c'est mépriser Dieu et la liberté qu'il nous a donnée. Mais nous sommes au XI[e] siècle, temps sans conscience, sans justice et quasi sans Dieu, car le Dieu qui a besoin de sang n'est pas un Dieu, c'est une de ces divinités forgées par les hommes et dont rougissent les annales de la raison.

Voyons donc les causes qui ont amené les Croisades, mais auparavant répondons à ceux qui disent que dans l'esprit des envahisseurs le bien devait résulter du mal, que les hommes de ce temps étaient trop barbares pour être aussi subtils. En supposant même qu'ils eussent pensé ainsi, en eussent-ils été moins coupables? Ne commettez jamais le mal dans l'espoir qu'il en naîtra du bien, car vous ne savez pas si vous pourrez jamais accomplir le bien que vous vous proposiez. Vous commettez l'injustice pour arriver à un résultat qui vous semble bon; peut-être que si vous ne l'aviez pas commise, le résultat que vous vous proposiez serait arrivé plus tôt.

§ IV.

Causes de la Croisade.

On nous reproche d'avoir dit que *si la papauté eut l'idée des Croisades, elle ne l'eut que pour fonder sa domination en Orient et renverser l'Eglise grecque.* On appelle cela *une idée nouvelle*: idée nouvelle soit; voyons si elle est exacte. (1)

Il faudrait, ce qui n'est guère possible dans quelques pages,

---

(1) Que l'on veuille bien se rappeler que l'auteur des Croisades fut autant *le patriarche grec Siméon* que *Pierre l'Hermite.* Qu'ils ne conçurent tous deux cette pensée que par charité et qu'on considère le rôle du clergé latin. A peine Jérusalem est-elle conquise que le clergé romain, sans tenir compte des droits acquis aux Grecs, s'empresse de les en déposséder et d'envoyer des évêques et des curés dans les villes tombées au pouvoir des chrétiens. Le siége même du vénérable patriarche grec fut occupé, et cet homme charitable, auquel on devait tant de reconnaissance, mourut assez à temps pour n'avoir pas à pleurer l'ingratitude dont il était victime. Ce patriarche était un homme pieux, vénérable, ayant blanchi dans le malheur et la vertu, mais il était schismatique; dès lors l'ingratitude devenait une vertu aux yeux de la papauté, car, suivant l'expression de l'abbé Gaume, ce fougueux littérateur qui a mis en branle tout le clergé gallican, *le crime appelle le châtiment, comme l'aimant attire le fer.* Peut-être est-il heureux pour le patriarche d'être mort assez à temps? Qui sait, si, *coupable d'hérésie,* il n'eut pas payé cher l'imprudence d'avoir amené les chrétiens romains dans son patriarchat : à voir leur ingratitude, on a bien le droit d'avoir quelques doutes sur leur bonne foi et leur charité.

remonter assez haut dans l'histoire pour y découvrir la vraie pensée de la papauté au sujet des lieux saints. Il faudrait — chose importante pour l'histoire des Croisades et sur laquelle les historiens ont glissé assez vite — examiner les causes des avanies souffertes par les chrétiens, que les chroniqueurs et les trouvères ont tant exagérées. L'étude de ces causes tient trop à l'histoire de l'Orient, à ses mœurs, à son climat pour l'entreprendre ici légèrement.

Avant de faire un travail plus grand sur les Arabes et la Croisade, je me contenterai de jeter un coup d'œil rapide sur la marche des événements antérieurs, et je laisserai le lecteur libre d'apprécier à sa guise le rôle de la papauté dans ces guerres saintes.

Jusqu'à ce jour nous n'avons écrit l'histoire qu'en nous posant comme la Providence des nations; de là un sentiment de vanité qui nous conduit à l'injustice envers les autres peuples et à trop de confiance envers nous. Depuis les Croisades, la plupart de nos historiens ont déversé le blâme sur les Arabes et les Turcs et, sans souci de leurs mœurs, des habitudes de race et de religion, ils les ont voués aux gémonies de l'avenir, mais tellement bien que ce n'est que depuis la fin du dernier siècle et le commencement du nôtre, que l'on rend justice à cette merveilleuse civilisation arabe, à laquelle nous devons tant, tout en faisant semblant de l'oublier.

L'EMPIRE arabe, gouverné par les abbassides, n'était plus sous Rhali B'illah, le vingtième kalife de sa race, cet état fort et puissant qui faisait trembler les Grecs. Avec la richesse, la mollesse était descendue dans le peuple. On était déjà loin du règne d'Abou Bekre, ce grand kalife, qui en mourant, laissait pour tout bien un habit, un esclave et un chameau. Les mœurs avaient cessé d'être simples et les esprits plus cultivés, dédaigneux de suivre la foi des premiers kalifes, introduisirent dans l'islamisme des nouveautés religieuses qui amenèrent l'anarchie dans

l'état. L'unité de l'empire en fut fortement atteinte et les Grecs profitèrent des dissensions intestines pour fondre sur la Syrie et reconquérir ce pays que les Arabes possédaient depuis trois siècles.

L'empire d'Orient était alors occupé par Constantin Porphyrogénète, prince qui valait mieux que son temps, mais dont la faiblesse fut la perte. Les Grecs et les Arabes, plongés dans la mollesse, offraient le même spectacle au monde. Des deux côtés, un peuple poli, mais énervé, un pouvoir qui ne tirait plus sa force des institutions et ne devait sa conservation qu'à l'habitude et à la tradition : des princes faibles et des peuples lâches.

Cet envahissement de la Syrie est un fait unique dans l'histoire du bas empire. Si longtemps oublieux des qualités guerrières, les Grecs semblèrent les avoir reconquises en un seul jour, et, sous les ordres de Nicéphore Phocas, ils s'avancèrent dans le pays. Il est vrai de dire que ce Nicéphore, général de Romain le jeune, qui commença son règne par assassiner son père, fit plutôt la guerre en brigand qu'en soldat. Lui et ses troupes étaient dignes de l'empereur qui les commandait; ils ravagèrent la Syrie et commencèrent les premiers cette lutte impie qui coûta au monde plusieurs millions d'hommes.

Ayant épousé l'impératrice, qui venait d'empoisonner son mari, Nicéphore laissa le commandement de ses armées à Zimiscès. La Syrie entière passa sous le joug des Grecs. Cette conquête, dont parlent à peine les historiens des Croisades, est une des plus sanglantes de l'histoire et fut la cause de la violente réaction de l'islam contre le christianisme, dont les Croisades sont un des effets.

L'histoire nous a conservé la lettre de Zimiscès au roi de la grande Arménie : « *Nous n'avons fait grâce à aucun des musulmans,* — dit-il — nous avons fait d'eux une horrible » boucherie et notez *que nous agissions ainsi partout où nous* » *passions*. Nous avons ravagé les campagnes, tué les bestiaux, » arraché les vignes et abattu les arbres.... »

Les mosquées avaient été converties en étables, le culte de l'Islam avait, aux yeux des vaincus, servi de risée aux soldats Grecs; les hommes, les vieillards, et les enfants massacrés sans pitié; les femmes, emmenées en esclavage, avaient été vendues, après avoir servi de pâture à la brutalité des soldats. Enfin, les vainqueurs, en souillant leur victoire par des cruautés atroces, préparèrent ces siècles de vengeance qui inondèrent l'Orient de sang, anéantirent la civilisation de la Syrie et l'espoir d'y voir triompher le Christianisme.

Avec ces cruautés, les haines de race se réveillèrent. Le Christianisme et l'Islanisme, qui depuis trois siècles dormaient côte à côte, se relevèrent pour donner au monde, dans d'indignes représentants, l'exemple des forfaits les plus monstrueux.

A l'approche de Zimiscès les Chrétiens épouvantés s'enfuirent en exil, tandis que ce ravageur ne craignit pas d'entrer dans les temples de Dieu pour lui rendre grâce des forfaits qu'il avait commis en son nom.

« Voilà les victoires que le Dieu des Chrétiens nous a fait
» remporter, — écrit-il au roi d'Arménie — bienfaits signalés
» que ce Dieu *accorde à notre empire et qu'il refuse à d'autres.*
» Nous avons voulu donner à votre majesté ces détails qui
» l'étonneront sans doute et qui l'engageront à rendre des
» actions de grâce à Dieu. Vous verrez par cette lettre les
» faveurs qu'il nous a accordées et l'étendue des pouvoirs qu'il
» a mis en nos mains *par la vertu de sa sainte croix.*

Voilà la première *Croisade.* (1).

---

(1) Nicéphore, en commençant cette guerre, voulait qu'elle fût une guerre de fanatisme et qu'elle fît des saints de tous les Grecs morts en combattant. — Les prélats grecs s'y opposèrent sagement.

Nous verrons au XIII[e] siècle les Turcs en agir ainsi que les Chrétiens, et Beybars, l'un de leurs chefs, adresser au comte de Tripoli une lettre semblable à celle de Zimiscès. — 17,000 habitants furent tués et 100,000 réduits en esclacage. — Terrible retour des choses d'ici-bas.

Une telle guerre devait amener des réactions sanglantes. Elles ne se firent pas attendre. L'instinct féroce des Arabes se réveilla et mit à profit les leçons de cruauté qu'il venait de rececevoir : ils furent presque aussi cruels que les chrétiens, et la tolérance qu'avaient montrée les premiers Kalifes disparut dans des flots de sang (1).

Les Syriens, abétis par tant de malheurs et divisés entre eux par de sottes et ridicules subtilités religieuses, passaient de l'un à l'autre joug comme du bétail, et lâches jusqu'à la démence, méritaient les chaînes qu'ils pouvaient briser. Un peuple habitué à la tyrannie se relève difficilement du bourbier dans lequel il est tombé. La liberté n'aime que les ames fières : il faut être Jason pour conquérir les pommes d'or du jardin des Hespérides.

Les maux qui suivent la tyrannie sont sans fin. Le mal appelle le mal. Au milieu des désastres de la Syrie parut, pour les augmenter encore, un des hommes les plus affreux dont parle l'histoire, Hackem Biamr-Allah, Kalife Fathimite, né d'une chrétienne. L'ame de Néron était passée dans cet homme et la tyrannie vomit de nouveau ses horreurs. Les chrétiens et les musulmans furent exposés à sa rage et l'humanité fut de nouveau livrée aux bêtes. Il n'est pas de folies et de cruautés que n'ait inventées ce kalife, qui réunit en lui les plus hideuses personnalités de l'empire romain, et, à la honte éternelle de l'humanité, il trouva des complices. La lâcheté laissa faire ceux-là qui n'étaient puissants que pour le mal, et les hommes aimèrent mieux s'exiler de leur patrie que de renverser un pouvoir inique. La vie de ceux qui restèrent ne fut plus qu'une longue incertitude et qu'un long supplice. Enfin, n'en pouvant plus de vingt années de démence

---

(1) Les Arabes, après avoir accusé le patriarche de Jérusalem de pactiser avec les Grecs, le brûlèrent.

et de crimes, le peuple se souleva contre son Dieu (car ce monstre avait poussé la folie jusqu'à se faire adorer), et le massacra.

Vers cette époque, les chrétiens étaient mêlés à l'administration de l'Islam; ils occupaient des postes assez élevés dans l'État, et nous devons dire qu'ils en profitèrent souvent pour se livrer à de nombreuses exactions, qui irritèrent les musulmans et donnèrent prise à la réaction contre eux. Les rigueurs devinrent encore plus grandes quand les Arabes s'aperçurent que les chrétiens du dedans pactisaient avec les chrétiens du dehors et formaient entre eux des complots pour renverser leur puissance.

La lettre de Sylvestre II qui faisait appel aux chrétiens d'Occident pour conquérir la Palestine, parut chez eux dans un moment où le peuple était agité par les prédications de quelques fanatiques qui annonçaient la destruction de la Syrie : elle aida à la réaction. (1) Les chrétiens en souffrirent et furent soumis par les musulmans aux mêmes avanies dont eux-mêmes poursuivaient les juifs en Occident. Les mêmes causes produisirent les mêmes effets : avec l'intolérance vint la haine et, comme les juifs étaient poursuivis par les chrétiens, les chrétiens le furent par les musulmans. Au lieu de faire appel à la raison et de réprimer le mal chez soi, on fit appel à la vengeance et, dédaigneux de ses propres vices, on se baigna dans le sang pour punir les vices d'autrui.

Si les chrétiens eurent à se plaindre des musulmans, nous aurions tort de l'attribuer à la haine de ces derniers pour le

---

(1) C'est à tort que Michaud donne pour date à cette lettre l'année 986; c'est 999. Les kalifes Fathimites qui précédèrent Hackem favorisèrent les pèlerinages aux lieux saints, tout aussi bien que le commerce des Européens; il n'y avait donc pas lieu de penser alors à une Croisade. Avant Hackem les chrétiens bâtirent des églises et des monastères autant qu'ils voulurent en bâtir. On en trouve encore les ruines de nos jours. Bien mieux, ils occupaient alors des postes assez élevés dans l'État, et, s'il faut en croire les chroniqueurs Arabes, ils n'étaient pas toujours confiés à des mains intègres.

M. César Cantu n'est pas bien exact non plus au sujet des dates. Il fait prêcher cette Croisade par Sylvestre en 1008, c'est-à-dire 5 ans après sa mort.

christianisme (1). Ces idées, quelques mensongères qu'elles soient, sont tellement répandues qu'il paraîtra peut-être hardi de les attaquer, mais qu'importe : le plaisir de dire vrai vaut bien le petit désagrément d'avoir contre soi les écrivains partiaux.

Nous avons vu les Kalifes prendre le soin de faire respecter le culte catholique. Les chrétiens ne furent malheureux qu'en raison de leur insolence, de leurs menées et de leur barbarie. Les Latins surtout, apportèrent en Orient une vanité et une vantardise qui durent choquer souvent les graves enfants du prophète ; aussi quand Saladin se fut emparé de Jérusalem, permit-il aux Grecs seuls de vivre sous son gouvernement : quant aux Latins, ils durent évacuer la ville sous quarante jours. Une escorte leur fut donnée pour s'embarquer dans les ports de la Syrie. C'était dur, mais encore mieux valait cela que d'être égorgé.

La conduite de Saladin fut sage. Il tenait à ce que ses peuples vécussent en paix, et les Latins étaient des brouillons qui semaient partout le désordre, grâce à ce penchant prononcé pour la domination, à cet esprit d'intolérance et de brigues dont tant de siècles eurent à souffrir.

---

(1) Quelques écrivains se fondent sur le nom de *chien* donné aux chrétiens par les musulmans pour outrer le mépris de ces derniers envers nous. Mais ce nom fut donné pour la première fois aux Sarrazins par les Franks. Il n'est donc qu'une répétition de leur part.

Il faut n'avoir pas lu le Koran (ce qui est arrivé bien souvent à ses adversaires), pour ignorer que Jésus-Christ est en grande vénération aux yeux des croyants : « nous avons accordé à Jésus, fils de Marie, le don des miracles et » nous l'avons fortifié par l'esprit de la sainteté. » (s. v. II. 81.)

« Sur les pas des autres prophètes, nous avons envoyé Jésus, fils de Marie, » pour confirmer le Pentateuque. Nous lui avons envoyé l'Évangile, qui contient » la lumière et la direction. » (s. v. 48, 50, 52.)

L'Islamisme, qu'on a la mauvaise foi de dire enté sur le fatalisme, ce qui n'est pas, est loin d'être cette religion des sens, comme l'ont avancé bien des gens qui n'en avaient aucune idée. Mahomet est un grand homme, une des intelligences les plus étonnantes qui aient paru sur la terre, et l'humanité lui doit une reconnaissance éternelle pour avoir arraché les Arabes à l'erreur et pour leur avoir donné cette belle, cette grande, cette haute, cette sublime idée de Dieu que nous montre le Koran, dans un style qui n'a d'égal que celui de Moïse.

Examinée de près, la barbarie dont on accuse les mulsulmans se réduit à des proportions bien minimes, souvent à des mensonges ingrats. La foire de Jérusalem étaient fréquentée par tant d'Occidentaux, qu'il s'y trouvait plus de chrétiens que d'Arabes. Ne suffit-il pas d'opposer ce fait seul aux mensonges des chroniqueurs?

Si les Arabes exerçaient sur les chrétiens des cruautés si horribles; si les récits des chroniqueurs sont exacts, que penser alors de l'autorité ecclésiastique qui envoyait les pénitents à Jérusalem? N'était-ce pas les envoyer à la mort?

La première entreprise contre la Syrie eut peu d'effet. L'idée chrétienne en était absente. Elle se borna à quelques excursions sur les côtes de la Syrie, par les Pisans et les Génois, dont la tyrannie d'Hackem entravait le commerce. Hackem mort, le commerce reprit son essor et l'idée de la Croisade fut abandonnée. Les choses rentrèrent dans l'état où elles étaient avant la mort du tyran : les pèlerins purent de nouveau visiter le saint-sépulcre, mais, instruits par l'expérience, les musulmans les surveillèrent de plus près.

Les récits exagérés des chroniqueurs ne doivent pas être pris au pied de la lettre, car dans la plupart, ils ne sont que les truchements de quelques pèlerins, qui, pour accumuler l'intérêt sur leur personne, exagéraient autant la beauté du pays que la férocité de ses maîtres. A part le tribut, les chrétiens jouissaient de presque tous les avantages dont jouissaient les musulmans. Ils firent élever des églises, des monastères et des hôpitaux, et purent se livrer librement aux exercices de leur culte. Les pèlerins qui acquittaient le tribut étaient respectés, et nous voyons le duc Robert-le-magnifique (celui-là qui voulait que les Bretons, chrétiens comme lui, vinssent lui payer le tribut pieds nus, ce qui ne choque pas les détracteurs des musulmans) préférer le service des Sarrazins à celui des chrétiens. Il se faisait porter en litière par les premiers. Il y a dans les plus petites choses des éléments de vérité que nous négli-

geons trop. Un véritable observateur ne marche pas sur des coquilles sans se rappeler qu'elles ont été un œuf.

Il n'est donc ni juste ni vrai de faire du peuple arabe un peuple cruel par plaisir, et, sans crainte de nous tromper, nous pouvons bien mettre au rang des légendes les récits aussi ridicules qu'affreux de Guibert de Nogent, qui nous montrent les Arabes « ouvrant le ventre des chrétiens avec le fer pour pren- » dre plaisir à en déployer les intestins » ou leur déchirant les talons et les ouvrant, pour voir *si par hasard il n'y aurait rien de cousu en dessous*. Il y a évidemment ignorance et mauvaise foi dans ces récits. Pouvons-nous supposer pareilles choses chez un peuple qui avait poussé l'art de guérir si loin et qui alors avait des médecins aussi grands qu'Avicenne, dont les leçons faisaient encore école chez nous il y a à peine deux siècles?

Il suffit de connaître l'horreur que les musulmans ont pour les morts pour reconnaître que ces récits de morts profanés sont des fables.

Tous les historiens des Croisades, Michaud en tête, ont rapporté comme un trait de barbarie cette histoire d'un chien mort jeté dans une mosquée, ce qui souleva une si grande tempête chez les musulmans que les chrétiens faillirent payer cher cette plaisanterie, si l'un des d'eux (innocent, dit Guillaume de Tyr) n'était venu se déclarer coupable du crime (car c'en était un, suivant la loi, de souiller les temples) et n'eût été condamné par la sentence des juges.

Où donc est la barbarie? Il y a dans la plupart des chroniqueurs un encouragement à cet esprit brouillon qui ne sait respecter ni les lois, ni la religion des pays que l'on habite. Etait-il juste que les magistrats vissent mépriser la loi sous leurs yeux, et ne devaient-ils pas être punis ceux-là qui n'étaient pas assez sages pour obéir à la plus simple décence? Etait-il prudent d'exciter la haine de ses ennemis, et n'était-ce pas être coupable que d'amasser ainsi des vengeances?

Peu après la mort d'Hackem, les Turcs s'emparent de la Syrie et en chassent les Fathimites. Ils exigent des vaincus une obéissance temporelle et spirituelle. L'Arménie est inondée du sang des chrétiens. La lâcheté des Grecs laisse dominer le croissant là où s'élevait la croix du Christ. Occupé de querelles et de subtilités religieuses, ce malheureux peuple n'a plus de courage pour la lutte. Les causes générales qui le conduisent à la décadence sont sans remède et ses victoires mêmes avancent sa perte, en affaiblissant l'empire. Le salut de l'État repose sur un secret, le feu grégeois et le vieux monde romain n'a plus que cette seule ressource à opposer aux barbares qui l'envahissent.

A la vue de la marche précipitée des Turcs, le courage semble leur revenir un moment. Ils arment une armée de trois cent mille hommes, à la tête de laquelle se place leur empereur Romain Diogène. Mais la puissance dont ce peuple avait joui si longtemps l'avait rendu imprévoyant et, dans sa confiance en lui-même, il avait négligé son armée. Ces trois cent mille hommes, composés d'auxiliaires et de ce que l'empire avait de plus mauvais, ne tardent pas à être détruits par la cavalerie des Turcs, dont l'armée s'élevait à peine à cinquante mille hommes.

Le sultan des Turcs encore barbare, se montra dans cette guerre d'une générosité et d'une grandeur d'ame égales à celles des héros antiques. Il traita l'empereur non en prisonnier, mais en homme malheureux et par des délicatesses que la sotte fierté de ce dernier ne sut pas comprendre, il chercha par tous les moyens possibles à adoucir sa captivité. L'empereur le remercia de ses soins par des grossièretés folles et vaniteuses.

C'en était fait, le Christianisme avait le dessous.

Ce sultan des Turcs avait les qualités qui font les conquérants : brave, audacieux, habile, sévère et généreux, il sut, en sortant de la nature, montrer des talents qui n'appartiennent qu'aux nations civilisées.

Supérieurs aux empereurs Grecs par leur courage et leurs

vertus, les premiers sultans Turcs surent organiser fortement leur empire, et sortant de leurs forêts, ils montrèrent les talents d'hommes vieillis dans la politique et dans la guerre.

Meleck-Schah hérita des qualités guerrières de son père. Il s'empara de la Syrie entière, et par de sages réglements rassura les chrétiens sur les suites de cette conquête. Mais quelque généreux que fut Meleck-Schah, son empire était trop vaste pour être surveillé sévèrement. En laissant à ses lieutenants le soin de pacifier la Syrie, il livra les chrétiens à leur arbitraire et, grâce aux haines religieuses, ils eurent beaucoup à souffrir. En vain le sultan fondait des bourgades, ouvrait des routes, élevait des hospices, les chrétiens de la Syrie, trop éloignés du centre de l'empire pour faire entendre leurs plaintes, n'en demeuraient pas moins dignes de pitié.

Le mal devait s'accroître. A la mort de Meleck-Schah, la Syrie fut de nouveau morcelée. L'empire, partagé entre les fils du sultan, en perdant son unité perdit aussi sa force, et le sort des chrétiens cessa d'être certain. Les Turkomans, peuple sauvage, formé par la réunion de diverses nations barbares, vinrent fondre sur la Syrie et rendirent les chrétiens victimes de leurs passions sauvages.

C'est de cette invasion que datent les souffrances des chrétiens, qui, quoique de peu de durée, n'en furent pas moins terribles.

Pour connaître ces souffrances, il est inutile d'avoir recours aux écrivains Arabes. Ouvrons nos chroniqueurs et nous en aurons une idée dans les avanies dont les féodaux accablaient leurs propres sujets. Ces derniers étaient cruels, les Turkomans n'étaient que barbares.

Ces chefs Turcs et Turkomans étaient des espèces de barons féodaux qui croyaient trouver la justification de leurs méfaits dans la différence des cultes. Les Turkomans, moins civilisés que les Turcs, rudes guerriers, sans aucune culture, sortaient de leurs épaisses forêts et des

arides plaines de la mer Caspienne. Possédant les qualités du sauvage, ils en avaient tous les défauts. Aimant la guerre et le butin, féroces, sans foi, ni loi ; leurs cruautés ne trouve son excuse que dans la sauvagerie. Quant à leur religion, ils n'en avaient pas : un sabre planté en terre était leur Dieu et ils eussent aussi bien adopté tout autre culte que l'Islamisme. Cependant la civilisation arabe était si puissante qu'elle agit à leur insu sur ces natures féroces et qu'elle modifia en peu de temps leur caractère. Les chrétiens eurent moins à souffrir et leur plus grandes plaintes étaient les continuelles exactions nées de la cupidité des vainqueurs. Ils trouvaient dans ces exactions la punition des leurs, et le regret de ne plus occuper de place dans l'État ne devait pas entrer pour peu dans leurs doléances.

Nous devons supposer que ces plaintes sont exagérées, car après la mort d'Hackem, c'est Marie, sa femme, qui relève le saint sépulcre de ses propres deniers et quand les Turcs se furent emparés de Jérusalem, ils laissèrent aux Syriens la faculté de racheter le saint sépulcre, qui depuis ce jour est gardé par des moines chrétiens. N'oublions pas que les musulmans ont une grande vénération pour Jésus-Christ, qu'ils regardent comme un de leurs prophètes.

Mais quel point de l'Occident montrait alors plus de justice et plus de décence ? L'état sauvage des Turkomans leur sert d'excuse : ils envahissaient la Syrie, comme les Francks avaient envahi la Gaule romaine. Rien de plus, rien de moins : mais les féodaux qui avaient eu la civilisation karlovingienne et les traditions de Rome, qu'en avaient-ils fait ? Est-il un crime qu'ils n'aient commis contre la liberté et l'humanité ? Que ne réformaient-ils les abus chez eux, avant de songer à les détruire chez les Turkomans ? Les chroniqueurs, en nous retraçant les persécutions souffertes par les chrétiens en Palestine, peignent sans s'en douter les mœurs des féodaux et non celles des Turcs,

qu'ils ne connaissaient que par ouï dire par les récits mensongers des pèlerins. Les Turcs d'alors sont barbares ; ils pillent et ils tuent ; mais pour avoir une idée de la cruauté, c'est sur l'Occident qu'il faut arrêter ses regards. Les supplices y sont affreux et la plupart des droits féodaux sont des monstruosités, ou des stupidités indécentes, qui ne prennent leur source que dans les plus basses passions de l'homme.

Un évêque d'Auxerre fait crucifier un homme qui avait mis en fuite un oiseau de chasse qui mangeait son grain.

Un Visconti fait manger sous ses yeux un lièvre cru, avec la peau et les os, au braconnier qui l'avait tué.

Nous nous bornons à ces deux faits pris au hasard entre mille, dans un admirateur de la féodalité.

Les Orientaux, auxquels nous reprochons tant de choses, n'auraient-ils pas rougi de tous les autres droits que s'arrogeaient les barons; et les nombreux péages, le droit de prendre des marchandises sans les payer, (1) celui d'exiger un impôt sur les jeunes mariés (2), celui de brûler les hérétiques (3), les nombreux vols consacrés par la force sous le nom de droit, ces bourses, ces pièces d'or, ces deniers qu'à certains jours de l'année les vassaux chrétiens devaient payer à leur seigneur, chrétien comme eux, genoux en terre et tête nue ; toutes ces vexations ne valent-elles pas la malheureuse pièce d'or qu'il fallait payer en entrant à Jérusalem et dont on a fait un si grand grief aux Arabes et aux Turcs?

Il est bon de remarquer que les ecclésiastiques ne payaient que la moitié du *caphar* que devaient payer les laïcs. Cette coutume existait encore au XVIII[e] siècle. Cela nous montre donc que les musulmans avaient certaines considérations pour

---

(1) Droit appartenant au comte de Foix.
(2) Droit du comte de Poitou.
(3) Droit du seigneur de Mirepoix.

les prêtres chrétiens et que nous ne devons voir dans les rigueurs dont ils les accablèrent parfois, que la réaction à laquelle les poussaient de continuelles invasions, excitées par ces prêtres mêmes pour lesquels ils montraient des ménagements. Ces tributs, dont on a fait un tel grief aux musulmans qu'ils n'entrèrent pas pour peu dans les excitations à l'invasion, étaient souvent recueillis par les chrétiens eux-mêmes et servaient à l'entretien des chemins et aux frais nécessaires pour empêcher les courses des Bédouins.

Les Turcs s'emparèrent par la suite de ces tributs, en se servant des mêmes prétextes d'utilité publique, qu'ils étaient cependant loin de mettre toujours à exécution.

Il est évident que les Croisades ont retardé la civilisation en Orient.

Il y avait sur les routes des *kans* où les voyageurs, quels qu'ils fussent, pouvaient se reposer et se restaurer sans rien payer. Ces *kans* étaient de pieuses fondations des sectateurs du prophète. (1)

Il est du devoir de l'historien de chercher la vérité et de ne pas laisser s'envenimer ces haines de peuple à peuple qu'une véritable philosophie réprouve toujours. Soyons sévères envers nous et justes pour les autres. Les chroniqueurs nous représentent les Turcs semblables à des tigres altérés de sang. Il n'en est rien, et la preuve c'est que de siècle en siècle les pèlerinages

---

(1) Les chrétiens se plaignent de ce qu'on leur vendait l'entrée de Jérusalem, eux qui, à cette époque, vendaient les choses saintes, eux qui avaient établi partout des boutiques de reliques, vraies ou fausses.

Ce commerce de reliques fut d'une grande importance au moyen âge et, mieux que les Turcs, les chrétiens en savaient tirer profit. Quand on ne possédait pas de reliques, on en volait. Plus une relique était en faveur, plus on devait faire bonne garde auprès d'elle. — Quand l'empereur visita Venise, la peur de lui voir enlever les reliques de saint-Marc les fait cacher, mais si bien qu'on ne sait plus où elles sont à l'heure qu'il est.

se succèdaient à Jérusalem et que bon nombre de voyageurs en revenaient sans avoir reçu la moindre égratignure. (1)

Je ne parle pas de l'année de la conquête. Le crime est en permanence dans ces moments, et les mêmes causes produisent partout les mêmes effets généraux.

Les Turcs, loin de montrer de la cruauté envers les Chrétiens, les protégèrent souvent contre les Bédouins arabes, race de voleurs assez semblables à ceux qui attaquent les voyageurs dans les États du pape et dans le royaume de Naples et que les chroniqueurs ont confondus, à dessein ou par ignorance, avec les Turcs dont ils étaient les ennemis.

Quand les évêques de Ratisbonne, de Mayence, d'Utrecht et d'autres pèlerins, au nombre de six à sept mille, sont attaqués auprès de Ramla par les Bédouins, qui les délivre? l'émir de Ramla lui-même, qui les accompagne à Jérusalem, pour les garantir des pilleries de cette race nomade d'Arabes que la décadence du grand empire des Kalifes faisait sortir du désert. N'eût-il pas été facile à l'armée turque d'anéantir cette poignée de chrétiens exténués de fatigue et de faim?

Pierre l'Hermite, lui-même, malgré ses lamentations sur le sort des pèlerins, ne traversa-t-il pas plusieurs fois toute la Syrie sans *faire aucune mauvaise rencontre*? Et le droit qu'il paya, à l'exemple des pèlerins, lors de son entrée à Jérusalem, ne prouve-t-il pas que les Turcs étaient beaucoup plus débonnaires que ne nous les montrent les chroniqueurs et les historiens partiaux? « Il paya *un écu* d'entrée et fut se loger chez un chrétien. »

---

(1) J'ai donc eu tort de dire, dans ma lettre sur le XI[e] siècle, que les fatigues, la peste et la famine prenaient souvent les chrétiens que les Turcs avaient épargnés. J'avais suivi en cela les erreurs de mes devanciers. En examinant les choses de plus près, il est facile de se convaincre de l'exagération de ces récits. Les annales des peuples sont trop pleines de crimes pour les charger encore de ceux qu'ils n'ont pas commis. Justice pour tous.

N'y avait-il pas à Jérusalem un patriarche, des églises, des prêtres, des monastères, des religieux ? Les Francks en auraient-ils souffert autant chez eux ? Nous pouvons lire la guerre des Albigeois pour avoir une idée chrétienne de leur tolérance.

Certes les chrétiens devaient endurer de nombreuses vexations. Les soins à donner à un empire aussi étendu que l'empire arabe étaient trop nombreux pour permettre aux sultans de surveiller en même temps toutes les parties de leurs états. Les grands empires sont toujours funestes aux peuples.

Mais nous devons dire aussi que leur conduite leur attirait souvent ces vexations. Les pèlerins se livraient à des excès, et dans les élans d'un fol orgueil et d'un fanatisme aussi insensé, ils méprisaient ostensiblement les sectateurs du prophète. La race franke, si turbulente, entre en Palestine comme dans un pays conquis et ceux du dedans entretenant des intelligences avec ceux du dehors, les chefs Turcs furent souvent forcés de les punir de leurs complots, qui ne tendaient à rien moins qu'à renverser leur empire. (1)

Les pèlerinages devenaient des invasions. Ce n'étaient plus quelques pèlerins isolés qui venaient prier au tombeau de Jésus-Christ, c'étaient des armées de sept ou huit mille hommes qui se livraient à de nombreuses déprédations et qui n'étaient pas les derniers à entamer d'injustes combats. Les Arabes (car ces pèlerinages armés datent de loin) durent souvent repousser la force par la force et faire repentir les téméraires de leur insolence impolitique, qui agravait les maux de leurs corréligionnaires au lieu de les adoucir. (2)

---

(1) Pour ne pas avoir les mêmes craintes, les chrétiens ayant pris Jérusalem massacrent tous les habitants, grecs ou musulmans. « La crainte d'avoir quel- » que jour l'ennemi aux portes, pendant qu'un autre ennemi veillerait au de- » dans, inspira *cette mesure* aux chrétiens, » — dit Albert d'Aix. A-t-on le droit de se plaindre après un pareil fait ?

(2) De notre temps encore nous retrouvons cet esprit insolent chez les voyageurs francks qui visitent la Palestine. Maundrell raconte que, surpris par la pluie, il voulut se mettre à couvert sous un de ces monuments funéraires pour

Quand les évêques de Ratisbonne, de Mayence et d'Utrecht eurent été délivrés des Bédouins, eux et les six ou sept mille pèlerins qui les accompagnaient, par l'émir de Ramla, que font-ils, eux que la générosité des Turcs venait d'arracher à la mort? Ils entrent à Jérusalem comme des saltimbanques et, oubliant le grand service qu'ils venaient de recevoir, ils insultent aux Turcs par leur insolence et leur bravade. A cette race gouailleuse il fallait de la légèreté et de la hablerie; des clairons, des timbales, des manteaux revêtus d'or et des cottes de mailles en argent; elle qui venait s'humilier dans la poussière, ne cherchait qu'à briller par la pompe des habits; elle insultait au Dieu qu'elle venait servir, et par ses extravagances se faisait mépriser et haïr des maîtres du pays.

Comment répondait-elle à la tolérance que les Turcs avaient pour elle, cette race vantarde et inquiète? Par la plus grossière impudence, par des railleries perpétuelles sur le culte de ceux qui la toléraient chez eux et dont elle cherchait à surprendre la religion pour se vanter d'avoir fait des prosélytes. Ces pèlerins couverts de vices n'étaient pas des apôtres, mais des pécheurs endurcis dans le crime et à qui un forfait de plus coûtait peu. « Aussi, dit Albert d'Aix, la main du Sei-
» gneur s'étendit sur ces pèlerins, car le Seigneur est un juge
» équitable, il n'ordonne pas de faire entrer qui que ce soit

---

lesquels les Arabes ont une grande vénération et qu'il ordonna à son domestique, s'il n'en obtenait pas l'entrée sur sa simple demande, d'employer les menaces et la violence. « Ceux qui en avaient la garde nous firent dire qu'ils
» périraient plutôt par la pointe de nos épées que de souffrir que l'on souillât
» leur foi. »

..... « Nous eûmes pourtant bien la joie de voir ouvrir les portes de ces lieux
» impitoyables, aux conditions qu'on voulut nous imposer, ne doutant pas — ajoute-t-il — d'en obtenir ensuite davantage malgré eux. »

(Voyage d'Alep à Jérusalem en 1697).

Si des voyageurs sensés se conduisaient aussi imprudemment à la fin du XVII[e] siecle, comment devaient agir les pèlerins barbares du moyen âge?

» malgré lui et par force sous le joug de la foi catholique. » Paroles remarquables pour le temps, mais malheureusement isolées.

Quelle idée les Turcs devaient-ils avoir des Occidentaux, en recevant chez eux des hommes couverts de tous les crimes, comme ce Foulque d'Anjou, assassin de sa femme et de son frère; comme ce Frotmond et ses complices qui arrivent à Jérusalem en chemise, couverts de chaînes, et hurlant; comme ce Robert de Normandie, assassin et empoisonneur, et mille autres que leurs extravagances devaient faire considérer comme fous par cette race orientale si flégmatique et si grave de sa nature? Etait-ce avec de pareils missionnaires qu'on espérait amener les mahométans aux lois de l'Evangile et le mépris qu'ils témoignaient à ces insensés n'était-il pas juste et raisonnable?

Tous ces pèlerinages qui dégénéraient presque toujours en farces grossières et indécentes étaient pour les mahométans qui remplissaient les devoirs de leur culte avec gravité, autant de sujets de scandale; et eux qui n'adressaient leurs prières qu'à Dieu seul, durent souvent être choqués de voir des hommes dominés par la plus grossière superstition et chez lesquels l'idée religieuse était si informe qu'ils croyaient avoir expié tous leurs crimes par un pèlerinage qui leur permettait d'en recommencer le cours. Foulque d'Anjou revint trois fois à Jérusalem.

Dès les tems les plus reculés, les pèlerinages avaient été blâmés par les personnages les plus vertueux, et plus d'un s'élève avec force contre les turpitudes commises par les pèlerins. Malgré les efforts tentés par ces pieux personnages pour ramener les chrétiens à la décence, ils n'en continuèrent pas moins leurs dévergondages.

Au commencement du XVIII[e] siècle même, l'église du saint sépulcre était plutôt un lieu de combat et de scandale qu'un lieu de dévotion, et les Turcs durent souvent s'interposer entre les

Latins et les Grecs qui oubliaient les lieux où ils se trouvaient pour n'écouter que leurs passions et leurs haines. Que devait-ce être dans le moyen âge? « Tous deux — dit un témoin oculaire — (Maundrell, voyage d'Alep à Jérusalem en 1697) — « s'y mettaient avec une furie et une animosité si peu » chrétiennes, qu'en disputant lequel des deux partis dirait la » messe au saint sépulcre, ils en sont souvent venus aux coups » et aux blessures, à la porte même du sépulcre, où ils ont » mêlé leur propre sang à leurs sacrifices. Le père gardien » nous montra, pour marque de cette furie, une cicatrice qu'il » avait au bras, et qu'il avait reçue d'un père grec, fort et » robuste, dans une de ces guerres antichrétiennes. » (p. 117).

« Comment — ajoute le même auteur — peut on espérer » de voir ces lieux saints hors du pouvoir des infidèles? Ou, » quand même on les en pourrait tirer, quelles disputes fâcheu- » ses n'en devrait-on pas attendre? Puisqu'aujourd'hui qu'ils sont » dans la captivité ils servent de prétexte à des emportements » et des animosités si contraires aux lois du Christianisme. »

A tous ces scandales les chrétiens ajoutaient un esprit de superstition dont profitaient les pères gardiens des lieux saints, qui retiraient de grosses sommes en trafiquant de la crédulité publique : c'est ainsi que la veille de Pâques avait lieu la descente du feu sacré, qui ressemblait plutôt à une fête du paganisme qu'à une solemnité religieuse (1). Nous donnerons le récit d'un voyageur du XVII[e] siècle, en laissant au lecteur le

---

(1) Il était encore d'usage au commencement du XVIII[e] siècle d'allumer des bougies au feu sacré et d'en faire égoutter la cire sur un drap destiné à servir de drap mortuaire et qui préservait ceux qu'on y ensevelissait des flammes de l'enfer.

Il était aussi d'usage dans le moyen âge et dans les temps plus modernes de se faire tatouer les bras au saint sépulcre. Nos troupiers ont conservé cette coutume des Croisés. Qui de nous n'a vu les bras de nos vieux soldats garnis de fleurs, de sabres et de canons?

soin de s'imaginer comment la chose se passait dans les temps anciens.

« Ils commencent leurs désordres — dit Maundrell — en
» courant autour du saint-sépulcre de toutes leurs forces, en
» criant : *Huia* qui signifie : *c'est lui*. Après s'être bouleversé
» la cervelle par leurs mouvements et leurs cris, ils commencent
» à faire mille gestes et mille actions les plus ridicules du mon-
» de. Ils se tirent par terre autour du sépulcre, montent sur les
» épaules les uns des autres et marchent ainsi en tournant tou-
» jours. Ils prennent des hommes qu'ils mettent sens dessus
» dessous, les pieds en l'air, exposant leurs nudités de la ma-
» nière du monde la plus scandaleuse. D'autres font des tours de
» passe-passe, et voltigent autour du sépulcre, comme s'ils
» étaient sur un théâtre. En un mot, on ne saurait rien conce-
» voir de plus ridicule ni de plus extravagant, que ce qui se
» passe en cette occasion. »

Si de telles choses se passaient au-dedans, quelles devaient être les mœurs du dehors? Et si en 1697 les pèlerinages étaient l'occasion de pareils scandales que devaient-ils être au moyen âge?

En supposant même (ce qui n'est pas) que les chrétiens aient été traités aussi mal qu'on veut bien le dire, avaient-ils le droit de se plaindre de la cruauté des Turcs? Ne poursuivaient-ils pas les malheureux Juifs comme des bêtes fauves? Quand le bruit se répand que les infidèles se sont emparés de Jérusalem, que font les chrétiens? Ils égorgent autant de Juifs qu'ils peuvent en égorger; ils les pendent, ils les brûlent, ils les noient, ils les rouent, ils les torturent de cent façons : la plus horrible était la meilleure; « de sorte —
— dit un moine contemporain — » *qu'après cette digne vengean-*
» *ce*, il n'en resta plus qu'un petit nombre dans le royaume. » (1)

(1) Les Juifs n'étaient pas les seuls contre lesquels s'exerçait la férocité des hommes de cette époque. Les malheureux serfs en avaient aussi leur part.

« Sous le même roi (Philippe Auguste), dit un partisan du système féodal,
» on commença à reconnaître les avantages et les inconvénients de l'affranchis

Des auteurs modernes ne craignent pas d'appeler cette action : « l'énergique vivacité du sentiment religieux qui animait » les masses populaires. »

.... « Et cette guerre aux juifs — ajoutent-ils — nous paraît jusqu'à un certain point s'expliquer comme naïves et posthumes représailles contre la mise à mort du Christ. » Naïves représailles ! — Oh ! que l'esprit de système entraîne les hommes à des aberrations d'esprit !

Pas de subtilités. Ces épouvantables forfaits sont la honte d'un siècle et font frémir de colère les cœurs généreux. Ils n'ont pas d'excuses, et si ce n'était blasphémer Dieu que le mêler à nos iniquités, nous dirions que si les chrétiens furent si cruellement mais si justement punis en Palestine, c'est que sa vengeance les poursuivait de leurs crimes. Il est écrit que celui qui se servira de l'épée périra par l'épée. Mais non : la punition des crimes est la conséquence morale de l'harmonie et de la justice éternelles.

Au moment de la première Croisade, la haine des musulmans et des chrétiens était vivace. Le crime portait ses fruits..

Les représailles, nées des guerres de Ximiscès, les pèlerinages, les récits exagérés des pèlerins, le besoin d'indépendance des Syriens, le peu d'influence des prêtres de la Palestine qui ne pouvaient satisfaire leur ambition, le désir de courir au loin, de piller, de massacrer, un peu de foi bâtarde, l'absolution de tous ses péchés, fait unique et inique (1), l'ignorance des mœurs

---

» sement des fiefs et de l'établissement des communes...... de sorte que si *la* » *mode* des pèlerinages d'outre-mer n'avait entraîné en Orient des millions des » plus inquiets, pendant tout le douzième siècle, *on aurait été obligé* d'exter- » miner le plus grand nombre de ces nouveaux affranchis comme des bêtes » féroces. » (Boulainvilliers, *Histoire de l'ancien gouvernement de la France.* 1717, in-12.)

(1) Je sais qu'on a établi sur ce point là des arguties théologiques, mais le soin que l'on prend de les employer, condamne le fait que l'on veut pallier, si non justifier. N'y aurait-il que la rémission d'une catégorie de péchés, le fait de tuer les hommes pour en être absous n'en est pas moins là.

orientales (1), la pensée d'être affranchi de ses dettes, la misère et ses suites ; toutes ces causes réunies firent naître les Croisades plutôt que les prédications de la papauté. La papauté donna bien un corps à tous ces désirs effrénés, mais ce n'est pas son éloquence qui arma les masses, ce sont les masses qui firent naître son éloquence. Elle suivit la foule et se rendit complice de l'ignorance et de l'intolérance des temps. Ce n'est point par là que brille l'Église. Est-ce être grand que de marcher à la remorque de son siècle ? Il faut le devancer.

La lettre adressée par Sylvestre II à l'Église universelle n'était guère propre à armer les hommes du XI[e] siècle. Il leur fallait

(1) Les trouvères et la fausse idée qu'ils avaient de l'Islamisme ont contribué à propager la haine du nom Sarrazin et à éteindre en Occident le souvenir de la civilisation Arabe, dont on se contenta de prendre les secrets sans en faire connaître les auteurs. Ils font de l'Islamisme, qui n'est que la résignation aux volontés de Dieu sans médiateur, une religion d'adorateurs d'idoles et d'images, eux, les Arabes, qui avaient renversé les idoles et qui détestaient les images. Ils font de Mahomet un dieu, autour duquel ils groupent une foule de dieux secondaires, les uns d'or et les autres d'argent. Dans le célèbre *jeu de saint Nicolas*, par Jean Bodél, un roi d'Afrique, en apprenant que les chrétiens envahissent son royaume, s'adresse au dieu Tervagent et lui dit :

A fiex à putain Tervagan
Avés-vous dont souffert tel œuvre ?
Con je plaing l'or dont je vous cuevre
Che lait visage et che lait corps !
Certes, s'or ne m'aprent mes sors
Les crestiens tous à confondre
Je vous ferai ardoir et fondre
Et départir entre me gent ;
Car vous avez passé argent ;
Si estes du plus fin or d'Arrabe.

On voit, si nous en croyons Jean Bodel, que ce roi Africain n'était pas à l'égard de ses dieux d'une grande politesse; aussi son *sénéchal* lui fait-il observer qu'il ne devrait pas se permettre à l'égard d'un dieu des discours qu'il n'oserait tenir à un roi, ni même à un comte, ce à quoi le roi répond : » Allons donc, puisque tu » le veux... Je te demande grâce, Tervagent. Dévoile-moi l'avenir, et j'augmen- » terai tes joues des deux marcs d'or. »

On sent là l'ignorance des trouvères et de l'époque. Les Arabes eussent bien ri d'entendre de pareils discours.

une éloquence plus sauvage. Composée dans le silence du cabinet, cette lettre est un chef-d'œuvre littéraire, mais il faut des Marseillaises pour remuer les masses; aussi cette tentative que l'on doit attribuer aux commerçants de Pise et de Gênes, dont le négoce était entravé par le Kalife Hackem, eut elle peu de succès. A la mort d'Hackem, le marché de la Syrie est de nouveau ouvert aux Italiens et l'idée de la Croisade disparaît.

Cette idée de Croisade ne revint à la papauté que sous Grégoire VII, avant l'invasion de l'Asie mineure par les Turcs. L'empire de Constantinople n'était déjà plus qu'un fantôme. Les Grecs, au lieu de s'unir contre l'invasion des barbares, passaient leur temps dans des querelles religieuses, ou dans la débauche. Le trône de Constantinople n'était plus occupé que par des assassins, des empoisonneurs et des femmes perdues, et depuis longtemps les Grecs s'étaient endormis dans une longue lâcheté. Michel Ducas, qui règnait alors sur l'empire, sentant son impuissance, fit demander au pape de faire rentrer l'Église grecque sous le joug de l'Église romaine, à la condition qu'il l'aiderait à chasser les Arabes de l'Asie mineure. L'ambitieux Grégoire, qui rêvait la domination universelle, fit un énergique appel aux chrétiens. Cet appel fut entendu et cinquante ou soixante mille guerriers furent bientôt prêts à partir; mais ce pape qui aimait mieux « exposer sa vie pour délivrer les lieux saints qúe de » commander à tout l'univers, » laissa tomber l'entreprise. Son ambition le retenait en Europe (1), et nous le voyons même un peu plus tard lancer ses foudres sur l'empereur pour la défense duquel sa voix avait fait lever une armée.

L'idée de la Croisade ne mourut pas cependant avec ce grand

---

(1) « Ce qui me porte surtout à cette entreprise — écrivait-il — c'est » que l'Église de Constantinople, qui est en dissidence avec nous sur le Saint-» Esprit, demande à se réunir au siége apostolique. »

pontife. — Son successeur, obsédé par les commerçants de Pise et de Gênes, pour qui le négoce était l'affaire principale, prêcha de nouveau la Croisade. Le résultat de cette prédication fut que les négociants Italiens armèrent quelques galères et envahirent l'Afrique, qu'habitaient les Arabes. Ils obtinrent quelques succès et rentrèrent dans leurs foyers, rapportant pour tout butin des draps d'or et d'argent qu'on ne savait fabriquer qu'en Orient, et qui servirent à décorer les églises.

La différence qu'il y a entre les tentatives de la papauté et celles de *Pierre l'Hermite*, c'est que le but de la papauté est un but politique et égoïste, tandis que celui de *Pierre l'Hermite* est charitable. Chez tous deux, l'idée religieuse existe; mais chez l'un elle n'existe que pour étendre son pouvoir, tandis que l'autre a déjà compris dans son cœur la solidarité des peuples, et c'est en son nom qu'il demande secours et fraternité pour ceux qu'on opprime. L'un est un pouvoir qui veut s'étendre : l'autre, sans la comprendre nettement, est poussé par l'idée de liberté. L'un veut dominer les peuples et l'autre les délivrer de la domination : aussi, des entreprises tentées, c'est celle de Pierre qui réussit et qui réussit d'autant mieux que, pauvre et sans influence, il arrive cependant à son but, fort qu'il est de sa volonté et de l'idée qui le pousse.

Ce que la papauté voulait avant toutes choses c'était la domination universelle, aussi encourage-t-elle les envahissements partout où elle espère y gagner; peu lui importe que les conquis soit des chrétiens, pourvu que les conquérants se reconnaissent investis par l'Église. Les Normands envahissent en voleurs la Calabre et la Pouille, commettent les plus grands excès, saccagent même les églises et les reliques des saints. Malgré ces crimes, le pape Léon IX leur permet de s'approprier tout le pays *dont ils pourront s'emparer*... à la condition qu'ils reconnaîtront que c'était lui, le pape, qui les en avait investis. Le fameux bâtard ayant envie de s'emparer de l'Angleterre,

envoie vers le pape pour obtenir sa permission. Alexandre permet à Guillaume d'envahir tout ce que bon lui semblera et pour consacrer cette conquête future, faite sur des chrétiens qui lui payaient la dîme, il lui envoie *un étendard bénit*, mettant ainsi Dieu de moitié dans son crime. Il est vrai que le fier Guillaume ne tint aucun compte des représentations de Grégoire VII, son successeur, qui réclamait l'investiture du nouveau royaume, et qu'il préféra tenir sa conquête de lui-même plutôt que du saint siége, qui eut ainsi la honte du crime sans en tirer aucun profit.

Et la preuve que, dans ces circonstances, l'ambition seule dominait la papauté, c'est qu'après s'être mise à la tête de ses troupes pour chasser ces Normands barbares, qui pillaient les églises et *empêchaient le paiement des dîmes*, elle leur accorde aussitôt ce monstrueux droit de conquête qui coûta tant de sang à l'Italie. Il est bon d'observer que les pays à conquérir étaient des pays chrétiens et que ceux qu'on investissait d'un tel droit étaient des brigands. (1)

Le fait est plus saisissant encore dans la conquête de l'Angleterre par Guillaume-le-bâtard. Avant l'invasion Normande, l'Angleterre était gouvernée par Harold, prince nommé par la volonté nationale, qui payait la dîme à la cour de Rome et qui succédait à Edouard, que l'Église a mis au rang des saints. Quoique la justice fût du côté des Anglais, le pape ne craint pas d'encourager Guillaume à les asservir, Guillaume, prince cruel et sans foi, mais fort et puissant. C'est l'homme juste qui est

---

(1) Cet acte d'investiture de la Calabre et de la Pouille est curieux : « Moi » Robert, par la grâce de Dieu et de saint Pierre, duc de Pouille et de Cala- » bre,.... et duc futur de la Sicile, si l'un et l'autre me viennent en aide,.... » voulant confirmer la tradition et faire acte de reconnaissance et de fidélité » envers le saint siége, pour les domaines qu'il m'a concédés et que j'ai engagés » à mes compatriotes, je m'engage à payer annuellement une rente de 12 de- » niers de Pavie par chaque couple de bœufs à saint Pierre et à toi, Nicolas, » pape, mon seigneur et à tes successeurs. »

frappé d'excommunication, et c'est à l'homme indigne que l'on accorde la protection du ciel et des saints pour commettre un attentat contre la liberté d'un peuple. (1)

La papauté rêvait la domination du monde et pour y arriver elle passait par le crime et les attentats. L'idée de conquérir la Syrie n'est que la suite de cette politique envahissante et dominatrice, car si la charité en avait été la cause, quel intérêt plus puissant que celui de délivrer des frères malheureux devait l'arrêter? Il ne suffit pas de concevoir une pensée généreuse pour l'abandonner en face de la première difficulté qui se présente, ou dans un sentiment d'intérêt personnel. Si la pensée de délivrer les lieux saints fut, comme on le dit, l'éternelle pensée de la papauté, pourquoi voyons-nous le pape Innocent IV oublier le salut de la chrétienté et s'opposer au départ de saint Louis pour la terre sainte, dans sa haine contre Frédéric II, un des plus grands représentants de l'empire?

L'empereur a beau vouloir se réconcilier avec l'Église, offrir d'entreprendre une Croisade contre les infidèles, *jusqu'à son dernier soupir*, Innocent IV, l'inflexible Guelfe, aime mieux laisser les lieux saints aux ennemis du nom chrétien que de pardonner à l'empereur Gibelin. Cette haine prouve plus à elle seule que tous les raisonnements.

Et cependant cette Croisade était la plus sacrée de celles que l'on eût entreprises. Les Turcs, impatients des continuelles invasions qui ne leur laissaient aucun repos, s'en prirent aux chrétiens et par des vexations nombreuses rendirent leur sort insupportable. En sorte que ces malheureuses Croisades faisaient aller les choses à rebours. Plus on faisait d'efforts en Occident, plus les chrétiens étaient malheureux en Orient, et à l'encontre

---

(1) Outre une bannière sacrée, le pape Grégoire VII envoya au bâtard une bague renfermant des cheveux de saint Pierre, et cependant cet homme en faisant la guerre ordonnait à ses soldats de fouler les récoltes aux pieds de leurs chevaux, de couper les arbres à la racine, d'arracher les vignes et d'incendier les maisons. Et pourquoi toutes ces horreurs? Pour une plaisanterie spirituelle du roi de France.

de ses désirs, on finit par couvrir la Syrie de plaies telles, qu'à l'heure présente elles ne sont pas encore guéries.

Ce fut quand l'idée des Croisades alla en décroissant que la papauté redoubla d'efforts. Les efforts furent vains : les hommes étaient las de se tuer ; les temps des *Pierre l'Hermite* étaient passés. Malgré tous les efforts du pape Nicolas IV, les chrétiens d'Occident furent insensibles à la chûte du royaume de Jérusalem.

Il eût été facile à Grégoire VII et à Urbain II de se mettre à la tête des armées et d'abandonner un moment leur ambition pour délivrer la Palestine : peut-être leur influence eût-elle empêché les folies des chrétiens et la Syrie serait-elle libre. Ils ne le firent pas, eux qui avaient trouvé l'enthousiasme ; il était difficile à leurs successeurs de l'accomplir au milieu de l'indifférence qu'ils rencontrèrent.

L'idée des Croisades ne cessa cependant pas d'agiter quelques hommes. Elle reprit certaine vigueur sous le pontificat de Léon X, mais elle s'était tellement affaiblie que le cardinal Ximenès répond à la demande d'argent que lui adresse le pape, que « les Espagnols ne croient pas aux menaces des Turcs et » qu'il ne donneront point d'argent sans savoir ce que le pape » en veut faire. » Nous sommes loin de la *dîme saladine*. Cependant malgré la froideur avec laquelle l'idée de *Croisade* était reçue, Francois Ier ordonne qu'elle sera prêchée par toute la France. La Croisade est donc prêchée. Mais au lieu demander des guerriers, on demande de l'or, et l'or fond si bien dans les mains du roi et du clergé que les prédicateurs annoncent, du haut de la chaire, que dès qu'une pièce de monnaie est déposée dans le tronc de la Croisade, aussitôt une ame du purgatoire est délivrée et s'envole vers le ciel. Pensée matérielle et coupable, que dut censurer la faculté de théologie. Malgré les promesses, malgré les indulgences, on se lassa de verser de l'or. Les sommes récoltées pour la Croisade passèrent dans les coffres du roi et servirent à S^t^.-Pierre de Rome, ce qui fit dire aux Allemands

que pour bâtir S[t].-Pierre on ruinait l'Église de Jésus-Christ, mot profond auquel la réforme va donner raison.

Les chrétiens accusent le pape d'accumuler plus de misères sur eux que les Turcs mêmes, et pendant ces plaintes et les querelles qui en naissent, les Turcs, qui se voyaient toujours à la veille d'être envahis par les chrétiens, s'emparent hardiment de Rhodes, et par ce fait d'une haute politique font trembler la chrétienté.

La politique redevient confuse. La guerre en naît; une guerre d'anarchie. Pape, empereur, roi, mettent des armées sur pied et sèment de nouveau des massacres. Les troupes de l'empereur entrent dans Rome; le pape est prisonnier et, fait inouï, le sultan des Turcs s'en trouve scandalisé. Mais quand l'anarchie commence, elle ne s'arrête pas : le pape s'allie au sultan d'Egypte, qui lui envoie un légat et des encouragements. Puis le roi très-chrétien s'allie aussi avec les Turcs et, de concert avec eux, assiège la ville de Nice. Alors arrive la victoire de Lépante qui termine la série des folies chrétiennes.

Dès ce jour, l'idée de la Croisade disparaît de la chrétienté et les chrétiens d'Occident se bornent à des secours d'argent que des délégués doivent venir leur arracher chez eux. (1)

Ainsi donc, ces siècles de combats, ce sang répandu, ces larmes versées, ces villes incendiées, ces campagnes ravagées aboutirent à laisser les choses dans l'état où elles étaient avant la lutte, et des grands efforts tentés pour arracher les lieux saints aux musulmans, il ne reste que la pensée d'avoir été impuissants. Triste résultat, qui nous montre la folie des hommes. C'est de la fraternité seule et non des guerres impies que la civilisation

---

(1) On se rappelle l'aventure de Jean-Jacques Rousseau et la rencontre qu'il fit d'un homme à grande barbe, avec un habit violet, à la grecque, qui n'était autre qu'un prélat Grec et archimandrite de Jérusalem, qui venait quêter en Europe pour le rétablissement du Saint-Sépulcre. Voilà où l'idée des Croisades en était réduite au XVIII[e] siècle. Que n'en a-t-il toujours été ainsi !

Quand on pense que quelques millions (des historiens disent six millions) d'Occidentaux périrent dans ces malheureuses entreprises, on se demande de quel

attend son salut. Laissons les peuples se civiliser à leur guise ; n'entrons dans ces querelles intestines que pour les peuples vraiment opprimés et qui réclament notre concours : n'y allons pas en conquérants, mais en pacificateurs, et si nous devons employer la force, sachons au moins, par notre humanité et notre raison, nous faire rendre justice par ceux-là mêmes chez lesquels nous portons nos armes. La guerre retarde le progrès, ne nous armons donc que pour les choses vraiment saintes, la fraternité et la liberté. (1)

Je n'ai pas eu la prétention, dans ces quelques pages, jetées rapidement sur le papier, d'écrire l'histoire complète des causes et des résultats de la Croisade. Il faudrait un volume pour la faire connaître. J'ai seulemeut voulu rendre à chacun la part qui lui revient dans cet événement et détruire quelques préjugés historiques enracinés dans notre esprit.

Nos préjugés religieux nous ont toujours empêchés de rendre justice à la civilisation de Mahomet et à l'Orient en général, que nous connaissons cependant si peu et que nous jugeons avec notre esprit chagrin, fruit d'un climat froid et brumeux. C'est peut-être de là que viennent nos dédains. Tout ce qui n'est pas civilisé à notre aune ne l'est pas, et sans tenir compte du climat et des traditions, nous voulons que chaque peuple marche

---

secours ces hommes n'auraient pas été à l'humanité, s'ils avaient fait pour s'entr'aider le huitième des efforts qu'ils ont faits pour se détruire.

(1) Un fait curieux de cette époque est que le même enthousiasme religieux se développa en Orient aussi bien qu'en Occident. La Croisade y fut également prêchée, mais au moins cette Croisade était prêchée contre l'envahissement. Les mêmes reproches que les Franks adressaient aux Arabes, les Arabes les adressaient aux Franks. Il est curieux de rapprocher les plaintes des musulmans de celles des chrétiens.

« O mes frères, — s'écrie le poète arabe Abivardi, — nos frères dans la » Syrie n'ont pour se reposer que le dos de leurs chameaux et les entrailles des » vautours. Les Franks les couvrent d'opprobre, et vous, vous laissez traîner » votre robe dans la mollesse, comme des gens qui n'ont rien à craindre. Que » de sang a été répandu ! que de femmes à qui on n'a laissé pour couvrir leur » beauté que leurs mains ! Telle est cette guerre que ceux mêmes qui s'éloi- » gnent de ses fureurs, dans l'espoir de s'en préserver, grincent bientôt les dents

à notre pas et nous imite. Dominés par un esprit de dénigrement qui ne nous manque jamais quand il ne s'agit pas de nous, nous n'avons voulu voir que des vices dans l'Islamisme et, partant de là, nous avons prononcé notre véto sur ce culte et les peuples soumis à ses lois.

Nous reprochons à l'Orient son despotime, nous qui savons si bien nous arranger des despostes, sans réfléchir que les coutumes du passé imposent aux monarques orientaux des obstacles bien plus difficiles à briser que nos chartres qui durent un jour. Tous ces monarques de l'Asie qu'on nous montre disposant de la vie de leurs sujets sans contrôle, sont des contes faits à plaisir par des songe-creux que n'ont point occupés les lois de ce pays. « Un roi des Indes, dit Balbi, ne peut lever de taxe sur un Brahme quand lui mourrait de faim, ni faire un marchand d'un laboureur, ni enfreindre la moindre disposition d'un code qui passe pour révélé et qui décide des intérêts civils comme des matières religieuses. Si l'empereur de la Chine négligeait à certains jours de reconnaître publiquement les fautes de son ministère, cent mille pamphlets, autorisés par la loi, viendraient lui tracer ses devoirs et lui rappeler l'obéissance aux usages antiques. » En pourrions nous dire autant?

Nous reprochons à Mahomet sa trop grande préoccupation du corps, son peu de foi dans l'immortalité de l'ame, son mépris pour les femmes et son fatalisme. Tous ces reproches sont injustes, et je m'étonne qu'en face du Koran ils aient pu tenir aussi longtemps debout. Est-ce à dire que, parce que, les légis-

---

» de regrets ! O enfants de Haschem , s'écrie Mahomet, quoi ! vous ne courrez
» pas à l'ennemi le glaive au poing, quand notre sainte religion croule dans
» ses fondements? Est-ce donc que les Arabes se résigneront à de tels maux et
» que les guerriers se soumettront à cet avilissement? S'ils renoncent aux
» célestes récompenses lorsque le danger est là qui les appelle, ne seront-ils pas
» du moins attirés par l'appât du butin ? »

On chantait ces vers dans les rues et dans les mosquées. Qu'on les compare au discours d'Urbain : mêmes plaintes, mêmes excitations au combat, mais du côté des Arabes était la justice, ils n'animaient les leurs que pour s'opposer à l'invasion de leur pays.

lations orientales accordent tant au sensualisme, elles empêchent les hommes de goûter des plaisirs intellectuels? Leurs philosophes, leurs historiens et leurs poètes surtout, qui à coup sûr valent bien les nôtres, sont là pour prouver le contraire. Est-ce que l'Edda, les Nibelungen et tous nos saggas Germaniques peuvent être opposés aux grands poèmes Indiens? Est-ce que nos lois Germaniques et nos capitulaires peuvent rivaliser avec Confucius, la Bible et le Koran?

Mais ces concessions faites au sensualisme sont plus sages qu'on ne le pense. Elles sont nées d'une connaissance approfondie du climat et des hommes, et doivent être considérées autant comme des règles hygiéniques que comme des concessions faites aux passions humaines. De quelque côté que nous nous retournions, nous n'avons que la peur pour arrêter nos passions. En les soumettant à des règles fixes qui s'accordaient avec elles, Mahomet les a régularisées. Pareilles règles n'auraient pu nous convenir je le sais, à nous, qui cherchons le bonheur dans les abstractions, qui sommes toujours poursuivis par un sentiment de malaise, fruit de nos climats froids, et que les Orientaux ne connaissent pas.

A côté des splendides voluptés promises par Mahomet à ses élus ne trouvons-nous pas les grands principes de la morale, de cette morale que chacun porte en soi et à laquelle le prophète rappelle sans cesse les croyants? Cette morale qu'il prêche, ces devoirs qu'il rend doux à l'homme, ne neutralisent-ils pas ce que les passions peuvent avoir de désordonné?

N'est-ce pas un grand législateur que l'homme qui, ayant compris l'influence du corps sur l'ame, tient à maintenir continuellement l'équilibre entre ces deux essences auxquelles l'homme est attaché inévitablement?

Et puis l'Orient lui-même n'est-il pas sensuel? et ses peuples que caresse un soleil chaud, sur lesquels s'arrondissent des cieux si bleus, autour desquels croît une végétation si splendide, peuvent-ils avoir notre imagination terne et les idées que nous

donnent notre climat froid, nos éternels brouillards et notre soleil qui se cache les trois quarts de l'année? Pourrions-nous chanter comme le prophète : « Ouvre-moi, ouvre-moi, ma » sœur, mon amie, ma bien-aimée. Ouvre-moi, car ma tête est » pleine de rosée, les boucles de mes cheveux sont pleines » des gouttes de la nuit, » nous qui avons des pluies torrentielles qui nous feraient volontiers croire à un nouveau déluge?

Les Orientaux peuvent-ils ne pas subir l'influence du monde extérieur et n'est-ce pas en partie dans ce climat que nous devons étudier leurs mœurs et leur histoire?

Que nous, qui sommes toujours malheureux et chagrins, qui cherchons sans cesse en dehors de nous un vague bonheur qui nous fuit toujours et que nous ne poursuivons pas moins, nous placions nos joies dans l'avenir, je le comprends. A ceux à qui le présent fait défaut l'avenir ouvre ses portes. Mais où nous conduit souvent ce bonheur mystérieux cherché en dehors de nous? Interrogez le cœur humain, et il vous répondra par des plaintes, car le résultat de ces tournements, ce sont des douleurs sans fin et sans but, ou des voluptés impossibles qui dégradent l'homme et le conduisent à des phénomènes psychologiques dont les Faust, les Werther, les Mansfred, les René, les Oberman et les Lélia sont des personnifications effrayantes.

Franchement, n'y a-t-il pas dans ces déclamations contre le sensualisme, dans ces exaltations de mysticisme, un peu d'impuissance, et pouvons-nous nous dire heureux de cette lutte perpétuelle que soutient notre esprit dans son œuvre impossible que symbolise le Prométhée antique? Le feu du ciel brûle, pourquoi ne pas se réchauffer à sa flamme plutôt que d'en dérober les étincelles?

Plus sages que nous, les Orientaux se laissent aller à la dérive et laissent à Dieu le soin de régler l'ensemble des lois du monde : sans chercher un but mystérieux à chaque chose, ils abandonnent volontiers l'analyse pour la sensation. Nous cherchons; ils ont trouvé.

Après chacune de nos révolutions ; qui doivent toujours nous donner le bonheur, nous tombons las et sans courage, tandis que quand arrive la bourrasque, les Orientaux se baissent comme le roseau sous le vent et se relèvent aussi heureux qu'avant. Avec nos besoins d'analyse nous n'aboutissons qu'au scepticisme, auquel on a fait un trop beau rôle en ce monde.

Ces sciences qui conduisent au doute sont-elles vraiment des sciences à envier, et toutes ces logomachies contraires, dont on nous ressasse l'esprit, ne sont-elles pas plutôt des fléaux que des bienfaits ? Si elles ont l'avantage d'occuper quelques esprits sérieux, elles ont le désavantage de diviser le grand nombre et de jeter dans le monde des brandons de discorde qui ne peuvent être appaisés, puisqu'ils reposent sur des principes qui varient de siècle en siècle et font que la vérité du jour devient souvent l'erreur du lendemain. Devons-nous nous vanter de la prééminence de nos facultés intellectuelles, quand elle nous conduit à un aussi triste résultat ?

Ces quelques vues, que nous émettons ici rapidement, nous les développerons dans notre travail sur les *Arabes* et la *Croisade*. Nous étudierons l'histoire de l'Islamisme, sa grandeur et les effets de cette religion sur les civilisations asiatique et européenne. Sans souci des clameurs que pourront pousser les fanatiques, nous examinerons, dans cette prochaine étude, les causes des Croisades et leurs résultats, incertains pour les Franks et désastreux pour les Orientaux. Nous verrons qu'au contraire de ce que les chrétiens en espéraient, ces expéditions au lieu de détruire l'Islamisme ont aidé à son extension, et quoique l'on pense de notre opinion, nous n'en dirons pas moins ce que nous pensons être la vérité. Comme Guibert de Nogent, mais dans un autre sens, nous nous écrierons : « Qu'importe d'être ex-
» posé à toutes sortes de propos ? Je n'en poursuis pas moins
» mon entreprise, bien décidé à supporter avec égalité d'humeur
» les jugements de tous ceux qui viendront aboyer après moi. »

NOTES.

Avant de livrer mes *Recherches* au public, j'ai trouvé convenable de les envoyer aux érudits qui s'étaient occupés de cette question, afin de recueillir leurs avis. Je ne puis leur donner une meilleure preuve de mon désir d'être vrai que de discuter avec eux leurs observations, lesquelles, contre mon attente, se sont plutôt adressées à ma synthèse historique qu'à mes *Recherches* elles-mêmes, qui ont été assez heureuses pour obtenir l'approbation de ces messieurs.

L. P.

1° PAGE III. — *Ce n'est pas de la terreur que les vieux romanciers montrent pour les Sarrazins, c'est de l'horreur.* — Horreur, soit; mais nos traditions et nos légendes du nord même, où les Sarrasins ne vinrent jamais, nous prouvent que la *terreur* devait être grande parmi les populations, puisque à l'heure qu'il est, nos paysans appellent encore *trous sarrazins*, les grottes creusées pour se dérober aux ravages des Normands, si toutefois ces grottes ne furent pas les demeures ou les magasins des premiers habitants du pays, dont se servirent les paysans aux VIII et IX siècles.

Les trouvères et leur ignorance n'ont pas peu contribué à augmenter cette *horreur* ou cette *terreur* des Sarrazins. Ils font de l'Islamisme une religion d'adorateurs d'idoles, et de Mahomet (*Mahom*) un dieu, autour duquel ils groupent des divinités secondaires.

Il faut lire dans Guibert de Nogent la curieuse histoire de Mahomet (*Mathomus*), et sa mort plus singulière encore : « Des pourceaux l'ayant rencontré, alors qu'il » avait succombé à une attaque d'épilepsie, le dévorèrent si complètement qu'on » ne trouva que ses talons pour débris de tout son corps. » Nous nous abstenons de reproduire les réflexions de Guibert, à propos de ces talons.

2° PAGE VII. — « Avec les barons, ai-je dit, suivant l'expression d'un moine contemporain : — « L'humanité retombait dans l'état sauvage. » — « *Quel est ce moine?* » me demande-t-on. « *Il aurait dû dire au moins : restait dans l'état sauvage.* » Non pas *restait*, car les moines croyaient le monde très-avancé avant ce temps d'anarchie. Guibert de Nogent parle même *de la gloire de son temps*.

Ce chroniqueur, c'est Raoul Glaber. Voici ce qu'il dit : « Les rois et les prin- » ces ne songeaient qu'à assouvir sur les faibles leurs passions rapaces et féro- » ces. La guerre était la seule occupation des barons. On ne les rencontrait que » sur les chemins, se battant, pillant et cherchant des aventures. Toute civilisa-

» tion semblait morte..... l'humanité allait retomber dans l'état sauvage. » Les aventures, voilà la grande affaire de ce monde là. On voit que la société est loin d'être assise.

3° PAGE X. — ***Le tableau que j'ai fait du moyen âge est faux et exagéré, au moins pour ce qui regarde Charlemagne et ce qu'on connaît du règne de Robert. Les gens de ce temps valaient à peu près ceux du nôtre et les capitulaires de Charlemagne, les lois de Guillaume et les assises de Jérusalem nous prouvent que les sentiments de justice et de liberté étaient tout aussi naturels à nos ancêtres du XIe siècle, qu'ils peuvent l'être aux honnêtes gens de notre temps.***

Je n'ai point rapporté au règne de Charlemagne les mœurs des ***hauts barons***, qui alors n'étaient que les employés d'un pouvoir qui, à l'exemple des Romains, les tenait dans sa main puissante et tyrannique. Les barons dont j'ai parlé sont ceux des Xe et XIe siècles. Il est aisé de voir dans les chroniqueurs les mœurs de ce temps, et M. Guizot nous a très-bien montré les funestes effets de l'isolement des seigneurs dans leurs châteaux. On n'a qu'à ouvrir Glaber pour voir que je n'ai pas exagéré les désordres et les crimes de ce temps.

Quant à la différence qui existe entre les capitulaires et les lois de Guillaume et de Godefroid, il y a cette différence que les premiers étaient censés être l'œuvre du peuple entier, réuni pour les dicter, et que les secondes furent l'œuvre d'un pouvoir nouveau et égoïste, qui pour se prémunir contre les envahissements dont il avait donné l'exemple, fut forcé de les rédiger, non dans un but d'utilité générale, mais pour empêcher ses membres de s'écarter des limites que la force lui avait tracées.

Beaucoup de capitulaires descendent dans des détails assez infimes, régularisant les rapports d'homme à homme. Il y en a qui fixent l'amende à payer par ceux qui ont vendu à faux poids : les intendants sont chargés d'en porter le texte dans chaque province et de le faire exécuter. Ils sont d'ailleurs éclairés par la loi romaine que l'on suit encore alors sur bien des points. Il y a là un sentiment de liberté publique. Il n'y a que la forme, je le sais, car l'époque de Charlemagne est une époque despotique, où le principe d'autorité détruit petit à petit les libertés germaniques, mais cette forme, au moins, si elle n'est qu'une ombre de liberté, nous fait voir que les gouvernants sont obligés de compter avec les peuples.

Il n'en est pas ainsi des lois subséquentes; elles roulent presque toutes sur les rapports de vassal à seigneur. Le droit romain en est exclu. Il n'y a plus de lois expresses, rédigées en assemblées, mais des coutumes qui font loi et que l'on éprouve plus tard le besoin de rédiger ou de réunir en corps. Chaque baron a la sienne. Les roturiers ne se jugent pas eux-mêmes, mais sont jugés par les barons d'après des coutumes arbitraires : de là la mutilation des membres, le fouet et autres droits monstrueux, laissés à l'arbitraire des seigneurs, qui n'atteignent que les serfs et les roturiers et qui, malgré la restauration postérieure de l'admirable droit romain, n'en ont pas moins laissé de longues traces dans nos annales. Michaud a donc raison de dire que, dans la langue des barons et des seigneurs, il n'y avait pas de mots pour exprimer le droit des gens. Une fois son devoir rempli à l'égard de son suzerain, le seigneur est maître chez lui et pour avoir leur liberté il faudra bien que les roturiers la lui arrachent par la

force, ou par la ruse. Ce n'est donc pas un sentiment de justice qui fut la cause de ces lois, mais le besoin de régulariser la conquête, ou de jouir en paix des fruits de l'usurpation. Si l'on reconnaît que le règne de Charlemagne fut un règne, si non de paix, du moins de régularité et de justice relatives, est-il possible de louer la féodalité qui en fut la contre partie et qui, possédant les admirables lois romaines, les laissa se perdre dans les ténèbres de la barbarie? (1)

4° **PAGE X.** *La féodalité est une institution forte et puissante,* me dit-on. Oui, mais une force d'isolement, si je puis m'exprimer ainsi. La pensée individuelle ayant acquis son plus grand développement, c'est l'égoïsme organisé d'une manière hiérarchique, la servitude érigée en système. La féodalité c'est un homme multiple : c'est la tyrannie qui se subdivise à l'infini; c'est mille tyrans au lieu d'un; c'est l'humanité parquée dans des cases; c'est une chaîne dont chaque maille s'en va en diminuant : au commencement le pape, à la fin le serf. Qu'une maille se rompe et la chaîne est brisée. Nous l'avons vu : un pouvoir qui a pour base l'égoïsme ne peut durer.

5° **PAGE XII.** *Les horreurs des Croisades sont les horreurs de toutes les guerres. Rien de plus, rien de moins.* Avancer une telle chose, c'est méconnaître la loi du progrès qui régit le monde et nous faire retourner à la barbarie. Quoique la guerre soit infâme, il est impossible de comparer les guerres anciennes aux guerres modernes. Il me suffira, pour répondre à cette réflexion, de raconter la prise de Jérusalem et le massacre ordonné de sang froid par les chefs des Croisés. Mais comme on pourrait m'accuser d'assombrir le tableau, je vais laisser parler les chroniqueurs, témoins oculaires.

« La colère s'abandonne à tous ses emportements. Le glaive moissonne tout ce » qu'il rencontre. Courage, saintes fureurs! Courage, glaives sacrés! Courage, » sainte destruction! Ne ménagez rien; tombez sous les coups, race dépravée, » qui avez répandu le sang innocent, qui devez maintenant donner tout le vôtre. » Vous qui avez tant de fois déchiré le Christ en mille pièces, recevez à votre » tour les châtiments que font retomber sur vous les membres du Christ.

» Ainsi est brisé l'acier et le fer, le bois de cèdre et l'airain, tout s'écroule. » Dans ce transport ils se transpercent et se tuent : ceux qui sont encore sains » et saufs frappent les blessés de mille manières diverses. Les morts même, » étendus sur le sol, tuent par fois les vivants. Plus cette populace est nombreuse, plus le désastre s'accroît, celui qui tombe resserre celui qui est de- » bout, et celui-ci presse celui qui est tombé; le glaive n'en épargne aucun, il » pénètre partout; de larges ruisseaux de sang inondent l'édifice, il s'y forme » un lac de si horrible aspect, que ceux mêmes qui l'ont fait en ont horreur; les

(1) Il est bien entendu qu'il n'entre pas dans mes vues de louer tous les actes de l'administration du *grand empereur*, qui en laissant au principe d'autorité le soin de régler les affaires de ce monde, fut le plus grand destructeur des libertés germaniques et retarda peut-être plus le progrès que la barbarie, en établissant un empire si vaste que l'anarchie seule devait en sortir à sa mort. C'est à l'ambition de Charlemagne que l'on doit en partie la féodalité.

» portes, les murailles, les colonnes, tout est couvert de sang; le pavé même
» a disparu sous le sang, et les jambes ne peuvent atteindre aux marbres qu'en
» étant elles-mêmes submergées. » (Raoul de Caen).

— « On voyait dans les rues et sur les places publiques des monceaux de
» têtes, de mains et de pieds. Mais tout cela était peu de chose, si nous en
» venons au temple de Salomon. Qu'arriva-t-il dans ces lieux ? *Si nous disions*
» *la vérité, on ne voudrait pas nous croire :* qu'il suffise de savoir que dans le
» le temple on marchait à cheval dans le sang jusqu'aux genoux des cavaliers.
» *Triste et admirable jugement de Dieu*, qui voulut que ce lieu même reçut le
» sang de ceux dont les blasphèmes contre lui l'avaient si longtemps souillé. »
— Et pas un mot de pitié ! (Raymond d'Agiles).

» Une foule immense d'individus de tout sexe et de tout âge s'était précipitée
» dans le temple ; les Francs en retirèrent quelques-uns et leur accordèrent la
» vie, jusqu'à ce qu'ils eussent eux-mêmes enlevé les cadavres infects et en-
» tassés de tous côtés : et, dès que ces cadavres furent sortis, ceux qui les
» avaient emportés succombèrent comme les autres sous le glaive des vain-
» queurs. »

...... « Puis ils se rendirent donc au sépulcre du seigneur, offrant d'infinies
» actions de grâces, pour la délivrance tant désirée des lieux bien heureux. Le
» lendemain, dès le jour parut, les Francs, s'affligeant d'avoir laissé vivre ceux
» qui s'étaient réfugiés sur le faîte du temple, se portèrent sur les toits et les
» déchirèrent et massacrèrent, tant hommes que femmes. »
(Guibert de Nogent).

» ...... On vit alors des choses étonnantes parmi les Sarrazins : les uns avaient
» la tête coupée et c'était le moins qui put leur arriver.....
(Raymond d'Agiles).

Voici à côté de ces récits la capitulation accordée par le Khalife Omar à la ville par son général Abonoboïda :

» Au nom du Dieu clément et miséricordieux les chrétiens seront protégés ;
» ils conserveront leur vie et leurs biens. Leurs églises ne seront pas démolies.
» Ils en auront l'usage. Les musulmans pourront y entrer. Ils n'érigeront pas
» de croix au-dessus. Ils ne sonneront point les cloches et se contenteront de
» les tinter. Ils ne bâtiront point de nouvelles églises. On ne les obligera pas
» d'enseigner le Koran à leurs enfants. Ils ne témoigneront pas de mépris aux
» musulmans et leur céderont la place quand ceux-ci voudront s'asseoir. Ils ne
» seront pas vêtus comme eux, ne parleront pas la même langue et ne porteront
» pas les mêmes noms. Ils ne porteront point d'armes et ne vendront pas de
» vin. Ils paieront ponctuellement le tribut et reconnaîtront le Khalife comme
» leur souverain et ne feront rien de contraire à son service. »

Forcé d'être arabe vis-à-vis ces faits, je m'abstiens de toute réflexion et me contente de rapporter que, dans le conseil des Croisés, il fut décidé qu'on massacrerait non-seulement les musulmans, mais les schismatiques et les Juifs. — Cette tuerie dura huit jours.

L'auteur du moyen âge qui juge le plus sainement les Croisades est, à mon avis, Rutebeuf. Dans son Dialogue du Croisé et du non Croisé, on sent que la

raison a déjà marché à grands pas. Nous sommes sous saint Louis. Et pourtant, cet écrit, contraire aux Croisades, paraît à une époque où la Croisade se montre vraiment noble, vraiment humaine ; à une époque où les Turcs, las des invasions continuelles, accablent les chrétiens de telles avanies et cruautés que saint Louis prend héroïquement leur défense, poussé par son grand cœur supérieur à son siècle.

Nous donnons ici la pièce de Rutebeuf, afin qu'on juge du bons sens de ce trouvère, qui sans nul doute représentait la partie la plus saine de la nation à cette époque.

LE CROISÉ.

Vous savez que Dieu vous a donné une âme raisonnable, capable de discerner le bien du mal et qu'il vous a promis de grandes récompenses si vous pratiquez ce qu'il ordonne. Il vous offre en ce moment occasion de les mériter. Le royaume de Dieu, la Terre sainte est aux mains des infidèles. Verrons-nous de sang froid une telle profanation? et pourrons-nous mieux employer qu'à la gloire de Dieu la vie et les biens qu'il nous a donnés? Les princes des apôtres ne crurent pas trop faire en mourant pour mériter le ciel.

LE NON CROISÉ.

Ces deux apôtres étaient des sots.

Je vous entends : vous voulez que je laisse en garde aux chiens ma femme, mes enfants et mon bien, pour aller, au prix de mon sang, reconquérir un pays lointain, dont on ne me laissera rien quand on en sera maître. Dieu ne nous enseigne nulle part à semer ainsi, et qui fait ce métier court grand risque de mourir de faim.

LE CROISÉ.

Vous naquîtes nu et la providence vous a vêtu. Oubliez-vous que Dieu rend au centuple ce qu'on perd pour lui? Ce n'est pas gratuitement que Dieu donne son paradis.

LE NON CROISÉ.

Ami, je vois tous les jours des gens qui ont sué sang et eau pour gagner quelque chose. On les envoie je ne sais où pour leurs péchés. Je ne sais ce qu'ils y font, mais ils reviennent nus et ruinés. On peut servir Dieu partout et gagner le paradis sans courir aussi loin. Il est bien plus sage de servir Dieu en vivant en paix chez soi, que de passer les mers pour se faire les serviteurs des autres.

LE CROISÉ.

Ce que vous dites ne vaut pas la peine qu'on y réponde. Pensez-vous vous sauver en riant? Pour se sauver il en a coûté la vie aux martyrs, et tous les jours des pénitents s'ensevelissent dans les monastères et ne croient jamais assez faire pour mériter la récompense qu'ils attendent.

LE NON CROISÉ.

Vous parlez bien. Que n'allez-vous prêcher ces riches abbés, ces gros doyens et ces prélats qui se sont voués à servir Dieu. Quoi! c'est eux qui ont ici bas tous les biens et c'est nous qu'on exhorte à les venger? Peu leur importe à eux la grêle et l'orage. Les revenus leur viennent en dormant. Ma foi, si c'est par ce chemin qu'on va en paradis, ils seraient fous de le changer; car je doute qu'ils en trouvent un plus doux.

LE CROISÉ.

Laissez là les prélats : voyez le Roi de France qui quitte ses enfants et qui va exposer sa vie pour sauver son âme. Il perd plus que nous, à coup sûr.

LE NON CROISÉ.

Mon ami, je dors en paix toutes les nuits. Je ne fais de tort à personne. J'aide mes voisins et, par saint Pierre, je veux vivre ainsi le plus longtemps possible. Pour vous, qui tenez aux hauts faits, allez abattre l'orgueil du Soudan, je me moque de ses menaces; s'il vient me troubler dans mes foyers, oh! alors je saurai me défendre, mais s'il reste chez lui, qu'il ne craigne rien; je n'irai pas l'attaquer.

LE CROISÉ.

Vous ne parlez que de vivre. Croyez-vous vivre toujours? La mort marche au milieu de nous, et si par hazard elle vous attaquait, que de reproches vous auriez à vous faire!

LE NON CROISÉ.

Sire Croisé, je vois partir tous les jours beaucoup de gens petits et grands, sages et honnêtes pour ce pays là. Ils se conduisent bien, je n'en doute pas; cependant quand ils reviennent, *ce sont des méchants et des bandits*. Au reste Dieu est partout, aussi bien en France qu'en Palestine. Il ne se cachera pas exprès pour moi. D'ailleurs, il y a tant d'eau d'ici là et elle est si profonde que, si je plongeais, j'aurais peur d'y rester.

LE NON CROISÉ.

Encore une fois vous ne parlez que de vivre. Vous ne songez donc pas qu'on meurt? Ah! mon ami, pensez à l'enfer et n'oubliez pas que pour sauver son âme, il faut perdre son corps et renoncer à sa femme et à ses enfants.

LE NON CROISÉ.

Sire, vous m'avez convaincu : je me rends à votre éloquence.

Que de raison dans les réponses du Non Croisé! On ne pouvait critiquer les Croisades avec plus d'esprit et de bon sens. Combien sont faibles les raisons du Croisé comparées aux réponses de son compagnon! On est tout étonné de le voir aussi vite convaincu, malgré l'enfer, dont il ne semble pas avoir grand'peur. Cette conclusion ridicule est tout bonnement une flagornerie du poète envers le roi de France qui partait pour la Palestine, et *ces méchants et ces bandits* qui reviennent de la Terre-Sainte, nous montrent bien ce que l'on gagnait à faire le métier de Croisé.

6° PAGE XII. *Comparer la civilisation des Arabes et des Chrétiens, pour donner la préférence aux Arabes, c'est montrer qu'on n'a pas réfléchi sur les conséquences naturelles de la croyance à l'Évangile et de la croyance à l'Alcoran.*

Il ne s'agît pas ici d'Évangile ou d'Alcoran : il s'agit de faits. L'histoire est

là, rien n'est plus simple que de l'ouvrir et d'examiner les deux peuples à la même époque.

Toujours nous jugeons les évènements de l'Orient avec notre esprit de l'Occident, et en cela nous sommes injustes et peu rationnels. Nous sommes, sous notre ciel gris, toujours dévorés par une inquiétude qui nous fait chercher le bonheur dans des régions imaginaires, et avec cet esprit chagrin, nous voulons juger les mœurs d'un peuple qui vit sous un ciel chaud et bleu et que le soleil caresse sans cesse de rayons ardents. Certes à l'époque des Croisades, les Arabes valaient mieux que nous; ils étaient tolérants, ce qui est une preuve de sagesse; ils étaient bons, malgré leurs guerres intestines, ce qui est une preuve de vraie force; ils étaient savants, poètes, administrateurs et nous leur devons bien des choses que nous nous vantons d'avoir découvertes. Pourquoi donc ne pas avoir la justice de reconnaître ce dont nous sommes redevables? Si, avec le Koran, les Arabes étaient arrivés à un point de civilisation tel qu'ils avaient traduit la plupart des livres grecs, appliqué l'algèbre à la géométrie, réformé le calendrier, fait de nombreuses observations astronomiques, découvert le pendule, la poudre à canon, la boussole, le papier, plus de deux mille plantes nouvelles; s'ils avaient des poètes, des grammairiens, des historiens, que nous avons copiés sans le dire, des architectes que nous avons imités, tout en nous vantant d'avoir créé; si, dis-je, il en est ainsi, il faut bien reconnaître, avec le célèbre auteur du *Cosmos*, que les Arabes étaient plus polis que les Franks, et que ces derniers, avec un code religieux aussi beau que l'Evangile, furent bien coupables de rester aussi longtemps dans la barbarie.

Je ne veux point m'appesantir sur une question que je me propose de traiter *in extenso*, mais pour mieux faire juger des Arabes et des chrétiens, mettons-les en présence et laissons-les parler eux-mêmes.

Voici, d'après Robert-le-moine, témoin auriculaire, le discours tenu par les ambassadeurs du Khalife d'Egypte aux Croisés devant Antioche : — « Les con-
» seils qui ont délibéré pendant sept jours à la cour de notre maître s'étonnent
» que vous veniez ainsi armés chercher le sépulcre de votre Dieu, chassant les
» peuples *du pays qu'ils possèdent depuis si longtemps*, et ce qui est mal séant
» à des pèlerins, les passant au fil de l'épée. Venez avec le bâton et la besace et
» vous serez reçus avec des honneurs et abondance de toutes choses, et s'il vous
» plaît de séjourner un mois au sépulcre, rien ne vous manquera. Vous pourrez
» circuler en toute liberté dans Jérusalem, et faire ce que bon vous semblera.
» Au lieu de cela si vous méprisez les biens que nous voulons vous accorder et
» vous confiez en vos armes, voyez à quels périls vous vous exposez. Dites-nous
» maintenant ce que vous pensez de nos propositions. »

Que répondent les Croisés? Ecoutons-les :

« Vous voulez nous permettre de passer au saint-sépulcre, si cela nous con-
» vient, avec le bâton et la besace; gardez vos indulgences. Soit que vous le
» vouliez ou non, vos trésors nous enrichiront et banniront notre misère. »

Les ambassadeurs s'en furent très-scandalisés de ces paroles. Il y avait de quoi. Ne se rendaient-ils pas, par leur insolence, la cause des vexations des Turcs envers les chrétiens, et les musulmans avaient-ils donc tort de tenir en respect ceux de leurs sujets qui correspondaient avec le dehors pour aider à leur ruine? Depuis quand le charbonnier n'est-il plus maître chez lui?

7° **PAGE 89.** — ***On me reproche d'avoir dit que les Croisés mangeaient de la chair humaine. Les horreurs des Croisades sont les horreurs de toutes les guerres, me dit-on.***

Je ne m'étendrai pas longuement sur ce point historique que je me propose d'examiner dans un autre ouvrage. Que ceux qui veulent que j'aie *inventé* ce fait ouvrent les chroniqueurs, et les chroniqueurs leur répondront que, non-seulement les Croisés mangèrent de la chair humaine à Antioche, à Marath, mais que dans cette ville leur férocité ne connut pas de bornes. Ils prenaient les enfants par les pieds et leur écrasaient la tête contre les murailles, aux yeux de leurs mères folles de douleur (1).

Des hommes qui commettent ces forfaits, on peut tout attendre, on peut tout croire. « Computruerant illi, tanquam jumenta, in stercoribus, » dit l'archevêque de Dol. (2)

Nous voyons Bohémond répondre au soudan d'Egypte, qui envoyait ses ambassadeurs pour offrir le passage libre, à quiconque voudrait se rendre sans armes à Jérusalem, par un acte sans exemple dans l'histoire des guerres : *il fit mettre à la broche et rôtir plusieurs Turcs*, pour les distribuer à ses soldats, en guise de nourriture, disent les uns, pour épouvanter les espions, disent les autres.

Que ce soit l'un ou l'autre, l'acte féroce n'en reste pas moins. Le sauvage du moins a pour excuse la sauvagerie.

Le soin que Guibert prend d'excuser ce cannibalisme nous induit à croire qu'il n'est que trop réel. « En outre, dit-il, lorsqu'on eût trouvé quelques morceaux
» de chair humaine provenant des cadavres des païens tués devant Marrah....
» et en d'autres lieux, au moment où la famine était excessive.... (3) cette hor-
» rible nouvelle se répandit chez les Sarrazins et les remplit de terreur.... Pour
» mieux accréditer cette opinion parmi les ennemis, ces mêmes hommes (4)

---

(1) Si nous en croyons les historiens de l'Orient, ce n'est pas seulement sur les Turcs que s'exerçait la férocité des Croisés, mais sur les chrétiens eux-mêmes.

Anne Comnène raconte (liv. XI. ch. VII) qu'à l'approche des Normands les prêtres et les habitants d'une petite ville, portant la croix et l'Evangile, furent au devant d'eux pour les implorer et qu'ils massacrèrent tout, peuple et prêtres.

(2) Après ce fameux combat devant Antioche qui enleva tant de Croisés à l'armée, les Turcs profitèrent de la nuit pour enterrer leurs morts. La précaution fut vaine : à peine le jour avait-il paru que les chrétiens déterrèrent les morts pour les dépouiller et les décapiter. Les troncs furent jetés dans l'Oronte et les têtes étalées en spectacle devant les murs de la ville, sous lesquels ils se plurent à faire souffrir un mois durant un pauvre enfant, fils d'un Émir, qu'ils finirent par décapiter aux yeux de son père, ne pouvant obtenir qu'on leur livrât la ville pour sa rançon.

(3) « Ce qui fut reconnu — dit-il entre parenthèse — d'une manière positive avoir été fait » en cachette par ces hommes,.... et cependant très-rarement. »

(4) Il s'agit ici des *Thafurs*, espèces de Bohémiens qui suivaient l'armée, du consentement de ses chefs, et qui avaient pris pour roi un Normand.

» s'emparèrent un jour du corps tout entier d'un Turc, le firent rôtir à la vue » de tout le monde comme une viande bonne à manger. »

Ce fait effrayant semble ne pas être particulier à la première Croisade. Les trouvères des XII[e] et XIII[e] siècles le racontent avec complaisance et se plaisent à vanter le bon goût de Richard *cœur de lion* pour cet affreux repas. Quelque exagérées que soient les romances où ce fait est consigné, elles montrent l'esprit et la barbarie du temps.

Le roi Richard désire manger du porc; il n'y en a pas dans le camp. Comme chacun craint le roi Richard, son cuisinier est dans un grand embarras. D'après les conseils d'un vieux chevalier, il apprête au roi *un Sarrazin jeune et gras.*

Le roi Richard trouve la chair exquise et demande pour son souper la tête du porc qui lui fut servi le matin. Grand embarras du cuisinier, qui, obligé de se tirer d'affaire, apporte au roi Richard la tête du Sarrazin. « Que diable est » ceci, » dit le roi Richard, en riant aux éclats. — « Quoi ! la chair d'un Sar- » razin peut être aussi bonne ! Je jure *par le Dieu mort et ressuscité* que » nous ne mourrons jamais de faim tant que nous pourrons prendre de ces » Maures qu'on peut bouillir, rôtir, mettre au four et dont la chair est bonne » jusqu'à l'os. Maintenant qne l'épreuve est faite, moi et les miens nous en cro- » querons plus d'un. »

L'appétit vient en mangeant. Voici la bataille qui commence. Le roi Richard est vainqueur. Les assiégés désirent se rendre et offrent leurs richesses au roi Richard, mais la croix de Jésus-Christ, un chef l'a enlevée; aussi mutile-t-on ses soldats pour ce fait, dont ils ne peuvent mais. Saladin dépêche des ambassadeurs au roi Richard pour faire cesser les supplices. Le roi Richard les engage à dîner avec lui et leur offre pour régal *des têtes de Sarrazins.* Le roi Richard mange avec avidité et trouve que la chair vaut *le poulet le plus tendre.* Le dîner fini, le roi Richard dit aux ambassadeurs, tremblans d'épouvante : « Retournez vers votre maître et dites-lui qu'il ne lui servira de » rien de nous couper les vivres. Avec un Sarrazin, je puis nourrir huit ou dix » de mes bons hommes d'armes, et perdrix, pluvier, cygne, vache, bœuf, mou- » ton ou porc ne sont préférables à la tête d'un Sarrazin. Ils sont gras, partant ils » sont tendres, mes gens sont maigres et chétifs et pas un de nous ne désirera » revoir l'Angleterre tant qu'il restera un Sarrazin à croquer. » (Ellis's, *Specimens of Early English metrical Romances.*

Même si ce n'est qu'un jeu d'esprit, que penser d'un temps qui ne se dégoûte pas d'une pareille poésie? Si le fait est vrai, ce *Richard cœur de lion* n'a pas volé son nom.

Dans le songe d'enfer de Raoul de Houdan (XIII[e] s.), un voyageur entre dans le sombre empire (1). Il s'assied et on lui sert de la chair d'usurier et de moine, engraissés, l'un du bien d'autrui, l'autre de fainéantise. Encore de la chair humaine ! Il est vrai qu'ici nous sommes chez le diable.

---

(1) Il est remarquable combien les voyages en enfer sont fréquents à cette époque. L'esprit du Nord se révèle dans ces sombres légendes, dont s'empara le génie mystérieux de Dante pour faire de ce lieu commun son admirable trilogie.

Je me bornerai à ce simple aperçu, mais j'ajouterai que ce ne furent pas les hauts barons qui descendirent à cette nourriture atroce, mais le peuple. Avec la disette était né l'égoïsme, et les barons, usant de leur position, s'emparaient de la meilleur nourriture, pour ne laisser au peuple que ce qu'il leur répugnait de prendre.

« La viande de cheval, de chameau, d'âne, de bœuf et de buffle — dit Guibert » — était servie sur la table des riches ; après en avoir séché la peau, les pau- » vres la coupaient, la faisaient bouillir et s'en nourrissaient comme d'un ali- » ment exquis. »

Que les poètes chantent ces guerriers. La raison ne peut que les blâmer et maudire, avec lord Malmesbury, du haut de la tribune, *ce temps où les principes du christianisme étaient trop faibles pour maintenir les sauvages passions des hommes*. (Chambre des lords, 22 juin 1855, affaire Hango.)

La chanson d'Antioche, renouvelée sous Philippe-Auguste, par Graindor de Douay, sur celle de Richard *le pélerin*, nous fait connaître le même fait et, chose étrange, c'est *Pierre l'Hermite* lui-même qui conseille de manger de la chair humaine. *Li rois Tafurs* demande conseil à *Pierre l'Hermite por sainte carité.*

Et respondi dans Pieres : « c'est par vo lasqueté;
» Alés : prenés ces Turcs qui sont là mort jeté,
» *Bon seront à mangie s'il sont cuit et salé.* »

« Vous dites vérité » répond le roi Tafurs. Cela dit, on suit les conseils de Pierre, on écorche les cadavres des Turcs, on en retire les entrailles,

Et en l'iave et en rost *ont la chair cuisiné;*
Assez en ont mangié.

Chanson d'Antioche. T. 2. ch. V. p. 4 (1).

---

(1) On voit que, dans cettec hanson, Graindor s'est écarté de la leçon de Richard le pèlerin, son auteur primitif, car il n'est pas possible qu'un contemporain de *Pierre l'Hermite* puisse le faire le héros d'une pareille scène. Cette scène appartient évidemment au temps de Richard-cœur-de-Lion. Les croisés mangèrent, il est vrai, de la chair humaine durant la première Croisade, mais par nécessité; tandis que les chevaliers de la troisième croisade semblent, au dire de quelques trouvères et légendaires, avoir pris goût à cet horrible festin.

La *Chanson d'Antioche* est, du reste, pleine d'erreurs et demande à être examinée avec défiance. C'est ainsi que son auteur fait partir *Pierre l'Hermite* pour la Croisade avant le concile de Clermont, à la tête des soldats du pape, ou qu'il va, d'après les ordres de l'*apostoles*, trouver le roi Philippe, excommunié par le dit pape. Dans cette chanson, le pape lui recommande *qu'il faisce des sermons* et lui donne le pouvoir de pardonner en son nom.

Cette chanson est tout bonnement un poème où l'imagination a beaucoup brodé sur un fonds de vérité qui disparaît presque sous les ornements.

La Chanson dit que Pierre est né en *Ermine*. Je ne sais trop si nous ne devons pas adopter ce mot au lieu d'*Aminois*, comme le veut M. Paulin Paris. Toutes les erreurs que Graindor commet en parlant de notre pèlerin me portent à croire qu'il le prenait pour un oriental, venu en France pour obtenir la protection du saint Père.

Le personnage de *Pieres de l'Ermitage*, comme l'appelle la *Chanson d'Antioche*, me paraît beaucoup mieux compris par l'auteur de la *Chanson de Godefroy de Bouillon*, cet autre poème du cycle des Croisades.

8e PAGE 91.

On m'a reproché, avec beaucoup d'esprit, du reste, mon opinion sur la noblesse, à propos de ce que dit le *Magasin pittoresque* d'Héracle de Polignac, et l'on m'a répondu par ce charmant couplet de Coulanges :

La noblesse, comprenez-vous,
N'est pas un avantage mince;
Si cela dépendait de nous,
Qui ne voudrait pas être prince?
Le sort nous en a-t-il exclu?...
Retranchons-nous sur la vertu.

Cela est joli, mais donne une assez faible idée de la dignité humaine. Répondons à des vers par des vers; cherchons-les cependant ailleurs que chez les muguets et disons avec l'auteur de la chronique Margaritine :

Il te vaulx mieux d'ung vilain estre
Engendré sage et vertueux,
Que d'ung noble home avoir prins estre
Et estre fol et vicieux.
Le fils d'ung noble home est ignoble
Et vilain, s'il vit vilement;
Mais le fils d'un vilain est noble
Et gentil, s'il vit noblement.

9e PAGES 89-90. — *J'ai dû prendre des verres grossissants pour décrire les fêtes indécentes qui avaient lieu dans les églises au moyen âge.* Qu'on lise les chroniqueurs liégeois et qu'on me dise qu'il soit possible, sans être Suétone ou Juvénal, de les décrire. Ce qu'il manque au moyen âge, ce ne sont point des chroniqueurs qui racontent, ce sont des Tacites qui jugent.

On me reproche d'avoir exagéré les mœurs des barons : qu'on lise Glaber et d'autres chroniqueurs, et l'on verra que j'ai affaibli les couleurs pour ne pas être accusé de faire de l'horreur à plaisir.

On me reproche, mais à tort, d'avoir méconnu le rôle réformateur de l'Eglise qui décréta la Trève de Dieu et l'inviolabité des charrues. Mais tout en reconnaissant l'aide de l'Eglise, nous ne devons pas perdre de vue que ces réformes ne sont pas exclusivement son œuvre et qu'il fallut les arracher aussi bien aux prélats qu'aux barons. L'Eglise ne décréta l'inviolabilité des charrues qu'alors que les féodaux, ne connaissant plus de frein, pillaient les monastères sans vergogne. Alors elle se ressouvint des malheureux.

La grande lutte de la papauté contre les féodaux est une lutte égoïste, dont l'ambition fait tous les frais, et rien de plus. Le peuple est compté pourri en et subit les conséquences de ce va et vient perpétuel qui se joue dans le sang.

Quand un prince n'obéit pas à la tiare, ce n'est pas ce prince seul que la tiare poursuit, ce sont aussi ses peuples qui pâtissent.

La papauté oublie qu'ils sont esclaves et les comprend dans ces horribles sentences d'excommunication, qui contiennent tout ce que l'esprit du mal peut inventer de mauvais pour se procurer une domination illicite : « Qu'ils périssent

» par la malédiction des anges, et éprouvent la communion de Satan par la per-
» dition de leur chair. Qu'ils réunissent la malédiction céleste et terrestre ; qu'ils
» l'éprouvent dans leur corps, *que leur âme en soit affaiblie ;* qu'ils soient mau-
» dits avec les maudits, maudits avec les Juifs ; maudits avec les hérétiques ;
» maudits avec les pêcheurs et les impies ; maudits avec les damnés dans l'en-
» fer. Qu'ils soient maudits dans les quatre parties du monde, maudits dans
» l'Orient, abandonnés dans l'Occident, interdits au Nord et excommuniés au
» Midi ; maudits le jour, maudits la nuit ; maudits quand ils sont debout, mau-
» dits quand ils sont assis ; maudits quand ils mangent, *maudits quand ils tra-
» vaillent*, maudits quand ils cherchent à se reposer ; maudits en été, maudits
» en hiver, etc. etc. » Ce n'est pas tout : « *que les étrangers envahissent leurs
» biens* ; que leurs femmes *aillent en perdition* ; que leurs fils périssent par
» l'épée et que quinconque goûtera de leurs aliments soit aussi maudit. Que le
» prêtre qui les voudrait visiter dans leurs maladies soit également maudit....
» etc., etc. » La fin couronne l'œuvre.... « En un mot qu'ils soient maudits de
» toutes les malédictions possibles (1) ». Ce dernier cri de rage et de férocité impuissante est effrayant. C'était ainsi qu'on civilisait les hommes. A voir ces choses, ne devons-nous pas supposer que les hommes de ce temps étaient fous ou enragés ?

Et qu'on ne croie pas qu'il s'agit ici de punir un forfait unique sous le ciel par sa noirceur ; il s'agit de quelques pieds de terre dérobés par un comte à des moines.

Il y a loin de ces excommunications pour quelques pieds de terre dérobés à des moines, aux bannières bénites envoyées par le pape aux envahisseurs.

Que devaient penser les peuples de ces cris de rage, quand du haut de la *chaire de vérité*, le prêtre, au lieu de faire entendre des paroles de consolation, vomissait la haine et la vengeance et jetait à la foule épouvantée des pierres que suivait la fermeture de l'Eglise ?

De tels excès sont la condamnation d'un siècle et d'un système.

Qui donc donnait à ces hommes le droit de maudire les hommes ? Dieu ! mais Dieu a voulu que les hommes fussent tous frères. Dieu n'a pas donné aux uns le droit de maudire le travail des autres, et ces hideuses doctrines, prêchées au nom du Saint-Esprit, sont d'épouvantables doctrines de tyrannie.

Comment, pour punir un homme d'avoir volé, l'Église souhaitait que des étrangers vinssent le voler à son tour ? Le crime n'était donc pas le vol, mais de voler l'Eglise. Quelles idées les femmes devaient-elles avoir de la fidélité, si, pour punir leurs maris, l'Eglise souhaitait qu'elles allassent à la perdition ? Et qu'avaient fait les enfants de ces hommes pour souhaiter qu'ils périssent par l'épée ? Et les populations entières que l'on privait des choses les plus nécessaires à ce que l'on pensait être leur salut, sans qu'elles connussent même l'objet de la querelle, quelles idées devaient-elles donc avoir de la charité et de la justice ?

---

(1) Pour qu'on ne nous accuse pas de partialité, nous avons choisi une sentence d'excommunication ordinaire. Il y en a de plus infâmes, où la langue ne suffisant plus, on eut recours aux malédictions de l'Ecriture, et ce qu'il y a de caractéristique, ce sont souvent les Juifs que l'on maudit ainsi, avec les propres livres de leur religion.

10°. PAGE 28.

« *Il n'y a pas que Sabellic et Maimbourg qui rapportent le miracle du Dieu* « *le veut*, — me dit-on, — *Robert-le-Moine en parle.* » Je le sais : je l'ai remarqué à la page 28, ce qui n'est pas une raison pour y croire. Ce n'est pas le seul fait que je ne croie pas de Robert-le-Moine et de Guibert-de-Nogent. Qu'on lise la vie de ce dernier, écrite par lui; elle est pleine de fables.

11°. PAGES 91. — De graves érudits crient sur moi haro pour avoir dit que *le Roi Philippe Ier ne dédaignait pas le métier de voleur de grand chemin.* Hélas! je voudrais effacer de la vie de cet habile politique cette vilaine action, mais comme je n'invente pas les faits, force m'est de l'accuser.

Des marchands italiens étant venus aux foires de France, Philippe Ier, aidé d'assez mauvais garnements, ses amis, non-seulement leur enlève leurs marchandises, mais les maltraite fort après les leur avoir enlevées. Le pape Grégoire VII, en apprenant les méfaits du roi, écrit au duc d'Aquitaine qu'il devait se joindre aux seigneurs de son royaume pour faire des remontrances au roi sans quoi il serait forcé de l'excommunier. Je cite ce seul fait que l'on peut vérifier : si l'on veut ouvrir les chroniqueurs on en trouvera d'autres. Et cependant ce roi était un esprit bien supérieur à son temps. Il fallait donc que le temps fût bien mauvais pour qu'un homme aussi spirituel qu'habile, d'humeur aussi peu guerrière, se conduisît de la sorte.

12°. PAGES 58, 127, etc. — On me reproche *mes citations sur les barbes au moyen âge*, et l'on va même jusqu'à me taxer non pas d'incrédulité, mais *d'impiété*. Impiété, soit; si je dois être impie avec dame raison, j'accepte.

Comme dans ces reproches il n'y a pas le sens commun et que ces citations font mieux connaître le siècle que les réflexions que l'on pourrait faire, je vais, pour répondre aux reproches qu'on m'adresse, citer encore une légende. Elle est aussi de ce temps où *ceulx qui lors ne portoient pas* leur barbe, *on les réputoit cœurs failliz et estoient montrez au doy, et ne tenoit on compte d'eulx.* (Lambert, *chron. de Guines et d'Ardres*).

Cette fois, il s'agit du diable, qui venait pour lors si souvent visiter les habitants de ce pauvre monde.

Or, un jour qu'il s'ennuyait dans son vaste empire et qu'un de ces besoins diaboliques qui le tourmentent si souvent, lui poussait au cœur (si tant est qu'il en ait) de jouer quelque mauvais tour, il vint à Beyruth, où se trouvait alors saint Nicéphore, lequel saint Nicéphore ne possédait point de barbe, ce qui le désolait extrêmement, vu l'importance qu'on y attachait en ce temps. Il en avait conçu un si grand chagrin, qu'il était tombé dans une grande mélancolie et qu'il dépérissait à vue d'œil.

Satan, en homme habile, crut le moment favorable, et profitant de la faiblesse du saint, il lui promit cette barbe tant désirée, s'il voulait suivre ses conseils. Suivre les conseils de Satan était un peu fort, pour un saint; il en fut tenté, cependant, mais la sagesse ayant pris le dessus, il rejeta avec mépris la proposition du malin.

Sur cela et pour témoigner de son inébranlable résolution, il porta la main sur le *coton* qu'il avait au visage, *car il avait assez de barbe pour faire serment dessus.* Il en fut bien récompensé, car sa barbe s'allongea à mesure qu'il la tirait. Ne voulant pas abandonner une aussi bonne occasion, le saint tira, tira tant que

semblable à ces jeunes héritiers qui ont été élevés dans l'épargne et deviennent ordinairement prodigues lorsqu'ils parviennent à la possession de leur bien, il fit descendre son poil jusqu'à ses pieds.

Satan fut bien attrapé, et saint Nicéphore bien loué d'être sorti victorieux d'une entreprise où tant d'âmes faibles auraient succombé à la tentation; aussi sa barbe, retrouvée entière après sa mort, fut-elle conservée dans l'église de Beyruth, pour montrer aux fidèles ce que peut la sagesse des gens qui rejettent les conseils du diable.

13°. —

Je suis surpris des reproches que m'adressent de savants érudits qui m'accusent de légèreté pour avoir rapporté la lettre de l'empereur Alexis aux barons de l'Occident. J'engage ces messieurs à relire Guibert de Nogent qui s'indigne du moyen employé par l'empereur. « Comme si nos Françaises n'étaient pas aussi » belles que ses Grecques, » s'écrie-t-il, avec indignation.

Au moins voilà du français : j'en remercie Guibert de Nogent.

Ce qu'il y a de curieux dans cette lettre qui promet aux barons des reliques et de belles femmes (et pulcherrimarum fœminarum voluptas), c'est qu'elle blâme les Turcs de n'avoir *aucun sentiment de respect pour la pudeur;* aussi Guibert de Nogent s'élève-t-il fortement contre cet empereur, dont les sujets sont obligés, *par la loi*—dit-il—de livrer leurs filles à la prostitution et leurs fils au fer d'Héliodore.

On voit, d'après ces exagérations, quel fond on peut faire sur les chroniqueurs, quand ils nous parlent de la perversité des Sarrazins, *lesquels allaient jusqu'à exercer leurs passions honteuses sur la personne des évêques.*

Ces chroniqueurs, qui savent à peine ce qui se passe à cinquante lieues de leurs monastères, sont vraiment curieux dans les descriptions qu'ils nous donnent des pays lointains.

14° PAGES 224 et suivantes.

Au tableau que nous avons tracé des désordres qui se passaient au Saint-Sépulcre, nous ajouterons les récits suivants, extraits de Doubdan et de l'*Univers.*

« Une heure après-midi, dit Doubdan, les Grecs, les Arméniens et les autres » schismatiques se prirent à courir autour du Saint-Sépulcre, en criant *eleïson,* » sur tous les tons, se culbutant les uns les autres, et se chargeant mutuelle- » ment à grands coups de cannes *pour augmenter leur ferveur réciproque.....* » Il ajoute : « Environ sur les cinq heures du matin, après la messe, je voulus » aller faire les stations, mais je trouvai tout ce saint lieu, les galeries, les cha- » pelles et le chœur même si pleins d'eau et de saleté qu'il n'y avait plus de » place nette seulement pour mettre le pied et avec une puenteur si horrible » qu'il était impossible d'y demeurer longtems. » (Doubdan, *Le voyage de la terre sainte.* Paris, 1661 in-4°).

Voici maintenant ce que dit l'*Univers* (1834) : *Le feu sacré des Grecs à Jérusalem.*

« Nos dernières correspondances de Jérusalem nous donnent quelques détails intéressants sur la manière dont les schismatiques ont cette année célébré leurs fêtes pascales dans la ville sainte. Leur jour de Pâques était le 13 avril. La veille,

le 12, les Grecs, ainsi que les Arméniens, ont renouvelé les folies, ou plutôt les saturnales du *feu sacré*, douloureuse profanation du lieu le plus saint de la terre. Les pèlerins schismatiques étrangers n'étaient pas nombreux cette année : au lieu de 8,000, les Grecs et les Arméniens n'en ont guère reçu que 1,000 à 1,200.

« Dès le vendredi soir, les schismatiques de Jérusalem et des environs s'étaient portés en foule dans l'église du Saint-Sépulcre, qui ce jour-là et le lendemain, ressemble à une halle où une multitude toujours bruyante, souvent licencieuse, *se suspend à toutes les galeries, à toutes les niches, se cramponne à tous les barreaux*, chantant, hurlant, poussant des cris sauvages qui font retentir les voûtes du temple de scandaleuses clameurs. La nuit du vendredi au samedi, un grand nombre d'hommes, de femmes, d'enfants, passent la nuit dans l'église, dans les chapelles latérales, dans les galeries. Qu'on n'aille pas croire que le temps s'écoule en pieux exercices, en saintes méditations. La pensée de Jésus-Christ, de ses souffrances, de son amour pour les hommes, est absente des cœurs et loin des esprits. On se groupe, on rit aux éclats, on court, on mange, on boit, on bat des mains, on saute, on crie et on se livre à mille folies ; ce va-et-vient de la foule, ce bruit, ce vacarme, cette dissipation font mal.

« Le lendemain, la foule devient plus compacte, le vacarme redouble ; les femmes cependant se rangent dans les galeries supérieures, s'accrochent à chaque rebord, s'appuient sur chaque ligne saillante ; elles sont enveloppées dans leurs voiles blancs, qui les feraient prendre pour des fantômes ; leur front est couronné de pièces d'or ou d'argent, leurs bras couverts de bracelets, leurs pieds chaussés d'élégantes babouches. Le miracle du feu sacré arrive à heure fixe. Autrefois le pacha de Jérusalem commandait au Saint-Esprit, en agitant son mouchoir blanc, de communiquer à la foule empressée sa lumière incréée ; aujourd'hui ce dignitaire de la Porte se contente d'assister à la cérémonie, assis dans une galerie supérieure. Il arrive à deux heures après-midi dans le temple saint, précédé de ses janissaires, qui font une trouée dans la foule compacte, frappant de leurs courbaches ceux qui se rencontrent sur son passage. Tous les regards sont fixés sur le trou noir pratiqué dans le mur du petit monument qui contient le Saint-Sépulcre, et par où le feu sacré doit sortir.

« Pendant que l'évêque du feu et les autres prêtres se revêtent des habits sacerdotaux, la foule pousse des cris frénétiques ; des hommes en démence et à demi-nus forment de hydeuses pyramides humaines, surmontées de jeunes gens aux longs cheveux tressés et retombant sur leurs épaules. Une des pyramides vient-elle à s'écrouler, alors chacun de ceux qui la composaient se démène comme un possédé, écume, hurle, agite ses bras tatoués, s'élance sur la foule qu'il fend en claquant des mains, recule, revient, saisit ceux qu'il rencontre, les soulève, les balance et les jette à terre en poussant d'affreux éclats de rire. Orgies, saturnales, véritable sabbat infernal où Satan a la joie de voir profaner sacrilégement le tombeau du Rédempteur.

« L'évêque du feu, le patriache Arménien sont dans la petite chapelle de l'Ange qui précède le lieu où est le saint Tombeau ; des janissaires armés de courbaches gardent l'entrée ; ils frappent à droite et à gauche, arrachent le tarbouche de celui-ci, repoussent celui-là, en lui flagellant le visage ; les pèlerins saisissent et brandissent les bannières sacrées, les cris redoublent, les femmes agitent

leurs mouchoirs; les bonds recommencent, le flot populaire roule vers la lucarne; la lumière attendue jaillit enfin du trou noir. On crie au miracle; les voûtes retentissent de clameurs diaboliques, les bras s'allongent, se croisent, et cherchent à allumer à la flamme sacrée les cierges dont ils sont munis; la lumière qu'elle communique est plus pure à sa source.

« Le feu sacré se transmet de proche en proche. On se heurte, on s'arrache les cierges brûlants, on promène le feu nouveau sur toutes les parties du corps; il a une vertu purificatrice, on s'en caresse la barbe, qu'il ne peut brûler, on se le met dans la bouche. Dans les tribunes, les femmes font aussi leurs purifications. Le jour tombe; la fumée noire remplit la rotonde du Saint-Sépulcre. Alors ces frénétiques brandissent la torche enflammée, et, se tenant entrelacés les uns les autres, ils exécutent une danse digne de l'enfer. Des prêtres, des évêques, des patriarches sont là au milieu de la foule en délire, présidant cette hideuse cérémonie. Les deux clergés, grec et arménien, sanctionnent ainsi de leur présence et de leur autorité, cette orgie qui rappelle les mystères du paganisme. »

15° —

On me reproche d'avoir fait servir d'autorité le *Magasin pittoresque*, auquel j'ai emprunté quelques faits. Pourquoi pas? Je ne pense pas mieux rendre hommage aux rédacteurs de ce journal, si curieux et si moral, qu'en lui empruntant, pour terminer ces notes, une anecdote arabe qui est une des plus belles que je connaisse.

ANECDOTE ARABE.

On sait quel prix les Arabes attachent à leurs montures. L'un d'eux, appelé Abou-Taleb (je ne garantis pas le nom; mais qu'importe le nom si l'histoire est vraie?) avait une jument qui réunissait tous les *signes* favorables, et dont la vitesse était réputée dans tout le Hedjaz. Un cheik du voisinage la vit et fut saisi aussitôt d'un ardent désir de la posséder; mais vainement offrit-on, de sa part, une somme considérable au propriétaire, celui-ci refusa de se défaire, à aucun prix, d'un animal qui était considéré à la fois comme l'ornement et le palladium de la tribu. Le cheik, voyant ses offres repoussées, imagina alors un artifice qui devait le rendre maître de l'objet de sa convoitise. Un jour qu'Abou-Taleb passait avec sa jument dans un chemin creux, à quelque distance de la ville, il entendit une voix lamentable qui sortait d'un des buissons de la route : « Arrête, disait la voix, et si tu portes une ame de mulsuman, aie pitié d'un malheureux! » Abou-Taleb tourna les yeux du côté d'où partaient ces accents plaintifs, et aperçut, assis sur le bord du chemin, un homme à moitié couvert de haillons, qui paraissait exténué de fatigue. « — Qu'as-tu, mon frère, lui dit-il, en s'approchant, et que puis-je pour te soulager? » — Frère répondit l'étranger, j'ai cru que je pourrais gagner la ville avant la nuit; mais la fatigue et la maladie ont épuisé mes forces; prends-moi sur ton cheval et sauve-moi ainsi de la morsure des bêtes sauvages, je te le demande au nom de Dieu! — Viens, reprit Abou-Taleb, et monte en croupe derrière moi; je te conduirai dans ma maison. — Hélas! fit l'autre, mes jambes peuvent à peine me soutenir; comment pourrais-je, sans ton aide, m'élever jusqu'à la selle? » Abou-Taleb descendit alors de sa monture; puis, saisissant l'étranger à bras-le-corps, il le déposa doucement sur la selle et

lui mit les pieds dans les étriers et la bride à la main. Au même instant le prétendu malade, frappant la jument du talon, partit comme un trait, et, s'arrêtant à quelques centaines de pas de l'Arabe stupéfait, il lui cria d'un air railleur : « Hola! hé! Abou-Taleb, fils d'Amrou, reconnais-moi; je suis celui qui ai envoyé trois fois à ta demeure pour acheter ta jument; tu as refusé de me la vendre, je te l'ai prise : bon voyage! » En entendant ces mots, Abou-Taleb soupira; mais, s'adressant au ravisseur : « Arrête, à ton tour, et écoute une prière. Quand tu seras de retour parmi les tiens, ne leur parle pas de mon malheur, de peur que le bruit de ton action, venant à se répandre, ne détourne les autres hommes de la charité et ne les empêche de se faire du bien les uns les autres; je te le demande au nom de Dieu. »

Alors le cheik descendit de sa monture, et, la ramenant à Abou-Taleb, lui dit : « J'ai trop écouté ma passion, et elle m'a dérobé la vue de cette lumière que Dieu a mise au dedans de chaque homme pour le diriger. Non, je ne dois pas persister dans mon action, puisqu'elle aurait de pareilles conséquences pour le pauvre genre humain. »

Ainsi parla le cheik à Abou-Taleb, et l'on ajoute que, à partir de ce moment, ils furent unis d'une amitié inaltérable.

FIN DES NOTES.

TABLE ALPHABÉTIQUE

ET ANALYTIQUE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CES RECHERCHES.

(1) Ces légendes de tempêtes appaisées sont assez communes au moyen âge. Sans sortir de la Picardie nous avons celle de saint Florent, patron de la ville de Roye, qui se trouvant, un dimanche, de l'autre côté du Rhône à l'heure de la messe, entre dans un bateau cassé, usé à demi rompu par un long usage, en priant le ciel de conduire sa *frégate*. La prière est à peine finie, qu'un ange descend du ciel pour lui servir de pilote et malgré les flots tumultueux et le *diable, toujours ennemi des bonnes œuvres*, il arrive heureusement au port et de là à l'église pour y entendre la messe. — Voyez le P. de la Vaquerie; *Hist. de saint Florent;* Paris, 1638, in-4.

PIERRE L'HERMITE.

—

SES DIVERS NOMS.

HERMITE ou ERMITE.

HERMITE A OU EN

ERRATUM.

Me proposant de refondre ce travail dans mon livre sur *les Arabes et les Croisades*, ouvrage plus complet et moins décousu que ces Recherches, espèce de mosaïque d'antiquaire, j'ai trouvé inutile de faire suivre cette page d'un erratum, laissant à l'intelligence du lecteur le soin de corriger les fautes d'impression que j'y ai remarquées çà et là.

Je rendrai à quelques noms propres leur véritable orthographe, ainsi qu'au mot *Ermite*, que, contrairement à l'usage actuel, j'ai préféré écrire *Hermite* comme nos vieux écrivains.

TABLE DES MATIÈRES.

Première partie.

Deuxième partie.

FIN.



